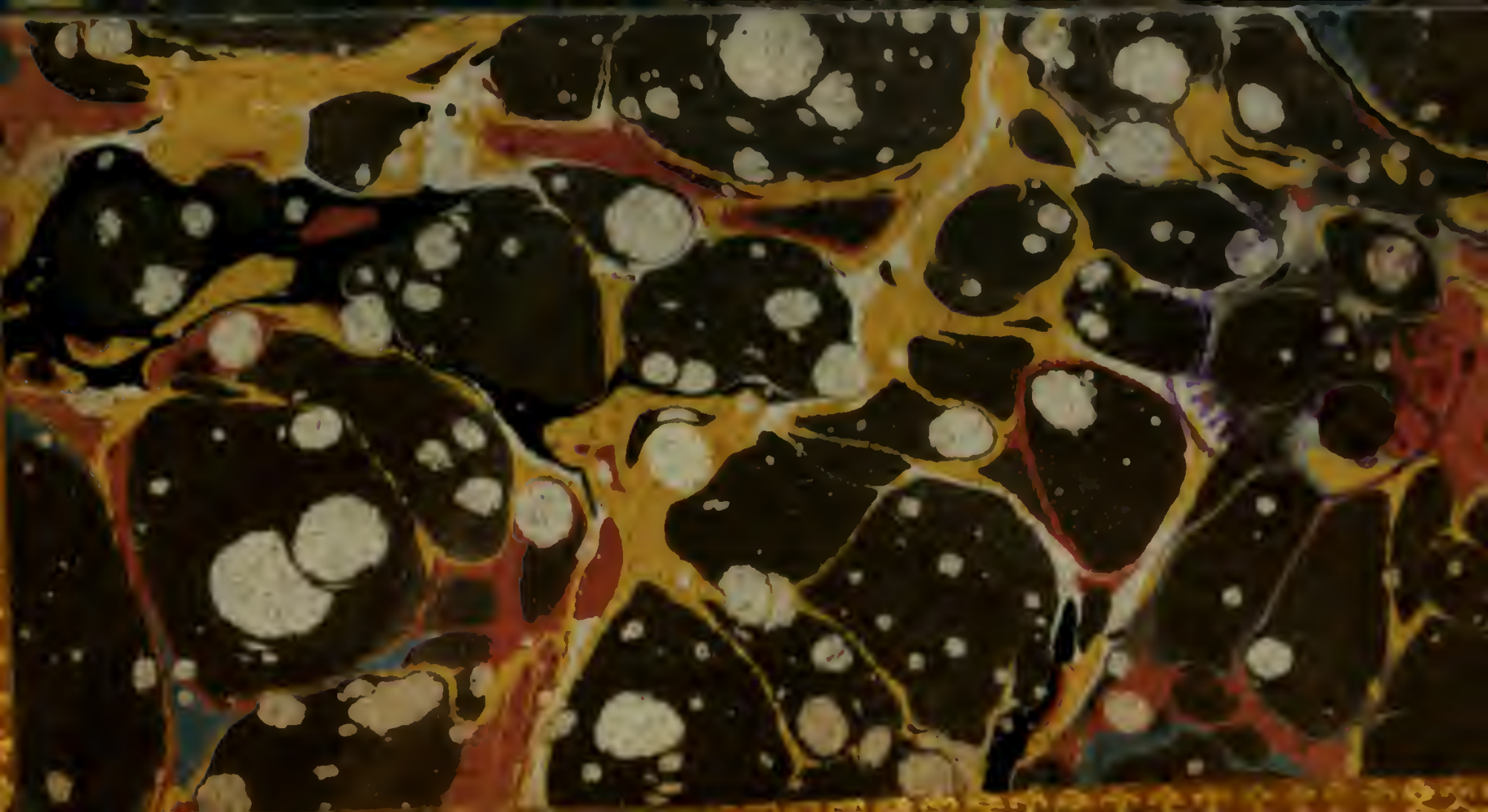

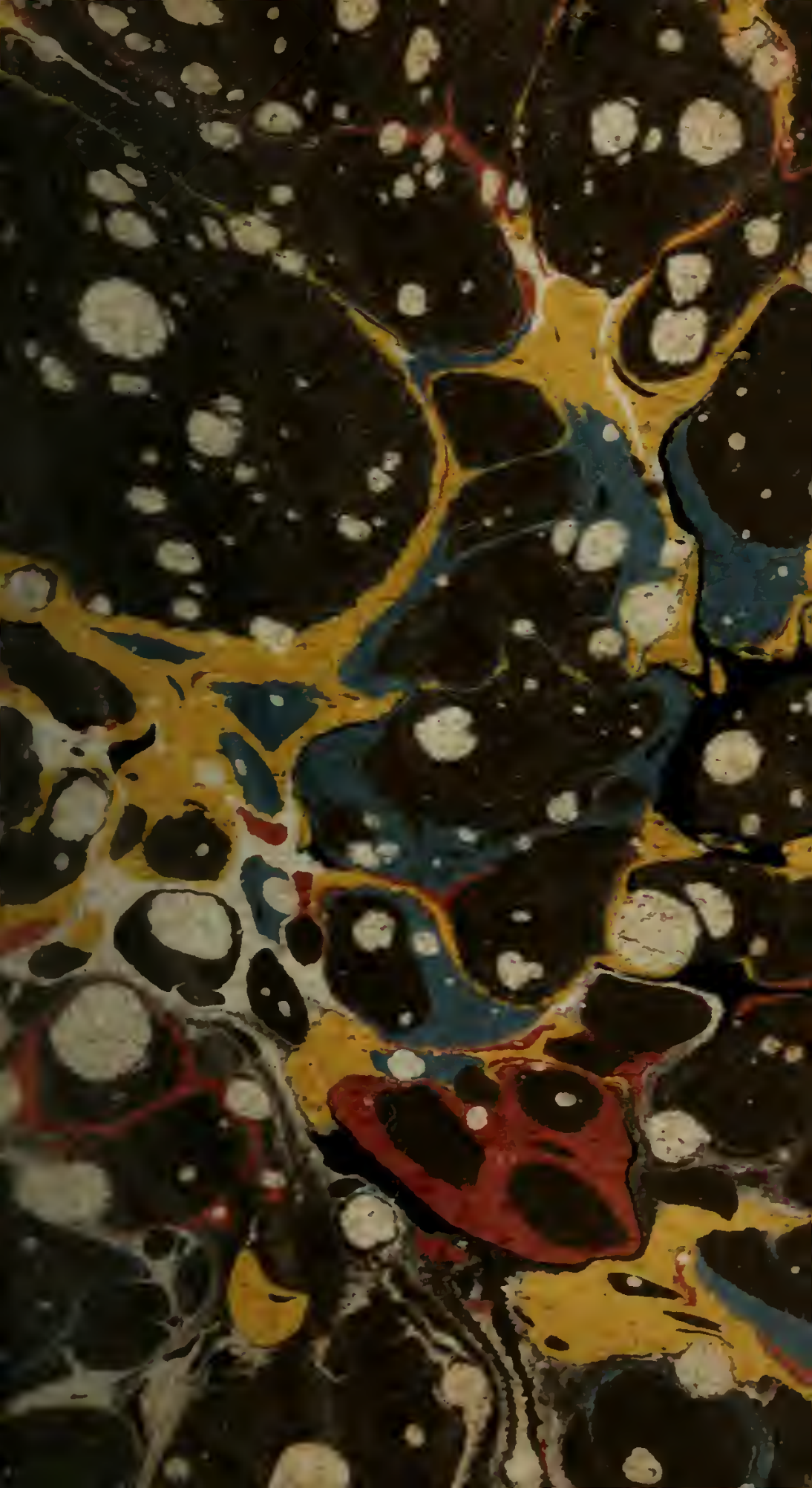

PETITE BIBLIOTHEQUE DES THÉATRES.

On peut souscrire chez BÉLIN, Libraire, rue S. Jacques ;

Et chez BRUNET, Libraire, rue de Marivaux, Place du Théatre Italien.

PETITE BIBLIOTHEQUE DES THÉATRES,

Contenant un Recueil des meilleures Pieces du Théatre François, Tragique, Comique, Lyrique et Bouffon, depuis l'origine des Spectacles en France, jusqu'à nos jours.

A PARIS,

Au Bureau, rue des Moulins, butte Saint-Roch, n°. 11, où l'on souscrit.

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation, et Privilége du Roi.

UNIVERSITAS

CHEF-D'ŒUVRES

DE

P. CORNEILLE.

EX LIBRIS
PETITES ANNALES

A PARIS,

Au Bureau de la Petite Bibliotheque des Théâtres, rue des Moulins, butte S. Roch, n°. 11.

M. DCC. LXXXV.

PQ
1211
.P4
1783
V1/5

PIERRE CORNEILLE.

Né à Rouen le 6 Juin 1606.

Mort à Paris le 1 Octobre 1684.

VIE
DE P. CORNEILLE,
PAR FONTENELLE.

PIERRE CORNEILLE naquit à Rouen en 1606, de Pierre Corneille, Maître des Eaux et Forêts en la Vicomté de Rouen, et de Marthe Le Pesant. Il fit ses études aux Jésuites de Rouen, et il en a toujours conservé une extrême reconnoissance pour toute la Société. Il se mit d'abord au Barreau, sans goût et sans succès. Mais une petite occasion fit éclater en lui un génie tout différent; et ce fut l'amour qui la fit naître. Un jeune homme de ses amis, amoureux d'une Demoiselle de la même Ville, le mena chez elle. Le nouveau venu se rendit plus agréable que l'introducteur. Le plaisir de cette aventure excita dans CORNEILLE un talent qu'il ne connoissoit pas; et sur ce léger sujet, il fit la Comédie de Mélite, qui parut en 1625. On y découvrit un caractere original: on conçut que la Comédie

alloit se perfectionner, et, sur la confiance qu'on eut au nouvel Auteur qui paroissoit, il se forma une nouvelle Troupe de Comédiens.

Je ne doute pas que ceci ne surprenne la plupart des gens qui trouvent les six ou sept premieres Pieces de CORNEILLE si indignes de lui, qu'ils les voudroient retrancher de son Recueil, et les faire oublier à jamais. Il est certain que ces Pieces ne sont pas belles ; mais, outre qu'elles servent à l'Histoire du Théatre, elles servent beaucoup aussi à la gloire de CORNEILLE.

Il y a une grande différence entre la beauté de l'Ouvrage et le mérite de l'Auteur. Tel Ouvrage qui est fort médiocre, n'a pu partir que d'un génie sublime ; et tel autre Ouvrage qui est assez beau, a pu partir d'un génie assez médiocre. Chaque siecle a un certain degré de lumiere qui lui est propre. Les esprits médiocres demeurent au-dessous de ce degré : les bons esprits y atteignent ; les excellens le passent, si on le peut passer. Un homme né avec des talens, est naturellement porté, par son siecle, au point de perfection où ce siecle est arrivé ; l'éducation qu'il a reçue, les exemples qu'il a devant les

yeux, tout le conduit jusques-là. Mais s'il va plus loin, il n'a plus rien d'étranger qui le soutienne ; il ne s'appuie que sur ses propres forces : il devient supérieur aux secours dont il s'est servi. Ainsi deux Auteurs, dont l'un surpasse extrêmement l'autre par la beauté de ses Ouvrages, sont néanmoins égaux en mérite, s'ils se sont également élevés chacun au-dessus de son siecle. Il est vrai que l'un a été bien plus haut que l'autre ; mais ce n'est pas qu'il ait eu plus de force, c'est seulement qu'il a pris son vol d'un lieu plus élevé. Par la même raison, de deux Auteurs dont les Ouvrages sont d'une égale beauté, l'un peut être un homme fort médiocre, et l'autre un génie sublime.

Pour juger de la beauté d'un Ouvrage, il suffit donc de le considérer en lui-même. Mais pour juger du mérite de l'Auteur, il faut le comparer à son siecle. Les premieres Pieces de CORNEILLE, comme nous avons déja dit, ne sont pas belles ; mais tout autre qu'un génie extraordinaire ne les eût pas faites. Mélite est divine, si vous la lisez après les Pieces de Hardy, qui l'ont immédiatement précédée. Le Théatre

y est, sans comparaison, mieux entendu, le Dialogue mieux tourné, les mouvemens mieux conduits, les scenes plus agréables; sur-tout, et c'est ce que Hardy n'avoit jamais attrapé, il y regne un air assez noble, et la conversation des honnêtes gens n'y est pas mal représentée. Jusques-là on n'avoit guere connu que le Comique le plus bas, ou un Tragique assez plat; on fut étonné d'entendre une nouvelle langue.

Le jugement que l'on porta de Mélite, fut que cette Piece étoit trop simple, et avoit trop peu d'événemens. CORNEILLE, piqué de cette critique, fit Clitandre, et y sema les incidens et les aventures avec une très-vicieuse profusion, plus pour censurer le goût public, que pour s'y accommoder. Il paroît qu'après cela il lui fut permis de revenir à son naturel. La Galerie du Palais, la Veuve, la Suivante, la Place Royale sont plus raisonnables.

Nous voici dans le tems où le Théatre devint florissant par la faveur du Cardinal de Richelieu. Les Princes et les Ministres n'ont qu'à commander qu'il se forme des Poëtes, des Peintres, tout ce qu'ils voudront, et il s'en forme. Il y a

une infinité de génies de différentes especes, qui n'attendent, pour se déclarer, que leurs ordres, ou plutôt leurs graces. La nature est toujours prête à servir leurs goûts.

On recommença alors à étudier le Théatre des Anciens, et à soupçonner qu'il pouvoit y avoir des regles. Celle de vingt quatre heures fut une des premieres dont on s'avisa; mais on n'en faisoit pas encore trop grand cas. Témoin la maniere dont CORNEILLE lui-même en parle dans la Préface de Clitandre, imprimée en 1632. « Que si j'ai renfermé cette Piece, dit il, dans » la regle d'un jour, ce n'est pas que je me re» pente de n'y avoir point mis Mélite, ou que je » me sois résolu à m'y attacher dorénavant. Au» jourd'hui quelques-uns adorent cette regle, » beaucoup la méprisent; pour moi, j'ai voulu » seulement montrer que si je m'en éloïgne, ce » n'est pas faute de la connoître. »

Ne nous imaginons pas que le vrai soit victorieux dès qu'il se montre : il l'est à la fin; mais il lui faut du tems pour soumettre les esprits. Les regles du Poëme dramatique, inconnues d'abord ou méprisées, quelque tems après combattues,

ensuite reçues à demi, et sous des conditions, demeurerent enfin maîtresses du Theatre ; mais l'époque de l'établissement de leur empire n'est proprement qu'au tems de Cinna.

Une des plus grandes obligations que l'on ait à CORNEILLE, est d'avoir purifié le Théatre. Il fut d'abord entraîné par l'usage établi ; mais il y résista aussi-tôt après, et depuis Clitandre, sa seconde Piece, on ne trouve plus rien de licencieux dans ses Ouvrages.

CORNEILLE, après avoir fait un essai de ses forces dans ses six premieres Pieces, où il s'éleve déja au-dessus de son siecle, prit tout-à-coup l'essor dans Médée, et monta jusqu'au Tragique le plus sublime. A la vérité, il fut secouru par Séneque ; mais il ne laissa pas de faire voir ce qu'il pouvoit par lui même.

Ensuite il retomba dans la Comédie ; et, si j'ose dire ce que je pense, la chûte fut grande. L'Illusion comique, dont je parle ici, est une Piece irréguliere et bizarre, et qui n'excuse point par ses agrémens sa bizarrerie et son irrégularité. Il y domine un personnage de Capitan, qui abat d'un souffle le grand Sophi de Perse et le grand

Mogol, et qui une fois en sa vie avoit empêché le soleil de se lever à son heure prescrite, parce qu'on ne trouvoit point l'aurore, qui étoit couchée avec ce merveilleux brave. Ces caracteres ont été autrefois fort à la mode : mais qui représentoient-ils ? A qui en vouloit-on ? Est-ce qu'il faut outrer nos folies jusqu'à ce point-là, pour les rendre plaisantes ? En vérité, ce seroit nous faire trop d'honneur.

Après l'Illusion comique, CORNEILLE se releva, plus grand et plus fort que jamais, et fit le Cid. Jamais Piece de Théatre n'eut un si grand succès. Je me souviens d'avoir vu en ma vie un homme de guerre et un Mathématicien, qui de toutes les Comédies du monde, ne connoissoient que le Cid. L'horrible barbarie où ils vivoient, n'avoit pu empêcher le nom du Cid d'aller jusqu'à eux. CORNEILLE avoit dans son cabinet cette Piece traduite en toutes les Langues de l'Europe, hors l'Esclavonne et la Turque. Elle étoit en Allemand, en Anglois, en Flamand, et par une exactitude Flamande on l'avoit rendue vers pour vers. Elle étoit en Italien ; et ce qui est plus étonnant, en Espagnol. Les Espagnols

avoient bien voulu copier eux-mêmes une Piece, dont l'original leur appartenoit. Pellisson, dans son Histoire de l'Académie, dit qu'en plusieurs Provinces de France, il étoit passé en proverbe de dire : *Cela est beau comme le Cid.* Si ce proverbe a péri, il faut s'en prendre aux Auteurs qui ne le goûtoient pas, et à la Cour, où c'eût été très-mal parler, que de s'en servir sous le Ministere du Cardinal de Richelieu.

Ce grand homme avoit la plus vaste ambition qui ait jamais été. La gloire de gouverner la France, presque absolument, d'abaisser la redoutable maison d'Autriche, de remuer toute l'Europe à son gré, ne lui suffisoit point : il y vouloit joindre encore celle de faire des Comédies. Quand le Cid parut, il en fut aussi alarmé que s'il avoit vu les Espagnols devant Paris. Il souleva les Auteurs contre cet Ouvrage ; ce qui ne dut pas être fort difficile, et il se mit à leur tête. Scudéry publia ses Observations sur le Cid, adressées à l'Académie Françoise, qu'il en faisoit juge, et que le Cardinal, son fondateur, sollicitoit puissamment contre la Piece accusée. Mais afin que l'Académie pût juger, ses

statuts vouloient que l'autre partie, c'est-à-dire CORNEILLE, y consentît. On tira donc de lui une espece de consentement, qu'il ne donna qu'à la crainte de déplaire au Cardinal, et qu'il donna pourtant avec assez de fierté. Le moyen de ne pas ménager un pareil Ministre, et qui étoit son bienfaiteur ? Car il récompensoit, comme Ministre, ce même mérite dont il étoit jaloux comme Poëte ; et il semble que cette grande ame ne pouvoit pas avoir des foiblesses, qu'elle ne réparât en même tems par quelque chose de noble.

L'Académie Françoise donna ses sentimens sur le Cid, et cet Ouvrage fut digne de la grande réputation de cette Compagnie naissante. Elle sut conserver tous les égards qu'elle devoit, et à la passion du Cardinal, et à l'estime prodigieuse que le Public avoit conçue du Cid. Elle satisfit le Cardinal, en reprenant exactement tous les défauts de cette Piece, et le Public, en les reprenant avec modération, et même souvent avec des louanges.

Quand CORNEILLE eut une fois, pour ainsi dire, atteint jusqu'au Cid, il s'éleva encore

dans les Horaces ; enfin il alla jusqu'à Cinna et à Polyeucte, au-dessus desquels il n'y a rien.

Ces Pieces-là étoient d'une espece inconnue, et l'on vit un nouveau Théatre. Alors CORNEILLE, par l'étude d'Aristote et d'Horace, par son expérience, par ses réflexions, et plus encore par son génie, trouva les véritables regles du Poëme dramatique, et découvrit les sources du beau, qu'il a depuis ouvertes à tout le monde dans les discours qui sont à la tête de ses Comédies. De-là vient qu'il est regardé comme le pere du Théatre François. Il lui a donné le premier une forme raisonnable ; il l'a porté à son plus haut point de perfection, et a laissé son secret à qui s'en pourra servir.

Avant que l'on jouât Polyeucte, CORNEILLE le lut à l'Hôtel de Rambouillet, souverain Tribunal des affaires d'esprit en ce tems-là. La Piece y fut applaudie, autant que le demandoient la bienséance et la grande réputation que l'Auteur avoit déja. Mais quelques jours après, Voiture vint trouver CORNEILLE, et prit des tours fort délicats pour lui dire que Polyeucte n'avoit pas réussi comme il pensoit ; que surtous

tout le christianisme avoit extrêmement déplu. CORNEILLE alarmé, voulut retirer la Piece d'entre les mains des Comédiens qui l'apprenoient ; mais enfin il la leur laissa, sur la parole d'un d'entre eux qui n'y jouoit point, parce qu'il étoit trop mauvais Acteur. Etoit-ce donc à ce Comedien à juger mieux que tout l'Hôtel de Rambouillet ?

Pompée suivit Polyeucte. Ensuite vint le Menteur, Piece comique, et presque entiérement prise de l'Espagnol, selon la coutume de ce tems-là.

Quoique le Menteur soit très-agréable, et qu'on l'applaudisse encore aujourd'hui sur le Théatre, j'avoue que la Comédie n'étoit point encore arrivée à sa perfection. Ce qui dominoit dans les Pieces, c'étoit l'intrigue et les incidens, erreurs de nom, déguisemens, lettres interceptées, aventures nocturnes ; et c'est pourquoi on prenoit presque tous les sujets chez les Espagnols, qui triomphent sur ces matieres. Ces Pieces ne laissoient pas d'être fort plaisantes, et pleines d'esprit. Témoin le Menteur dont nous parlons, Dom Bertrand de Cigaral, le Geolier

de soi-même. Mais enfin la plus grande beauté de la Comédie étoit inconnue ; on ne songeoit point aux mœurs et aux caracteres, on alloit chercher bien loin le ridicule dans des événemens imaginés avec beaucoup de peine, et on ne s'avisoit point de l'aller prendre dans le cœur humain, où est sa principale habitation. Moliere est le premier qui l'ait été chercher là, et celui qui l'a le mieux mis en œuvre. Homme inimitable, et à qui la Comédie doit autant que la Tragédie à CORNEILLE.

Comme le Menteur eut beaucoup de succès, CORNEILLE lui donna une suite ; mais qui ne réussit guere. Il en découvre lui-même la raison dans les Examens qu'il a faits de ses Pieces. Là il s'établit juge de ses propres Ouvrages, et en parle avec un noble désintéressement, dont il tire en même tems le double fruit, et de prévenir l'envie sur le mal qu'elle en pourroit dire, et de se rendre lui-même croyable sur le bien qu'il en dit.

A la suite du Menteur succéda Rodogune. Il a écrit quelque part, que pour trouver la plus belle de ses Pieces, il falloit choisir entre Rodo-

gune et Cinna ; et ceux à qui il en a parlé, ont démêlé, sans beaucoup de peine, qu'il étoit pour Rodogune. Il ne m'appartient nullement de prononcer sur cela ; mais peut-être préféroit-il Rodogune, parce qu'elle lui avoit extrêmement coûté. Il fut plus d'un an à disposer le sujet. Peut-être vouloit-il, en mettant son affection de ce côté-là, balancer celle du Public, qui paroît être de l'autre. Pour moi, si j'ose le dire, je ne mettrois point le différent entre Rodogune et Cinna ; il me paroît aisé de choisir entre elles, et je connois quelque Piece (1) de CORNEILLE que je ferois passer encore avant la plus belle des deux.

On apprendra dans les Examens de CORNEILLE, mieux que l'on ne feroit ici, l'Histoire de Théodore, d'Héraclius, de Don Sanche d'Aragon, d'Andromede, de Nicomede et de Pertharite. On y verra pourquoi Théodore et Don Sanche d'Aragon réussirent fort peu, et pourquoi Pertharite tomba absolument. On ne put souffrir dans Théodore la seule idée du péril

(1) Polyeucte.

de la prostitution ; et si le Public étoit devenu si délicat, à qui CORNEILLE devoit-il s'en prendre qu'à lui-même ? Avant lui, le viol réussissoit dans les Pieces de Hardy. Il manqua à Don Sanche un suffrage illustre, qui lui fit manquer tous ceux de la Cour. Exemple assez commun de la soumission des François à de certaines autorités. Enfin, un mari qui veut racheter sa femme en cédant un Royaume, fut encore, sans comparaison, plus insupportable dans Pertharite, que la prostitution ne l'avoit été dans Théodore. Le bon mari n'osa se montrer au Public que deux fois. Cette chûte du grand CORNEILLE peut être mise parmi les exemples les plus remarquables des vicissitudes du monde, et Belisaire demandant l'aumône n'est pas plus étonnant.

Il se dégoûta du Théatre, et déclara qu'il y renonçoit, dans une petite Préface assez chagrine qu'il mit au-devant de Pertharite. Il dit, pour raison, qu'il commence à vieillir ; et cette raison n'est que trop bonne, sur-tout quand il s'agit de Poésie et des autres talens de l'imagination. L'espece d'esprit qui dépend de l'imagination, et c'est ce qu'on appelle communément

esprit dans le monde, ressemble à la beauté, et ne subsiste qu'avec la jeunesse. Il est vrai que la vieillesse vient plus tard pour l'esprit; mais elle vient. Les plus dangereuses qualités qu'elle lui apporte, sont la sécheresse et la dureté; et il y a des esprits qui en sont naturellement plus susceptibles que d'autres, et qui donnent plus de prise aux ravages du tems : ce sont ceux qui avoient de la noblesse, de la grandeur, quelque chose de fier et d'austere. Cette sorte de caractere contracte aisément, par les années, je ne sais quoi de sec et de dur. C'est à-peu-près ce qui arriva à CORNEILLE. Il ne perdit pas en vieillissant l'inimitable noblesse de son génie; mais il s'y mêla quelquefois un peu de dureté. Il avoit poussé les grands sentimens aussi loin que la nature pouvoit souffrir qu'ils allassent; il commença de tems en tems à les pousser un peu plus loin. Ainsi, dans Pertharite, une Reine consent à épouser un tyran qu'elle déteste, pourvu qu'il égorge un fils unique qu'elle a, et que par cette action il se rende aussi odieux qu'elle souhaite qu'il le soit. Il est aisé de voir que ce sen-

timent, au lieu d'être noble, n'est que dur, et il ne faut pas trouver mauvais que le Public ne l'ait pas goûté.

Après Pertharite, CORNEILLE, rebuté du Théatre, entreprit la traduction, en vers, de l'Imitation de Jésus-Christ. Il y fut porté par des Peres Jésuites de ses amis, par des sentimens de piété qu'il eut toute sa vie, et peut-être aussi par l'activité de son génie, qui ne pouvoit demeurer oisif. Cet Ouvrage eut un succès prodigieux, et le dédommagea, en toutes manieres, d'avoir quitté le Théatre. Cependant, si j'ose en parler avec une liberté que je ne devrois peut-être pas me permettre, je ne trouve point dans la traduction de CORNEILLE le plus grand charme de l'Imitation de Jésus-Christ; je veux dire, sa simplicité et sa naïveté. Elle se perd dans la pompe des vers, qui étoit naturelle à CORNEILLE, et je crois même qu'absolument la forme des vers lui est contraire. Ce Livre, le plus beau qui soit parti de la main d'un homme, puisque l'Evangile n'en vient pas, n'iroit pas droit au cœur comme il fait, et ne s'en saisiroit

pas avec tant de force, s'il n'avoit un air naturel et tendre, à quoi la négligence même du style aide beaucoup.

Il se passa six ans, pendant lesquels il ne parut de CORNEILLE que l'Imitation en vers. Mais enfin sollicité par Fouquet, qui négocia en Surintendant des Finances, et peut-être encore plus poussé par son penchant naturel, il se rengagea au Théatre. Le Surintendant, pour lui faciliter ce retour, et lui ôter toutes les excuses que lui auroit pu fournir la difficulté de trouver des sujets, lui en proposa trois. Celui qu'il prit fut Œdipe. Corneille, son frere, prit Camma, qui étoit le second. Je ne sais quel fut le troisieme.

La réconciliation de CORNEILLE et du Théatre fut heureuse : Œdipe réussit fort bien.

La Toison d'or fut faite ensuite à l'occasion du Mariage du Roi, et c'est la plus belle Piece à machines que nous ayions. Les machines qui sont ordinairement étrangeres à la Piece, deviennent, par l'art du Poëte, nécessaires à celle-là ; et sur-tout le Prologue doit servir de modele aux Prologues à la moderne, qui sont faits pour

exposer, non pas le sujet de la Piece, mais l'occasion pour laquelle elle a été faite.

Ensuite parurent Sertorius et Sophonisbe. Dans la premiere de ces deux Pieces, la grandeur Romaine éclate avec toute sa pompe ; et l'idée qu'on pourroit se former de la conversation de deux grands hommes qui ont de grands intérêts à démêler, est encore surpassée par la scene de Pompée et de Sertorius. Il semble que CORNEILLE ait eu des mémoires particuliers sur les Romains. Sophonisbe avoit déja été traitée par Mairet avec beaucoup de succès, et CORNEILLE avoue qu'il se trouvoit bien hardi d'oser la traiter de nouveau. Si Mairet avoit joui de cet aveu, il en auroit été fort glorieux, même étant vaincu.

Il faut croire qu'Agésilas est de CORNEILLE, puisque son nom y est, et qu'il y a une scene d'Agésilas et de Lysander, qui ne pourroit pas facilement être d'un autre.

Après Agésilas vient Othon ; Ouvrage où Tacite est mis en œuvre par le grand CORNEILLE, et où se sont unis deux génies si sublimes. CORNEILLE y a peint la corruption de

la Cour des Empereurs, du même pinceau dont il avoit peint les vertus de la République.

En ce tems-là, des Pieces d'un caractere fort différent des siennes, parurent avec éclat sur le Théatre. Elles étoient pleines de tendresse et de sentimens aimables. Si elles n'alloient pas jusqu'aux beautés sublimes, elles étoient bien éloignées de tomber dans des défauts choquans. Une élévation qui n'étoit pas du premier degré, beaucoup d'amour, un style très-agréable, et d'une élégance qui ne se démentoit point, une infinité de traits vifs et naturels, un jeune Auteur : voilà ce qu'il falloit aux femmes, dont le jugement a tant d'autorité au Théatre François. Aussi furent-elles charmées, et CORNEILLE ne fut plus chez elles que le vieux Corneille. J'en excepte quelques femmes qui valoient des hommes.

Le goût du siecle se trouva donc entiérement du côté d'un genre de tendresse moins noble, et dont le modele se trouvoit plus aisément dans la plupart des cœurs. Mais CORNEILLE dédaigna fierement d'avoir de la complaisance pour ce nouveau goût. Peut-être croira-t-on que son

âge ne lui permettoit pas d'en avoir. Ce soupçon seroit très-légitime, si l'on ne voyoit ce qu'il a fait dans la Psyché de Moliere, où étant à l'ombre du nom d'autrui, il s'est abandonné à un excès de tendresse, dont il n'auroit pas voulu déshonorer son nom.

Il ne pouvoit mieux braver son siecle qu'en lui donnant Attila, digne Roi des Huns. Il regne dans cette Piece une férocité noble, que lui seul pouvoit attraper. La scene où Attila délibere s'il se doit allier à l'Empire qui tombe, ou à la France qui s'éleve, est une des belles choses qu'il ait faites.

Bérénice fut un duel, dont tout le monde sait l'Histoire. Une Princesse (1), fort touchée des choses d'esprit, et qui eût pu les mettre à la mode dans un pays barbare, eut besoin de beaucoup d'adresse pour faire trouver les deux combattans sur le champ de bataille, sans qu'ils sussent où on les menoit. Mais à qui demeura la victoire ? Au plus jeune.

Il ne reste plus que Pulchérie et Suréna, tous

(1) Henriette-Anne d'Angleterre.

deux, sans comparaison, meilleurs que Bérénice, tous deux dignes de la vieillesse d'un grand homme. Le caractere de Pulchérie est de ceux que lui seul savoit faire, et il s'est dépeint lui-même avec bien de la force dans Martian, qui est un vieillard amoureux. Le cinquieme acte de cette Piece est tout-à-fait beau. On voit dans Suréna une belle peinture d'un homme, que son trop de mérite, et de trop grands services rendent criminel auprès de son maître; et ce fut par ce dernier effort que CORNEILLE termina sa carriere.

La suite de ses Pieces représente ce qui doit naturellement arriver à un grand homme qui pousse le travail jusqu'à la fin de sa vie. Ses commencemens sont foibles et imparfaits; mais déja dignes d'admiration, par rapport à son siecle. Ensuite il va aussi haut que son art peut atteindre. A la fin, il s'affoiblit, s'éteint peu-à-peu, et n'est plus semblable à lui-même que par intervalles.

Après Suréna, qui fut joué en 1675, CORNEILLE renonça tout de bon au Théatre, et ne pensa plus qu'à mourir chrétiennement. Il ne

fut pas même en état d'y penser beaucoup la derniere année de sa vie.

Je n'ai pas cru devoir interrompre la suite de ses grands Ouvrages, pour parler de quelques autres beaucoup moins considérables, qu'il a donnés de tems en tems. Il a fait, étant jeune, quelques petites Pieces de galanterie, qui sont répandues dans des Recueils. On a encore de lui quelques petites Pieces de cent ou de deux cents vers au Roi, soit pour le feliciter de ses victoires, soit pour lui demander des graces, soit pour le remercier de celles qu'il en avoit reçues. Il a traduit deux Ouvrages Latins du Pere de la Rue, tous deux d'assez longue haleine, et plusieurs petites Pieces de Santeuil. Il estimoit extrêmement ces deux Poëtes. Lui-même faisoit fort bien des vers latins, et il en fit sur la campagne de Flandres en 1667, qui parurent si beaux, que non-seulement plusieurs personnes les mirent en François; mais que les meilleurs Poëtes Latins en prirent l'idee, et les mirent encore en Latin. Il avoit traduit sa premiere scene de Pompée en vers du style de Seneque le Tragique, pour lequel il n'avoit pas d'aversion,

d'aversion, non plus que pour Lucain. Il falloit aussi qu'il n'en eût pas pour Stace, fort inférieur à Lucain, puisqu'il en a traduit en vers et publié les deux premiers Livres de la Thébaïde. Ils ont échappé à toutes les recherches qu'on a faites depuis un tems, pour en retrouver quelque exemplaire.

CORNEILLE étoit assez grand et assez plein, l'air fort simple et fort commun, toujours négligé, et peu curieux de son extérieur. Il avoit le visage assez agréable, un grand nez, la bouche belle, les yeux pleins de feu, la physionomie vive, des traits fort marqués, et propres à être transmis à la postérité dans une médaille ou dans un buste. Sa prononciation n'étoit pas tout-à-fait nette : il lisoit ses vers avec force ; mais sans grace.

Il savoit les Belles-Lettres, l'Histoire, la Politique ; mais il les prenoit principalement du côté qu'elles ont rapport au Théatre. Il n'avoit pour toutes les autres connoissances, ni loisir, ni curiosité, ni beaucoup d'estime. Il parloit peu, même sur la matiere qu'il entendoit si parfaitement. Il n'ornoit pas ce qu'il disoit ; et

pour trouver le grand CORNEILLE, il le falloit lire.

Il étoit mélancolique. Il lui falloit des sujets plus solides, pour espérer et pour se réjouir, que pour se chagriner ou pour craindre. Il avoit l'humeur brusque, et quelquefois rude en apparence ; au fonds, il étoit très-aisé à vivre, bon pere, bon mari, bon parent, tendre et plein d'amitié. Son tempérament le portoit assez à l'amour ; mais jamais au libertinage, et rarement aux grands attachemens. Il avoit l'ame fiere et indépendante, nulle souplesse, nul manége ; ce qui l'a rendu très-propre à peindre la vertu Romaine, et très-peu propre à faire sa fortune. Il n'aimoit point la Cour ; il y apportoit un visage presque inconnu, un grand nom qui ne s'attiroit que des louanges, et un mérite qui n'étoit point le mérite de ce pays-là. Rien n'étoit égal à son incapacité pour les affaires, que son aversion. Les plus légeres lui causoient de l'effroi et de la terreur. Quoique son talent lui eût beaucoup rapporté, il n'en étoit guere plus riche. Ce n'est pas qu'il eût été fâché de l'être ; mais il eût fallu le devenir par une habileté qu'il

n'avoit pas, et par des soins qu'il ne pouvoit prendre. Il ne s'étoit point trop endurci aux louanges, à force d'en recevoir ; mais s'il étoit sensible à la gloire, il étoit fort éloigné de la vanité. Quelquefois il se confioit trop peu à son rare mérite, et croyoit trop facilement qu'il pût avoir des rivaux.

A beaucoup de probité naturelle, il a joint, dans tous les tems de sa vie, beaucoup de religion, et plus de piété que le commerce du monde n'en permet ordinairement. Il a eu besoin souvent d'être rassuré par des casuistes sur ses Pieces de Théatre, et ils lui ont toujours fait grace en faveur de la pureté qu'il avoit établie sur la scene, des nobles sentimens qui regnent dans ses Ouvrages, et de la vertu qu'il a mise jusques dans l'amour.

Fontenelle étoit neveu de Corneille, et ne devoit pas manquer de Mémoires sur son oncle ; cependant cette Vie en donne bien peu de particularités personnelles. Elle fut insérée dans l'Histoire de l'Académie Françoise, et tous les Éditeurs de P. Corneille l'ont placée au-devant de leurs éditions ; mais Fontenelle l'a refaite et considérable-

ment augmentée. On la trouve de cette seconde maniere dans le troisieme volume des Œuvres de Fontenelle, *in*-12. Il s'y est étendu en dissertations sur les Ouvrages, sans faire connoître beaucoup plus l'Auteur.

Comme rien de ce qui regarde un homme tel que Corneille n'est indifférent, nous croyons que l'on sera bien-aise de retrouver ici quelques-unes des particularités échappées à Fontenelle, et quelques jugemens d'Ecrivains célebres, sur le pere de notre Théatre.

On ne peut douter que celui qui peignit les Romains de la maniere la plus sublime qui soit possible, n'eût l'ame aussi noble que César, et ne se fût bien passé de la noblesse d'institution; cependant le pere de Corneille ayant rendu, en diverses occasions, de bons services à Louis XIII, dans la Maîtrise des Eaux et Forêts de la Vicomté de Normandie, ce Monarque lui donna des Lettres de Noblesse, et Parfaict dit que la famille de Marthe le Pésant, mere de Corneille, subsiste encore, avec éclat, dans les plus grandes charges de la Magistrature.

Corneille se maria de bonne-heure et par inclination; mais il ne fallut pas moins que la

puissance du Cardinal de Richelieu pour lui faire obtenir l'objet de son amour. Un matin qu'il se présenta plus triste et plus rêveur qu'à l'ordinaire chez le Cardinal, celui-ci lui demanda s'il travailloit. CORNEILLE répondit qu'il étoit bien éloigné de la tranquillité nécessaire pour la composition, et qu'il avoit la tête renversée par la passion violente que lui inspiroit une fille du Lieutenant-Général d'Andely, nommée Lampériere, que son pere ne vouloit pas lui accorder. Le Cardinal fit venir à Paris ce pere difficile, qui arriva tout tremblant d'un ordre si imprévu; mais qui fut bien content d'en être quitte pour donner sa fille à un homme tellement en crédit.

P. CORNEILLE eut deux fils qui servirent. Le plus jeune de ces deux ayant même été très-griévement blessé au siége de Douai, en présence de Louis XIV, se vit obligé de se retirer, comme on l'apprend par l'Épître de CORNEILLE au Roi, sur son retour de Flandres; et il fut ensuite tué, dans une autre affaire, étant Lieutenant de Cavalerie. Un troisieme fils de P. CORNEILLE embrassa l'état Ecclésiastique,

et eut l'Abbaye d'Aigue-Vive, en Touraine.

On a remarqué que P. et T. Corneille ayant épousé les deux sœurs, la même différence d'âge se trouvoit entr'elles comme entr'eux (environ vingt ans); qu'ils eurent un même nombre d'enfans; qu'ils ne firent qu'un même ménage, et que vingt-cinq ans de mariage s'écoulerent sans qu'ils songeassent ni l'un, ni l'autre, à faire le partage de leurs biens et de ceux de leurs femmes.

Selon Vigneul Marville, (le Chartreux D. Bonaventure d'Argonne) Mélanges d'Histoire et de Littérature, tome deuxieme, pages 167 et suivantes: « A voir Corneille, on ne l'auroit pas pris pour un homme qui faisoit si bien parler les Grecs et les Romains, et qui donnoit un si grand relief aux sentimens et aux pensées des Heros. Son extérieur n'avoit rien qui parlât pour son esprit.... Une grande Princesse qui avoit desiré de le voir et de l'entendre, disoit fort bien qu'il ne falloit point l'écouter ailleurs qu'à l'Hôtel de Bourgogne. Chose certaine, Corneille se négligeoit trop; ou, pour mieux dire, la nature, qui lui avoit été si liberale en des choses

extraordinaires, l'avoit comme oublié dans les plus communes. Quand ses familiers amis, qui auroient souhaité de le voir parfait en tout, lui faisoient remarquer ces légers défauts, il sourioit et disoit : *Je n'en suis pas moins pour cela Pierre Corneille.* Il n'a jamais parlé bien correctement la Langue Françoise : peut-être ne se mettoit il pas en peine de cette exactitude.... Quand il avoit composé un Ouvrage, il le lisoit à Madame de Fontenelle, sa sœur, qui en pouvoit bien juger. Cette Dame avoit l'esprit fort juste, et si la nature s'étoit avisée d'en faire un troisieme Corneille, ce dernier n'auroit pas moins brillé que les deux autres ; mais elle devoit être ce qu'elle a été, pour donner un neveu à ses freres, digne héritier de leur mérite et de leur gloire. »

Le judicieux La Bruyere, désignant P. Corneille, dans ses Caractetes, dit : « Il est simple et timide, d'une eunuyeuse conversation. Il prend un mot pour un autre, et il ne juge de la bonté de ses Pieces, que par l'argent qui lui en revient. Il ne sait pas les réciter, ni lire son écriture. Laissez-le s'élever par la composition ;

il n'est pas au-dessous d'Auguste, de Pompée, de Nicomede, d'Héraclius. Il est Roi, et un grand Roi. Il est Politique ; il est Philosophe. Il entreprend de faire parler des Héros, de les faire agir : il peint les Romains ; ils sont plus grands et plus Romains dans ses vers que dans leur Histoire. »

« Corneille seroit fort au-dessus de tous les Tragiques de l'antiquité, s'il n'avoit été fort au-dessous de lui dans quelques-unes de ses Pieces. Il est si admirable dans les belles, qu'il ne se laisse pas souffrir ailleurs médiocre. Ce qui n'est pas excellent en lui me semble mauvais, moins pour être mal que pour n'avoir pas la perfection qu'il a su donner à d'autres choses. Ce n'est pas assez à Corneille de nous plaire légérement ; il est obligé de nous toucher. S'il ne ravit nos esprits, ils emploieront leurs lumieres à connoître avec dégoût la difference qu'il y a de lui à lui-même. Il est permis à quelques Auteurs de nous émouvoir simplement. Ces émotions, inspirées par eux, sont de petites douceurs agréables, quand on ne cherche qu'à s'attendrir. Avec Corneille, nos ames se preparent

à des transports ; et si elles ne sont pas enlevées, il les laisse dans un état plus difficile à souffrir que la langueur. Il est mal-aisé de charmer éternellement, je l'avoue : il est mal-aisé de tirer un esprit de sa situation quand il nous plaît, d'enlever une ame hors de son assiette ; mais Corneille, pour l'avoir fait trop souvent, s'est imposé la loi de le faire toujours. Qu'il supprime ce qui n'est pas assez noble pour lui, il laissera à admirer des beautés qui ne lui sont communes avec personne.... Ce grand Maître du Théatre, à qui les Romains sont plus redevables de la beauté de leurs sentimens qu'à leur esprit et à leur vertu ; Corneille, qui se faisoit assez entendre sans le nommer, devient un homme commun, lorsqu'il s'exprime pour lui-même. Il ose tout penser pour un Grec, ou pour un Romain. Un François ou un Espagnol diminue sa confiance ; et quand il parle pour lui, elle se trouve tout-à fait ruinée. Il prête à ses vieux Héros tout ce qu'il a de noble dans l'imagination, et vous diriez qu'il se défend l'usage de son propre bien, comme s'il n'étoit pas digne de s'en servir.... Corneille est au-

dessus des Anciens : il ne dérobe rien de ce qui se passe ; il met en vue toute l'action, autant que le peut souffrir la bienséance ; mais aussi donne-t il au sentiment tout ce qu'il exige, conduisant la nature sans la gêner, ni l'abandonner à elle-même. Il a ôté du Théatre des Anciens ce qu'il y avoit de barbare : il a adouci l'horreur de leur scene, par quelques tendresses d'amour judicieusement dispensées ; mais il n'a pas eu moins de soin de conserver aux sujets tragiques notre crainte et notre pitié, sans détourner l'ame des véritables passions qu'elle y doit sentir à de petits soupirs ennuyeux, qui, pour être cent fois variés, sont toujours les mêmes. » Saint-Evremont, Œuvres mêlees, tome second, pages 11, 14 et 81 ; édition de Londres, *in*-4.

« Corneille étoit né pour porter la Tragédie au comble de la perfection, et la nature sembloit avoir voulu montrer en sa personne jusqu'où l'esprit humain pouvoit s'élever. Il n'aimoit que le grand, et frappoit par la majesté de ses pensées. Ses Heros étoient plus que de simples hommes. Chaque Nation agissoit chez lui selon le caractere que l'Histoire lui donne. Des

femmes même parloient et pensoient noblement dans ses Tragédies. Des intrigues de politique y occupoient la scene et en formoient le nœud, et il les traitoit avec tant de pénétration et de bon-sens, que le Spectateur croyoit être dans le cabinet des Rois. » Le Pere Porée ; Discours sur la Question si le Théatre est une bonne école pour les mœurs ?

De tous les jugemens portés sur P. Corneille, il n'en est point qui lui soit plus glorieux que celui de Racine, répondant, en qualité de Directeur de l'Académie Françoise, au Discours de Réception de T. Corneille, à la place de son frere. Il dit, pour l'Académie : « Elle a regardé la mort de M. Corneille comme un des plus rudes coups qui la put frapper. Car bien que, depuis un an, une longue maladie nous eût privé de sa présence, et que nous eussions perdu, en quelque sorte, l'espérance de le revoir jamais dans nos Assemblées, toutefois il vivoit, et l'Académie, dont il étoit le Doyen, avoit au moins la consolation de voir dans la liste où sont les noms de tous ceux qui la composent, de voir, dis-je, immédiatement au-

dessous du nom sacré de son auguste Protecteur, le fameux nom de Corneille. »

« Et qui d'entre nous ne s'applaudiroit en lui-même, et ne ressentiroit pas un secret plaisir d'avoir pour Confrere un homme de ce mérite ? Vous, Monsieur, qui non-seulement étiez son frere, mais qui avez couru long tems une même carriere avec lui, vous savez les obligations que lui a notre Poésie ; vous savez en quel état se trouvoit la scene Françoise lorsqu'il commença à travailler. Quel désordre ! quelle irrégularité ! Nul goût, nulle connoissance des véritables beautés du Théatre ; les Auteurs aussi ignorans que les Spectateurs ; la plupart des sujets extravagans et dénués de vraisemblance ; point de mœurs, point de caracteres ; la diction encore plus vicieuse que l'action, et dont les pointes et de misérables jeux de mots faisoient le principal ornement ; en un mot, toutes les regles de l'Art, celles même de l'honnêteté et de la bienséance, par-tout violées. »

« Dans cette enfance, ou, pour mieux dire, dans ce chaos du Poëme Dramatique parmi nous, votre illustre frere, après avoir quelque tems

tems cherché le bon chemin, et lutté, si je l'ose ainsi dire, contre le mauvais goût de son siecle; enfin, inspiré d'un génie extraordinaire, et aidé de la lecture des Anciens, fit voir sur la scene la raison, mais la raison accompagnée de toute la pompe, de tous les ornemens dont notre Langue est capable, accorda heureusement la vraisemblance et le merveilleux, et laissa bien loin derriere lui tout ce qu'il avoit de rivaux, dont la plupart, désespérant de l'atteindre et n'osant plus entreprendre de lui disputer le prix, se bornerent à combattre la voix publique, déclarée pour lui, et essayerent en vain, par leurs discours et par leurs frivoles critiques, de rabaisser un mérite qu'ils ne pouvoient égaler. »

« La scene retentit encore des acclamations qu'exciterent à leur naissance le Cid, Horace, Cinna, Pompée, tous ces chef-d'œuvres représentés depuis sur tant de Théatres, en tant de Langues, et qui vivront à jamais dans la bouche des hommes. A dire le vrai, où trouvera-t-on un Poëte qui ait possédé à la fois tant de grands talens, tant d'excellentes parties, l'art, la force, le jugement, l'esprit? Quelle noblesse, quelle

économie dans les sujets ! quelle véhémence dans les passions ! quelle gravité dans les sentimens ! quelle dignité, et en même tems quelle prodigieuse variété dans les caracteres ! Combien de Rois, de Princes, de Héros de toutes les Nations, nous a-t-il représentés, toujours tels qu'ils doivent être, toujours uniformes avec eux-mêmes, et jamais ne se ressemblant les uns aux autres ? Parmi tout cela, une magnificence d'expression proportionnée aux Maîtres du monde qu'il fait souvent parler, capable néanmoins de s'abaisser quand il veut, et de descendre jusqu'aux plus simples naïvetés du Comique, ou il est encore inimitable. Enfin, ce qui lui est sur-tout particulier, une certaine force, une certaine élévation, qui surprend, qui enleve, et qui rend jusqu'à ses défauts, si on lui en peut reprocher quelques-uns, plus estimables que les vertus des autres ; personnage véritablement né pour la gloire de son pays ; comparable, je ne dis pas à tout ce que l'ancienne Rome a eu d'excellens Tragiques, puisqu'elle confesse elle-même qu'en ce genre elle n'a pas été fort heureuse ; mais aux Eschyles, aux Sophocles, aux

Euripides, dont la fameuse Athenes ne s'honora pas moins que des Thémistocles, des Périclès, des Alcibiades qui vivoient en même tems qu'eux. »

« Oui, Monsieur, que l'ignorance rabaisse tant qu'elle voudra l'Éloquence et la Poésie, et traite les habiles Écrivains de gens inutiles dans les États, nous ne craindrons point de dire, à l'avantage des Lettres et de ce Corps fameux dont vous faites maintenant partie, du moment que des esprits sublimes, passant de bien loin les bornes communes, se distinguent, s'immortalisent par des chef-d'œuvres, comme ceux de M. votre frère, quelque étrange inégalité que, durant leur vie, la fortune mette entre eux et les plus grands Héros, après leur mort cette différence cesse. La postérité qui se plaît, qui s'instruit dans les Ouvrages qu'ils lui ont laissés, ne fait point de difficulté de les égaler à tout ce qu'il y a de plus considérable parmi les hommes, fait marcher de pair l'excellent Poëte et le grand Capitaine. Le même siecle qui se glorifie aujourd'hui d'avoir produit Auguste, ne se glorifie gueres moins d'avoir produit Horace et Vir-

gile. Ainsi, lorsque dans les âges suivans on parlera avec étonnement des victoires prodigieuses et de toutes les grandes choses qui rendront notre siecle l'admiration de tous les siecles à venir, Corneille, n'en doutons point, Corneille tiendra sa place parmi toutes ces merveilles. La France se souviendra, avec plaisir, que sous le regne du plus grand de ses Rois a fleuri le plus grand de ses Poëtes. On croira même ajouter quelque chose à la gloire de notre Auguste Monarque, lorsqu'on dira qu'il a estimé, qu'il a honoré de ses bienfaits cet excellent génie; que même deux jours avant sa mort, et lorsqu'il ne lui restoit plus qu'un rayon de connoissance, il lui envoya encore des marques de sa libéralité, et qu'enfin les dernieres paroles de Corneille ont été des remerciemens pour Louis le Grand. »

« Voilà, Monsieur, comme la postérité parlera de votre illustre frere; voilà une partie des excellentes qualités qui l'ont fait connoître à toute l'Europe. Il en avoit d'autres qui, bien que moins éclatantes aux yeux du Public, ne sont peut-être pas moins dignes de nos louanges; je veux dire homme de probité et de piété, bon

pere de famille, bon parent, bon ami. Vous le savez, vous qui avez toujours été uni avec lui d'une amitié qu'aucun intérêt, non pas même aucune émulation pour la gloire, n'a pu altérer. Mais ce qui nous touche de plus près, c'est qu'il étoit encore un très-bon Académicien. Il aimoit, il cultivoit nos exercices. Il y apportoit sur-tout cet esprit de douceur, d'égalité, de déférence même, si nécessaire pour entretenir l'union dans les compagnies. L'a-t-on jamais vu vouloir tirer ici aucun avantage des applaudissemens qu'il recevoit dans le Public? Au contraire, après avoir paru en Maître, et, pour ainsi dire, régné sur la scene, il venoit, disciple docile, chercher à s'instruire dans nos Assemblées, laissoit, pour me servir de ses propres termes, laissoit ses lauriers à la porte de l'Académie, toujours prêt à soumettre son opinion à l'avis d'autrui, er, de tous tant que nous sommes, le plus modeste à parler, à prononcer, je dis même sur des matieres de Poésie. »

« Vous auriez pu bien mieux que moi, Monsieur, lui rendre ici les justes honneurs qu'i mérite, si vous n'eussiez peut-être appréhendé,

avec raison, qu'en faisant l'éloge d'un frere, avec qui vous avez d'ailleurs tant de conformité, il ne semblât que vous faisiez votre propre éloge. C'est cette conformité que nous avons tous eue en vue, lorsque tout d'une voix, nous vous avons appellé pour remplir sa place, persuadés que nous sommes que nous retrouverons en vous non-seulement son nom, son même esprit, son même enthousiasme; mais encore sa même modestie, sa même vertu, son même zele pour l'Académie. »

P. Corneille mourut le premier Octobre 1684, âgé de soixante et dix-huit ans, Doyen de l'Académie Françoise, où il avoit été reçu le 22 Janvier 1647, à la place de Maynard. Comme il étoit d'usage que le Directeur Trimestrier de cette Compagnie fît les frais d'un service pour ceux de ses Membres qui mouroient pendant le Trimestre, il y eut un combat de générosité entre Racine et l'Abbé de Lavau, pour le service de P. Corneille, parce qu'il paroissoit incertain sous le Directorat duquel il étoit mort. Le jugement de cette singuliere contestation fut remis à l'Académie, qui décida en faveur de l'Abbé

de Lavau. C'est d'après cela que Benserade disoit à Racine : « Si quelqu'un pouvoit prétendre » à l'honneur d'enterrer Corneille, c'étoit vous : » vous ne l'avez pourtant pas fait. » Ce qui pouvoit alors ne paroître qu'un jeu de mots, est devenu, dans la suite, une vérité de tous les tems.

Louis XIV eut toujours beaucoup d'estime pour P. Corneille, et il lui en donna, de très-bonne heure, des marques signalées. Il lui écrivit, de sa main, la lettre suivante, pour le charger de composer les vers des inscriptions qu'il vouloit que l'on mît au bas des figures de Valdor, représentant les faits les plus mémorables du regne de Louis XIII.

« Monsieur de Corneille, comme je n'ai point de vie plus illustre à imiter que celle du feu Roi, mon très-honoré Seigneur et Pere, je n'ai point aussi un plus grand desir que de voir en un abrégé ses glorieuses actions dignement représentées, ni un plus grand soin que d'y faire travailler promptement ; et comme j'ai cru que pour rendre cet ouvrage parfait, je devois vous en laisser l'expression, et à Valdor les dessins,

et que j'ai vu, par ce qu'il a fait, que son invention avoit répondu à mon attente, je juge, par ce que vous avez accoutumé de faire, que vous réussirez en cette entreprise, et que, pour éterniser la mémoire de votre Roi, vous prendrez plaisir d'éterniser le zele que vous avez pour sa gloire. C'est ce qui m'a obligé de vous faire cette lettre, par l'avis de la Reine Régente, Madame ma Mere, et de vous assurer que vous ne sauriez me donner des preuves de votre affection, plus agréables que celles que j'en attends sur ce sujet. Cependant je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur de Corneille, en sa sainte garde. Ecrit à Fontainebleau, ce 14 Octobre 1645. Signé, Louis; et plus bas, de Guénégaud. »

Le Pere Tournemine, dans sa *défense du grand Corneille*, le venge des Epigrammes de Boileau et des notes de son Commentateur Brossette: il y détruit aussi l'erreur qui s'étoit répandue quelque tems, que la pension de Corneille sur le Trésor Royal avoit été supprimée après la disgrace de M. Fouquet, et, ensuite, rétablie, à la sollicitation du Poëte satyrique. « Qui parle de Corneille, dit-il, comme d'un homme inté-

ressé, moins avide de gloire que de gain ; Corneille, qu'on sait avoir porté l'indifférence pour l'argent jusqu'à une insensibilité blâmable ; qui n'a jamais tiré de ses Pieces que ce que les Comédiens lui donnoient, sans compter avec eux ; qui laissa passer un an sans remercier M. Colbert du rétablissement de sa pension ; qui a vécu sans dépense et mourut sans biens : Corneille, qui a eu le cœur aussi grand que l'esprit, les sentimens aussi nobles que les idées. Despréaux a, si on en croit son Commentateur, réparé ses critiques indiscrettes par un beau trait de générosité envers Corneille ; il fit rétablir sa pension supprimée. Ce fait, allégué déja dans la vie de Despréaux, avoit été convaincu de faux dans nos Mémoires ; on se flatte ici de le rétablir, en changeant les circonstances. »

« Ce n'est plus après la mort de M. Fouquet ; ce n'est plus par M. Colbert que la pension a été supprimée : c'est, dit le Commentateur, après la mort de M. Colbert, par M. de Louvois. En vain réforme-t-on la fable : on ne peut en faire une vérité. A une fiction grossiere, on en substitue une mieux concertée ; mais c'est toujours

une fiction. La pension de Corneille ne fut point retranchée par M. de Louvois, après la mort de M. Colbert : on défie de donner la moindre preuve de ce fait. Ainsi Boileau n'a pas été dans l'occasion de jouer le rôle généreux qu'on lui attribue, de courir chez Madame de Montespan, de parler au Roi avec chaleur. Pour les deux cents louis envoyés par le Roi au grand Corneille, peu de jours avant sa mort, le fait est vrai. Le Roi sut du Pere La Chaise que l'argent manquoit à cet illustre malade, fort éloigné de thésauriser, et Sa Majesté lui envoya deux cents louis. Je ne nie pas qu'ils aient pu être portés par La Chapelle, parent de Boileau, et homme illustre : le reste de la fable est mal imaginé. Despréaux ne put employer le crédit de Madame de Montespan, qui n'en avoit aucun, depuis quelques années. Despréaux n'a donc point eu de part à cette libéralité de Louis le Grand, et on lui fait un faux honneur de cette intercession ; on lui fait un faux honneur du rétablissement de la pension de Corneille. Quand la pension fut supprimée, après la disgrace de M. Fouquet, Boileau, renfermé dans

la cour du Palais, ne paroissoit pas à Versailles. M. Colbert, plus Mécene que le favori d'Auguste, ne tarda pas à la rétablir. Corneille (comme je l'ai dit) laissa passer un an sans demander le brevet et sans remercier. Je le sais de l'Abbé Gallois, à qui le Ministre en avoit fait des reproches, et qui conduisit Corneille à l'Hôtel Colbert. La pension n'a pas été supprimée après la mort de M. Colbert. M. l'Abbé de Louvois, jaloux de la gloire de M. son pere, tira du Trésor-Royal des preuves qu'elle avoit été exactement payée. »

« Il est nécessaire de prévenir le Public sur d'autres malignes impressions que le Commentateur de Despréaux a reçues dans ses conversations avec le Poëte satyrique, et fait passer dans ses notes. Les esprits les plus droits sont séduits par une relation infidelle ; nous en avons un exemple dans l'Editeur de Pelisson. Tome premier, page 215, édition de 1735, il rapporte, sur l'autorité du Commentateur de Despréaux, que Corneille dédia Cinna à Montauron, célebre Financier, protecteur libéral et éclairé des Belles-Lettres, et très-digne de leurs hommа-

ges, parce qu'il paya plus cher l'Epître dédicatoire, que le Cardinal Mazarin à qui elle étoit destinée. La preuve, sans réplique, de la fausseté de cette maligne imputation, est dans ce beau remerciement de Corneille au Cardinal Mazarin :

» Non tu n'es point ingrate, ô Maîtresse du monde! &c.

Ce Poëte reconnoissant dit au Cardinal Mazarin, que ce Ministre l'a prévenu par ses bienfaits, qu'il n'avoit pas demandés, qu'il n'attendoit pas. »

» Tes dons ont devancé même mon espérance,
» Et ton cœur généreux m'a surpris d'un bienfait
» Qui ne m'a pas coûté seulement un souhait. »

Corneille s'est peint lui-même dans ces six vers, qu'il envoya à Pelisson, vingt ans après les avoir faits, en l'assurant qu'il n'avoit gueres changé depuis.

« En matiere d'amour je suis fort inégal ;
» J'en écris assez bien, et le fais assez mal.
» J'ai la plume féconde et la bouche stérile :
» Bon galant au Théatre, et fort mauvais en ville ;
» Et l'on peut rarement m'écouter sans ennui,
» Que quand je me produis par la bouche d'autrui. »

On

On a fait un nombre immense de paralleles de Corneille et de Racine : on cherche encore souvent, de nos jours, à en établir un, et les dissertations sur cette matiere se sont multipliées à l'infini. Il n'est presque pas d'Ecrivains qui n'aient loué Corneille, soit à dessein ou par occasion. Son Eloge a été proposé et couronné par des Sociétés littéraires et savantes. On lui a érigé des statues. On a célébré son apothéose sur le premier Théatre de la Nation, et ceux des principales Villes du Royaume se sont empressés d'imiter cet exemple. Il a été fait une quantité innombrable d'éditions de ses Œuvres complettes et de ses Chef-d'œuvres en particulier, chez nous, chez toutes les Nations et dans toutes les Langues, où il a unanimement obtenu le surnom de GRAND ; le plus beau génie, le plus universel du siecle dernier et du nôtre, l'Ecrivain qui dans l'Art de la Tragédie s'est le plus rapproché de Corneille, a cru s'honorer et ajouter à la gloire de ce grand Homme en se faisant son Editeur, son Commentateur, et en devenant l'appui de sa famille.

M. Gaillard, dans son Eloge de P. Corneille,

couronné à l'Académie de Rouen, son concurrent anonyme, qui a obtenu l'accessit du prix donné par le dernier Maréchal Duc de Harcourt, Gouverneur de la Province, et M. de l'Isle de Sales, dans son Histoire de la Tragédie, comparent P. Corneille à Descartes, et observent que le Poëte opéra sur son siecle une plus grande révolution que le Philosophe. L'un des deux fit pour la vertu ce que l'autre entreprit pour la raison : ils donnerent tous les deux l'élan à leur siecle ; mais Corneille en créa la Politique et la Littérature. Corneille influa donc lui seul sur son siecle, plus que le Monarque duquel ce siecle prit le nom, et que tous les grands Hommes qu'il produisit ensuite, dans tous les genres ; aussi l'Anglois Waler disoit-il : « On sait écrire » et parler en France ; mais il n'y a que Cor» neille qui sache penser. »

Si l'on vouloit réunir tout ce qui a été écrit d'intéressant par les meilleurs Auteurs du siecle passé et de celui-ci, sur P. Corneille, on feroit plusieurs volumes fort gros ; mais on ne feroit rien pour sa gloire, si universellement reconnue, si généralement et si constamment établie. Nous

nous bornerons à ce que nous avons rapporté. Ce n'est qu'en voyant représenter, ou en lisant les Chef-d'œuvres de Corneille, que l'on peut véritablement sentir ce qu'il vaut, sur-tout, relativement à son siecle. Quelque usage qu'il ait fait de la connoissance des Auteurs Latins et Espagnols, l'emploi de ses larcins n'altere en rien la vérité de ce vers de l'*Excuse à Ariste :*

« Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée ; »

vers qui révolta les envieux de Corneille, parce qu'il y peint avec autant de candeur que de franchise et de noblesse son caractere et celui de ses Ouvrages. On lui a appliqué, dans la suite, après ses belles Tragédies Romaines, ce vers de Sertorius à Pompée :

« Rome n'est plus dans Rome; elle est toute où je suis, »

et il y a encore une infinité d'autres vers dans ses Pieces, qui peignent admirablement ses Héros, et qui ne lui conviendroient pas moins bien à lui-même.

Voulant être utile à ses contemporains et à ses successeurs par ses exemples et par des préceptes, il a composé trois excellens Discours en prose,

sur l'*utilité et les parties du Poëme Dramatique ;* sur *les moyens de traiter la Tragédie, selon le vraisemblable et le nécessaire ;* sur *les trois unités d'action, de jour et de lieu ;* et il a fait suivre presque toutes ses Pieces par des *Examens* critiques qui renferment les plus séveres et les plus judicieux principes.

Outre sa traduction des quatre Livres de l'*Imitation de Jésus*, en vers François, Corneille a donné aussi celle de cinquante *Pseaumes*, de quatre *Cantiques*, de la *Louange de la Vierge, par Saint-Bonnaventure*, et de l'*Office du Martyr Saint-Victor.*

Nous devons à M. de la Place cette Epitaphe de Corneille.

« Ci-gît le créateur du Théatre François,
» Dont un grand Homme (1) et l'Intrigue et l'Envie,
» Qu'humilioient l'essor de son génie,
» Tenterent vainement d'obscurcir les succès ;
» Qui dans sa simple et noble indépendance,
» Avec le cœur aussi grand que l'esprit,
» Sans orgueil, sans manége, en illustrant la France,
» Ne dut qu'à ses travaux la gloire qu'il acquit ;
» Et, toujours distingué de la classe commune,
» Qui vécut sans dépense, et mourut sans fortune. »

(1) Le Cardinal de Richelieu.

CATALOGUE
DES PIECES
DE P. CORNEILLE.

MÉLITE, ou les Fausses Lettres, Comédie en cinq actes, en vers, dédiée à M. de Liancourt, avec un Avis au Lecteur; représentée en 1625, et imprimée, pour la premiere fois, à Paris, en 1633, *in*-4. chez François Targa.

Tircis, qui n'aime point et croit pouvoir ne jamais aimer, se moque d'Eraste son ami, qui lui raconte sa passion pour Mélite, et l'assure que toute son indifférence seroit bientôt détruite par la seule vue de cette belle personne. Tircis accepte le défi, est conduit chez Mélite et cede, en effet, à ses charmes. Il se déclare, et cause de la jalousie à Eraste, qui ne croyoit pas le persuader si bien. Voulant se venger, et faire passer Mélite pour coquette, il contrefait des Lettres d'elle, et les adresse à Philandre, ami de Tircis, et amant de sa sœur, Cloris, qu'il abandonne pour se livrer aux avances qu'il croit avoir reçues de Mélite, et dont il

fait part aussi-tôt à Tircis, en lui remettant même ces fausses Lettres. Ce dernier les renvoie à Mélite, et lui fait annoncer que son infidélité lui cause la mort. Une telle nouvelle la met dans le plus grand désespoir, et dans un danger réel. On dit à Eraste qu'il n'a plus ni maîtresse, ni rival. Il perd l'esprit, et semble agité par les furies; et prenant Philandre pour Minos, il lui avoue que ces fatales Lettres sont fausses. Philandre est confondu. Mais Mélite, qui n'est point morte, apprend que la prétendue mort de Tircis n'étoit qu'une feinte pour l'éprouver. Les deux amans se réunissent et s'épousent; Eraste s'attache à Cloris, et le crédule Philandre est sacrifié.

Tel est le canevas de cette piece, « dont Corneille reprend lui-même les défauts dans l'Examen qui la suit. L'unité d'action est la seule qui y soit observée. Corneille dit n'en être redevable qu'au seul sens commun qui le guidoit. Le sens commun avoit été extrêmement rare jusqu'alors; et ce qui ne l'étoit pas moins, c'étoit un certain ton de décence qui regne dans cette Comédie. » Dictionnaire dramatique, tome second, page 213.

« Corneille n'eut besoin que de la pureté de son cœur, pour rappeller d'abord la scene aux loix de la bienséance, pour la purger de ces familiarités, de ces transports trop libres, de ces embrassemens, de ces caresses qu'un siecle grossier avoit presque exigés en ornemens de théatre, sous prétexte de vérité. Au-lieu de cette vérité choquante, et qui n'étoit bonne qu'à supprimer, il en introduisit une autre dont on avoit

besoin, et qui forma dans la suite la bonne Comédie ; il produisit sur la scene la conversation des honnêtes gens. La Comédie jusques-là n'avoit rien imité. On avoit pour toute source de comique quelques personnages bas et burlesques, des Jodelets, des Capitans, des Valets ivres ou stupides, qui outroient tout, et ne peignoient rien. Corneille supprima tous ces monstres insipides ; il instruisit la Comédie à retracer nos passions, nos ridicules, notre langage ; et le germe de toutes ces réformes est dans cette *Mélite* si imparfaite, dont il nous a depuis autorisés à rougir pour lui ; mais qui est aussi supérieure à la meilleure piece de Hardy, que *Tartufe* ou *le Misanthrope* est supérieur à *Mélite.* » Éloge de P. Corneille, par M. Gaillard, page 24 et 25.

On a vu dans la vie de Corneille, par Fontenelle, ce qui donna lieu à cette Comédie. « La Demoiselle qui en avoit fait naître le sujet, porta long-tems dans Rouen le surnom glorieux de *Mélite*, et se vit ainsi dès-lors associée à toutes les louanges que reçut son illustre amant. »

« Le Public ne rendit pas d'abord à cette piece toute la justice qu'elle méritoit. Il fallut plusieurs représentations pour lui faire sentir la supériorité qu'elle montroit sur toutes celles qui l'avoient précédées. Mais Hardy, qui étoit l'Auteur bannal du Théatre, et qui partageoit avec les Comédiens le produit de toutes les pieces, même de celles qu'il n'avoit pas composées, disoit à ceux qui lui apportoient sa part des représentations de Mélite : *Bonne farce ! bonne farce !*

parce que cette part s'augmentoit de jour en jour. » Parfaict, histoire du Théatre François, tome quatrieme, page 461, et Anecdotes dramatiques, tome premier, page 539.

« Le succès de *Mélite* devint si prodigieux, que, dès ce coup d'essai, l'on reconnut l'excellent génie de ce nouvel Auteur, et l'on jugea qu'il alloit remettre la Comédie en crédit. Le concours y fut en effet si grand, que les Comédiens qui avoient été réduits encore une fois, faute de spectateurs, au seul Théatre de l'Hôtel de Bourgogne, se séparerent de nouveau, et établirent la Troupe du Marais du Temple. » Histoire de la Ville de Paris, liv. dix-neuvieme.

« Avant cette époque, disent les mêmes Historiens, les Pieces de Théatre de nos premiers Poëtes commencerent à vieillir, et leurs représentations froides et languissantes, n'ayant plus cet air de nouveauté qui ne charme qu'autant qu'il surprend, ne donnoient plus aucun plaisir. Les Comédiens voulurent suppléer à ce défaut par de mauvaises farces, le plus souvent insipides, ou remplies d'obscénité; mais il n'y eut que le bas peuple, ou tout au plus quelques libertins qui s'accommoderent de ce spectacle ridicule, si indigne du Théatre François. Cette licence étoit parvenue à un tel point, que le Magistrat fut obligé d'y mettre la main; ainsi la Comédie tomba dans un fort grand mépris. Les choses étoient dans cet état, et le Théatre presque abandonné, lorsque P. Corneille fit paroître sur la scene sa *Mélite*. » Fontenelle, dans son Histoire du Théatre François, ajoute à cette

cause de décadence, la vieillesse de Hardy et sa mort prochaine, *qui alloit*, dit-il, *bientôt faire une grande breche au Théatre*, quand Corneille donna *Mélite*.

« Il n'avoit que dix-neuf ans; et elle se sentoit encore beaucoup du ton des premiers Poëtes; quelques pensées libres et de fréquens baisers faisoient la plus grande partie du Comique. Corneille réforma, dans la seconde Edition, toutes ces indécences, et en corrigea aussi le style et la versification. » Joly, édition de P. Corneille, in-12, 1747.

Clitandre, ou l'Innocence délivrée, Tragédie, précédée d'une Préface et d'un Argument, et dédiée au Duc de Longueville; représentée et imprimée, pour la premiere fois, à Paris, en 1632, *in*-8. chez François Targa.

« Un voyage que je fis à Paris, dit Corneille, dans l'Examen de Clitandre, pour voir le succès de Mélite, m'apprit qu'elle n'étoit pas dans les vingt-quatre heures. C'étoit l'unique regle que l'on connût en ce tems-là. J'entendis que ceux du métier la blâmoient de peu d'effet, et de ce que le style en étoit trop familier. Pour la justifier contre cette censure par une espece de bravade, et montrer que ce genre de Pieces avoit les vraies beautés de Théatre, j'entrepris d'en faire une réguliere, c'est-à-dire, dans ces vingt-quatre heures, pleine d'incidens, et d'un style plus élevé, mais qui ne vaudroit rien du tout; en quoi je réussis parfaitement.

Le style en est véritablement plus fort que celui de l'autre ; mais c'est tout ce qu'on y peut trouver de supportable. Il est mêlé de pointes, comme dans cette premiere ; mais ce n'étoit pas alors un si grand vice dans le choix des pensées, que la scene en dût être entiérement purgée. Pour la constitution, elle est si désordonnée, que vous avez peine à deviner qui sont les premiers Acteurs. Rosidor (favori d'Alcandre, Roi d'Ecosse) et Caliste, (maîtresse de Rosidor et de Clitandre, favori du Prince Floridor, fils du Roi Alcandre) sont ceux qui le paroissent le plus par l'avantage de leur caractere et de leur amour mutuel ; mais leur action finit dès le premier acte avec leur péril ; et ce qu'ils disent au troisieme et au cinquieme, ne fait que montrer leur visage, attendant que les autres achevent. Pymante et Dorise (Pymante est amoureux, mais dédaigné de Dorise) y ont le plus grand emploi ; mais ce ne sont que deux criminels qui cherchent à éviter la punition de leurs crimes, et dont même le premier en attente de plus grands, pour mettre à couvert les autres. Clitandre, autour duquel semble tourner le nœud de la Piece, puisque les premieres actions vont à le faire coupable, et les dernieres à le justifier, n'est peut-être qu'un Héros bien ennuyeux, qui n'est introduit que pour déclamer en prison, et ne parle pas même à cette maîtresse, (Caliste) dont les dédains servent de couleur à le faire passer pour criminel. Tout le cinquieme Acte languit, comme celui de *Mélite*, après la conclusion des épisodes, et n'a rien de surprenant, puisque dès le qua-

trieme on devine tout ce qui doit y arriver, hormis le mariage de Clitandre avec Dorise, qui est encore plus étrange que celui d'Eraste (avec Cloris dans *Mélite*), et dont on n'a garde de se défier. Le Roi et le Prince son fils y paroissent dans un emploi fort au-dessous de leur dignité. L'un n'y est que comme juge, et l'autre comme confident de son favori..... Les monologues sont trop longs et trop fréquens en cette piece. C'étoit une beauté en ce tems-là ; les Comédiens les souhaitoient, et croyoient y paroître avec plus d'avantage..... Pour le lieu, il a encore plus d'étendue, ou si vous voulez souffrir ce mot, plus de libertinage que dans *Mélite*. Il comprend un Château d'un Roi, avec une forêt voisine, comme pourroit être celui de S. Germain, et est bien éloigné de l'exactitude que les séveres critiques y demandent. »

Ces fragmens de l'examen rigoureux que Corneille fit de Clitandre, tiendront lieu d'un extrait de cette Piece, qu'il seroit fort difficile de faire connoître, tant le sujet est compliqué et surchargé d'incidens. Nous rapporterions même en entier le très-long *Argument* qu'en donna Corneille, que l'on auroit bien de la peine encore à en sentir l'intention, et à en suivre la marche.

Clitandre n'eut d'abord que le titre de Tragi-Comédie, et ce ne fut que dans l'édition *in-folio* que Corneille donna de ses œuvres en 1663, qu'il intitula cette piece Tragédie, après y avoir fait de grands changemens, et en avoir retranché ce qu'il y avoit de trop libre, particuliérement une scene dans laquelle

Calliste venoit trouver Rosidor au lit. « Il est vrai, dit Fontenelle, (seconde Vie de P. Corneille) que ces deux amans devoient être bientôt mariés ; mais un honnête spectateur n'a que faire des préludes de leur mariage.... Depuis Clitandre, tout ce qui reste, dans les ouvrages de P. Corneille, de l'ancien excès de familiarité dont les amans étoient ensemble sur le Théatre, c'est le tutoiement, qui ne choque pas les bonnes mœurs, mais qui choque la politesse et la vraie galanterie. Il faut que la familiarité que l'on a avec ce qu'on aime soit toujours respectueuse ; mais aussi il est quelquefois permis au respect d'être un peu familier. On se tutoyoit dans le Tragique même aussi-bien que dans le Comique, et cet usage ne finit que dans l'*Horace* de Corneille, où Curiace et Camille le pratiquent encore. Naturellement le Comique a dû pousser cela un peu loin ; et à son égard le tutoiement n'expire que dans *le Menteur.* »

Parmi les nombreux moyens qu'emploie Corneille pour produire de l'effet dans cette piece, il y en a un assez singulier. Pymante, tête-à-tête avec Dorise, dont il n'a pu vaincre les rigueurs, veut user de violence : elle tire une aiguille de ses cheveux, avec laquelle elle lui creve un œil et s'enfuit. Pymante, resté seul, adresse les vers suivans à cette aiguille :

« O toi, qui secondant son courage inhumain,
» Loin d'orner ses cheveux, déshonores sa main,
» Exécrable instrument de sa brutale rage,
» Tu devois pour le moins respecter son image!

» Ce

» Ce portrait accompli d'un chef-d'œuvre des Cieux,
» Imprimé dans mon cœur, exprimé dans mes yeux,
» Quoi que te commandât une ame si cruelle,
» Devoit être adoré de ta pointe rebelle. »

« En lisant cette longue apostrophe à une aiguille, (dit Joly, édition de P. Corneille, in-12, 1747,) on est tenté de penser que c'est de là, peut-être, qu'est né le proverbe : *Discourir sur la pointe d'une aiguille*, dont on se sert communément, pour dire : parler long-tems sur un sujet frivole. Nous soumettons cette conjecture aux lumieres des savans à qui il appartient de décider si l'origine du proverbe n'est pas plus ancienne que la Piece de Corneille. »

La Veuve, ou le Traître trahi, Comédie en cinq actes, en vers, précédée d'un Argument, d'un Avis au Lecteur et de plusieurs pieces de vers à la louange de l'Auteur; dédiée à Madame de La Maisonfort, et représentée en 1633; imprimée, pour la premiere fois, à Paris, en 1634, *in*-8. chez François Targa.

Voici l'argument, par Corneille lui-même.

« Alcidon, amoureux de Clarice, veuve d'Alcandre et maîtresse de Philiste, son particulier ami, de peur qu'il ne s'en apperçût, feint d'aimer sa sœur Doris, qui, ne s'abusant point par les caresses, consent au mariage de Florange que sa mere lui propose. Le faux

ami, sous prétexte de se venger de l'affront que lui faisoit ce mariage, fait consentir Célidan à enlever Clarice en sa faveur, et ils la menent ensemble à un Château de Célidan. Philiste, abusé des faux ressentimens de son ami, fait rompre le mariage de Florange; sur quoi Célidan conjure Alcidon de reprendre Doris, et rendre Clarice à son amant. Ne s'y pouvant résoudre, il soupçonne quelque fourbe de sa part, et fait si bien qu'il tire les vers du nez à la Nourrice de Clarice, qui avoit toujours eu une intelligence avec Alcidon, et lui avoit même facilité l'enlévement de sa maîtresse; ce qui le porte à quitter le parti de ce perfide, de sorte que ramenant Clarice à Philiste, il obtient de lui, en récompense, sa sœur Doris. »

« Cette Comédie n'est pas plus réguliere que *Mélite*, dit Corneille (dans l'Examen de *la Veuve*), en ce qui regarde l'unité de lieu, et a le même défaut au cinquieme Acte qui se passe en complimens pour venir à la conclusion d'un amour épisodique, avec cette différence toutefois que le mariage de Célidan avec Doris a plus de justesse dans celle-ci que celui d'Eraste avec Cloris dans l'autre. Elle a quelque chose de mieux ordonné pour le tems en général, qui n'est pas si vague que dans *Mélite*, et a ses intervalles mieux proportionnés par cinq jours consécutifs. C'étoit un tempérament que je croyois lors fort raisonnable entre la rigueur des vingt-quatre heures, et cette étendue libertine, qui n'avoit aucunes bornes. Mais elle a ce défaut dans le particulier de la durée de chaque Acte, que souvent celle de l'action y excede de beau-

coup celle de la représentation..... Cette Comédie peut faire connoître l'aversion naturelle que j'ai toujours eue pour les *à parte*. Elle m'en donnoit de belles occasions, m'étant proposé d'y peindre un amour réciproque qui parût dans les entretiens de deux personnes qui ne parlent point d'amour ensemble, et de mettre les complimens d'amour suivis entre deux gens qui n'en ont point du tout l'un pour l'autre, et qui sont toutefois obligés par des considérations particulieres, de s'en rendre des témoignages mutuels. C'étoit un beau jeu pour ces discours à part si fréquens chez les Anciens et chez les Modernes de toutes les langues. Cependant, j'ai si bien fait par le moyen des confidences qui ont précédé ces scenes artificieuses, et des réflexions qui les ont suivies, que, sans emprunter ce secours, l'amour parut entre ceux qui n'en parlent point, et le mépris a été visible entre ceux qui se font des protestations d'amour..... Le style n'est pas plus élevé ici que dans *Mélite ;* mais il est plus net et plus dégagé des pointes dont l'autre est semée, qui ne sont, à en bien parler, que de fausses lumieres, dont le brillant marque bien quelque vivacité d'esprit, mais sans aucune solidité de raisonnement. L'intrigue y est aussi plus raisonnable que dans l'autre, et Alcidon a lieu d'espérer un bien plus heureux succès de sa fourbe qu'Eraste de la sienne. »

Fonteneile observe (seconde Vie de P. Corneille) que « dès *la Veuve*, qui n'est que la troisieme Piece de Corneille, il paroît qu'il avoit déja pris le dessus de tous ses rivaux. Ils parlent tous de *la Veuve* comme d'une mer-

veille, dans des vers de leur façon, imprimés au-devant de cette Piece; sur-tout ce qu'en dit Rotrou est remarquable. » Il appelle Corneille *son cher Rival*, dans une Élégie qu'il lui adresse :

« Pour te rendre justice, autant que pour te plaire,
» Je veux parler, Corneille, et ne puis plus me taire.
» Juge de ton mérite, à qui rien n'est égal,
» Par la confession de ton propre rival.
» Pour un même sujet même desir nous presse;
» Nous poursuivons tous deux une même maîtresse :
» Mon espoir toutefois est décru chaque jour,
» Depuis que je t'ai vu prétendre à son amour.
» . . . . . .
» Mais la gloire n'est pas de ces chastes maîtresses
» Qui n'osent en deux lieux répandre leurs caresses :
» Cet objet de nos vœux nous peut obliger tous,
» Et faire mille amans, sans en faire un jaloux.
» . . . . . .
» Tel on me voit par-tout adorer ta Clarice;
» Aussi rien n'est égal à ses moindres attraits :
» Tout ce que j'ai produit cede à ses moindres traits.
» . . . . . »

Les autres Pieces diverses sur *la Veuve*, sont de Mairet, Boisrobert, Douville, du Ryer, Scudery, &c.

Quoique cette Comédie soit placée comme la troisieme Piece de P. Corneille dans tous les Catalogues de ses Œuvres, l'avis au Lecteur nous apprend que *six lui étoient déja échappées*, lorsqu'elle parut. En effet,

la Galerie du Palais, *la Suivante* et *la Place Royale* étoient composées dès 1664, lorsque l'on imprima *la Veuve*, et elles furent jouées toutes les trois à leur tour, immédiatement après.

Plusieurs Comédies sont connues sous le titre de *la Veuve*, depuis celle du Champenois Jean de la Rivey, en 1579, jusqu'à celle de feu M. Collé en 1771; mais elles n'ont aucune ressemblance entr'elles, ni par le fonds du sujet, ni par la maniere dont elles sont traitées.

La Galerie du Palais, ou l'Amie Rivale, Comédie en cinq actes, en vers, dédiée à Madame de Liancourt, et représentée en 1734; imprimée, pour la premiere fois, à Paris, en 1637, *in*-4. chez Augustin Courbé.

Le second titre de cette Comédie est le seul qui lui convienne, puisqu'il s'agit de deux amies, Célidée et Hippolyte, dont l'une (cette derniere) à l'instigation de sa suivante Florice, et par les menées d'Aronte, valet de Lysandre, cherche à séduire cet amant de son amie Célidée, et traite avec une froideur repoussante, Dorimant, de qui elle est sincérement aimée. Aussi Corneille, dit-il dans son Examen, que l'autre titre « seroit tout-à-fait irrégulier, puisqu'il n'est fondé que sur ce spectacle du premier acte, où commence l'amour de Dorimant pour Hippolyte, s'il n'étoit autorisé par l'exemple des Anciens, qui étoient

sans doute encore bien plus licencieux, quand ils ne donnoient à leurs Tragédies que le nom des Chœurs qui n'étoient que témoins de l'action, comme les *Thrachiniennes* et les *Phœniciennes*. L'*Ajax* même de Sophocle ne porte pas pour titre, *La mort d'Ajax*, qui est sa principale action; mais *Ajax Porte-Fouet*, qui n'est que l'action du premier Acte. Je ne parle point des *Nuées*, des *Guêpes* et des *Grenouilles* d'Aristophane; ceci doit suffire pour montrer que les Grecs, nos premiers Maîtres, ne s'attachoient point à la principale action, pour en faire porter le nom à leurs Ouvrages, et qu'ils ne gardoient aucune regle sur cet article. J'ai donc pris ce titre de *la Galerie du Palais*, parce que la promesse de ce spectacle extraordinaire et agréable pour sa naïveté, devoit exciter vraisemblablement la curiosité des Auditeurs; et ç'a été pour leur plaire plus d'une fois que j'ai fait paroître ce même spectacle à la fin du quatrieme Acte, où il est entiérement inutile, et n'est renoué avec celui du premier que par des valets qui viennent prendre dans les boutiques ce que leurs Maîtres y avoient acheté, ou voir si les Marchands ont reçu les nippes qu'ils attendoient. Cette espece de renouement lui étoit nécessaire, afin qu'il eût quelque liaison qui lui fît trouver sa place, et qu'il ne fût pas tout-à-fait hors-d'œuvre. La rencontre que j'y fais faire d'Aronte et de Florice, est ce qui le fixe particuliérement en ce lieu-là; et sans cet accident, il eût été aussi propre à la fin du second ou du troisieme, qu'en la place qu'il occupe. Sans cet agrément, la piece auroit été

très-réguliere pour l'unité du lieu et la liaison des scenes qui n'est interrompue que par-là. Célidée et Hippolyte sont deux voisines, dont les demeures ne sont séparées que par le travers d'une rue, et ne sont pas d'une condition trop élevée pour ne pouvoir souffrir que leurs amans les entretiennent à leur porte. Il est vrai que ce qu'elles y disent seroit mieux dit dans une chambre ou dans une salle; et même ce n'est que pour se faire voir aux spectateurs qu'elles quittent cette porte où elles devroient être retranchées, et viennent parler au milieu de la scene; mais c'est un accommodement de Théatre qu'il faut souffrir, pour trouver cette rigoureuse unité de lieu qu'exigent les grands réguliers. Il sort un peu de l'exacte vraisemblance et de la bienséance même; mais il est presque impossible d'en user autrement, et les spectateurs y sont si accoutumés, qu'ils n'y trouvent rien qui les blesse. Les Anciens, sur lesquels on a formé ces regles, se donnoient cette liberté. Ils choisissoient pour le lieu de leurs Comédies, et même de leurs Tragédies, une place publique; mais je m'assure qu'à les bien examiner, il y a plus de la moitié de ce qu'ils font dire, qui seroit mieux dans la maison qu'en cette place..... Quant à la durée de cette Piece, elle est dans le même ordre que la précédente, c'est-à-dire, dans cinq jours consécutifs. Le style en est plus fort et plus dégagé des pointes dont j'ai parlé, qui s'y trouveront assez rares. Le personnage de Nourrice, qui est de la vieille Comédie, et que le manque d'Actrices sur nos Théatres y avoit conservé jusqu'alors,

afin qu'un homme le pût représenter sous le masque, se trouve ici métamorphosé en celui de suivante, qu'une femme représente sur son visage. Le caractere des deux amantes a quelque chose de choquant, en ce qu'elles sont toutes deux amoureuses d'hommes qui ne le sont point d'elles, et Célidée particuliérement, jusqu'à s'offrir elle-même. On la pourroit excuser sur le violent dépit qu'elle a de s'être vue méprisée par son amant, qui, en sa présence même, a conté des fleurettes à une autre; et j'aurois de plus à dire que nous ne mettons pas sur la scene des personnages si parfaits, qu'ils ne soient sujets à des défauts et aux foiblesses qu'impriment les passions. Mais je veux bien avouer que cela va trop avant, et passe trop la bienséance et la modestie du sexe, bien qu'absolument il ne soit pas condamnable. En récompense, le cinquieme Acte est moins traînant que celui des précédens, et conclut deux mariages, sans laisser aucun mécontent, ce qui n'arrive pas dans celles-là. »

« C'étoit l'Acteur, connu sous le nom d'Alizon, qui représentoit sous le masque, les servantes dans les Comédies, et les nourrices dans les Tragédies et Tragi-Comédies. Le défaut d'Actrice, comme l'a dit Corneille, et les discours libres que l'on mettoit dans la bouche des soubrettes, avoient obligé d'introduire ce personnage au Théatre. Ces raisons cesserent, lorsqu'il commença à prendre une forme plus réguliere, et l'on trouva des Actrices qui se chargerent de ces emplois. L'époque de ce changement fut la premiere représentation de *la Galerie du Palais*. Le Comédien qui, jusques-

là, avoit rempli ces rôles, et dont on ne sait pas le véritable nom, continua son même travestissement dans les rôles de vieilles et de ridicules. L'usage de faire représenter ces derniers personnages par des hommes habillés en femmes, s'est encore très-long-tems conservé sur la Scene. » Parfaict, Histoire du Théatre François, tome V, pages 94 et 95.

Joly (édition de P. Corneille, *in*-12, 1747,) pensoit que ce grand homme « auroit cru faire peu de chose pour la Comédie, s'il s'étoit borné à lui donner seulement une nouvelle forme. Il avoit en lui toutes les idées qui pouvoient l'embellir, et l'on peut dire qu'il a prévu que le rôle de suivante, dont il est l'inventeur, et qu'il a mis le premier sur notre Théatre, devoit faire un jour un de ses principaux agrémens. »

La Suivante, Comédie en cinq actes, en vers, dédiée à M. * * *; représentée à l'Hôtel de Bourgogne en 1634, et imprimée, pour la premiere fois, à Paris, en 1637, *in*-4. chez Augustin Courbé.

« Je ne me suis jamais imaginé, dit Corneille, dans l'Epître dédicatoire de cette Piece, avoir rien mis au jour de parfait; je n'espere pas même y pouvoir jamais arriver. Je fais néanmoins mon possible pour en approcher, et les plus beaux succès des autres ne produisent en moi qu'une vertueuse émulation qui me fait redoubler mes efforts, afin d'en avoir de pareils.

» Je vois d'un œil égal croître le nom d'autrui,
» Et tâche à m'élever aussi haut comme lui,
» Sans hasarder ma peine à le faire descendre.
» La gloire a des trésors qu'on ne peut épuiser,
» Et plus elle en prodigue à nous favoriser,
» Plus elle en garde encore où chacun peut prétendre. »

Malgré ce modeste aveu de Corneille, relativement à *la Suivante*, tout le reste de l'Epître dédicatoire et l'examen entier prouvent combien il avoit de prévention pour cette Comédie, dans laquelle, remarque Parfaict (histoire du Théatre François, tome 5, page 85,) « il regne un défaut essentiel, en ce que la suivante, qui est le principal personnage, à qui s'adressent tous les complimens, et sur qui roule toute l'intrigue, est une simple soubrette, qui n'a aucune qualité qui la fasse sortir de son état, et mériter cette distinction. »

Nous rapporterons tout l'examen de cette Piece, parce qu'il en fera connoître le sujet et l'opinion qu'en avoit Corneille; les objections et les réponses qu'il a cru devoir se faire, afin de justifier la prévention qu'il montroit pour elle.

« Je ne dirai pas grand mal de celle-ci, que je tiens assez réguliere, bien qu'elle ne soit pas sans taches. Le style en est plus foible que celui des autres. L'amour de Géraste pour Florise n'est point marqué dans le premier Acte; ainsi la protase comprend la premiere Scene du second, où il se présente avec sa confidente Célie, sans qu'on les connoisse ni l'un ni l'autre. Cela ne seroit pas vicieux, s'il ne s'y présentoit que comme

pere de Daphnis, et qu'il ne s'expliquât que sur les intérêts de sa fille ; mais il en a de si notables pour lui, qu'ils font le nœud et le dénouement. Ainsi, c'est un défaut, selon moi, qu'on ne le connoisse pas dès ce premier Acte. Il pourroit être encore souffert comme Célidan dans la Veuve, si Florame l'alloit voir pour le faire consentir à son mariage avec sa fille, et que, par occasion, il lui proposât celui de sa sœur pour lui-même ; car alors ce seroit Florame qui l'introduiroit dans la Piece, et il seroit appellé par un Acteur agissant dès le commencement. Clarimond qui ne paroît qu'au troisieme, est insinué dès le premier, où Daphnis parle de l'amour qu'il a pour elle, et avoue qu'elle ne le dédaigneroit pas s'il ressembloit à Florame. Ce même Clarimond fait venir son oncle Polémon au cinquieme, et ces deux Acteurs sont ainsi exempts du défaut que je remarque en Géraste. L'entretien de Daphnis au troisieme avec cet amant dédaigné, a une affectation assez dangereuse, de ne dire que chacun un vers à la fois ; cela sort tout-à-fait du vraisemblable, puisque naturellement on ne peut être si mesuré en ce qu'on s'entredit. Les exemples d'Euripide et de Séneque pourroient autoriser cette affectation qu'ils pratiquent si souvent, et même par discours généraux, qu'il semble que leurs Acteurs ne viennent quelquefois sur la Scene que pour s'y battre à coups de sentences ; mais c'est une beauté qu'il ne leur faut pas envier. Elle est trop fardée pour donner un amour raisonnable à ceux qui ont de bons yeux, et ne

prend pas assez de soin de cacher l'artifice de ses parures, comme l'ordonne Aristote. »

« Géraste n'agit pas mal en vieillard amoureux, puisqu'il ne traite l'amour que par tierce personne, qu'il ne prétend être considérable que par son bien, et qu'il ne se produit point aux yeux de sa maîtresse, de peur de lui donner du dégoût pour sa présence. On peut douter s'il ne sort point du caractere des vieillards, en ce qu'étant naturellement avares, ils considerent le bien plus que toute autre chose dans les mariages de leurs enfans, et que celui-ci donne assez libéralement sa fille à Florame, malgré son peu de fortune, pourvu qu'il en obtienne sa sœur. En cela, j'ai suivi la peinture que fait Quintilien d'un vieux mari qui a épousé une jeune femme, et n'ai point fait de scrupule de l'appliquer à un vieillard qui veut se marier. Les termes en sont si beaux, que je n'ose les gâter par ma traduction. *Genus infirmissimæ servitutis est senex maritus, et flagratius uxoris charitatis ardorem frigidis concipimus affectibus.* C'est sur ces deux lignes que je me suis cru bien fondé à faire dire de ce bonhomme,

« Que s'il pouvoit donner trois Daphnis pour Florise,
» Il la tiendroit encore heureusement acquise.

« Il peut naître encore une autre difficulté sur ce que Théante et Amarante font chacun un dessein, pour traverser les amours de Florame et Daphnis, et

et qu'ainsi ce sont deux intrigues qui rompent l'unité d'action. A quoi je réponds, premiérement, que ces deux desseins formés en même tems, et continués tous deux jusqu'au bout, font une concurrence qui n'empêche pas cette unité; ce qui ne seroit pas, si après celui de Théante avorté, Amarante en formoit un nouveau de sa part. En second lieu, que ces deux desseins ont une espece d'unité entre eux, en ce que tous deux sont fondés sur l'amour que Clarimond a pour Daphnis, qui sert de prétexte à l'un et à l'autre, et, enfin, que de ces deux desseins il n'y en a qu'un qui fasse effet, l'autre se détruisant de soi-même, et qu'ainsi la fourbe d'Aramante est le seul véritable nœud de cette Comédie, où le dessein de Théante ne sert qu'à un agréable épisode de deux honnêtes gens qui jouent tour-à-tour un poltron, et le tournent en ridicule. »

« Il y avoit ici un aussi beau jeu pour les *à parte* qu'en la Veuve; mais j'y en ai fait voir la même aversion, avec cet avantage, qu'une seule Scene qui ouvre le Théatre, donne ici l'intelligence du sens caché de ce que disent mes Acteurs, et qu'en l'autre j'en emploie quatre ou cinq pour l'éclaircir. »

« L'unité de lieu est assez exactement gardée en cette Comédie, avec ce passe-droit toutefois dont j'ai déja parlé, que tout ce que dit Daphnis à sa porte, ou en la rue, seroit mieux dit dans sa chambre, où les Scenes qui se font sans elle et sans Amarante, ne peuvent se placer. C'est ce qui m'oblige à la faire sortir au dehors, afin qu'il y puisse avoir, et unité de lieu entiere, et

liaison de Scene perpétuelle dans la Piece ; ce qui ne pourroit être, si elle parloit dans sa chambre, et les autres dans la rue. »

« J'ai déja dit que je tiens impossible de choisir une place publique pour le lieu de la Scene, que cet inconvénient n'arrive ; j'en parlerai encore plus au long quand je m'expliquerai sur l'unité de lieu. J'ai dit que la liaison de Scene est ici perpétuelle, et j'y en ai mis de deux sortes, de présence et de vue. Quelques-uns ne veulent pas que quand un Acteur sort du Théatre pour n'être point vu de celui qui y vient, cela fasse une liaison ; mais je ne puis être de leur avis sur ce point, et tiens que c'en est une suffisante, quand l'Acteur qui entre sur le Théatre voit celui qui en sort, ou que celui qui sort voit celui qui entre ; soit qu'il le cherche, soit qu'il le fuie, soit qu'il le voie simplement, sans avoir intérêt à le chercher, ni à le fuir. Aussi j'appelle en général une liaison de vue, ce qu'ils nomment une liaison de recherche. J'avoue que cette liaison est beaucoup plus imparfaite que celle de présence et de discours, qui se fait lorsqu'un Acteur ne sort point du Théatre sans y laisser un autre à qui il ait parlé ; et dans mes derniers ouvrages, je me suis arrêté à celle-ci, sans me servir de l'autre ; mais, enfin, je crois qu'on s'en peut contenter, et je la préférerois de beaucoup à celle qu'on appelle liaison de bruit, qui ne me semble pas supportable, s'il n'y a de très-justes et de très-importantes occasions qui obligent un Acteur à sortir du Théatre, quand il en entend ; car d'y venir simplement par curiosité, pour savoir ce que veut dire

ce bruit, c'est une si foible liaison, que je ne conseillerois jamais à personne de s'en servir. »

« La durée de l'action ne passeroit point en cette Comédie celle de la représentation, si l'heure du dîner n'y séparoit point les deux premiers Actes. Le reste n'emporte que ce tems-là, et je n'aurois pu lui en donner davantage, que mes Acteurs n'eussent le loisir de s'éclaircir, ce qui les brouille n'étant qu'un mal-entendu, qui ne peut subsister qu'autant que Géraste, Florame et Daphnis ne se trouvent point tous trois ensemble. Je n'ose dire que je m'y suis asservi à faire les Actes si égaux, qu'aucun n'a pas un vers plus que l'autre; c'est une affectation qui ne fait aucune beauté. Il faut, à la vérité, les rendre les plus égaux qu'il se peut; mais il n'est pas besoin de cette exactitude. Il suffit qu'il n'y ait point d'inégalité notable, qui fatigue l'attention de l'Auditeur en quelques-uns, et ne les remplisse pas dans les autres. »

La Place Royale, ou l'Amoureux extravagant, Comédie en cinq actes, en vers, dédiée à M. ***; représentée en 1635, et imprimée, pour la premiere fois, à Paris, en 1637, *in*-4., chez Augustin Courbé.

Nous rapporterons encore en entier l'Examen que Corneille a fait de cette Piece. On y trouvera le sujet suffisamment exposé, et une sévere critique des défauts que l'on peut lui reprocher. Le lieu de la Scene

lui a fourni le premier titre, comme dans *la Galerie du Palais*; mais le second est encore le seul qui lui convienne.

« Je ne puis dire tant de bien de celle-ci que de la précédente. Les vers en sont plus forts; mais il y a manifestement une duplicité d'action. Alidor, dont l'esprit extravagant se trouve incommodé d'un amour qui l'attache trop, veut faire en sorte qu'Angélique sa maîtresse se donne à son ami Cléandre; et c'est pour cela qu'il lui fait rendre une fausse Lettre qui le convainc de légéreté, et qu'il joint à cette supposition des mépris assez piquans pour l'obliger dans sa colere à accepter les affections d'un autre. Ce dessein avorte et la donne à Doraste contre son intention, et cela l'oblige à en faire un nouveau pour la porter à un enlévement. Ces deux desseins, formés ainsi l'un après l'autre, font deux actions, et donnent deux ames au Poëme, qui, d'ailleurs, finit assez mal par un mariage de deux personnes épisodiques, qui ne tiennent que le second rang dans la Piece. Les premiers Acteurs y achevent bizarrement, et tout ce qui les regarde fait languir le cinquieme Acte, où ils ne paroissent plus, à le bien prendre, que comme seconds Acteurs. L'épilogue d'Alidor n'a pas la grace de celui de la Suivante, qui, ayant été très intéressée dans l'action principale, et demeurant enfin sans amant, n'ose expliquer ses sentimens en la présence de sa maîtresse et de son pere, qui ont tous deux leur compte, et les laisse rentrer pour pester en liberté contre eux et contre sa mauvaise fortune, dont elle se plaint en elle-même, et fait

par-là connoître au Spectateur l'assiette de son esprit, après un effet si contraire à ses souhaits. »

« Alidor est, sans doute, trop bon ami pour être si mauvais amant. Puisque sa passion l'importune tellement, qu'il veut bien outrager sa maîtresse pour s'en défaire, il devroit se contenter de ce premier effort, qui la fait obtenir à Doraste, sans s'embarrasser de nouveau pour l'intérêt d'un ami, et hasarder, en sa considération, un repos qui lui est si précieux. Cet amour de son repos n'empêche point qu'au cinquieme Acte il ne se montre encore passionné pour cette maîtresse, malgré la résolution qu'il avoit prise de s'en défaire, et les trahisons qu'il lui a faites ; de sorte qu'il semble ne commencer à l'aimer véritablement que quand il lui a donné sujet de le haïr. Cela fait une inégalité de mœurs qui est vicieuse. »

« Le caractere d'Angélique sort de la bienséance, en ce qu'elle est trop amoureuse, et se résout trop tôt à se faire enlever par un homme qui lui doit être suspect. Cet enlévement lui réussit mal, et il a été bon de lui donner un mauvais succès, bien qu'il ne soit pas besoin que les grands crimes soient punis dans la Tragédie, parce que leur peinture imprime assez d'horreur pour en détourner les Spectateurs. Il n'en est pas de même des fautes de cette nature, et elles pourroient engager un esprit jeune et amoureux à les imiter, si l'on voyoit que ceux qui les commettent vinssent à bout, par ce mauvais moyen, de ce qu'ils desirent. »

« Malgré cet abus introduit par la nécessité, et légitimé par l'usage, de faire dire dans la rue à nos amantes

de Comédie ce que vraisemblablement elles diroient dans leur chambre, je n'ai osé y placer Angélique, durant la réflexion douloureuse qu'elle fait sur la promptitude et l'imprudence de ses ressentimens, qui la font consentir à épouser l'objet de sa haine. J'ai mieux aimé rompre la liaison des Scenes, et l'unité de lieu qui se trouve assez exacte en ce Poëme, à cela près, afin de la faire soupirer dans son cabinet avec plus de bienséance pour elle, et plus de sureté pour l'entretien d'Alidor. Phylis qui le voit sortir de chez elle, en auroit trop vu si elle les avoit apperçus tous deux sur le Théatre; et, au lieu du soupçon de quelque intelligence renouée entre eux, qui la porte à l'observer durant le bal, elle auroit eu sujet d'en prendre une entiere certitude, et d'y donner un ordre qui eût rompu tout le nouveau dessein d'Alidor, et l'intrigue de la Piece. »

Cette Comédie eut assez de succès. Mais les femmes se plaignirent d'y être maltraitées; c'est ce qui engagea Corneille, en l'imprimant, à faire l'Epître dédicatoire, qui est adressée à un Anonyme, et qui semble n'avoir été destinée qu'à offrir une espece de réparation aux femmes.

« Un Poëte n'est jamais garant des fantaisies qu'il donne à ses Acteurs; et si les Dames trouvent ici quelques discours qui les blessent, je les supplie de se souvenir que j'appelle *extravagant* celui dont ils partent, et que par d'autres Poëmes j'ai assez relevé leur gloire, et soutenu leur pouvoir, pour effacer les mauvaises idées que celui-ci leur pourra faire concevoir de mon esprit. »

Claveret, Auteur d'une Comédie du même titre, et qui avoit été l'ami de Corneille, mais qui se rangea du parti de ses envieux, osa lui écrire la Lettre suivante à l'occasion de cette Piece.

« J'entends parler de votre *Place Royale*, que vous eussiez aussi-bien appellée *la Place Dauphine*, ou autrement, si vous eussiez pu perdre l'envie de me choquer; Piece que vous résolûtes de faire dès que vous sûtes que j'y travaillois, ou pour satisfaire votre passion jalouse, ou pour contenter celle des Comédiens que vous serviez. Cela n'a pas empêché que je n'en aie reçu tout le contentement que j'en pouvois légitimement attendre, et que les honnêtes gens qui se rendirent en foule à ses représentations, n'ayent honoré de quelques louanges l'invention de mon esprit. J'ajouterai même qu'elle eut la gloire et le bonheur de plaire au Roi, étant à Forges, plus qu'aucune des Pieces qui parurent lors sur son Théatre. »

« Il est dommage, dit l'Auteur des Anecdotes dramatiques, tome second, page 78, que la Piece que Claveret compare à celle de Corneille ne soit pas imprimée; on verroit clairement l'orgueil insupportable de ce foible rival. »

Médée, Tragédie en cinq actes, en vers, dédiée à M. P. T. N. G.; représentée en 1635, et imprimée, pour la premiere fois, à Paris, en 1639, *in*-4., chez François Targa.

Tout le monde connoît le sujet de cette Tragédie,

et nous l'avons donné dans notre septieme volume, au-devant de *la Médée* de Longepierre, qui avoit imité Euripide et Séneque. Corneille les a suivis de fort près aussi dans la plus grande partie de sa Piece; mais il y a ajouté plusieurs choses de son invention, telles que l'Amour d'Ægée pour Créuse. Corneille nous dit (Examen de Médée): « Pour donner un peu plus d'intérêt à ce Monarque dans l'action de cette Tragédie, je le fais amoureux de Créuse, qui lui préfere Jason; et je porte ses ressentimens à l'enlever, afin qu'en cette entreprise, demeurant prisonnier de ceux qui l'a sauvent de ses mains, il ait obligation à Médée de sa délivrance, et que la reconnoissance qu'il lui en doit, l'engage plus fortement à sa protection, et même à l'épouser, comme l'Histoire le marque..... Quant au style, il est fort inégal en ce Poëme, et ce que j'y ai mêlé du mien, approche si peu de ce que j'ai traduit de Séneque, qu'il n'est point besoin d'en mettre le texte en marge, pour faire discerner au Lecteur ce qui est de lui ou de moi. »

L'Illusion Comique, Comédie en cinq actes, en vers, dédiée à Mademoiselle M. F. D. R., et représentée en 1636; imprimée, pour la premiere fois, à Paris, en 1639, *in*-4., chez François Targa.

Nous ne pouvons mieux faire que de laisser parler Corneille lui-même, qui, dans ses Examens, se fait connoître et se juge toujours si équitablement.

« Je dirai peu de chose de cette Piece. C'est une galanterie extravagante qui a tant d'irrégularités, qu'elle ne vaut pas la peine de la considérer, bien que la nouveauté de ce caprice en ait rendu le succès assez favorable, pour ne me repentir pas d'y avoir perdu quelque tems. Le premier Acte ne semble qu'un prologue. Les trois suivans forment une Piece que je ne sais comment nommer. Le succès en est tragique: Adraste y est tué, et Clindor en péril de mort; mais le style et les personnages sont entiérement de la Comédie. Il y en a même un qui n'a d'être que dans l'imagination, inventé exprès pour faire rire, et dont il ne se trouve point d'original parmi les hommes. C'est un Capitan qui soutient assez son caractere de fanfaron, pour me permettre de croire qu'on en trouvera peu, dans quelque langue que ce soit, qui s'en acquitte mieux. L'action n'y est pas complette, puisqu'on ne sait, à la fin du quatrieme Acte qui la termine, ce que deviennent les principaux Acteurs, et qu'ils se dérobent plutôt au péril, qu'ils n'en triomphent. Le lieu y est assez régulier; mais l'unité de jour n'y est pas observée. Le cinquieme est une Tragédie assez courte pour n'avoir pas la juste grandeur que demande Aristote, et que j'ai tâché d'expliquer. Clindor et Isabelle étant devenus Comédiens, sans qu'on le sache, y représentent une histoire qui a du rapport avec la leur, et semble en être la suite. Quelques-uns ont attribué cette conformité à un manque d'invention; mais c'est un trait d'art pour mieux abuser, par une fausse mort, le pere de Clindor qui les regarde, et rendre son

retour de la douleur à la joie plus surprenant et plus agréable. »

« Tout cela cousu ensemble fait une Comédie, dont l'action n'a pour durée que celle de sa représentation; mais sur quoi il ne seroit pas sûr de prendre exemple. Les caprices de cette nature ne se hasardent qu'une fois; et quand l'original auroit passé pour merveilleux, la copie n'en peut jamais rien valoir. Le style semble assez proportionné aux matieres, si ce n'est que Lyse, en la sixieme Scene du troisieme Acte, semble s'élever un peu trop au-dessus du caractere de servante. Ces deux vers d'Horace lui serviront d'excuse, aussi-bien qu'au pere du Menteur, quand il se met en colere contre son fils, au cinquieme Acte :

Interdum tamen et vocem Comœdia tollit,
Iratusque Chremes tumido delitigat ore.

« Je ne m'étendrai pas davantage sur ce Poëme. Tout irrégulier qu'il est, il faut qu'il ait quelque mérite, puisqu'il a surmonté l'injure des tems, et qu'il paroît encore sur nos Théatres, bien qu'il y ait plus de trente années qu'il est au monde, et qu'une aussi longue révolution en ait enseveli beaucoup sous la poussiere, qui sembloient avoir plus de droit que lui de prétendre à une si heureuse durée. »

* Le Cid, Tragédie en cinq actes, en vers, dediée à Madame de Combalet, et précédée d'un Argument et de deux Romances Espa-

gnoles ; représentée en 1636, et imprimée, pour la premiere fois, à Paris, en 1637, *in*-4., chez Augustin Courbé et François Targa.

* Horace, Tragédie en cinq actes, en vers ; dédiée au Cardinal de Richelieu, précédée d'un Extrait de Tite-Live, en Latin, servant d'Argument ; représentée en 1639, et imprimée, à Paris, pour la premiere fois, en 1641, *in*-4., chez Augustin Courbé.

* Cinna, ou la Clémence d'Auguste, Tragédie en cinq actes, en vers, dédiée à M. de Montoron, et précédée d'un Extrait de Séneque le Philosophe, en Latin, servant d'Argument, et d'une Lettre de Balzac à Corneille ; représentée en 1639, et imprimée, pour la premiere fois, à Rouen, *in*-4., sans nom d'Imprimeur ; et à Paris, la même année et dans le même format, chez Toussaint Quinet.

* Polyeucte, Martyr, Tragédie Chrétienne, en cinq actes, en vers, dédiée à la Reine Régente, précédée d'un Abrégé du Martyr de Saint Polyeucte, écrit par Siméon Métaphraste, et rapporté par Surius, en François, pour servir

d'Argument ; représentée en 1640, et imprimée, pour la premiere fois, à Paris, en 1642, *in*-4., chez Antoine de Sommaville.

* La Mort de Pompée, Tragédie en cinq actes, en vers, dédiée au Cardinal Mazarin, précédée d'un Remerciement, en vers, à cette Éminence, d'une Préface, d'un passage de Lucain, et de deux de Velléius Paterculus, en Latin, pour servir d'Argument ; représentée en 1641, et imprimée, pour la premiere fois, à Paris, en 1644, *in*-4., sans nom d'Imprimeur.

* Le Menteur, Comédie en cinq actes, en vers, dédiée à M. * * *, précédée d'un Avis au Lecteur, d'une Piece de vers Latins adressés à Corneille, avec la traduction, par Constanter, et représentée en 1642 ; imprimée, pour la premiere fois, à Rouen, en 1644, *in*-4., sans nom d'Imprimeur.

La suite du Menteur, Comédie en cinq actes, en vers, dédiée à M. * * *, représentée en 1643 ; imprimée, pour la premiere fois, à Rouen, en 1645, *in*-4., et à Paris, la même année,

année, dans le même format, chez Antoine de Sommaville et Augustin Courbé.

« Je vous avois bien dit (Epître dédicatoire de la suite du Menteur) que *le Menteur* ne seroit pas le dernier emprunt ou larcin que je ferois chez les Espagnols. En voici une suite qui est encore tirée du même original, et dont Lope a traité le sujet, sous le titre de *Amar sine saber à quien*. Elle n'a pas été si heureuse au Théatre que l'autre, quoique plus remplie de beaux sentimens et de beaux vers. Ce n'est pas que j'en veuille accuser ni le défaut des Acteurs, ni le mauvais jugement du peuple; la faute en est toute à moi qui devois mieux prendre mes mesures, et choisir des sujets plus répondans au goût de mon Auditoire. Si j'étois de ceux qui tiennent que la Poésie a pour but de profiter aussi-bien que de plaire, je tâcherois de vous persuader que celle-ci est beaucoup meilleure que l'autre, à cause que Dorante y paroît beaucoup plus honnête homme, et donne des exemples de vertu à suivre; au lieu qu'en l'autre il ne donne que des imperfections à éviter. Mais pour moi, qui tiens avec Aristote et Horace, que notre art n'a pour but que le divertissement, j'avoue qu'il est ici bien moins à estimer qu'en la premiere Comédie, puisqu'avec ses mauvaises habitudes, il a perdu presque toutes ses graces, et qu'il semble avoir quitté la meilleure part de ses agrémens, lorsqu'il a voulu se corriger de ses défauts..... Ce n'est ici que le Valet qui fait rire (Examen de la suite du Menteur), au lieu qu'en l'autre,

les principaux agrémens sont dans la bouche du maître. L'on a pu voir par les divers succès, quelle différence il y a entre les railleries spirituelles d'un honnête homme de bonne humeur, et les bouffonneries froides d'un plaisant à gages. L'obscurité que fait en celle-ci le rapport à l'autre, a pu contribuer quelque chose à sa disgrace, y ayant beaucoup de choses qu'on ne peut entendre, si l'on n'a l'idée présente du *Menteur*. Elle a encore quelques défauts particuliers. Au second acte, Cléandre (Gentilhomme de Lyon, où se passe la scene) raconte à sa sœur (Mélisse, devenue subitement amoureuse du Menteur) la générosité de Dorante, qu'on a vue au premier Acte, contre la maxime qu'il ne faut jamais raconter ce que le spectateur a déja vu.... » (Dorante, ayant rencontré ce Cléandre, qui se battoit contre un certain Florange, son rival, est allé pour les séparer; mais Florange avoit déja reçu le coup mortel, et Cléandre étoit disparu avant que Dorante approchât du blessé. On a surpris et arrêté Dorante à la place du coupable, qui pourtant, soupçonné, à cause de ses anciennes querelles avec le mort, lui a été confronté et présenté au prisonnier Dorante, duquel, très-bien reconnu pour le meurtrier, il n'a point été décelé. Mais l'affaire s'arrange. Cléandre se déclare, et Dorante recouvre la liberté. Un Philiste, amoureux de Mélisse, s'oppose quelques momens à ce que cette bonne sœur acquitte la reconnoissance de son frere envers Dorante. Cependant, entraîné par de si beaux exemples, Philiste cede la place à ce généreux rival.) « Le cinquieme Acte est

trop sérieux pour une Piece si enjouée, et n'a rien de plaisant que la premiere Scene entre un valet (Cliton, le valet du Menteur) et une servante (Lyse, suivante de Mélisse). Cela plaît si fort en Espagne, qu'ils font souvent parler bas les amans de condition, pour donner lieu à ces sortes de gens de s'entredire des badinages. Mais en France ce n'est pas le goût de l'Auditoire.... Bien que d'abord cette Piece n'eût pas grande approbation, quatre ou cinq ans après, la Troupe du Marais la remit sur le Théatre, avec un succès plus heureux; mais aucune des Troupes qui courent les Provinces ne s'en est chargée. »

Voici l'opinion de Voltaire sur cette Comédie. « La suite du Menteur ne réussit point. Seroit-il permis de dire qu'avec quelques changemens, elle feroit au Théatre plus d'effet que le Menteur même? L'intrigue de cette seconde Piece Espagnole est beaucoup plus intéressante que la premiere. Dès que l'intrigue attache, le succès ne dépend plus que de quelques embellissemens, de quelques convenances que peut-être Corneille négligea trop dans les derniers Actes de cette Piece. » Préface de la suite du Menteur, édition avec des Commentaires.

* Rodogune, Princesse des Parthes, Tragédie en cinq actes, en vers, dédiée à M. le Prince, et précédée d'un Argument, tiré d'Appian Alexandrin; représentée en 1644, et im-

primée, pour la premiere fois, à Paris, en 1647, *in*-4., chez Augustin Courbé.

Théodore, Vierge et Martyre, Tragédie Chrétienne, dédiée à M. le P. C. B.; représentée en 1645, et imprimée, pour la premiere fois, à Rouen, en 1646, *in*-4., sans nom d'Imprimeur; et à Paris, la même année, et dans le même format, chez Toussaint Quinet.

« La représentation de cette Tragédie n'a pas eu grand éclat (Epître dédicatoire de Théodore); et quoique beaucoup en attribuent la cause à diverses conjonctures qui pourroient me justifier aucunement, pour moi je ne m'en veux prendre qu'à ses défauts, et la tiens mal faite, puisqu'elle a été mal suivie. J'aurois tort de m'opposer au jugement du Public : il m'a été trop avantageux en mes autres Ouvrages, pour le désavouer en celui-ci; et si je l'accusois d'erreur ou d'injustice pour Théodore, mon exemple donneroit lieu à tout le monde de soupçonner des mêmes choses tous les arrêts qu'il a prononcés en ma faveur. Ce n'est pas toutefois sans quelque sorte de satisfaction, que je vois que la meilleure partie de mes juges impute ce mauvais succès à l'idée de la prostitution que l'on n'a pu souffrir, quoique l'on sût bien qu'elle n'auroit pas d'effet, et que pour en exténuer l'horreur, j'aie employé tout ce que l'art et l'expérience m'ont pu fournir de lumieres. Et, certes, il y a

de quoi congratuler à la pureté de notre Théatre, de voir qu'une histoire qui fait le plus bel ornement du second livre des Vierges de Saint Ambroise, se trouve trop licencieuse pour y être supportée. Qu'eût-on dit si, comme ce grand Docteur de l'Eglise, j'eusse fait voir Théodore dans le lieu infâme; si j'eusse décrit les diverses agitations de son ame durant qu'elle y fut; si j'eusse figuré les troubles qu'elle y ressentit au premier moment qu'elle y vit entrer Didyme? C'est là-dessus que ce grand Saint fait triompher son éloquence, et c'est pour ce spectacle qu'il invite particuliérement les Vierges à ouvrir les yeux. Je l'ai dérobé à la vue, et autant que je l'ai pu, à l'imagination de mes Auditeurs; et après y avoir consumé toute mon adresse, la modestie de notre Scene a désavoué, comme indigne d'elle, ce peu que la nécessité de mon sujet m'a forcé d'en faire connoître. »

Théodore, Princesse d'Antioche, qui s'est fait chrétienne, est aimée de Placide, fils du Gouverneur Valens. Mais Marcelle, femme de Valens, a une fille nommée Flavie, et elle veut la faire épouser à Placide qu'elle aime. Rien ne peut déterminer Placide à cet hymen; Marcelle furieuse dénonce Théodore à Valens, qui la condamne à la prostitution publique. Didyme, depuis long-tems amoureux de Théodore, obtient d'entrer le premier dans sa prison; mais elle le convertit, et il lui fait revêtir ses habits, à la faveur desquels elle se soustrait à son infâme supplice. Elle se tue, pour éviter d'y être exposée de nouveau. Didyme et Placide ne peuvent lui survivre. Flavie

meurt de douleur, de n'avoir pu ramener à elle ce dernier; et Marcelle de désespoir de perdre sa fille, et de voir échouer tous ses projets.

« A bien examiner ce Poëme, (dit Corneille) s'il y a quelques caracteres vigoureux et animés comme ceux de Placide et de Marcelle, il y en a de traînans qui ne peuvent avoir grand charme, ni grand feu sur le Théatre. Celui de Théodore est entiérement froid. Elle n'a aucune passion qui l'agite; et là même où son zele pour Dieu, qui occupe toute son ame, devroit éclater le plus, c'est-à-dire, dans sa contestation avec Didyme pour le Martyre, je lui ai donné si peu de chaleur, que cette scene, bien que très-courte, ne laisse pas d'ennuyer. Aussi, pour en parler sainement, une Vierge et Martyre sur un Théatre, n'est autre chose qu'un terme qui n'a ni jambes, ni bras, et par conséquent point d'action. »

« Le caractere de Valens ressemble trop à celui de Félix dans Polyeucte, et a même quelque chose de plus bas, en ce qu'il se ravale à craindre sa femme, et n'ose s'opposer à ses fureurs, bien que dans l'ame il tienne le parti de son fils. Tout Gouverneur qu'il est, il demeure les bras croisés au cinquieme Acte, quand il les voit prêts à s'entr'immoler l'un à l'autre, et attend le succès de leur haine mutuelle, pour se ranger du côté du plus fort. La connoissance que Placide son fils a de cette bassesse d'ame, fait qu'il le regarde si bien comme un esclave de Marcelle, qu'il ne daigne pas s'adresser à lui pour obtenir ce qu'il souhaite en faveur de sa maîtresse, sachant bien qu'il

le feroit inutilement. Il aime mieux se jetter aux pieds de cette marâtre impérieuse, qu'il hait et qu'il a bravée, que de perdre des prieres et des soupirs auprès d'un pere qui l'aime dans le fond de l'ame, et n'oseroit rien lui accorder. »

« Le reste est assez ingénieusement conduit; et la maladie de Flavie, sa mort et les violences des désespoirs de sa mere qui la venge, ont assez de justesse. J'avois peint des haines trop envenimées pour finir autrement, et j'eusse été ridicule, si j'eusse fait faire au sang de ces Martyrs, le même effet sur les cœurs de Marcelle et de Placide, que fait celui de Polyeucte sur ceux de Félix et de Pauline. La mort de Théodore peut servir de preuve à ce que dit Aristote : *Que quand un ennemi tue son ennemi, il ne s'excite par-là aucune pitié dans l'ame des spectateurs.* Placide en peut faire naître, et purger ensuite ces forts attachemens d'amour qui sont ceux de son malheur; mais les funestes désespoirs de Marcelle et de Flavie, bien que l'une, ni l'autre ne fasse de pitié, sont encore plus capables de purger l'opiniâtreté à faire des mariages par force, et à ne se point départir du projet qu'on auroit pris par un accommodement de famille, entre des enfans dont les volontés ne s'y conforment point, quand ils sont venus en l'âge de l'exécuter. »

« L'unité de jour et de lieu se rencontre en cette Piece; mais je ne sais s'il n'y a point une duplicité d'action, en ce que Théodore échappée d'un péril, se rejette dans un autre de son propre mouvement.

L'Histoire le porte ; mais la Tragédie n'est pas obligée de représenter toute la vie de son héros, ou de son héroïne, et doit ne s'attacher qu'à une action propre au Théatre. Dans l'Histoire même, j'ai trouvé toujours quelque chose à dire en cette offre volontaire qu'elle fait de sa vie aux bourreaux de Didyme. Elle venoit d'échapper de la prostitution, et n'avoit aucune assurance qu'on ne l'y condamneroit point de nouveau, et qu'on accepteroit sa vie en échange de sa pudicité, qu'on avoit voulu sacrifier. Je l'ai sauvée de ce péril, non-seulement par une révélation de Dieu, qu'on se contenteroit de sa mort, mais encore par une raison assez vraisemblable, que Marcelle qui vient de voir expirer sa fille unique entre ses bras, voudroit obstinément du sang pour sa vengeance. Mais, avec toutes ces précautions, je ne vois pas comment je pourrois justifier ici cette duplicité de péril, après l'avoir condamnée dans l'Horace. La seule couleur qui pourroit y servit de prétexte, c'est que la Piece ne seroit pas achevée, si on ne savoit ce que devient Théodore, après être échappée de l'infamie, et qu'il n'y a point de fin glorieuse, ni même raisonnable pour elle, que le Martyre, qui est historique; du moins l'imagination ne m'en offre point. Si les maîtres de l'art veulent consentir que cette nécessité de faire connoître ce qu'elle devient, suffise pour réunir ce nouveau péril à l'autre, et empêcher qu'il n'y ait duplicité d'action, je ne m'opposerai pas à leur jugement; mais aussi je n'en appelletai pas, quand ils la voudront condamner. »

* Héraclius, Empereur d'Orient, Tragédie en cinq actes, en vers, dédiée au Chancelier Séguier, et précédée d'un Avis au Lecteur; représentée en 1647, et imprimée, pour la premiere fois, à Paris, la même année, *in*-4., chez Antoine de Sommaville.

Andromede, Tragédie en cinq actes, en vers, avec un Prologue, dédiée à Madame M. M. M., et précédée d'un Argument, tiré des quatrieme et cinquieme Livres des Métamorphoses d'Ovide; représentée avec des Machines, sur le Théatre Royal de Bourbon, en 1650; imprimée, pour la premiere fois, à Rouen, en 1651, *in*-4., chez Laurent Maulry, et à Paris, la même année, dans le même format, chez Charles de Sercy.

Nous allons rapporter l'Argument de cette Piece, qui, tout à-la-fois, en renferme le sujet, l'éloge et la critique.

« Cassiope, femme de Céphée, Roi d'Égypte, fut si vaine de sa beauté, qu'elle osa la disputer à celle des Néréides, dont ces Nymphes irritées firent sortir de la mer un monstre qui fit de si étranges ravages sur les terres de l'obéissance du Roi son mari, que les forces humaines ne pouvant donner aucun remede à des mi-

seres si grandes, on recourut à l'Oracle de Jupiter Ammon. La réponse qu'en reçurent ces malheureux Princes, fut un commandement d'exposer à ce monstre Andromede leur fille unique, pour en être dévorée. Il fallut exécuter ce triste arrêt, et cette illustre victime fut attachée à un tocher, où elle n'attendoit que la mort, lorsque Persée, fils de Jupiter et de Danaé, passant par hasard, jetta les yeux sur elle. Il revenoit de la conquête glorieuse de la tête de Méduse qu'il portoit sous son bouclier, et voloit au milieu de l'air, au moyen des ailes qu'il avoit attachées aux deux pieds, de la façon qu'on nous peint Mercure. Ce fut de cette infortunée Princesse même qu'il apprit la cause de sa disgrace, et l'amour que ses premiers regards lui donnerent, lui fit en même tems former le dessein de combattre ce monstre qui la devoit dévorer, pour conserver des jours qui lui étoient devenus précieux. »

« Avant que d'entrer au combat, il eut le loisir de tirer parole de ses parens, que les fruits en seroient pour lui, et reçut les effets de cette promesse si-tôt qu'il eut tué le monstre. »

« Le Roi et la Reine donnerent, avec grande joie, leur fille à son libérateur. Mais la magnificence des noces fut troublée par la violence que voulut faire Phinée, frere du Roi, et oncle de la Princesse, à qui elle avoit été promise avant son malheur. Il se jetta dans le palais royal avec une troupe de gens armés, et Persée s'en défendit quelque tems sans autre secours que celui de sa valeur, et de quelques amis généreux ; mais se voyant près de succomber sous le nombre, il se servit,

enfin, de cette horrible tête de Méduse, qu'il tira de dessous son bouclier, et l'exposant aux yeux de Phinée et des assassins qui le suivoient, cette fatale vue les convertit en des statues de pierre, qui servirent d'ornement au même palais qu'ils vouloient teindre du sang de ce Héros. Voilà comme Ovide raconte cette fable, où j'ai changé beaucoup de choses, tant par la liberté de l'art, que par la nécessité des ordres du Théatre, et pour lui donner plus d'agrément. »

« En premier lieu, j'ai cru plus à propos de faire Cassiope vaine de la beauté de sa fille, que de la sienne propre, d'autant qu'il est extraordinaire qu'une femme dont la fille est en âge d'être mariée, ait encore d'assez beaux restes pour s'en vanter si hautement; et qu'il n'est pas vraisemblable que cet orgueil de Cassiope pour elle-même, eût attendu si tard à éclater, vu que c'est dans la jeunesse que la beauté étant plus parfaite, et le jugement moins formé, l'un et l'autre donnent plus de lieu à des vanités de cette nature, et non pas alors que cette même beauté commence d'être sur le retour, et que l'âge a mûri l'esprit de la personne qui s'en seroit enorgueillie en un autre tems. »

« Ensuite, j'ai supposé que l'Oracle d'Ammon n'avoit pas condamné précisément Andromede à être dévorée par le monstre; mais qu'il avoit ordonné seulement qu'on lui exposât tous les mois une fille, qu'on tireroit au sort pour voir celle qui lui devoit être livrée, et que cet ordre ayant déja été exécuté cinq fois, on étoit au jour qu'il le falloit suivre pour la sixieme. »

« J'ai introduit Persée comme un Chevalier errant

qui s'est arrêté depuis un mois dans la cour de Céphée, et non pas comme se rencontrant par hasard dans le tems qu'Andromede est attachée au rocher. Je lui ai donné de l'amour pour elle, que ce Prince n'ose découvrir, parce qu'elle étoit promise à Phinée; mais qu'il nourrit toutefois d'un peu d'espoir, parce qu'il voit leur mariage différé jusques à la fin des malheurs publics. Je l'ai fait plus généreux qu'il n'est dans Ovide, où il n'entreprend la délivrance de cette Princesse, qu'après que ses parens l'ont assuré qu'elle l'épouseroit si-tôt qu'il l'auroit délivrée. J'ai changé aussi, avec beaucoup de sagesse, la qualité de Phinée, que j'ai fait seulement neveu du Roi, dont Ovide le nomme frere. Le mariage de deux cousins me semblant plus supportable dans nos manieres de vivre, que celui de l'oncle et de la niece, qui eût pu sembler un peu plus étrange à nos Auditeurs. »

« Les Peintres qui cherchent à faire paroître leur art dans les nudités, ne manquent jamais à nous représenter Andromede nue au pied du rocher où elle est attachée, quoiqu'Ovide n'en parle point. Ils me pardonneront si je ne les ai pas suivis en cette invention, comme j'ai fait en celle du cheval Pégase, sur lequel ils montent Persée pour combattre le monstre, quoiqu'Ovide ne lui donne que des ailes aux talons. Ce changement donne lieu à une machine toute extraordinaire et merveilleuse, et empêche même que Persée ne soit pris pour Mercure, outre qu'ils ne le mettent pas en cet équipage sans fondement, vu que le même Ovide rapporte que si-tôt que Persée eût coupé la monstrueuse

tete

tête de Méduse, Pégase tout ailé sortit de cette Gorgone, et que Persée s'en put saisir dès-lors pour faire ses courses par le milieu de l'air. »

« Nos globes célestes, où l'on marque pour constellations Céphée, Cassiope, Persée et Andromede, m'ont donné jour à les faire enlever tous quatre dans le ciel sur la fin de la Piece, pour y faire les noces de ces amans, comme si la terre n'en étoit pas digne. »

« Comme Ovide ne nomme point la ville où il fait arriver cette aventure, je ne me suis non plus enhardi à la nommer. Il dit pour toute chose que Céphée régnoit en Éthiopie, sans désigner sous quel climat. La topographie moderne de ces contrées-là n'est pas fort connue, et celle du tems de Céphée encore moins. Je me contenterai donc de dire qu'il falloit que Céphée régnât en quelque pays maritime, que sa ville capitale fût sur le bord de la mer, et que ses peuples fussent blancs, quoiqu'Éthiopiens. Ce n'est pas que les Mores les plus noirs n'aient leurs beautés à leur mode; mais il n'est pas vraisemblable que Persée, qui étoit Grec et né dans Argos, fût devenu amoureux d'Andromede, si elle eût été de leur teint. J'ai pour moi le consentement des Peintres, et sur-tout l'autorité du grand Héliodore, qui ne fonde la blancheur de sa divine Chariclée, que sur un tableau d'Andromede. Ma Scene sera donc, s'il vous plait, dans la ville capitale de Céphée proche de la mer; pour le nom, vous le lui donnerez tel qu'il vous plaira. »

« Vous trouverez cet ordre gardé dans les changemens du Théatre, que chaque Acte, aussi-bien que

le Prologue, a sa décoration particuliere, et, du moins, une machine volante, avec un concert de musique que je n'ai employée qu'à satisfaire les oreilles des Spectateurs, tandis que leurs yeux sont arrêtés à voir descendre ou remonter une machine, ou s'attachent à quelque chose qui leur empêche de prêter attention à ce que pourroient dire les Acteurs, comme fait le combat de Persée contre le monstre; mais je me suis bien gardé de faire rien chanter qui fût nécessaire à l'intelligence de la Piece, parce que communément les paroles qui se chantent étant mal entendues des Auditeurs, pour la confusion qu'y apporte la diversité des voix qui les prononcent ensemble, elles auroient fait une grande obscurité dans le corps de l'Ouvrage, si elles avoient eu à instruire l'Auditeur de quelque chose d'important. Il n'en va pas de même des machines qui ne sont pas dans cette Tragédie comme les agrémens détachés, elles en font le nœud et le dénouement, et y sont si nécessaires, que vous n'en sauriez retrancher aucune, que vous ne fassiez tomber tout l'édifice. J'ai été assez heureux à les inventer, et à leur donner place dans la tissure de ce Poëme; mais aussi, faut-il que j'avoue que le sieur Torelli s'est surmonté lui-même à en exécuter les dessins, et qu'il a eu des inventions admirables pour les faire agir à propos; de sorte que s'il m'est dû quelque gloire pour avoir introduit cette Vénus dans le premier Acte, qui fait le nœud de cette Tragédie, par l'Oracle ingénieux qu'elle prononce; il lui en est dû bien davantage pour l'avoir fait venir de si loin, et descendre au milieu de l'air, dans cette magni-

fique étoile, avec tant d'art et de pompe, qu'elle remplit tout le monde d'étonnement et d'admiration. Il en faut dire autant des autres que j'ai introduites, et dont il a inventé l'exécution, qui en a rendu le Spectacle si merveilleux, qu'il sera mal-aisé d'en faire un plus beau de cette nature. Pour moi, je confesse ingénument que quelque effort que j'aie fait depuis, je n'ai pu découvrir un sujet capable de tant d'ornemens extérieurs, et où les machines pussent être distribuées avec tant de justesse : je n'en désespere pas toutefois, et peut-être que le tems en fera éclater quelqu'un assez brillant et assez heureux pour me faire dédire de ce que j'avance. En attendant, recevez celui-ci, comme le plus achevé qui ait encore paru sur nos Théatres, et souffrez que la beauté de la représentation supplée au manque des beaux vers que vous n'y trouverez pas en si grande quantité que dans Cinna, ou dans Rodogune, parce que mon principal but ici a été de satisfaire la vue par l'éclat et la diversité du Spectacle, et non pas de toucher l'esprit par la force du raisonnement, ou le cœur par la délicatesse des passions. Ce n'est pas que j'en aie fui ou négligé aucunes occasions ; mais il s'en est rencontré si peu, que j'aime mieux avouer que cette Piece n'est que pour les yeux. »

« Il y avoit plus de trois ans, dit Parfaict (Histoire du Théatre François, tome septieme, page 289 et suivantes), que Corneille préparoit cet Ouvrage pour le divertissement de la Cour, qui attendoit avec empressement un Poëme dramatique françois, orné de

musique, de danses, de machines, de décorations et de fréquens changemens de Théatre, dans le goût des Poëmes Italiens, dont on avoit déja vu quelques représentations. On devoit l'exécuter dès le Carnaval de 1648 sur le Théatre du Palais Royal : il ne le fut que vers la fin de Janvier 1650, sur le Théatre du Petit-Bourbon ; mais son succès prodigieux dédommagea amplement le Poëte du retardement qu'il avoit essuyé. Indépendamment du Poëme qui fut trouvé aussi accompli qu'on pouvoit le souhaiter, on ne cessa d'admirer l'art du Machiniste (Torelli), surtout le vol singulier de Melpomene dans le Prologue ; l'arrivée de Junon sur son char, qui faisoit plusieurs tours en l'air, à droite, à gauche, en avant et en arriere ; à la Scene cinquieme du quatrieme Acte, et à la troisieme du cinquieme, la décoration de l'étoile de Vénus, qui étoit assise dans une nue, et dont le visage étoit si éclatant, que les rayons qui en sortoient, formoient une grande et lumineuse étoile qui suffisoit à éclairer toute l'étendue de la Scene. On trouva encore le jeu du tonnerre et des éclairs parfaitement imité ; et le Peintre avoit si bien secondé le Machiniste, que ses décorations étoient d'un goût infini. Malgré un succès aussi marqué, cette Tragédie n'a pas été souvent remise au Théatre. Les frais considérables où cette entreprise jette les Comédiens, y ont plusieurs fois mis obstacle.... Il faut avouer que ce Poeme est le plus foible de tous ceux de Corneille, qui ont paru depuis le Cid. L'on peut répondre pour sa justification, qu'il a été gêné dans ce travail, et

l'on sait combien il étoit ennemi de la contrainte. D'ailleurs la Tragédie d'Andromede ne doit pas être jugée avec la même sévérité que les précédentes, et peut être regardée comme une espece de Poëme lyrique dont il s'ensuivroit que Corneille nous auroit donné le plus ancien modele. »

Voltaire remarque aussi dans ses Commentaires, « que ce ne fut pas Quinault qui consacra le premier des Prologues à la louange de Louis XIV. Celui d'Andromede en contient une plus outrée qu'aucun de ceux que Quinault adressa à ce Monarque, pendant le cours de ses conquêtes. »

« On apperçoit dans Andromede, dit l'Auteur des Anecdotes dramatiques, tome premier, pages 78 et 79, quelque idée des Opéra de Venise, par rapport à la magnificence du Spectacle. Elle fut faite pour le divertissement du Roi, dans les premieres années de sa minorité. La Reine mere, qui n'entreprenoit rien que de grand, fit orner magnifiquement la salle du Petit-Bourbon : le Théatre étoit beau, élevé et profond. Le sieur Torelli, pour lors Machiniste du Roi, travailla aux machines d'Andromede; elles parurent si belles, ainsi que les décorations, qu'elles furent gravées en taille-douce. Les grands applaudissemens que reçut cette Tragédie, porterent les Comédiens du Marais à la reprendre, après qu'on eut abattu le Théatre du Petit-Bourbon. Ils réussirent dans cette dépense; et elle fut encore renouvellée en 1682, par la Troupe des Comédiens, avec beaucoup de succès. Comme on renchérit toujours sur ce qui a été fait, on représenta

UNIVERSITAS O. M. L.

le Cheval Pégase par un véritable cheval, ce qui n'avoit jamais été vu en France. Il jouoit admirablement son rôle, et faisoit en l'air tous les mouvemens qu'il pouvoit faire sur terre. Il est vrai que l'on voit souvent des chevaux vivans dans les Opéra d'Italie; mais ils y paroissent liés d'une maniere, qui ne leur laissant aucune action, produit un effet peu agréable à la vue. On s'y prenoit d'une façon singuliere dans la Tragédie d'Andromede, pour faire marquer au cheval une ardeur guerriere. Un jeûne austere, auquel on le réduisoit, lui donnoit un grand appétit; et lorsqu'on le faisoit paroître, un gagiste étoit dans une coulisse, et vannoit de l'avoine. L'animal, pressé par la faim, hennissoit, trépignoit des pieds, et répondoit ainsi parfaitement au dessein qu'on s'étoit proposé. Ce jeu de Théatre du cheval, contribua fort au succès qu'eut alors cette Tragédie. Tout le monde s'empressoit de voir les mouvemens singuliers de cet animal, qui jouoit si parfaitement son rôle. »

Ce fut au Théatre de Guénegaud, que cette derniere reprise eut lieu sous la conduite du sieur Dufort, Ingénieur-Machiniste, avec quelques augmentations que Corneille fit dans les vers chantés.

On a encore deux Tragédies d'Andromede; l'une en cinq Actes, par Boissin de Galardon, imprimée en 1618, sous le titre de *la Persée'nne*, mais qu'on ne croit pas avoir été jouée; et l'autre en trois Actes, par un Anonyme, représentée en 1623, et imprimée en 1625 dans le Recueil du Théatre François.

Dans cette Tragédie, un Prince dit à Persée :

« Éthiops commença d'habiter cette terre,
» Fils de ce Forgeron qui prit en adultere
» Son épouse Vénus avec le Dieu guerrier.
» Or, d'autant que sur nous il régna le premier,
» Notre nom a reçu de lui son origine ;
» Et il se trouve ainsi dans les œuvres de Pline ».

« Voilà la premiere Tragédie, peut-être, où l'on ait cité l'Auteur d'où l'on a tiré le fait qu'on rapporte. » Anecdotes dramatiques, tome premier, pages 77 et 78.

* Don Sanche d'Aragon, Comédie héroïque, en cinq actes, en vers, dédiée à M. de Zuylichem, Conseiller et Secrétaire du Prince d'Orange, précédée d'un Argument ; représentée en 1650, et imprimée, pour la premiere fois, à Paris, en 1651, *in*-4., chez Augustin Courbé.

* Nicomede, Tragédie en cinq actes, en vers, précédée d'un Avis au Lecteur, et représentée en 1652 ; imprimée, la même année, *in*-4., à Rouen, sans nom d'Imprimeur, et à Paris, chez Charles de Sercy.

Pertharite, Roi des Lombards, Tragédie en cinq actes, en vers, précédée d'un Avis au

Lecteur, d'un fragment d'Antoine du Verdier, et d'un d'*Erycius Puteanus*, servant d'Argument; représentée en 1653, et imprimée, à Paris, en 1654, *in*-12, chez Augustin Courbé.

« Le succès de cette Tragédie a été si malheureux, (Corneille, Examen de Pertharite) que pour m'épargner le chagrin de m'en ressouvenir, je n'en dirai presque rien. Le sujet est écrit par Paul Diacre, au quatrieme et au cinquieme livres des Gestes des Lombards, et depuis lui, par *Erycius Puteanus*, au second livre de son Histoire des Invasions de l'Italie par les Barbares. Ce qui l'a fait avorter au Théatre, a été l'événement extraordinaire qui me l'a fait choisir. On n'y a pu supporter qu'un Roi (Pertharite) dépouillé de son Royaume (par l'usurpateur Grimoald, Comte de Bénévent), après avoir fait tout son possible pour y rentrer, se voyant sans force et sans amis, en cede à son vainqueur les droits inutiles, afin de retirer sa femme (Rodelinde) prisonniere de ses mains : tant les vertus de bon mari sont peu à la mode!... J'ajoute ici, malgré sa disgrace, que les sentimens en sont assez vifs et nobles, les vers assez bien tournés, et que la façon dont le sujet s'explique dans la premiere Scene, ne manque pas d'artifice. »

Parfaict (Histoire du Théatre François, tome septieme, page 415 et suivantes) nous apprend que cette Piece n'a été jouée que deux fois. L'Auteur, fâché du froid accueil du Public, en fit cesser les représen-

tations, et déclara dans l'Avis au Lecteur, qu'il renonçoit au Théatre. »

« La mauvaise réception que le Public a faite à cet Ouvrage, dit-il, m'avertit qu'il est tems que je sonne la retraite, et que des préceptes de mon Horace, je ne songe plus à pratiquer que celui-ci :

Solve senescentem mature sanus equum, ne
Peccet ad extremum ridendus et ilia ducat.

Il vaut mieux que je prenne congé de moi-même, que d'attendre qu'on me le donne tout-à-fait. Il est juste qu'après vingt années de travail, je commence à m'appercevoir que je deviens trop vieux pour être encore à la mode. J'en remporte cette satisfaction que je laisse le Théatre François en meilleur état que je ne l'ai trouvé, et du côté de l'art, et du côté des mœurs. Les *grands Génies* qui lui ont prêté leurs veilles, de mon tems, y ont beaucoup contribué ; et je me flatte jusqu'à penser que mes soins n'y ont pas nui. Il en viendra de plus heureux après nous qui le mettront à sa perfection, et qui acheveront de l'épurer : je le souhaite de tout mon cœur. Cependant, agréez que je joigne ce malheureux Poëme aux vingt et un qui l'ont précédé avec plus d'éclat. Ce sera la derniere importunité que je vous ferai de cette nature ; non que j'en fasse une résolution si forte qu'elle ne se puisse rompre ; mais il y a grande apparence que j'en demeurerai là. »

« Si Corneille, ajoute Parfaict, avoit tenu ce lan-

gage du tems que Racine commençoit à briller sur la Scene, on en auroit été moins surpris ; mais en 1653, que pouvoit-il redouter ? Et à quels rivaux abandonnoit-il le Théatre ? Gilbert, Boyer et Montauban étoient alors les plus considérables, et trop en état, par la foiblesse de leurs Ouvrages, de le venger du Public, dont il croyoit avoir lieu de se plaindre, et dont il avoit espéré plus d'indulgence. »

Voltaire prétend, dans sa Préface et ses Commentaires sur Pertharite, « que le second Acte de cette Piece a beaucoup servi à Racine pour son Andromaque. »

Œdipe, Tragédie en cinq actes, en vers, précédée d'une Piece de vers adressés à M. le Procureur Général Fouquet, Surintendant des Finances, et représentée le 24 Janvier 1659 ; imprimée, pour la premiere fois, à Paris, la même année, *in*-12, chez Augustin Courbé.

Le sujet de cette Tragédie est trop célebre, pour que nous le détaillions.

Œdipe, Roi de Thebes, involontairement parricide et incestueux, meurtrier du Roi Laïus son pere, et époux de la Reine Jocaste sa mere, se creva les yeux pour se dérober à la lumiere du jour qui avoit éclairé ses crimes, nous dit la fable. Sophocle et Sénecque firent chacun une Tragédie sur ce sujet, que les Anciens regardoient comme le plus beau qu'il y eût à

traiter. Corneille, ayant renoncé au Théatre, après Pertharite, fut six ans sans rien donner, ce qui fit le désespoir de la Cour et de la France entiere. Le Surintendant Fouquet, homme vraiment digne d'exciter, de ranimer les talens, essaya de le rengager dans la carriere : il lui proposa le choix entre trois sujets, dont l'un étoit Œdipe, et Corneille le préféra.

« Je ne vous dissimulerai point, avoue-t-il, dans l'Avis au Lecteur de cette Piece, qu'après avoir arrêté mon choix sur ce sujet, dans la confiance que j'aurois pour moi les suffrages de tous les Savans, qui l'ont regardé comme le chef-d'œuvre de l'antiquité, et que les pensées de ces grands génies qui l'ont traité, en Grec et en Latin, me faciliteroient les moyens d'en venir à bout assez tôt pour le faire représenter dans le Carnaval, je n'ai pas laissé de trembler quand je l'ai envisagé de près, et un peu plus à loisir que je n'avois fait en le choisissant. J'ai connu que ce qui avoit passé pour miraculeux dans ces siecles éloignés, pourroit sembler horrible au nôtre, et que cette éloquente et curieuse description de la maniere dont ce malheureux Prince se creve les yeux, et le spectacle de ces mêmes yeux crevés, dont le sang lui distille sur le visage, qui occupe tout le cinquieme Acte chez ces incomparables originaux, feroit soulever la délicatesse de nos Dames qui composent la plus belle partie de notre Auditoire, et dont le dégoût attire aisément la censure de ceux qui les accompagnent; et qu'enfin l'amour n'ayant point de part dans ce sujet, ni les femmes d'emploi, il étoit dénué des prin-

cipaux ornemens qui nous gagnent la voix publique. J'ai tâché de remédier à ces désordres, au moins mal que j'ai pu, en épargnant, d'un côté, à mes Auditeurs ce dangereux spectacle, et y ajoutant, de l'autre, l'heureux épisode des Amours de Thésée (Prince d'Athenes), et de Dircé, que je fais fille de Laïus, et seule héritiere de sa couronne, supposé que son frere qu'on avoit exposé aux bêtes sauvages, en eût été dévoré, comme on le croyoit (pour le soustraire aux effets de l'Oracle, qui, dès la naissance, avoit prédit tous ses crimes). J'ai retranché le nombre des oracles qui pouvoit être importun, et donner trop de jour à Œdipe pour se connoître. J'ai rendu la réponse de Laïus, évoquée par Tirésie (Grand-Prêtre d'Apollon) assez obscure dans sa clarté pour faire un nouveau nœud, et qui, peut-être, n'est pas moins beau que celui de nos Anciens. J'ai cherché même des raisons pour justifier ce qu'Aristote y trouve sans raison, et qu'il excuse en ce qu'il arrive au commencement de la fable; et j'ai fait en sorte qu'Œdipe, encore qu'il se souvienne d'avoir combattu trois hommes au lieu même où fut tué Laïus, et dans le même tems de sa mort, bien loin de s'en croire l'Auteur, la croit avoir vengée sur trois brigands, à qui ce bruit commun l'attribue. Cela m'a fait perdre l'avantage que je m'étois promis de n'être souvent que le Traducteur de ces grands hommes qui m'ont précédé. Comme j'ai pris une autre route que la leur, il m'a été impossible de me rencontrer avec eux; mais, en récompense, j'ai eu l'honneur de faire avouer à la plupart de mes Auditeurs,

que

que je n'ai fait aucune Piece de Théatre où il se trouve tant d'art qu'en celle-ci, bien que ce ne soit qu'un Ouvrage de deux mois, que l'impatience françoise m'a fait précipiter, par un juste empressement d'exécuter les ordres favorables que j'avois reçus. »

« Corneille eut tout lieu de se louer des applaudissemens que reçut Œdipe; et le Roi, pour qui il avoit été composé, vint l'honorer de sa présence, et ne se contenta pas de lui donner de grands éloges, il voulut faire sentir ses libéralités à l'Auteur, et par-là l'engager à continuer.... L'Abbé d'Aubignac fit une sanglante critique de cette Tragédie; et quoiqu'il y montre beaucoup de partialité, et qu'il s'y permette des personnalités insultantes, il faut convenir que sa censure n'est pas sans fondement. » Parfaict, histoire du Théatre François, tome huitieme, pages 250 et suivantes.

Ce sujet a été traité plusieurs fois en France, avant et depuis Corneille. Nous ferons connoître les différentes Pieces qu'on en a tirées, lorsque nous donnerons celle de Voltaire, la seule qui soit restée au Théatre.

La Toison d'Or, Tragédie en cinq actes, en vers, précédée d'un Prologue et d'un Argument, représentée au mois de Novembre 1660, par la Troupe Royale du Marais, chez le Marquis de Sourdéac, dans son Château de Neufbourg, en

Normandie, pour réjouissance publique du Mariage du Roi, et de la Paix avec l'Espagne; et au mois de Janvier 1661, à Paris, au Théatre Royal du Marais; imprimée, pour la premiere fois, la même année, *in*-12, a Rouen, sans nom d'Imprimeur, et à Paris, chez Augustin Courbé.

Rapportons l'examen de cette Piece qui en contient l'argument entier.

« L'antiquité n'a rien fait passer jusqu'à nous qui soit si généralement connu que le voyage des Argonautes; mais comme les Historiens qui ont voulu démêler la vérité d'avec la fable qui l'enveloppe, ne s'accordent pas en tout, et que les Poëtes qui l'ont embelli de leurs fictions, ne se sont pas assez accordés pour prendre la même route, j'ai cru que pour en faciliter l'intelligence entiere, il étoit à propos d'avertir le Lecteur de quelques particularités où je me suis attaché, qui, peut-être, ne sont pas connues de tout le monde. Elles sont, pour la plupart, tirées de Valérius Flaccus, qui en a fait un Poëme épique en latin, et de qui, entre autres choses, j'ai emprunté la métamorphose de Junon en Chalciope. »

« Phryxus étoit fils d'Athamas, Roi de Thébes, et de Néphélé, qu'il répudia pour épouser Ino. Cette seconde femme persécuta si bien ce jeune Prince, qu'il fut obligé de s'enfuir sur un mouton dont la laine étoit

d'or, que sa mere lui donna, après l'avoir reçu de Mercure. Il le sacrifia à Mars, si-tôt qu'il fut abordé à Colchos, et lui en appendit la dépouille, dans une forêt qui lui étoit consacrée. Aæte, fils du Soleil, et Roi de cette Province, lui donna pour femme Chalciope sa fille aînée, dont il eut quatre fils, et mourut quelque tems après. Son ombre apparut ensuite à ce Monarque, et lui révéla que le destin de son état dépendoit de cette Toison, qu'en même tems qu'il la perdroit, il perdroit aussi son royaume, et qu'il étoit résolu dans le ciel, que Médée, son autre fille, auroit un époux étranger. Cette prédiction fit deux effets. D'un côté, Aæte, pour conserver cette Toison, qu'il voyoit si nécessaire à sa propre conservation, voulut en rendre la conquête impossible, par le moyen des charmes de Circé sa sœur, et de Médée sa fille. Ces deux savantes magiciennes firent en sorte, qu'on ne pouvoit s'en rendre maître, qu'après avoir dompté deux taureaux, dont l'haleine étoit toute de feu, et leur avoir fait labourer le champ de Mars, où ensuite il falloit semer des dents de serpent, dont naissoient aussi-tôt autant de gens d'armes, qui, tous ensemble, attaquoient le téméraire qui se hasardoit à une si dangereuse entreprise : et pour dernier péril, il falloit combattre un dragon qui ne dormoit jamais, et qui étoit le plus fidele et le plus redoutable gardien de ce trésor. D'autre côté, les Rois voisins, jaloux de la grandeur d'Aæte, s'armerent pour cette conquête, et entr'autres Persès son frere, Roi de la Chersonnese Taurique, et fils du Soleil comme lui. Comme il s'appuya du secours

des Scythes, Aæte emprunta celui de Styrus, Roi d'Albanie, à qui il promit Médée, pour satisfaire à l'ordre qu'il croyoit en avoir reçu du ciel par cette ombre de Phryxus. Ils donnoient bataille, et la victoire penchoit du côté de Persès, lorsque Jason arriva, suivi de ses Argonautes, dont la valeur la fit tourner du parti contraire; et, en moins d'un mois, ces Héros firent emporter tant d'avantages au Roi de Colchos sur ses ennemis, qu'ils furent contraints de prendre la fuite, et d'abandonner leur camp. C'est ici que commence la Piece; mais avant que d'en venir au détail, il faut dire un mot de Jason, et du dessein qui l'amenoit à Colchos. »

« Il étoit fils d'Æson, Roi de Thessalie, sur qui Pélias son frere avoit usurpé ce royaume. Ce Tyran étoit fils de Neptune et de Tyro, fille de Salmonée, qui épousa ensuite Créthéus, pere d'Æson, que je viens de nommer. Cette usurpation lui donnant la défiance ordinaire à ceux de sa sorte, lui rendit suspect le courage de Jason, son neveu, et légitime héritier de ce royaume. Un Oracle qu'il reçut le confirma dans ses soupçons, si bien que pour l'éloigner, ou plutôt pour le perdre, il lui commanda d'aller conquérir la Toison d'or, dans la croyance que ce Prince y périroit, et le laisseroit par sa mort, paisible possesseur de l'État dont il s'étoit emparé. Jason, par le conseil de Pallas, fit bâtir pour ce fameux voyage le navire Argo, où s'embarquerent avec lui quarante des plus vaillans de toute la Grece. Orphée fut du nombre avec Zéthez et Calais, fils du vent Borée, et d'Orithie, Princesse de Thrace, qui

étoient nés avec des ailes comme leur pere, et qui, par ce moyen, ayant vu Phinée en passant, le délivrerent des Harpies qui fondoient sur ses viandes, si-tôt que sa table étoit servie, et leur donnerent la chasse par le milieu de l'air. Ces Héros, durant leur voyage, reçurent beaucoup de faveur de Junon et de Pallas, et prirent terre à Lemnos, dont étoit Reine Hypsipile, où ils tarderent deux ans, pendant lesquels Jason fit l'amour à cette Reine, et lui donna parole de l'épouser à son retour, ce qui ne l'empêcha pas de s'attacher auprès de Médée, et de lui faire les mêmes protestations, si-tôt qu'il fut arrivé à Colchos, et qu'il eut vu le besoin qu'il en avoit. Ce nouvel amour lui réussit si heureusement, qu'il eut d'elle les charmes pour surmonter tous ces périls, et enlever la Toison d'or, malgré le dragon qui la gardoit, et qu'elle assoupit. Un Auteur, que cite le mythologiste Noël le Comte, et qu'il appelle Denis le Milésien, dit qu'elle lui porta la Toison jusques dans son navire, et c'est sur son rapport que je me suis autorisé à changer la fin ordinaire de cette fable, pour la rendre plus surprenante et plus merveilleuse. Je l'aurois assez été par la liberté qu'en donne la Poésie en de pareilles rencontres; mais j'ai cru en avoir encore plus de droit en marchant sur les pas d'un autre, que si j'avois inventé ce changement. »

« C'est avec un fondement semblable que j'ai introduit Absyrte en âge d'homme, bien que la commune opinion n'en fasse qu'un enfant, que Médée déchira par morceaux. Ovide et Séneque le disent; mais Apollonius Rhodius le fait son aîné; et si nous voulons l'en

croire, Aæte l'avoit eu d'Astérodie, avant qu'il épousât la mere de cette Princesse, qu'il nomme Idie, fille de l'Océan. Il dit de plus, qu'après la fuite des Argonautes, la vieillesse d'Aæte ne lui permettant pas de les poursuivre, ce Prince monta sur mer, et les joignit autour d'une isle située à l'embouchure du Danube, et qu'il appelle Peucé. Ce fut là que Médée se voyant perdue avec tous ces Grecs qu'elle voyoit trop foibles pour lui résister, feignit de les vouloir trahir, et ayant attiré ce frere trop crédule à conférer avec elle de nuit, dans le temple de Diane, elle le fit tomber dans une embuscade de Jason, où il fut tué. Valerius Flaccus dit les mêmes choses d'Absyrte que cet Auteur Grec; et c'est sur l'autorité de l'un et de l'autre, que je me suis enhardi à quitter l'opinion commune, après l'avoir suivie, quand j'ai mis Médée sur le Théatre. C'est me contredire moi-même en quelque sorte; mais Séneque, dont je l'ai tiré, m'en donne l'exemple, lorsqu'après avoir fait mourir Jocaste dans l'Œdipe, il la fait revivre dans la Thébaïde, pour se trouver au milieu de ses deux fils, comme ils sont prêts de commencer le funeste duel où ils s'entretuent, si toutefois ces deux Pieces sont véritablement du même Auteur. »

« Le Marquis de Sourdéac inventa toutes les machines de cette Piece : on les exécuta à ses frais, et il fournit à la dépense de plusieurs représentations qui s'en donnerent chez lui. Ensuite, il fit présent des machines et des décorations aux Comédiens, qui la jouerent deux hivers de suite, avec la plus grande affluence de Spectateurs. La Reine mere, le Roi et la Reine allerent

même la voir, le 12 Janvier 1664, » à ce que nous assurent Loret, dans sa Muse historique, du 14 Janvier de cette année, de Visé, Mercure Galant du mois de Mai 1695, et Parfaict, tome neuvieme de l'Histoire du Théatre François, page 34 et suivantes.

* Sertorius, Tragédie en cinq actes, en vers, précédée d'un Avis au Lecteur, et représentée sur le Théatre du Marais, le 25 Février 1662; imprimée, pour la premiere fois, la même année, à Rouen, *in*-12, sans nom d'Imprimeur, et à Paris, chez Augustin Courbé.

Sophonisbe, Tragédie en cinq actes, en vers, précédée d'un Avis au Lecteur, et représentée sur le Théatre de l'Hôtel de Bourgogne, le 13 Janvier 1663; imprimée, pour la premiere fois, à Paris, en 1664, *in*-12, chez Guillaume de Luynes.

Nous avons parlé de cette Tragédie dans la vie de Mairet, et dans le Catalogue des Sophonisbes, au-devant de celle de cet Auteur; tome premier de notre collection.

* Othon, Tragédie en cinq actes, en vers, précédée d'un Avis au Lecteur; représentée à Fontainebleau, au mois de Juillet 1664, et au

Théatre de l'Hôtel de Bourgogne, le 5 Novembre de la même année ; imprimée, pour la premiere fois, à Paris, en 1665, *in*-12, chez Guillaume de Luynes.

Agésilas, Tragédie en cinq actes, en vers libres, précédée d'un Avis au Lecteur, représentée en 1666 ; imprimée, pour la premiere fois, à Rouen, *in*-12, sans nom d'Imprimeur ; et à Paris, la même année, chez Guillaume de Luynes.

« Il ne faut, dit Corneille, (avis au Lecteur de cette Piece,) que parcourir les vies d'Agésilas et de Lisander chez Plutarque, pour démêler ce qu'il y a d'historique dans cette Tragédie. On sait qu'Agésilas, second fils d'Archidamus, Roi de Sparte, lui succéda, par préférence à son frere Agis, moyennant les puissans secours de Lisander, fameux Capitaine Spartiate, (de la réputation duquel il devint jaloux.) La maniere dont je l'ai traité n'a point d'exemple parmi nos François, ni dans ces précieux restes de l'antiquité qui sont venus jusqu'à nous, et c'est ce qui me l'a fait choisir. » (Il y met une triple intrigue d'amour, en donnant deux filles à Lisander, dont l'une Aglatide finit par épouser Agésilas, et l'autre Elpinice, devient le lot de Spitridate, Seigneur Persan, avec lequel Agésilas a fait amitié, pendant son incursion en Perse. Ce Spitridate a une sœur appellée Mandane, qu'Agésilas fait aussi

épouser à un de ses alliés, Cotys, Roi de Paphlagonie.) « Les premiers qui ont travaillé pour le Théatre, ont travaillé sans exemple, et ceux qui les ont suivis y ont fait voir quelques nouveautés de tems en tems. Nous n'avons pas moins de privilege... On court, à la vérité, quelque risque de s'égarer, et même on s'égare assez souvent, quand on s'écarte du chemin battu; mais on ne s'égare pas toutes les fois qu'on s'en écarte. Quelques-uns en arrivent plus tôt où ils prétendent; et chacun peut hasarder à ses périls. »

« Cette Tragédie fut représentée la même année que l'on joua l'*Alexandre* de Racine, observe Joly, (Édition de P. Corneille, *in*-12, 1747.) La révolution qui se fit alors dans les sentimens du Public, et le parti que prit le grand nombre en faveur du nouveau Poëte, forment une époque à laquelle on peut rapporter la naissance d'un genre inconnu de Tragédie, où l'amour dominoit sur toutes les autres passions. Quinault l'avoit ébauché avec quelque succès, dix ans auparavant, mais non pas avec autant d'éclat. »

« On prétend, dit Voltaire, que la mesure des vers qu'employa Corneille dans Agésilas, nuisit beaucoup au succès de cette Tragédie. Je crois, au contraire, que cette nouveauté auroit réussi, et qu'on auroit prodigué les louanges à ce génie si fécond et si varié, s'il n'avoit pas entiérement négligé dans Agésilas, comme dans les Pieces précédentes, l'intérêt et le style. Les vers irréguliers pourroient faire un très-bel effet dans une Tragédie. Ils exigent, à la vérité, un rithme différent de celui des vers alexandrins et des

vers de dix syllabes. Ils demandent un art singulier : vous pouvez voir quelques exemples de la perfection de ce genre dans Quinault. » Préface d'Agésilas, Édition avec des Commentaires.

Tout le monde sait, par cœur, l'épigramme de Boileau :

« J'ai vu l'Agésilas ;
» Hélas ! »

Le Pere Tournemine la combat d'une maniere assez victorieuse, dans sa *défense du grand Corneille*.

« L'Agésilas, dit-il, n'est pas comparable aux Chef-d'Œuvres de Corneille ; mais c'est se jouer du Public, que de traiter de Piece misérable, une Tragédie d'un goût nouveau, où, parmi des Personnages d'un caractere singulier, Agésilas et Lisander paroissent tels que l'histoire nous les fait connoître ; une Piece dont le dénouement est un effort héroïque d'Agésilas, qui triomphe en même tems de l'amour et de la vengeance ; une Piece, où l'on retrouve le grand Corneille en plus d'un endroit. »

Attila, Roi des Huns, Tragédie en cinq actes, en vers, précédée d'un Avis au Lecteur, représentée sur le Théatre du Palais Royal, au mois de Février 1667 ; imprimée, pour la premiere fois, à Paris, en 1668, *in*-12, chez Guillaume de Luynes.

« Le nom d'Attila est assez connu, nous dit Cor-

neille (dans l'avis au Lecteur de cette Piece) ; mais tout le monde n'en connoît pas tout le caractere. Il étoit plus homme de tête que de main, tâchoit de diviser ses ennemis, ravageoit les Peuples indéfendus, pour donner de la terreur aux autres, et tirer tribut de leur épouvante ; et s'étoit fait un tel empire sur les Rois qui l'accompagnoient, que quand même il leur eût commandé des parricides, ils n'eussent osé lui désobéir. Il est mal aisé de savoir quelle étoit sa religon ; le surnom de Fléau de Dieu qu'il prenoit lui-même, montre qu'il n'en croyoit pas plusieurs. Je l'estimerois Arien, comme les Ostrogoths et les Gépides de son armée, si ce n'étoit la pluralité des femmes que je lui ai retranchée ici. Il croyoit fort aux devins ; et c'étoit peut-être tout ce qu'il croyoit. Il envoya demander, par deux fois, à l'Empereur Valentinian, sa sœur Honorice, avec de grandes menaces, et, en attendant, il épousa Ildione, dont tous les Historiens marquent la beauté, sans parler de sa naissance : c'est ce qui m'a enhardi à la faire sœur d'un de nos premiers Rois, afin d'opposer la France naissante au déclin de l'Empire. Il est constant qu'il mourut la premiere nuit de son mariage avec elle. Marcellin dit qu'elle le tua elle-même, et je lui en ai voulu donner l'idée, quoique sans effet. Tous les autres rapportent qu'il avoit la coutume de saigner du nez, et que les vapeurs du vin et des viandes dont il se chargea, fermerent le passage de ce sang, qui, après l'avoir étouffé, sortit avec violence par tous les conduits. Je les ai suivis sur la maniere de sa mort ; mais

j'ai cru plus à propos d'en attribuer la cause à un excès de colere, qu'à un excès d'intempérance. »

Corneille offre donc Attila, accompagné d'Ardaric, Roi des Gépides, et de Valamir, Roi des Ostrogoths, tous les deux ses Vassaux, et incertain entre le projet d'épouser Honorice, sœur de l'Empereur Valentinian, amante aimée de Valamir, ou Ildione, sœur de Mérouée, Roi de France, amante aimée d'Ardaric. Attila découvre cette double rivalité, et en devient si furieux, qu'il en meurt. Les Peuples qui gémissoient sous le joug de ce Tyran, se partagent entre les deux Rois Valamir et Ardaric, qui, n'éprouvant plus d'obstacles dans leurs amours, s'unissent aux deux Princesses.

L'Auteur du Dictionnaire dramatique, tome premier, page 148, s'exprime ainsi sur cette Piece : « Un intérêt trop divisé, et dès-lors trop foible, un dévouement presqu'aussi vicieux que seroit une mort subite, ne feront jamais d'Attila qu'un Drame médiocre. On y trouve cependant quelques traits sublimes; et cette Tragédie ressemble à son héros qui joignoit à quelques grandes qualités, des vices beaucoup plus grands. »

Attila parut la même année que l'Andromaque de Racine; et Corneille, « piqué de la préférence que les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne donnoient à ce jeune Auteur, que le Public goûtoit de plus en plus, fit jouer sa Piece par la Troupe du Palais Royal. Le célebre la Torrilliere, qui remplissoit avec succès les personnages de Rois, fut chargé de celui d'Attila,

et

et s'attira de nouveaux applaudissemens.... Cette Tragédie eut dans sa nouveauté assez de réussite, et fut conservée au Théatre jusqu'à la fin du siecle dernier; et même au commencement de celui-ci, elle étoit encore sur les répertoires des Pieces que les Comédiens jouoient journellement. » Parfaict, Hist. du Théatre François, tome dixieme, page 153 et 154.

Despréaux fit sur cette Piece une Epigramme plus sanglante encore que celle qu'il avoit faite sur la précédente, en ajoutant seulement ainsi un même nombre de syllabes à la premiere :

« J'ai vu l'Agésilas;
» hélas!
» Mais après l'Attila;
» Holà! »

Tite et Bérénice, Comédie-héroïque, en cinq actes, en vers, précédée de deux passages latins de Xyphilin, d'après Dion Cassius, et servant d'Argument; représentée sur le Théatre du Palais Royal, le Vendredi 28 Novembre 1670; imprimée, pour la premiere fois, à Paris, en 1671, *in*-12, chez Louis Billaine.

« Un amant et une maîtresse qui se quittent, ne sont pas sans doute un sujet de Tragédie. (Voltaire, Préface de Tite et Bérénice, édition de P. Corneille, avec des Commentaires.) Si on avoit proposé un tel plan à Sophocle ou à Euripide, ils l'auroient renvoyé

à Aristophane. L'amour qui n'est qu'amour, qui n'est point une passion terrible et funeste, ne semble fait que pour la Comédie, pour la Pastorale, ou pour l'Églogue. »

« Cependant Henriette d'Angleterre, belle-sœur de Louis XIV, voulut que Racine et Corneille fissent chacun une Tragédie des Adieux de Titus et de Bérénice. Elle crut qu'une victoire obtenue sur l'amour le plus vrai et le plus tendre anobliſſoit le sujet, et en cela elle ne se trompoit pas; mais elle avoit encore un intérêt secret à voir cette victoire représentée sur le Théatre : elle se ressouvenoit des sentimens qu'elle avoit eu long-tems pour Louis XIV, et du goût vif de ce Prince pour elle. Le danger de cette passion, la crainte de mettre le trouble dans la Famille Royale, les noms de beau-frere et de belle-sœur mirent un frein à leurs desirs; mais il resta toujours dans leurs cœurs une inclination secrette, toujours chere à l'un et à l'autre. »

« Ce sont ces sentimens qu'elle voulut voir développer sur la Scene, autant pour sa consolation que pour son amusement. Elle chargea le Marquis de Dangeau, confident de ses amours avec le Roi, d'engager secretement Corneille et Racine à travailler l'un et l'autre sur ce sujet, qui paroissoit si peu fait pour la Scene. Les deux Pieces furent composées dans l'année 1670, sans qu'aucun des deux sût qu'il avoit un rival. »

« Elles furent jouées, en même tems, sur la fin de la même année; celle de Racine à l'Hôtel de Bourgogne, et celle de Corneille au Palais Royal. »

« Il est étonnant que Corneille tombât dans ce piége : il devoit bien sentir que le sujet étoit l'opposé de son talent. Entellus ne terrassa point Darès dans ce combat ; il s'en faut bien ! La Piece de Corneille tomba : celle de Racine eut trente représentations de suite ; et toutes les fois qu'il s'est trouvé un Acteur et une Actrice capables d'intéresser dans les rôles de Titus et de Bérénice, cet Ouvrage dramatique, qui n'est pourtant pas une Tragédie, a toujours excité les applaudissemens les plus vrais ; ce sont les larmes. »

Dans la Piece de Corneille, Tite, Empereur Romain, est amouteux de Bérénice, Reine de Judée, qu'il a amenée à Rome dans le dessein de l'épouser ; mais qu'il est obligé de renvoyer, parce qu'un Empereur ne peut pas épouser une Reine. Domitian, frere de Tite, et qui lui doit succéder, est amoureux de Domitie, fille de Corbulon, laquelle aime les deux freres, ou plutôt l'Empire, car elle n'est qu'ambitieuse et prête à se donner à celui qui la fera régner. Cependant, Bérénice cede à la nécessité, et abandonne Tite et Rome. Tite ne se rend point aux vœux secrets de Domitie : il la fait épouser à son frere, en attendant qu'il leur laisse à tous deux l'Empire.

Pulchérie, Comédie-héroïque, en cinq actes, en vers, précédée d'un Avis au Lecteur ; représentée sur le Théatre du Marais, au mois de Novembre 1672 ; imprimée, pour la premiere fois,

à Paris, en 1673, *in*-12, chez Guillaume de Luynes.

« Pulchérie, fille de l'Empereur Arcadius, et sœur du jeune Théodose, a été une Princesse très-illustre, et dont les talens étoient merveilleux. Tous les historiens en conviennent. Dès l'âge de quinze ans, elle empiéta le gouvernement sur son frere, dont elle avoit reconnu la foiblesse, et s'y conserva tant qu'il vécut, à la réserve d'environ une année de disgrace, qu'elle passa loin de la cour, et qui coûta cher à ceux qui l'avoient réduite à s'en éloigner. Après la mort de ce Prince, ne pouvant retenir l'autorité souveraine en sa personne, ni se résoudre à la quitter, elle proposa son mariage à Martian, à la charge qu'il lui permettroit de garder sa virginité, qu'elle avoit vouée et consacrée à Dieu. Comme il étoit déja assez avancé dans la vieillesse, il accepta la condition aisément, et elle le nomma pour Empereur au Sénat, qui ne voulut, ou n'osa l'en dédire. Elle passoit alors cinquante ans, et mourut deux ans après. Martian en régna sept, et eut pour successeur Léon, que ses excellentes qualités firent surnommer le Grand. Le Patrice Aspar le servit à monter au trône, et lui demanda pour récompense l'association à cet Empire, qu'il lui avoit fait obtenir. Le refus de Léon le fit conspirer contre ce maître qu'il s'étoit choisi ; la conspiration fut découverte, et Léon s'en défit. Voilà ce que m'a prêté l'histoire. Je ne veux point prévenir votre jugement sur ce que j'y ai changé, ou ajouté,

et me contenterai de dire, que bien que cette Piece ait été réléguée dans un lieu où on ne vouloit plus se souvenir qu'il y eût un Théatre, bien qu'elle ait passé par des bouches pour qui on n'étoit prévenu d'aucune estime, bien que ses principaux caracteres soient contre le goût du tems, elle n'a pas laissé de peupler le désert, de mettre en crédit des Acteurs, dont on ne connoissoit pas le mérite, et de faire voir qu'on n'a pas toujours besoin de s'assujettir aux entêtemens du siecle, pour se faire écouter sur la Scene. J'aurai de quoi me satisfaire, si cet Ouvrage est aussi heureux à la lecture qu'il l'a été à la représentation; et si j'ose ne vous dissimuler rien, je me flatte assez pour l'espérer.» Corneille, Avis au Lecteur de Pulchérie.

Corneille a donné deux rivaux à Martian, Léon qui est même aimé de Pulchérie, mais que son vœu de conserver sa virginité l'empêche de rendre heureux; et Aspar, amant d'Irene, sœur de Léon, mais que l'ambition porte à tenter de se faire aimer de Pulchérie. Le choix que celle-ci fait de Martian remet tout dans le premier ordre. Aspar revient à Irene et l'épouse; et Martian a une fille nommée Justine, qui aime Léon, et à laquelle Pulchérie le donne.

« La grande réputation de l'Auteur a soutenu Pulchérie dans sa nouveauté au Théatre, et l'y a même conservé quelques années après, dit Parfaict (Histoire du Théatre François, tome onzieme, page 246). Il n'en faut pas être surpris : Corneille avoit un grand nombre de partisans que son mérite lui avoit acquis. Ces partisans, jaloux de la gloire que le jeune Racine

acquéroit de jour en jour, tâchoient à la diminuer en élevant l'ancien Poëte, et s'écrioient avec Madame de Sévigné (Lettre du 16 Mars 1672) : *Je suis folle de Corneille ! Il nous donnera encore Pulchérie, où l'on verra :*

« . . . . . La main qui crayonna
» La mort du grand Pompée et l'amour de Cinna. »

Il faut que tout cede à son génie. »

L'Auteur du Dictionnaire dramatique observe, tome second, page 494, que « le caractere de Martian dut paroître neuf. C'est la premiere fois, dit-il, qu'on eût placé sur la Scene un vieillard amoureux, qui se rend justice. Pulchérie n'est pas moins remarquable ; c'est une jeune Princesse, adorée d'un jeune homme qu'elle aime, et à qui elle préfere un vieillard. Il est vrai que le mariage ne doit pas être consommé : cette convention qui, dans toute autre main, pouvoit faire tomber la Piece, en fit le succès. »

Suréna, Général des Parthes, Tragédie en cinq actes, en vers, précédée d'un Avis au Lecteur ; représentée sur le Théatre de l'Hôtel de Bourgogne, en 1674, et imprimée, pour la premiere fois, à Paris, en 1675, *in*-12, chez Guillaume de Luynes.

« Corneille avoit en vue deux sujets de Tragédie, lorsqu'il s'arrêta à celui-ci, nous apprend Joly (édi-

tion de P. Corneille, *in*-12, 1747); le premier étoit *Usanguey*, Prince Chinois, dont les Historiens font de grands éloges; et le second, tiré de Tacite, étoit le fameux Gaulois, nommé *Antonius Primus*, lequel avoit contribué plus que personne à mettre Vespasien sur le trône, et dont les services furent mal reconnus. Ce nom lui paroissant peu propre à entrer dans un vers, il préféra celui de *Suréna*, dont l'Histoire lui fournissoit les mêmes circonstances, et le caractere d'un héros qui n'avoit point encore paru sur la Scene. »

« Le sujet de cette Tragédie est tiré de Plutarque et d'Appian Alexandrin. Ils disent tous deux que Suréna étoit le plus noble, le plus riche, le mieux fait et le plus vaillant des Parthes. Avec ces qualités, il ne pouvoit manquer d'être un des premiers hommes de son siecle; et, si je ne m'abuse, la peinture que j'en ai faite ne l'a point rendu méconnoissable. Vous en jugerez. » Corneille, Avis au Lecteur de cette Piece.

« Tel est le caractere que Corneille s'étoit proposé, dit Parfaict (Histoire du Théatre François, tome onzieme, page 399 et suivantes). Ce projet étoit sans doute digne de lui : il possédoit encore ce même génie qui lui faisoit imaginer des sujets toujours nouveaux et extraordinaires; mais il n'avoit plus, comme autrefois, ce feu et ce talent admirable qui lui étoient nécessaires pour les traiter. Suréna n'est grand que par le récit que l'on fait de sa personne. Ses actions n'y répondent pas assez. Un héros tel qu'on le dépeint, devoit-il avoir tant de foiblesse, et sacrifier aussi imprudemment sa vie, sa fortune, et celle de

toute sa famille, pour satisfaire le caprice d'une maîtresse ? »

« Euridice, Princesse d'Arménie, amante aimée de Suréna, est promise par le Roi son pere à Pacorus, fils d'Orode, Roi des Parthes. Cette alliance est une des clauses du traité de paix conclu entre les deux Couronnes. Comme l'on ignore la passion d'Euridice et de Suréna, le Roi des Parthes propose de marier la Princesse Mandone sa fille, avec ce dernier, pour le récompenser des grands services qu'il en a reçus. Euridice, sachant qu'elle ne peut être unie à son amant, exige de lui qu'il n'épousera point Mandone, et veut même l'obliger à prendre une épouse de sa main, pour ne plus craindre qu'il accepte celle de son odieuse rivale. Suréna, se piquant de belle passion et d'une exacte fidélité, cherche des raisons pour éluder poliment la proposition du Roi. Ses excuses ne servent qu'à faire naître des soupçons ; et le Roi, s'abandonnant à son naturel ombrageux, suit les conseils des ennemis de Suréna, et consent à la mort de ce grand homme, qui n'étoit criminel que parce qu'il avoit trop de mérite. Euridice ne peut survivre à Suréna ; mais Palmis, sa sœur, qui aime Pacorus, et s'en voit si cruellement dédaignée, demande aux Dieux de ne point mourir qu'elle n'ait vengé sa gloire et la mort de son frere. »

Voltaire, (édition de P. Corneille, avec des Commentaires, Préface de cette Piece) observe que *Surena* n'est point un nom propre. « C'est, dit-il, un titre d'honneur, un nom de dignité. Le *Suréna* des Parthes

étoit l'*Ethmadoulet* des Persans d'aujourd'hui, le Grand-Visir des Turcs. Cette méprise ressemble à celle de plusieurs de nos Ecrivains qui ont parlé d'un *Azem*, Grand-Visir de la Porte Ottomane, ne sachant pas que *Visir Azem* signifie *Grand-Visir*. Mais la méprise est bien plus pardonnable à Corneille qu'à ces Historiens, parce que l'Histoire des Parthes nous est bien moins connue que celle des nouveaux Persans et des Turcs. »

« Suréna fut le trente-deuxieme et dernier Poëme dramatique de Corneille. On y retrouve toute la noblesse de son génie. Le sujet en est d'ailleurs intéressant. C'est un homme devenu suspect à force de services, et qu'on veut perdre, parce qu'il est au-dessus des récompenses. Suréna a réussi, et Corneille finit par un triomphe. » Dictionnaire dramatique, tome troisieme, page 198.

On sait que P. Corneille eut part à ces deux Pieces des cinq Auteurs.

La Comédie des Tuileries, ou *La grande Pastorale*, en cinq actes, en vers, dédiée au Comte d'Igby, par l'Éditeur Baudouin ; représentée au Palais Cardinal, le 16 Avril 1635, devant Gaston de France, Duc d'Orléans, et ensuite à la Cour ; imprimée à Paris, en 1638, *in*-4., chez Augustin Courbé.

L'Aveugle de Smyrne, *Tragi-Comédie*, en cinq

actes, en vers, précédée d'un Avis au Lecteur, et dédiée au Marquis de Coalin, Colonel des Suisses, par le même Éditeur Baudouin; représentée en 1638, et imprimée à Paris, la même année, chez le même, et dans le même format.

Le Cardinal de Richelieu avoit imaginé les sujets de ces Pieces qu'il donna à composer aux cinq Auteurs, P. Corneille, Rotrou, l'Etoile, Boisrobert et Colletet. Chacun d'eux se chargea d'un Acte de chacune; mais on ne sait pas quel fut précisément le travail de Corneille, et les deux Pieces sont si mauvaises, qu'on ne peut le reconnoître en aucun endroit. « Il faut avouer, dit Parfaict (Histoire du Théatre François, tome cinquieme, page 428) que le Cardinal étoit bien mal servi par les cinq Auteurs. Corneille travailloit aux *Horaces* et à *Cinna*; pouvoit-il entrer pour quelque chose dans des Ouvrages semblables à *la Comédie des Tuileries*, et à l'*Aveugle de Smyrne!* »

Plus de trente ans après, il s'assujettit encore à travailler sur les idées d'autrui; mais il fut bien mieux associé, puisqu'il eut Moliere pour collegue. Il s'agissoit des plaisirs du Roi, pour lequel la Tragi-Comédie-Ballet de *Psyché* devoit être achevée en très-peu de jours. Corneille se chargea d'une très-grande partie de l'entreprise, qui réussit complettement.

LE CID,

TRAGÉDIE

DE P. CORNEILLE.

A PARIS,

Au Bureau de la Petite Bibliotheque des Théatres,
rue des Moulins, butte S. Roch, n°. 11.

M. DCC. LXXXV.

A MADAME DE COMBALET. (1)

MADAME,

Ce portrait vivant que je vous offre, représente un Héros assez reconnoissable aux lauriers dont il est couvert. Sa vie a été une suite continuelle de victoires ; son corps porté dans son armée a gagné des batailles après sa mort, et son nom, au bout de six cents ans, vient encore triompher en France. Il y a trouvé une réception trop favorable pour se repentir d'être sorti de son pays, et d'avoir appris à parler une autre langue que

(1) Fille de la sœur du Cardinal de Richelieu et de René de Vignerot de Pont-Courlay, épouse du Marquis du Roure de Combalet, et, ensuite, Duchesse d'Aiguillon, et Dame-d'Atour de la Reine.

la sienne. Ce succès a passé mes plus ambitieuses espérances, et m'a surpris d'abord; mais il a cessé de m'étonner depuis que j'ai vu la satisfaction que vous avez témoignée, quand il a paru devant vous. Alors j'ai osé me promettre de lui tout ce qui en est arrivé, et j'ai cru qu'après les éloges dont vous l'avez honoré, cet applaudissement universel ne lui pouvoit manquer. Et véritablement, Madame, on ne peut douter, avec raison, de ce que vaut une chose qui a le bonheur de vous plaire : le jugement que vous en faites, est la marque assurée de son prix; et comme vous donnez toujours libéralement aux véritables beautés l'estime qu'elles méritent, les fausses n'ont jamais le pouvoir de vous éblouir. Mais votre générosité ne s'arrête pas à des louanges stériles pour les Ouvrages qui vous agréent; elle prend plaisir à s'étendre utilement sur ceux qui les produisent, et ne dédaigne point d'employer en leur faveur ce grand crédit que votre qualité et vos vertus vous ont acquis. J'en ai res-

senti des effets qui me sont trop avantageux pour m'en taire, et je ne vous dois pas moins de remercîment pour moi, que pour le CID. *C'est une reconnoissance qui m'est glorieuse, puisqu'il m'est impossible de publier que je vous ai de grandes obligations, sans publier en même tems que vous m'avez assez estimé pour vouloir que je vous en eusse. Aussi,* MADAME, *si je souhaite quelque durée pour cet heureux effort de ma plume, ce n'est point pour apprendre mon nom à la postérité; mais seulement pour laisser des marques éternelles de ce que je vous dois, et faire lire à ceux qui naîtront dans les autres siecles, la protestation que je fais d'être toute ma vie,*

MADAME,

Votre très-humble, très-obéissant
et très-obligé Serviteur,
CORNEILLE.

AU LECTEUR.

MARIANA, L. 4°. de la Historia de Espanna, C. 5°.

Avia pocos dias antes hecho campo con D. Gomes Conde de Gormas. Venciòle, y diòle la muerte. Lo que resultò d'este caso, fue que casò con Dona Ximena, hija y heredera del mismo Conde. Ella misma requiriò al Rey que se le diesse por marido, (ya estaua muy prendada de sus partes), o le casrigasse conforme a las leyes, por la muerte que diò a su padre. Hizòse el casamiento, que a todos estaua a cuento, con el qual por el gran dote de su esposa, que se allegò al estado que el tenia de su padre, se aumentò en poder y riquezas.

Voilà ce qu'a prêté l'Histoire à Don Guillen de Castro, qui a mis ce fameux événement sur le Théatre avant moi. Ceux qui entendent l'Espagnol, y remarqueront deux circonstances ; l'une, que Chimene ne pouvant s'empêcher de reconnoître et d'aimer les belles qualités qu'elle

voyoit en Don Rodrigue, quoiqu'il eût tué son pere (*estaua prendada de sus partes*), alla proposer elle-même au Roi cette généreuse alternative, ou qu'il le lui donnât pour mari, ou qu'il le fît punir suivant les loix ; l'autre, que ce mariage se fit au gré de tout le monde. (*a todos estaua a cuento*). Deux Chroniques du Cid ajoutent qu'il fut célébré par l'Archevêque de Séville, en présence du Roi et de toute sa Cour ; mais je me suis contenté du texte de l'Historien, parce que toutes les deux ont quelque chose qui sent le Roman, et peuvent ne persuader pas davantage que celles que nos François ont faites de Charlemagne et de Roland. Ce que j'ai rapporté de Mariana suffit pour faire voir l'état qu'on fit de Chimene et de son mariage dans son siecle même, où elle vécut en un tel éclat, que les Rois d'Aragon et de Navarre tinrent à honneur d'être ses gendres, en épousant ses deux filles. Quelques-unes ne l'ont pas si bien traitée dans le nôtre ; et sans parler de ce qu'on a dit de la Chimene du Théatre, celui qui a composé l'Histoire d'Espagne en François, l'a notée, dans son Livre, de s'être trop tôt et aisément

consolée de la mort de son pere, et a voulu taxer de légéreté une action qui fut imputée à grandeur de courage par ceux qui en furent les témoins. Deux Romances Espagnoles que je vous donnerai ensuite de cet Avertissement, parlent encore plus en sa faveur. Ces sortes de petits Poëmes sont comme des originaux décousus de leurs anciennes Histoires, et je serois ingrat envers la mémoire de cette Héroïne, si, après l'avoir fait connoître en France, et m'y être fait connoître par elle, je ne tâchois de la tirer de la honte qu'on lui a voulu faire, parce qu'elle a passé par mes mains. Je vous donne donc ces pieces justificatives de la réputation où elle a vécu, sans dessein de justifier la façon dont je l'ai fait parler François. Le tems l'a fait pour moi, et les Traductions qu'on a faites en toutes les Langues qui servent aujourd'hui à la scene, et chez tous les Peuples où l'on voit des Théatres, je veux dire en Italien, Flamand et Anglois, sont d'assez glorieuses apologies contre tout ce qu'on en a dit. Je n'y ajouterai pour toute chose, qu'environ une douzaine de vers Espagnols, qui semblent faits exprès pour la dé-

fendre. Ils sont du même Auteur qui l'a traitée avant moi, Don Guillen de Castro, qui dans une autre Comédie qu'il intitule *Engannarse engannando*, fait dire à une Princesse de Béarn :

. . . . . A mirar
Bien el mundo, que el tener
Apetitos que vencer,
Y ocasiones que dexar.
Examinan el valor
En la muger, yo dixera
Lo que siento, porque fuera
Luzimiento de mi honor.
Pero malicias fundadas
En honras mal entendidas
De tentaciones vencidas
Haz en culpas declaradas:
Y assi la que el dessear
Con el resistir apunta,
Vence dos vezes si junta
Con el resistir el callar.

C'est, si je ne me trompe, comme agit Chimene dans mon Ouvrage, en présence du Roi et de l'Infante. Je dis en présence du Roi et de l'Infante, parce que, quand elle est seule, ou avec sa Confidente, ou avec son Amant, c'est une autre chose. Ses mœurs sont inégalement

égales, pour parler en termes de notre Aristote, et changent suivant les circonstances des lieux, des personnes, des tems, et des occasions, en conservant toujours le même principe.

Au reste, je me sens obligé de désabuser le Public de deux erreurs qui s'y sont glissées touchant cette Tragédie, et qui semblent avoir été autorisées par mon silence. La premiere est que j'aie convenu de juges touchant son mérite, et m'en sois rapporté au sentiment de ceux qu'on a priés d'en juger. Je m'en tairois encore, si ce faux bruit n'avoit été jusques chez M. de Balzac, dans sa province, ou, pour me servir de ses paroles mêmes, dans son desert, et si je n'en avois vu depuis peu les marques dans cette admirable lettre qu'il a écrite sur ce sujet, et qui ne fait pas la moindre richesse des deux derniers tresors qu'il nous a donnés. Or, comme tout ce qui part de sa plume regarde toute la posterité, maintenant que mon nom est assuré de passer jusqu'à elle dans cette lettre incomparable, il me seroit honteux qu'il y passât avec cette tache, et qu'on pût à jamais me reprocher d'avoir compromis de ma réputation. C'est une chose qui, jusqu'à

présent, est sans exemple ; et de tous ceux qui ont été attaqués comme moi, aucun que je sache n'a assez de foiblesse pour convenir d'arbitres avec ses censeurs ; et s'ils ont laissé tout le monde dans la liberté publique d'en juger, ainsi que j'ai fait, ç'a été sans s'obliger, non plus que moi, à en croire personne. Outre que dans la conjoncture où étoient lors les affaires du Cid, il ne falloit pas être grand devin pour prévoir ce que nous en avons vu arriver. A moins que d'être tout à fait stupide, on ne pouvoit pas ignorer que, comme les questions de cette nature ne concernent ni la Religion, ni l'Etat, on en peut décider par les regles de la prudence humaine, aussi bien que par celles du Théatre, et tourner sans scrupule le sens du bon Aristote du côté de la politique. Ce n'est pas que je sache si ceux qui ont jugé du Cid, en ont jugé suivant leur sentiment ou non, ni même que je veuille dire qu'ils en aient bien ou mal jugé ; mais seulement que ce n'a jamais été de mon consentement qu'ils en ont jugé, et que peut-être je l'aurois justifié sans beaucoup de peine, si la même raison qui les a fait parler, ne m'avoit

obligé à me taire. Aristote ne s'est pas expliqué si clairement dans sa Poétique, que nous n'en puissions faire ainsi que les Philosophes, qui le tirent chacun à leur parti dans leurs opinions contraires ; et comme c'est un pays inconnu pour beaucoup de monde, les plus zélés partisans du Cid en ont cru ses Censeurs sur leur parole, et se sont imaginé avoir pleinement satisfait à toutes leurs objections, quand ils ont soutenu qu'il importoit peu qu'il fût selon les regles d'Aristote, et qu'Aristote en avoit fait pour son siecle et pour des Grecs, et non pas pour le nôtre, et pour des François.

Cette seconde erreur que mon silence a affermie, n'est pas moins injurieuse à Aristote qu'à moi. Ce grand homme a traité la Poétique avec tant d'adresse et de jugement, que les préceptes qu'il nous en a laissés, sont de tous les tems et de tous les peuples ; et, bien loin de s'amuser au détail des bienséances et des agrémens, qui peuvent être divers, selon que ces deux circonstances sont diverses, il a été droit aux mouvemens de l'ame dont la nature ne change point. Il a montré quelles passions la

Tragédie

Tragédie doit exciter dans celle de ses Auditeurs ; il a cherché quelles conditions sont nécessaires, et aux personnes qu'on introduit, et aux événemens qu'on représente, pour les y faire naître ; il en a laissé des moyens qui auroient produit leur effet par-tout dès la création du monde, et qui seront capables de le produire encore par-tout, tant qu'il y aura des Théatres et des Acteurs ; et, pour le reste, que les lieux et les tems peuvent changer, il l'a négligé, et n'a pas même prescrit le nombre des actes, qui n'a été réglé que par Horace, beaucoup après lui.

Et, certes, je serois le premier qui condamnerois le Cid, s'il péchoit contre ces grandes et souveraines maximes que nous tenons de ce Philosophe ; mais bien loin d'en demeurer d'accord, j'ose dire que cet heureux Poëme n'a si extraordinairement réussi, que parce qu'on y voit les deux maîtresses conditions (permettez-moi cette épithete) que demande ce grand Maître aux excellentes Tragédies, et qui se trouvent si rarement assemblées dans un même Ouvrage, qu'un des plus doctes Commenta-

teurs de ce divin traité qu'il en a fait, soutient que toute l'Antiquité ne les a vu se rencontrer que dans le seul Œdipe. La premiere est, que celui qui souffre et est persécuté, ne soit ni tout méchant, ni tout vertueux ; mais un homme plus vertueux que méchant, qui, par quelque trait de foiblesse humaine qui ne soit pas un crime, tombe dans un malheur qu'il ne mérite pas : l'autre, que la persécution et le péril ne viennent point d'un ennemi, ni d'un indifférent ; mais d'une personne qui doive aimer celui qui souffre, et en être aimée. Et voilà, pour en parler pleinement, la véritable et seule cause de tout le succès du Cid, en qui l'on ne peut méconnoître ces deux conditions, sans s'aveugler soi-même pour lui faire injustice. J'acheve donc en m'acquittant de ma parole ; et, après vous avoir dit en passant ces deux mots pour le Cid du Theatre, je vous donne, en faveur de la Chimene de l'Histoire, les deux Romances que je vous ai promises.

J'oubliois à vous dire que quantité de mes amis ayant jugé à propos que je rendisse compte au Public de ce que j'avois emprunté de l'Au-

teur Espagnol dans cet Ouvrage, et m'ayant témoigné le souhaiter, j'ai bien voulu leur donner cette satisfaction. Vous trouverez donc tout ce que j'en ai traduit imprimé d'une autre lettre, avec un chiffre au commencement, qui servira de marque de renvoi pour trouver les vers Espagnols au bas de la même page. Je garderai ce même ordre dans la Mort de Pompée pour les vers de Lucain ; ce qui n'empêchera pas que je ne continue aussi ce même changement de lettre, toutes les fois que mes Acteurs rapportent quelque chose qui s'est dit ailleurs que sur le Théatre, où vous n'imputerez rien qu'à moi, si vous n'y voyez ce chiffre pour marque, et le texte d'un autre Auteur au-dessous.

ROMANCE PRIMERO.

DELANTE el Rey de Leon
Dona Ximena vna tarde
Se pone a pedir justicia
Por la muerte de su padre.
Para contra el Cid la pide,
Don Rodrigo de Biuare,
Que huerfana la dexò,
Nina, y de muy poca edade.
Si tengo razon, o non,
Bien, Rey, lo alcanças y sabes,
Que los negocios de honra
No pueden disimularse.
Cada dia que amanece
Veo al lobo de mi sangre
Cauallero en vn cauallo
Por darme mayor pesare.
Mandale, buen Rey, pues puedes,
Que no me ronde mi calle,
Que no se venga en mugeres
El hombre que mucho vale.
Si mi padre afrentò al suyo,
Bien ha vengado a su padre,
Que si honras pagaron muertes,
Para su disculpa bastan.
Encomendada me tienes,

No consientas que me agrauien,
Que el que a mi se fiziere
A tu corona se faze.
Calledes, Dona Ximena,
Que me dades pena grande,
Que yo dare buen remedio
Para todos vuestros males.
Al Cid no le he de ofender,
Que es hombre que mucho vale,
Y me defiende mis reynos,
Y quiero que me los guarde.
Pero yo farè vn partido
Con el, que no os este male,
De tomalle la palabra
Para que con vos se case.
Contenta quedò Ximena,
Con la merced que le faze,
Que quien huerfana la fizò
Aquesse mismo la ampare.

ROMANCE SEGUNDO.

A Ximena y a Rodrigo
Prendiò el Rey palabra, y mano,
De juntarlos para en vno
En presencia de Layn Caluo.
Las enemistades viejas
Con amor se conformaron,
Que donde preside el amor
Se oluidan muchos agrauios.
Llegaron juntos los nouios,
Y al dar la mano, y abraço,
El Cid mirando a la nouia
Le dixò todo turbado.
Matè a tu padre, Ximena,
Pero no à desaguisado,
Matèle de hombre à hombre,
Para vengar cierto agrauio.
Matè hombre, y hombre doy,
Aqui estoy a tu mandato,
Y en lugar del muerto padre
Cobraste un marido honrado.
A todos pareciò bien,
Su discrecion alabaron,
Y assi se hizieron las bodas
De Rodrigo el Castellano.

SUJET DU CID.

ON sait que ce fameux Héros du onzieme siecle, Ruy-Diaz, ou Don Rodrigue, étoit fils de Don Diégo Laynez de Bivar, qui, par sa naissance et ses qualités personnelles, obtint la dignité de Gouverneur de l'Infant, fils de Don Ferdinand, premier Roi de Castille. Don Gomès, Comte de Gormas, autre Grand de cette Cour, et qui a en vain prétendu à la même dignité, cherche querelle à Don Diegue, de ce qu'il l'a obtenue : il s'emporte même jusqu'à lui donner un soufflet ; affront diffamant, dont l'âge de Diégo ne lui permet pas de se venger. Mais le fier Rodrigue prend la querelle de son pere, défie le Comte et le tue. Avant cette querelle fatale, les deux rivaux de faveur étoient prêts de s'allier par l'hymen de leurs enfans uniques. Rodrigue adoroit Chimene, fille du Comte, et en étoit tendrement aimé. Elle ne voit plus dans son amant que le meurtrier de son pere, et demande justice au Roi. Ferdinand

a une fille, l'Infante Done Urraque, qui est amoureuse de Rodrigue ; mais la distance de rang ne lui permet pas de croire qu'elle pourra l'épouser. Cependant la désunion des deux familles, l'élévation de Don Diegue et la valeur de Rodrigue lui donnent quelque espérance. Une occasion s'offre à ce jeune Héros de se signaler de maniere à embarrasser le Roi sur le choix des récompenses. Les Mores, prêts à surprendre Séville, sans défense, sont repoussés par Rodrigue, qui les taille en piece, et fait, parmi eux, deux Rois prisonniers. Tant de courage les étonne : accablés sous ses coups, ils l'admirent, ils l'appellent leur *Cid ;* surnom le plus glorieux de tous, qui signifie *Seigneur*, et que son Roi lui conserve. Mais Chimene poursuit toujours sa vengeance, et Ferdinand ne peut la lui refuser, s'il ne se trouve un Chevalier qui veuille attaquer le Cid et le combattre pour elle. Plusieurs se présentent. Don Sanche, depuis long-tems son rival malheureux, demande et obtient cet honneur. Il est vaincu, et Chimene doit faire treve à sa haine. Le Roi l'y exhorte : il l'engage même à donner la main à son amant ; ce qui détruit tout espoir dans l'ame de l'Infante.

JUGEMENS ET ANECDOTES SUR LE CID.

ON feroit des Volumes entiers, si l'on vouloit rapporter tout ce qui a été dit pour et contre cette Piece. Nous nous arrêterons d'abord à la *Préface historique* que Voltaire a mise au-devant, dans son Edition de P. Corneille avec des Commentaires, et qui renferme la substance de ce qu'on a écrit de plus curieux sur le Cid.

« Lorsque Corneille donna le Cid, les Espagnols avoient sur tous les Théatres de l'Europe, la même influence que dans les affaires publiques; leur goût dominoit ainsi que leur politique, et même en Italie leurs Comédies ou leurs Tragi-Comédies obtenoient la préférence chez une Nation qui avoit l'Aminte et le Pastor fido, et qui étant la premiere qui eût cultivé les

Arts, sembloit plutôt faite pour donner des loix à la Littérature que pour en recevoir. »

« Il est vrai que dans presque toutes ces Tragédies Espagnoles, il y avoit toujours quelques scenes de bouffonnerie. Cet usage infecta l'Angleterre. Il n'y a guere de Tragédie de Shakespear où l'on ne trouve des plaisanteries d'hommes grossiers à côté du sublime des Héros. A quoi attribuer une mode si extravagante et si honteuse pour l'esprit humain, qu'à la coutume des Princes mêmes, qui entretenoient toujours des bouffons auprès d'eux? coutume digne de barbares qui sentoient le besoin des plaisirs de l'esprit, et qui étoient incapables d'en avoir; coutume même qui a duré jusqu'à nos tems, lorsqu'on en reconnoissoit la turpitude. Jamais ce vice n'avilit la scene françoise : il se glissa seulement dans nos premiers Opéra, qui n'étant pas des ouvrages réguliers, sembloient permettre cette indécence; mais bientôt l'élégant Quinault purgea l'Opera de cette bassesse. »

« Quoi qu'il en soit, on se piquoit alors de savoir l'Espagnol, comme on se fait honneur aujourd'hui de parler François. C'etoit la langue

des Cours de Vienne, de Baviere, de Bruxelles, de Naples et de Milan : la ligue l'avoit introduite en France, et le mariage de Louis XIII avec la fille de Philippe III, avoit tellement mis l'Espagnol à la mode, qu'il étoit alors presque honteux aux Gens de Lettres de l'ignorer. La plupart de nos Comédies étoient imitées du Théatre de Madrid. »

« Un Secrétaire de la Reine Marie de Médicis, nommé Chalons, retiré à Rouen dans sa vieillesse, conseilla à Corneille d'apprendre l'Espagnol, et lui proposa d'abord le sujet du Cid de Guillen de Castro. Le Cid Espagnol n'étoit pas un bon Ouvrage; mais il y avoit de quoi en faire un bon. »

« C'est une chose, à mon avis, très-remarquable, que depuis la renaissance des Lettres en Europe, depuis que le Théatre étoit cultivé, on n'eût encore rien produit de véritablement intéressant sur la scene françoise, et qui fît verser des larmes, si on en excepte quelques scenes attendrissantes du Pastor fido et du Cid Espagnol. Les Pieces Italiennes du seizieme siecle étoient de belles déclamations, imitées du grec; mais

les déclamations ne touchent point le cœur. Les Pieces Espagnoles etoient des tissus d'aventures incroyables ; les Anglois avoient encore pris ce goût. On n'avoit point su encore parler au cœur dans aucune Nation. Cinq ou six endroits tres-touchans, mais noyés dans la foule des irrégularités de Guillen de Castro, furent sentis par Corneille, comme on découvre un sentier couvert de ronces et d'épines. »

« Il sut faire du Cid Espagnol une Piece moins irréguliere et non moins touchante. Le sujet du Cid est le mariage de Rodrigue avec Chimene. Ce mariage est un point d'Histoire presque aussi célebre en Espagne que celui d'Andromaque avec Pyrrhus chez les Grecs ; et c'étoit en cela même que consistoit une grande partie de l'intérêt de la Piece. L'authenticité de l'Histoire rendoit tolérable aux Spectateurs un denouement qu'il n'auroit pas été peut-être permis de feindre ; et l'amour de Chimene, qui eût été odieux, s'il n'avoit commencé qu'après la mort de son pere, devenoit aussi touchant qu'excusable, puisqu'elle aimoit deja Rodrigue avant cette mort, et par l'ordre de son pere même. »

« On

« On ne connoissoit point encore, avant le Cid de Corneille, ce combat des passions, qui déchire le cœur, et devant lequel toutes les autres beautés de l'Art ne sont que des beautés inanimées. On sait quel succès eut le Cid, et quel enthousiasme il produisit dans la Nation. On sait aussi les contradictions et les dégoûts qu'essuya Corneille. »

« Il étoit un des cinq Auteurs qui travailloient aux Pieces du Cardinal de Richelieu. Ces cinq Auteurs étoient Rotrou, l'Etoile, Colletet, Boisrobert et Corneille, admis le dernier dans cette société. Il n'avoit trouvé d'amitié et d'estime que dans Rotrou, qui sentoit son mérite. Les autres n'en avoient pas assez pour lui rendre justice. Scudéri écrivoit contre lui avec le fiel de la jalousie humiliée, et avec le ton de la supériorité. Un Claveret qui avoit fait une Comédie intitulée *La Place Royale*, sur le même sujet que Corneille, se répandit en invectives grossieres. Mairet lui-même s'avilit jusqu'à écrire contre Corneille, avec la même amertume. Mais ce qui l'affligea, et ce qui pouvoit priver la France des chef-d'œuvres dont il l'enrichit de-

puis, ce fut de voir le Cardinal, son protecteur, se mettre avec chaleur à la tête de tous ses ennemis. »

« Le Cardinal, à la fin de 1635, un an avant les représentations du Cid, avoit donné dans le Palais Cardinal, aujourd'hui le Palais Royal, la Comédie des Tuileries, dont il avoit arrangé lui-même toutes les scenes. Corneille, plus docile à son génie, que souple aux volontés d'un premier Ministre, crut devoir changer quelque chose dans le troisieme acte qui lui fut confié. Cette liberté estimable fut envenimée par deux de ses confreres, et déplut beaucoup au Cardinal, qui lui dit, *qu'il falloit avoir un esprit de suite.* Il entendoit par esprit de suite la soumission qui suit aveuglément les ordres d'un supérieur. Cette anecdote étoit fort connue chez les derniers Princes de la maison de Vendôme, petits-fils de César de Vendôme, qui avoit assisté à la représentation de cette Piece du Cardinal. »

« Le premier Ministre vit donc les défauts du Cid avec les yeux d'un homme mécontent de l'Auteur, et ses yeux se fermerent trop sur les

beautés. Il étoit si entier dans son sentiment, que quand on lui apporta les premieres esquisses du travail de l'Académie sur le Cid, et quand il vit que l'Académie, avec un ménagement aussi poli, qu'encourageant pour les Arts et pour le grand Corneille, comptoit les contestations présentes à celles que la Jérusalem et le Pastor fido avoient fait naître ; il mit en marge, de sa main : « L'applaudissement et le blâme du Cid n'est » qu'entre les doctes et les ignorans, au lieu que » les contestations sur les deux autres Pieces ont » été entre les gens d'esprit. »

« Qu'il me soit permis de hasarder une réflexion. Je crois que le Cardinal de Richelieu avoit raison, en ne considérant que les irrégularités de la Piece, l'inutilité et l'inconvenace du rôle de l'Infante, le rôle foible du Roi, le rôle encore plus foible de Don Sanche, et quelques autres défauts. Son grand sens lui faisoit voir clairement toutes ces fautes, et c'est en quoi il me paroît plus qu'excusable.

« Je ne sais s'il étoit possible qu'un homme occupé des intérêts de l'Europe, des factions de la France, et des intrigues plus épineuses de la

Cour, un cœur ulcéré par les ingratitudes et endurci par les vengeances, sentît le charme des scenes de Rodrigue et de Chimene. Il voyoit que Rodrigue avoit très-grand tort d'aller chez sa maîtresse, après avoir tué son pere; et quand on est trop fortement choqué de voir ensemble deux personnes qu'on croit ne devoir pas se chercher, on peut n'être pas ému de ce qu'elles disent. »

« Je suis donc persuadé que le Cardinal de Richelieu étoit de bonne-foi. Remarquons encore que cette ame altiere, qui vouloit absolument que l'Académie condamnât le Cid, continua sa faveur à l'Auteur, et que même Corneille eut le malheureux avantage de travailler deux ans après à l'Aveugle de Smyrne, Tragi-Comédie des cinq Auteurs, dont le canevas étoit encore du premier Ministre. »

« Il y a une scene de baisers dans cette Piece, et l'Auteur du canevas avoit reproché à Chimene un amour toujours combattu par son devoir. Il est à croire que le Cardinal de Richelieu n'avoit pas ordonné cette scene, et qu'il fut plus indulgent envers Colletet qui la fit, qu'il ne l'avoit été envers Corneille. »

« Quant au jugement que l'Académie fut obligée de prononcer entre Corneille et Scudéri, et qu'elle intitula modestement, *Sentimens de l'Académie sur le Cid*, j'ose dire que jamais on ne s'est conduit avec plus de noblesse, de politesse et de prudence, et que jamais on n'a jugé avec plus de goût. Rien n'étoit plus noble que de rendre justice aux beautés du Cid, malgré la volonté décidée du Maître du Royaume. »

« La politesse avec laquelle elle reprend les défauts, est égale à celle du style ; et il y eut une très-grande prudence à se conduire de façon que ni le Cardinal de Richelieu, ni Corneille, ni même Scudéri, n'eurent au fond sujet de se plaindre.... Par ces paroles de l'Académie : *Encore que le sujet du Cid ne soit pas bon....* Je crois qu'elle entendoit que le mariage, ou du moins la promesse de mariage entre le meurtrier et la fille du mort, n'est pas un bon sujet pour une Piece morale, que nos bienséances en sont blessées. Cet aveu de ce Corps éclairé, satisfaisoit à la fois la raison et le Cardinal de Richelieu, qui croyoit le sujet défectueux. Mais l'Académie n'a pas prétendu que le sujet ne fût pas très-inté-

ressant et très-tragique ; et quand on songe que ce mariage est un point d'Histoire célebre, on ne peut que louer Corneille d'avoir réduit ce mariage à une simple promesse d'épouser Chimene ; c'est en quoi il me semble que Corneille a observé les bienséances, beaucoup plus que ne le pensoient ceux qui n'étoient pas instruits de l'Histoire. »

« La conduite de l'Académie composée de Gens de Lettres, est d'autant plus remarquable, que le déchaînement de presque tous les Auteurs étoit plus violent; c'est une chose curieuse de voir comme il est traité dans la Lettre sous le nom d'*Ariste*. »

« Pauvre esprit, qui voulant paroître admirable » à chacun, se rend ridicule à tout le monde, et » qui, le plus ingrat des hommes, n'a jamais re- » connu les obligations qu'il a à Sénèque et à » Guillen de Castro, à l'un desquels il est rede- » vable de son Cid, et à l'autre de sa Médée. Il » reste maintenant à parler de ses autres Pieces, » qui peuvent passer pour farces, et dont les » titres seuls faisoient rire autrefois les plus sages » et les plus sérieux ; il a fait voir une Melite,

» la Galerie du Palais et la Place Royale ; ce qui
» nous faisoit espérer que Mondory annonceroit
» bientôt le Cimetiere S. Jean, la Samaritaine et
» la Place aux veaux, l'humeur vile de cet Au-
» teur et la bassesse de son ame, &c. »

« On voit par cet échantillon de plus de cent brochures faites contre Corneille, qu'il y avoit, comme aujourd'hui, un certain nombre d'hommes que le mérite d'autrui rend si furieux, qu'ils ne connoissent plus ni raison, ni bienséance. C'est une espece de rage qui attaque les petits Auteurs, et sur-tout ceux qui n'ont point eu d'éducation. Dans une Piece de vers contre lui, on fit parler ainsi Guillen de Castro :

« Donc fier de mon plumage, en Corneille d'Horace,
» Ne prétends plus voler plus haut que le Parnasse.
» Ingrat ! rends-moi mon Cid, jusques au dernier mot ;
» Après tu connoîtras, Corneille déplumée,
» Que l'esprit le plus vain est souvent le plus sot,
» Et qu'enfin tu me dois toute ta renommée. »

« Mairet, l'Auteur de la Sophonisbe, qui avoit au moins la gloire d'avoir fait la premiere Piece réguliere que nous eussions en France, sembla perdre cette gloire en écrivant contre

Corneille des personnalités odieuses. Il faut avouer que Corneille répondit très-aigrement à tous ses ennemis. La querelle même alla si loin entre lui et Mairet, que le Cardinal de Richelieu interposa entre eux son autorité. Voici ce qu'il fit écrire à Mairet par l'Abbé de Boisrobert. »

A Charonne, 5 Octobre 1637.

« Vous lirez le reste de ma Lettre comme un » ordre que je vous envoie, par le commande- » ment de son Éminence. Je ne vous célerai pas » qu'elle s'est fait lire avec un plaisir extrême : » tout ce qui s'est fait sur le sujet du Cid, et » particuliérement une Lettre qu'elle a vue de » vous, lui a plu jusqu'à un tel point, qu'elle » lui a fait naître l'envie de voir tout le reste. » Tant qu'elle n'a connu dans les écrits des uns » et des autres que des contestations d'esprit » agréables et des railleries innocentes, je vous » avoue qu'elle a pris bonne part au divertisse- » ment ; mais quand elle a reconnu que dans » ces contestations naissoient enfin des injures, » des outrages et des menaces, elle a pris aussi-

» tôt résolution d'en arrêter le cours. Pour cet
» effet, quoiqu'elle n'ait point vu le libelle que
» vous attribuez à M. Corneille, présupposant
» par votre réponse, que je lui lus hier au soir,
» qu'il devoit être l'agresseur, elle m'a com-
» mandé de lui remontrer le tort qu'il se faisoit,
» et de lui défendre de sa part de ne plus faire
» de réponse, s'il ne vouloit lui déplaire ; mais
» d'ailleurs, craignant que des tacites menaces
» que vous lui faites, vous, ou quelqu'un de
» vos amis, n'en viennent aux effets, qui tire-
» roient des suites ruineuses à l'un et à l'autre,
» elle m'a commandé de vous écrire, que si
» vous voulez avoir la continuation de ses bonnes
» graces, vous mettiez toutes vos injures sous le
» pied, et ne vous souveniez plus que de votre
» ancienne amitié, que j'ai charge de renou-
» veller sur la table de ma chambre à Paris,
» quand vous serez tous rassemblés. Jusqu'ici
» j'ai parlé par la bouche de son Éminence ;
» mais pour vous dire ingénument ce que je
» pense de toutes vos procédures, j'estime que
» vous avez suffisamment puni le pauvre M. Cor-
» neille de ses vanités, et que ses foibles dé-

» fenses ne demandoient pas des armes si fortes » et si pénétrantes que les vôtres : vous verrez » un de ces jours son Cid assez mal mené par les » sentimens de l'Académie. »

« L'Académie trompa les espérances de Boisrobert. On voit évidemment par cette Lettre que le Cardinal de Richelieu vouloit humilier Corneille ; mais qu'en qualité de premier Ministre, il ne vouloit pas qu'une dispute littéraire dégénérât en querelle personnelle. »

« Pour laver la France du reproche que les Etrangers pourroient lui faire, que le Cid n'attirât à son Auteur que des injures et des dégoûts, je joindrai ici une partie de la Lettre que le célebre Balzac écrivoit à Scudéri, en réponse à la critique du Cid que Scudéri lui avoit envoyée. »

« .... Considérez néanmoins, Monsieur, que » toute la France entre en cause avec lui, et que » peut-être il n'y a pas un des Juges dont vous » êtes convenus ensemble, qui n'ait loué ce que » vous desirez qu'il condamne ; de sorte que » quand vos argumens seroient invincibles, et » que votre adversaire y acquiesceroit, il auroit » toujours de quoi se consoler glorieusement de

» la perte de son procès, et vous dire que c'est
» quelque chose de plus d'avoir satisfait tout un
» Royaume, que d'avoir fait une Piece régu-
» liere. Il n'y a point d'Architecte d'Italie qui
» ne trouve des défauts à la structure de Fontai-
» nebleau, et qui ne l'appelle un monstre de
» pierre : ce monstre, néanmoins, est la belle
» demeure des Rois, et la Cour y loge commo-
» dément. Il y a des beautés parfaites, qui sont
» effacées par d'autres beautés qui ont plus d'a-
» grément et moins de perfection ; et parce que
» l'acquit n'est pas si noble que le naturel, ni le
» travail des hommes que les dons du ciel, on
» vous pourroit encore dire que savoir l'art de
» plaire ne vaut pas tant que savoir plaire sans
» art. Aristote blâme la Fleur d'Agathon, quoi-
» qu'il dît qu'elle fut agréable ; et l'Œdipe peut-
» être n'agréoit pas, quoiqu'Aristote l'approuve.
» Or, s'il est vrai que la satisfaction des Specta-
» teurs soit la fin que se proposent les Spectacles,
» et que les maîtres même du métier ayent quel-
» quefois appellé de César au Peuple, le Cid du
» Poëte François ayant plu aussi-bien que la Fleur
» du Poëme Grec, ne seroit-il point vrai qu'il a

» obtenu la fin de la représentation, et qu'il est » arrivé à son but, encore que ce ne soit pas par » le chemin d'Aristote, ni par les adresses de sa » Poétique ? Mais vous dites, Monsieur, qu'il » a ébloui les yeux du monde, et vous l'accusez » de charge et d'enchantement ; je connois beau- » coup de gens qui feroient vanité d'une telle ac- » cusation ; et vous me confesserez vous-même, » que si la magie étoit une chose permise, ce » seroit une chose excellente. Ce seroit, à vrai » dire, une belle chose de pouvoir faire des pro- » diges innocemment, de faire voir le soleil » quand il est nuit, d'apprêter des festins sans » viandes, ni officiers ; de changer en pistoles les » feuilles de chêne, et le verre en diamans. » C'est ce que vous reprochez à l'Auteur du » Cid, qui vous avouant qu'il a violé les regles » de l'Art, vous oblige de lui avouer qu'il a un » secret, qu'il a mieux réussi que l'Art même ; » et ne vous niant pas qu'il a trompé toute la » Cour et tout le Peuple, ne vous laisse con- » clure de-là, sinon qu'il est plus fin que toute » la Cour et tout le Peuple, et que la tromperie » qui s'étend à un si grand nombre de personnes,

» est

» est moins une fraude qu'une conquête. Cela
» étant, Monsieur, je ne doute point que Mes-
» sieurs de l'Académie ne se trouvent bien em-
» pêchés dans le jugement de votre procès, et
» que d'un côté vos raisons ne les ébranlent, et
» de l'autre l'approbation publique ne les re-
» tienne. Je serois en la même peine si j'étois en
» la même délibération, et si de bonne fortune
» je ne venois de trouver votre arrêt dans les re-
» gistres de l'antiquité. Il a été prononcé, il y a
» plus de quinze cents ans, par un Philosophe de
» la famille stoïque, mais un Philosophe dont la
» durée n'étoit pas impénétrable à la joie, de
» qui il nous reste des Jeux et des Tragédies,
» qui vivoit sous le regne d'un Empereur Poëte
» et Comédien, au siecle des vers et de la mu-
» sique. Voici les termes de cet authentique ar-
» rêt, et je vous les laisse interpréter à vos
» Dames, pour lesquelles vous avez bien entre-
» pris une plus longue et plus difficile traduc-
» tion : *Illud multum est primo aspectu oculos oc-*
» *cupasse, etiamsi contemplatio diligens inventura*
» *est quod arguat. Si me interrogas, major ille est*
» *qui judicium abstulit, quàm qui meruit.* Votre ad-

» versaire y trouve son compte par ce favorable
» mot de *major est ;* et vous avez aussi ce que
» vous pouvez desirer, ne desirant rien, à mon
» avis, que de prouver que *judicium abstulit.*
» Ainsi vous l'emportez dans le cabinet, et il a
» gagné au Théatre. Si le Cid est coupable,
» c'est d'un crime qui a eu recompense ; s'il est
» puni, ce sera après avoir triomphé ; s'il faut
» que Platon le bannisse de sa République, il
» faut qu'il le couronne de fleurs en le bannissant,
» et ne le traite point plus mal qu'il a traité au-
» trefois Homere. Si Aristote trouve quelque
» chose à desirer en sa conduite, il doit le laisser
» jouir de sa bonne fortune, et ne pas condam-
» ner un dessein que le succès a justifié. Vous
» êtes trop bon pour en vouloir davantage : vous
» savez qu'on apporte souvent du temperament
» aux Loix, et que l'équité conserve ce que la
» justice pourroit ruiner. N'insistez point sur
» cette exacte et rigoureuse justice. Ne vous at-
» tachez point avec tant de scrupule à la souve-
» raine raison ; qui voudroit la contenter et sa-
» tisfaire à sa régularité, seroit obligé de lui
» bâtir un plus beau monde que celui-ci : il fau-

» droit lui faire une nouvelle nature des choses, » et lui aller chercher des idées au-dessus du » ciel. Je parle, Monsieur, pour mon intérêt ; » si vous la croyez, vous ne trouverez rien qui » mérite d'être aimé, et par conséquent je suis » en hasard de perdre vos bonnes graces, bien » qu'elles me soient extrêmement cheres, et » que je suis passionnément, Monsieur, votre, » &c. »

« C'est ainsi que Balzac, retiré du monde, et plus impartial qu'un autre, écrivoit à Scudéri son ami, et osoit lui dire la vérité. Balzac, tout empoulé qu'il étoit dans ses Lettres, avoit beaucoup d'érudition et de goût, connoissoit l'éloquence des vers, et avoit introduit en France celle de la prose. Il rendit justice aux beautés du Cid, et ce témoignage fait honneur à Balzac et à Corneille. »

« Il y a des Mémoires qui ne sont pas imprimés, qui trouvent une cause très-fine, mais assez vraisemblable, de l'aversion que le Cardinal concevoit pour le *Cid*, et de l'inclination qu'il témoignoit pour l'*Amour Tyrannique* du *bienheureux Scudéri ;* c'est que dans le premier il y avoit

des paroles qui choquoient les grands Ministres ; et dans l'autre, il y en avoit qui exaltoient le pouvoir absolu des Rois, même sur leurs plus proches. »

Despréaux a dit de cette persécution :

» En vain contre le Cid un Ministre se ligue ;
» Tout Paris pour Chimene a les yeux de Rodrigue.
» L'Académie en Corps a beau le censurer ;
» Le Public révolté s'obstine à l'admirer. »

« Messieurs de l'Académie, sur les instances réitérées du Cardinal, prirent enfin la résolution, pour le satisfaire, de donner leurs *Sentimens sur le Cid*. Il s'assemblerent le 16 Juin 1637. Il fut ordonné que trois Commissaires seroient nommés pour examiner la Piece et les *Observations* de Scudéri contre elle ; que cette nomination se feroit à la pluralité des voix, par billets qui ne seroient vus que du Secrétaire. Les Commissaires furent MM. de Bourseys, Chapelain et Desmarets. Leur tâche n'étoit que l'examen du corps de l'Ouvrage en gros ; car pour celui des vers, il fut résolu qu'on le feroit dans la Compagnie. MM. de Cérisy, de Gombaud, Baro et l'Etoile, furent seulement chargés de les voir

en particulier, et de rapporter leurs observations, auxquelles Desmarets eut ordre de mettre le dernier la main, après les délibérations de l'Académie, en diverses conférences ordinaires et extraordinaires. Mais pour l'examen de l'Ouvrage en gros, la chose fut un peu plus difficile. Chapelain donna premiérement ses Mémoires. Il fut ordonné que MM. de Bourseys et Desmarets y joindroient les leurs ; et du tout Chapelain fit un corps qui fut présenté manuscrit au Cardinal. Son jugement fut que la substance en étoit bonne ; mais qu'il falloit y jetter *quelques poignées de fleurs*. L'Ouvrage fut donc donné à polir à MM. Sérisay, de Cérisy, de Gombaud et Sirmond. M. de Cérisy le coucha par écrit, et M. de Gombaud fut chargé de la derniere revision du style. Tout fut lu et examiné par la Compagnie, en diverses assemblées ordinaires et extraordinaires, et donné, enfin, à l'Imprimeur. Le Cardinal étoit alors à Charonne où on lui envoya les premieres feuilles ; mais elles ne le contenterent nullement. Il trouva qu'on avoit passé d'une extrémité à l'autre, et qu'on y avoit apporté trop d'ornemens et de fleurs, et

renvoya, à l'heure même, en diligence, dire qu'on arrêtât l'impression. Il voulut enfin que MM. de Sérisay, Chapelain et Sirmond le vinsent trouver, afin qu'il pût leur expliquer mieux son intention. M. de Sérisay s'en excusa sur ce qu'il étoit prêt à monter à cheval pour s'en aller en Poitou. Les deux autres se rendirent chez le Cardinal. Pour les écouter, il voulut être seul dans sa chambre, excepté M. de Beautru et Boisrobert qu'il appella, comme étant de l'Académie. Il leur parla fort long-tems, très-civilement, debout et sans chapeau. Chapelain voulut excuser M. de Cérisy, le plus doucement qu'il put ; mais il reconnut d'abord que cet homme ne vouloit pas être contredit, car il le vit s'échauffer et se mettre en action, jusques-là que, s'adressant à lui, il le prit et le retint, comme on fait, sans y penser, quand on veut parler fortement à quelqu'un et le convaincre de quelque chose. La conclusion fut qu'après leur avoir expliqué de quelle façon il falloit écrire cet Ouvrage, il en donna la charge à M. de Sirmond, qui avoit, en effet, le style fort bon et fort éloigné de toute affectation. Mais M. de Sirmond ne le satisfit

pas encore : il fallut enfin que Chapelain reprit tout ce qui avoit été fait, tant par lui que par les autres, de quoi il composa l'Ouvrage tel qu'il est aujourd'hui. » Parfaict, Histoire du Théatre François, tome cinquieme, page 238 et suivantes, et Anecdotes dramatiques, tome premier, page 195 à 203.

Après la mort du Cardinal de Richelieu, Corneille fit ces quatre vers :

« Qu'on parle mal ou bien du fameux Cardinal,
» Ma prose, ni mes vers n'en diront jamais rien.
» Il m'a trop fait de bien pour en dire du mal ;
» Il m'a trop fait de mal pour en dire du bien. »

Depuis quelques années les Comédiens représentent cette Piece sans que l'Infante paroisse, d'après une édition qu'en a donnée J. B. Rousseau, à Bruxelles, en 1728. En retranchant ce personnage, il se trouva obligé de faire quatre vers, pour lier les scenes. Au second acte, après la sortie de Rodrigue et du Comte, à l'entrée du Roi, de D. Arias et D. Sanche, il falloit deux vers masculins, et il y plaça ces deux-ci :

» Quoi ! me braver encore, après ce qu'il a fait ?
» Par la rébellion couronner son forfait ? »

Et au commencement de la derniere scene du cinquieme acte, où il manquoit deux vers féminins, il fit ceux-ci :

» Approche-toi, Rodrigue.... Et toi, reçois, ma fille,
» De la main de ton Roi l'appui de la Castille. »

« Michel Boyron, ou Baron (plus connu sous ce dernier nom, dont Louis XIV l'avoit appellé deux ou trois fois en badinant, et qui lui resta) étoit assez bon Acteur, et mourut jeune, par un accident très-singulier. Il représentoit dans le Cid le rôle de Don Diegue : en poussant, avec le pied, son épée que le Comte de Gormas lui fait tomber, il en rencontra malheureusement la pointe qui le blessa. Il négligea cette petite blessure, et au bout de quelques jours la gangrene s'y mit : on lui fit entendre qu'il falloit lui couper la jambe; mais il répondit qu'il aimoit mieux mourir, que de souffrir cette opération, ajoutant qu'un Roi de Théatre se feroit huer avec une jambe de bois. »

« Le célebre Baron, fils du précédent, renonça au Théatre en 1691, comblé des bienfaits de Louis XIV; mais, par une inconstance naturelle à l'homme, après vingt-neuf années d'une

profonde retraite, il y remonta, âgé de près de quatre-vingts ans, et reparut dans le rôle de Rodrigue. Lorsqu'il fut à ces deux vers :

« Je suis jeune, il est vrai ; mais aux ames bien nées,
» La valeur n'attend pas le nombre des années. »

Le peu de convenance qu'il y avoit entre sa physionomie et ces vers, et le ton nazillard avec lequel il les déclama, exciterent un éclat de rire général. Il s'interrompit un instant, et recommença lorsque ce mouvement eût cessé ; mais l'on se reprit à rire sur nouveaux frais. Alors n'y pouvant plus tenir, il s'avança sur le bord de la scene, et, s'adressant au Parterre, il dit : « Mes-» sieurs, je m'en vais recommencer pour la troi-» sieme fois ; mais je vous avertis que si l'on rit » encore, je quitte le Théatre et je n'y remonte » de ma vie. » Il continua son rôle, et le silence fut exactement gardé. On dit que ce Rodrigue suranné se jettoit encore assez lestement aux genoux de Chimene ; mais qu'il falloit que deux garçons de Théatre le ramassassent. Chimene avoit beau lui dire de se lever ; la durée de son respect étoit forcée, et il ne dépendoit pas de

lui d'obéir à sa maîtresse. » Anecdotes dramatiques, *ibidem*.

Il parut trois Pieces, ayant trait à celle de Corneille.

La Suite et le Mariage du Cid, Tragi-Comédie, dédiée à la Duchesse de Lorraine, avec un Argument, par Urbain Chevreau; représentée en 1634, et imprimée *in*-4. et *in*-12, à Paris, en 1638, chez Toussaint Quinet.

« Le prodigieux succès du Cid produisit l'envie et l'émulation chez la plupart des Poëtes du tems. Chevreau crut devoir signaler son début au Théatre, en travaillant sur un sujet qui avoit fait tant d'honneur à Corneille; mais ce coup d'essai ne fut pas heureux pour le nouveau Poëte. Autant la Piece de Corneille est admirable, autant celle de Chevreau est détestable. Dans celle-ci, Chimene et Rodrigue ne parlent que de puérilités. L'Infante continue d'aimer le Cid, et, par un sentiment de basse jalousie, elle vient dire à Chimene que son amant est mort. »

« Le Roi fait arrêter Rodrigue, qu'il soupçonne d'aimer l'Infante. Les Mores reviennent encore, et Rodrigue sort de sa prison, pour obtenir une nouvelle victoire sur eux; ce qui engage le Roi à lui offrir sa couronne. Nouveau combat de Don Sanche contre Rodrigue, qui lui accorde encore la vie. Enfin, le mariage de Chimene et de Rodrigue, suivi de celui du

Roi et de l'Infante (qui apparemment n'est pas sa fille), termine la Piece. » Parfaict, Histoire du Théatre François, tome cinquieme, pages 364 et 365.

La vraie suite du Cid, Tragi-Comédie, dédiée à Messire François de Rostaing, Comte de Burry, par Desfontaines; représentée par la Troupe Royale, en 1637, et imprimée *in*-4. et *in*-12, à Paris, en 1638, chez Antoine de Sommaville.

« Le malheureux succès de la Piece qui avoit été composée sur ce sujet, n'étonna point Desfontaines : il se flatta de remplir mieux cette idée, et de donner au Public un ouvrage qui pût aller de pair avec celui de Corneille. Il semble cependant qu'il n'a visé qu'à égaler, par une route différente, la Piece de Chevreau. Dans celle-ci, Chimene refuse constamment les vœux de Don Fernand, Roi de Séville. Les soins que Don Sanche prend pour son maître, n'ont pas plus de succès. Pendant ce tems-là, Rodrigue revient triomphant des Mores. L'amour de Chariste, Infante de Cordoue, lui a procuré cette derniere victoire. Quoique Rodrigue n'y réponde point, Chimene en est fort alarmée, et apprend encore que le Roi projette de marier son amant avec l'Infante de Séville. Tous les Acteurs de cette Piece sont peu raisonnables. Rodrigue aime Chimene, et la céde au Roi par un respect qui tient beaucoup de la lâcheté; le Roi, épris des charmes de cette belle, s'avise d'être généreux, et consent enfin qu'elle épouse Rodri-

gue. Ce dernier a bien de la peine à se débarrasser des criailleries de ses deux autres amantes. Chariste, après bien des emportemens, se trouve fort contente que D. Sanche veuille accepter sa main; et l'Infante, sœur du Roi, déçue dans son espoir, donne la sienne à Sphérante, Prince de Tolede, qui ne paroît à la Cour que sous un nom inconnu. Enfin, de toutes ces personnes, Chimene est la seule qui montre un peu plus de cœur; elle aime Rodrigue avec une constance, dont il s'est rendu indigne par sa foiblesse. » Parfaict, *ibidem*.

L'Ombre du Comte de Gormas et la Mort du Cid, Tragi-Comédie, dédiée au Cardinal de Richelieu, par Thimotée de Chillac, Juge des Gabelles du Roi, en la ville de Baucaire, et imprimée, à Paris, en 1639, *in*-12, chez Cardin Besogne.

« Cette Piece ne fut point représentée. Il est difficile de décider si la conduite et le plan ne sont pas encore au-dessous de la versification, qui est tout-à-fait pitoyable. L'ombre du Comte de Gormas apparoît à sa fille, et la menace de l'arrivée d'un fils qu'on avoit cru mort. Ce brave frere de Chimene vient, tue Rodrigue, combat les Mores, ou les Perses; car il n'importe pas, dit l'Auteur, et épouse l'Infante: voici un échantillon de sa Poésie. Chimene, au commencement de la Piece, se plaint d'être tourmentée par l'ombre de son pere,

qui

qui paroît offensée de son mariage avec le Cid ; et toutes les nuits, ajoute-t-elle,

» Me parle en son silence, et triste me reproche
» Un sentiment de ladre, et une ame de roche. »

Parfaict, *ibidem.*

MM. Guillard et Sacchini viennent de faire un Opéra du Cid de Corneille, en changeant la marche, ainsi qu'exige un Poëme Lyrique. Il a eu un très-brillant succès ; on le revoit souvent et toujours avec le même plaisir. Il parut, pour la premiere fois, sous le titre de Chimene, Tragédie en trois actes, le 9 Février 1784.

LE CID,

TRAGÉDIE

DE P. CORNEILLE;

Représentée en 1636.

PERSONNAGES.

D. FERNAND, premier Roi de Castille.

D. URRAQUE, Infante de Castille.

D. DIEGUE, Pere de Rodrigue.

D. RODRIGUE, Amant de Chimene.

D. GOMÈS, Cômte de Gormas, Pere de Chimene.

CHIMENE, Fille de Don Gomès.

D. SANCHE, amoureux de Chimene.

D. ARIAS, D. ALONSE, } Gentilshommes Castillans.

LÉONOR, Gouvernante de l'Infante.

ELVIRE, Gouvernante de Chimene.

UN PAGE de l'Infante.

La Scene est à Séville.

LE CID,

TRAGÉDIE.

ACTE PREMIER.

SCENE PREMIERE.

CHIMENE, ELVIRE.

CHIMENE.

ELVIRE, m'as-tu fait un rapport bien sincere?
Ne déguises-tu rien de ce qu'a dit mon pere?

ELVIRE.

Tous mes sens à moi-même en sont encor charmés.
Il estime Rodrigue autant que vous l'aimez;
Et, si je ne m'abuse à lire dans son ame,
Il vous commandera de répondre à sa flamme.

CHIMENE.

Dis-moi donc, je te prie, une seconde fois,
Ce qui te fait juger qu'il approuve mon choix?
Apprends-moi, de nouveau, quel espoir j'en dois prendre?
Un si charmant discours ne se peut trop entendre;
Tu ne peux trop promettre aux feux de notre amour,
La douce liberté de se montrer au jour.

Que t'a-t-il répondu sur la secrete brigue
Que font auprès de toi Don Sanche et Don Rodrigue ?
N'as-tu point trop fait voir quelle inégalité,
Entre ces deux amans, me penche d'un côté ?

ELVIRE.

Non : j'ai peint votre cœur dans une indifférence
Qui n'enfle d'aucun d'eux, ni n'abat l'espérance ;
Et, sans les voir d'un œil trop sévere, ou trop doux ;
Attend l'ordre d'un pere à choisir un époux.
Ce respect l'a ravi ; sa bouche et son visage
M'en ont donné, sur l'heure, un digne témoignage ;
Et, puisqu'il faut encor vous en faire un récit,
Voici d'eux et de vous ce qu'en hâte il m'a dit.
Elle est dans le devoir ; tous deux sont dignes d'elle,
Tous deux formés d'un sang noble, vaillant, fidele,
Jeunes ; mais qui font lire aisément dans leurs yeux
L'éclatante vertu de leurs braves ayeux.
Don Rodrigue, sur-tout, n'a trait à son visage
Qui d'un homme de cœur ne soit la haute image,
Et sort d'une maison si féconde en guerriers,
Qu'ils y prennent naissance au milieu des lauriers.
La valeur de son pere, en son tems sans pareille,
Tant qu'a duré sa force, a passé pour merveille ;
Ses rides sur son front ont gravé ses exploits,
Et nous disent encor ce qu'il fut autrefois.
Je me promers du fils ce que j'ai vu du pere ;
Et ma fille, en un mot, peut l'aimer et me plaire.
Il alloit au conseil, dont l'heure qui pressoit,
A tranché ce discours qu'à peine il commençoit ;
Mais à ce peu de mots, je crois que sa pensée

Entre vos deux amans n'est pas fort balancée.
Le Roi doit à son fils élire un Gouverneur,
Et c'est lui que regarde un tel degré d'honneur :
Ce choix n'est pas douteux ; et sa rare vaillance
Ne peut souffrir qu'on craigne aucune concurrence.
Comme ses hauts exploits le rendent sans égal,
Dans un espoir si juste il sera sans rival ;
Et puisque Don Rodrigue a résolu son pere,
Au sortir du conseil, à proposer l'affaire,
Je vous laisse à juger s'il prendra bien son tems,
Et si tous vos desirs seront bientôt contens.

CHIMENE.

Il semble, toutefois, que mon ame troublée
Refuse cette joie et s'en trouve accablée.
Un moment donne au sort des visages divers ;
Et dans ce grand bonheur je crains un grand revers.

ELVIRE.

Vous verrez cette crainte heureusement déçue.

CHIMENE.

Allons, quoi qu'il en soit, en attendre l'issue.

(*Elles sortent.*)

SCENE II.

L'INFANTE, LÉONOR, UN PAGE.

L'INFANTE.

PAGE, allez avertir Chimene, de ma part,
Qu'aujourd'hui pour me voir elle attend un peu tard,
Et que mon amitié se plaint de sa paresse.

(*Le Page sort.*)

SCENE III.

L'INFANTE, LÉONOR.

LÉONOR.

MADAME, chaque jour même desir vous presse;
Et, dans son entretien, je vous vois chaque jour
Demander en quel point se trouve son amour.

L'INFANTE.

Ce n'est pas sans sujet. Je l'ai presque forcée
A recevoir les traits dont son ame est blessée:
Elle aime Don Rodrigue, et le tient de ma main;
Et par moi Don Rodrigue a vaincu son dédain.
Ainsi, de ces amans ayant formé les chaînes,
Je dois prendre intérêt à voir finir leurs peines.

LÉONOR.

Madame, toutefois, parmi leurs bons succès,

Vous montrez un chagrin qui va jusqu'à l'excès.
Cet amour, qui tous deux les comble d'allégresse,
Fait-il de ce grand cœur la profonde tristesse ?
Et ce grand intérêt que vous prenez pour eux,
Vous rend-il malheureuse, alors qu'ils sont heureux ?...
Mais je vais trop avant ; et deviens indiscrete.

L'INFANTE.

Ma tristesse redouble à la tenir secrete.
Ecoute, écoute enfin comme j'ai combattu,
Et, plaignant ma foiblesse, admire ma vertu.
L'amour est un tyran qui n'épargne personne !
Ce jeune chevalier, cet amant que je donne,
Je l'aime.

LÉONOR.

Vous l'aimez !

L'INFANTE.

Mets la main sur mon cœur
Et vois comme il se trouble au nom de son vainqueur,
Comme il le reconnoît.

LÉONOR.

Pardonnez-moi, Madame,
Si je sors du respect pour blâmer cette flamme.
Choisir pour votre amant un simple chevalier !
Une grande Princesse à ce point s'oublier !
Et que dira le Roi ? Que dira la Castille ?
Vous souvenez-vous bien de qui vous êtes fille ?

L'INFANTE.

Oui, oui, je m'en souviens et j'épandrai mon sang,
Avant que je m'abaisse à démentir mon rang.

Je te répondrois bien que, dans les belles ames,
Le seul mérite a droit de produire des flammes;
Et si ma passion cherchoit à s'excuser,
Mille exemples fameux pourroient l'autoriser;
Mais je n'en veux point suivre où ma gloire s'engage.
Si j'ai beaucoup d'amour, j'ai bien plus de courage:
Un noble orgueil m'apprend qu'étant fille de Roi,
Tout autre qu'un Monarque est indigne de moi.

Quand je vis que mon cœur ne se pouvoit défendre,
Moi-même je donnai ce que je n'osois prendre;
Je mis, au lieu de moi, Chimene en ses liens,
Et j'allumai leurs feux pour éteindre les miens.
Ne t'étonne donc plus si mon ame gênée,
Avec impatience, attend leur hyménée.
Tu vois que mon repos en dépend aujourd'hui:
Si l'amour vit d'espoir, il périt avec lui.
C'est un feu qui s'éteint faute de nourriture;
Et, malgré la rigueur de ma triste aventure,
Si Chimene a jamais Rodrigue pour mari,
Mon espérance est morte, et mon esprit guéri.
Je souffre, cependant, un tourment incroyable!
Jusques à cet hymen Rodrigue m'est aimable:
Je travaille à le perdre, et le perds à regret;
Et de là prend son cours mon déplaisir secret.
Je suis au désespoir que l'amour me contraigne
A pousser des soupirs pour ce que je dédaigne;
Je sens en deux partis mon esprit divisé:
Si mon courage est haut, mon cœur est embrasé.
Cet hymen m'est fatal; je le crains et souhaite:
Je n'ose en espérer qu'une joie imparfaite;

Ma gloire et mon amour ont pour moi tant d'appas
Que je meurs s'il acheve, et ne s'acheve pas.

LÉONOR.

Madame, après cela, je n'ai rien à vous dire,
Sinon que de vos maux avec vous je soupire;
Je vous blâmois tantôt, je vous plains à présent.
Mais puisque dans un mal si doux et si cuisant,
Votre vertu combat et son charme et sa force,
En repousse l'assaut, en rejette l'amorce,
Elle rendra le calme à vos esprits flottans.
Espérez donc tout d'elle, et du secours du tems;
Espérez tout du ciel: il a trop de justice
Pour laisser la vertu dans un si long supplice.

L'INFANTE.

Ma plus douce espérance est de perdre l'espoir.

SCENE IV.

L'INFANTE, LÉONOR, UN PAGE.

LE PAGE.

PAR vos commandemens Chimene vous vient voir.

L'INFANTE, *à Léonor.*

Allez l'entretenir en cette galerie.

LÉONOR.

Voulez-vous demeurer dedans la rêverie?

L'INFANTE.

Non : je veux seulement, malgré mon déplaisir,
Remettre mon visage un peu plus à loisir.
Je vous suis.

(*Le Page et Léonor sortent.*)

SCENE V.

L'INFANTE, *seule.*

JUSTE ciel ! d'où j'attends mon remede,
Mets enfin quelque borne au mal qui me possede ;
Assure mon repos, assure mon honneur !
Dans le bonheur d'autrui je cherche mon bonheur :
Cet hyménée à trois également importe ;
Rends son effet plus prompt, ou mon ame plus forte.
D'un lien conjugal joindre ces deux amans,
C'est briser tous mes fers, et finir mes tourmens....
Mais je tarde un peu trop ; allons trouver Chimene,
Et par son entretien soulager notre peine.

(*Elle sort.*)

SCENE VI.

LE COMTE, D. DIEGUE.

LE COMTE.

ENFIN vous l'emportez, et la faveur du Roi
Vous éleve en un rang qui n'étoit dû qu'à moi;
Il vous fait Gouverneur du Prince de Castille.

D. DIEGUE.

Cette marque d'honneur qu'il met dans ma famille,
Montre à tous qu'il est juste, et fait connoître assez
Qu'il sait récompenser les services passés.

LE COMTE.

Pour grands que soient les Rois, ils sont ce que nous sommes:
Ils peuvent se tromper comme les autres hommes;
Et ce choix sert de preuve à tous les courtisans,
Qu'ils savent mal payer les services présens.

D. DIEGUE.

Ne parlons plus d'un choix dont votre esprit s'irrite:
La faveur l'a pu faire autant que le mérite;
Mais on doit ce respect au pouvoir absolu,
De n'examiner rien, quand un Roi l'a voulu.
A l'honneur qu'il m'a fait, ajoutez-en un autre;
Joignons, d'un sacré nœud, ma maison à la vôtre.
Rodrigue aime Chimene, et ce digne sujet
De ses affections est le plus cher objet;
Consentez-y, Monsieur, et l'acceptez pour gendre.

LE COMTE.

A de plus hauts partis Rodrigue doit prétendre ;
Et le nouvel éclat de votre dignité
Lui doit enfler le cœur d'une autre vanité.
Exercez-la, Monsieur, et gouvernez le Prince ;
Montrez-lui comme il faut régir une Province,
Faire trembler, par-tout, les peuples sous sa loi,
Remplir les bons d'amour, et les méchans d'effroi.
Joignez à ces vertus celles d'un capitaine :
Montrez-lui comme il faut s'endurcir à la peine ;
Dans le métier de Mars se rendre sans égal,
Passer les jours entiers et les nuits à cheval,
Reposer tout armé, forcer une muraille,
Et ne devoir qu'à soi le gain d'une bataille.
Instruisez-le d'exemple, et vous ressouvenez
Qu'il faut faire à ses yeux ce que vous enseignez.

D. DIEGUE.

Pour s'instruire d'exemple, en dépit de l'envie,
Il lira seulement l'histoire de ma vie.
Là, dans un long tissu de belles actions,
Il verra comme il faut dompter des nations,
Attaquer une place, ordonner une armée,
Et sur de grands exploits bâtir sa renommée.

LE COMTE.

Les exemples vivans ont bien plus de pouvoir :
Un Prince dans un livre apprend mal son devoir ;
Et qu'a fait, après tout, ce grand nombre d'années,
Que ne puisse égaler une de mes journées ?
Si vous fûtes vaillant, je le suis aujourd'hui ;
Et ce bras du royaume est le plus ferme appui.

Grenade et l'Aragon tremblent quand ce fer brille ;
Mon nom sert de rempart à toute la Castille :
Sans moi vous passeriez bientôt sous d'autres loix,
Et vous auriez bientôt vos ennemis pour Rois.
Chaque jour, chaque instant, pour rehausser ma gloire,
Met lauriers sur lauriers, victoire sur victoire.
Le Prince, à mes côtés, feroit, dans les combats,
L'essai de son courage à l'ombre de mon bras :
Il apprendroit à vaincre en me regardant faire ;
Et, pour répondre en hâte à son grand caractere,
Il verroit...

D. DIEGUE.

Je le sais, vous servez bien le Roi ;
Je vous ai vu combattre, et commander sous moi.
Quand l'âge dans mes nerfs a fait couler sa glace,
Votre rare valeur a bien rempli ma place ;
Enfin, pour épargner des discours superflus,
Vous êtes aujourd'hui ce qu'autrefois je fus.
Vous voyez, toutefois, qu'en cette concurrence
Un Monarque entre nous met quelque différence.

LE COMTE.

Ce que je méritois, vous l'avez emporté.

D. DIEGUE.

Qui l'a gagné sur vous l'avoit mieux mérité.

LE COMTE.

Qui peut mieux l'exercer en est bien le plus digne.

D. DIEGUE.

En être refusé n'en est pas un bon signe.

LE COMTE.

Vous l'avez eu par brigue, étant vieux courtisan.

D. DIEGUE.

L'éclat de mes hauts faits fut mon seul partisan.

LE COMTE.

Parlons-en mieux ; le Roi fait honneur à votre âge.

D. DIEGUE.

Le Roi, quand il en fait, le mesure au courage.

LE COMTE.

Et, par-là, cet honneur n'étoit dû qu'à mon bras.

D. DIEGUE.

Qui n'a pu l'obtenir, ne le méritoit pas.

LE COMTE.

Ne le méritoit pas ! Moi ?

D. DIEGUE.

Vous.

LE COMTE.

Ton impudence,
Téméraire vieillard, aura sa récompense !

(*Il lui donne un soufflet.*)

D. DIEGUE, *mettant l'épée à la main.*

Acheve et prends ma vie après un tel affront,
Le premier dont ma race ait vu rougir son front.

LE COMTE.

Et que penses-tu faire avec tant de foiblesse ?

D. DIEGUE, *après que son épée est tombée.*

O Dieu ! ma force usée en ce besoin me laisse !

LE COMTE.

Ton épée est à moi ; mais tu serois trop vain,
Si ce honteux trophée avoit chargé ma main.

Adieu. Fais lire au Prince, en dépit de l'envie,
Pour son instruction l'histoire de ta vie ;
D'un insolent discours ce juste châtiment
Ne lui servira pas d'un petit ornement.

(*Il sort.*)

SCENE VII.

D. DIEGUE, *seul.*

O RAGE ! O désespoir ! O vieillesse ennemie !
N'ai-je donc tant vécu que pour cette infamie ?
Et ne suis-je blanchi dans les travaux guerriers,
Que pour voir en un jour flétrir tant de lauriers ?
Mon bras qu'avec respect toute l'Espagne admire,
Mon bras qui tant de fois a sauvé cet empire,
Tant de fois affermi le trône de son Roi,
Trahit donc ma querelle, et ne fait rien pour moi !
O cruel souvenir de ma gloire passée !
Œuvre de tant de jours, en un jour effacée !
Nouvelle dignité fatale à mon bonheur !
Précipice élevé d'où tombe mon honneur !
Faut-il de votre éclat voir triompher le Comte,
Et mourir sans vengeance, ou vivre dans la honte ?
Comte, sois de mon Prince à présent Gouverneur :
Ce haut rang n'admet point un homme sans honneur ;
Et ton jaloux orgueil, par cet affront insigne,
Malgré le choix du Roi, m'en a su rendre indigne....
Et toi, de mes exploits glorieux instrument ;

Mais d'un corps tout de glace inutile ornement,
Fer, jadis tant à craindre, et qui, dans cette offense,
M'as servi de parade, et non pas de défense,
Va, quitte désormais le dernier des humains,
Passe, pour me venger, en de meilleures mains.
« Si Rodrigue est mon fils, il faut que l'amour céde,
» Et qu'une ardeur plus haute à ses flammes succéde;
» Mon honneur est le sien, et le mortel affront
» Qui tombe sur mon chef, rejaillit sur son front. »

SCENE VIII.

D. DIEGUE, D. RODRIGUE.

D. DIEGUE.

RODRIGUE, as-tu du cœur?

D. RODRIGUE.

Tout autre que mon pere
L'éprouveroit sur l'heure!

D. DIEGUE.

Agréable colere!
Digne ressentiment à ma douleur bien doux!
Je reconnois mon sang à ce noble courroux:
Ma jeunesse revit en cette ardeur si prompte.
Viens, mon fils, viens, mon sang, viens réparer ma honte;
Viens me venger.

D. RODRIGUE.

De quoi ?

D. DIEGUE.

D'un affront si cruel,
Qu'à l'honneur de tous deux il porte un coup mortel,
D'un soufflet. L'insolent en eût perdu la vie ;
Mais mon âge a trompé ma généreuse envie,
Et ce fer que mon bras ne peut plus soutenir,
Je le remets au tien pour venger et punir.
Va contre un arrogant éprouver ton courage ;
Ce n'est que dans le sang qu'on lave un tel outrage.
Meurs, ou tue. Au surplus, pour ne te point flatter,
Je te donne à combattre un homme à redouter.
Je l'ai vu tout sanglant, au milieu des batailles,
Se faire un beau rempart de mille funérailles.

D. RODRIGUE.

Son nom ? C'est perdre tems en propos superflus.

D. DIEGUE.

Donc, pour te dire encor quelque chose de plus,
Plus que brave soldat, plus que grand capitaine
C'est...

D. RODRIGUE.

De grace ! achevez.

D. DIEGUE.

Le pere de Chimene.

D. RODRIGUE.

Le ?...

D. DIEGUE.

Ne réplique point : je connois ton amour ;

Mais qui peut vivre infâme est indigne du jour.
Plus l'offenseur est cher, et plus grande est l'offense.
Enfin tu sais l'affront et tu tiens la vengeance;
Je ne te dis plus rien. Venge-moi, venge-toi:
Montre-toi digne fils d'un pere tel que moi.
Accablé des malheurs où le destin me range,
Je m'en vais les pleurer. Va, cours, vole et nous venge.
(*Il sort.*)

SCENE IX.

D. RODRIGUE, *seul.*

Percé jusques au fond du cœur
D'une atteinte imprévue, aussi-bien que mortelle;
Misérable vengeur d'une juste querelle,
Et malheureux objet d'une injuste rigueur,
Je demeure immobile, et mon ame abattue
Cede au coup qui me tue.
Si près de voir mon feu récompensé!
O Dieu! l'étrange peine!
En cet affront mon pere est l'offensé,
Et l'offenseur le pere de Chimene.

Que je sens de rudes combats!
Contre mon propre honneur mon amour s'intéresse;
Il faut venger un pere et perdre une maîtresse:
L'un m'anime le cœur, l'autre retient mon bras.
Réduit au triste choix, ou de trahir ma flamme,

Ou de vivre en infâme,
Des deux côtés mon mal est infini.
O Dieu! l'étrange peine!
Faut-il laisser un affront impuni?
Faut-il punir le pere de Chimene?

Pere, maîtresse, honneur, amour;
Noble et dure contrainte, aimable tyrannie!
Tous mes plaisirs sont morts, ou ma gloire ternie:
L'un me rend malheureux, l'autre indigne du jour.
Cher et cruel espoir d'une ame généreuse;
Mais ensemble amoureuse,
Digne ennemi de mon plus grand bonheur,
Fer qui cause ma peine,
M'es-tu donné pour venger mon honneur?
M'es-tu donné pour perdre ma Chimene?

Il vaut mieux courir au trépas:
Je dois à ma tendresse, aussi-bien qu'à mon pere;
J'attire en me vengeant sa haine et sa colere:
J'attire ses mépris en ne me vengeant pas.
A mon plus doux espoir l'un me rend infidele,
Et l'autre indigne d'elle.
Mon mal augmente à le vouloir guérir;
Tout redouble ma peine.
Allons, mon ame, et, puisqu'il faut mourir,
Mourons du moins sans offenser Chimene.

Mourir sans tirer ma raison!
Rechercher un trépas si mortel à ma gloire!
Endurer que l'Espagne impute à ma mémoire

D'avoir mal soutenu l'honneur de ma maison !
Respecter un amour dont mon ame égarée
Voit la perte assurée !
N'écoutons plus ce penser suborneur
Qui ne sert qu'à ma peine.
Allons, mon bras, sauvons du moins l'honneur,
Puisqu'après tout il faut perdre Chimene.

Oui, mon esprit s'étoit déçu ;
Je dois tout à mon pere avant qu'à ma maîtresse :
Que je meure au combat, ou meure de tristesse,
Je rendrai mon sang pur, comme je l'ai reçu.
Je m'accuse déja de trop de négligence :
Courons à la vengeance ;
Et, tout honteux d'avoir tant balancé,
Ne soyons plus en peine,
Puisqu'aujourd'hui mon pere est l'offensé,
Si l'offenseur est pere de Chimene.

Fin du premier Acte.

ACTE II.

SCENE PREMIERE.

D. ARIAS, LE COMTE.

LE COMTE.

JE l'avoue, entre nous, quand je lui fis l'affront,
J'eus le sang un peu chaud, et le bras un peu prompt;
Mais puisque c'en est fait, le coup est sans remede.

D. ARIAS.

Qu'aux volontés du Roi ce grand courage cede:
Il y prend grande part, et son cœur irrité
Agira contre vous de pleine autorité.
Aussi vous n'avez point de valable défense;
Le rang de l'offensé, la grandeur de l'offense
Demandent des devoirs et des soumissions
Qui passent le commun des satisfactions.

LE COMTE.

Le Roi peut à son gré disposer de ma vie.

D. ARIAS.

De trop d'emportement votre faute est suivie;
Le Roi vous aime encore, apaisez son courroux.
Il a dit: *JE LE VEUX*. Désobéirez-vous?

LE COMTE.

Monsieur, pour conserver ma gloire et mon estime,
Désobéir un peu n'est pas un si grand crime ;
Et, quelque grand qu'il fût, mes services présens,
Pour le faire abolir sont plus que suffisans.

D. ARIAS.

Quoi qu'on fasse d'illustre et de considérable,
Jamais à son sujet un Roi n'est redevable ;
Vous vous flattez beaucoup, et vous devez savoir
Que qui sert bien son Roi ne fait que son devoir.
Vous vous perdrez, Monsieur, sur cette confiance.

LE COMTE.

Je ne vous en croirai qu'après l'expérience.

D. ARIAS.

Vous devez redouter la puissance d'un Roi.

LE COMTE.

Un jour seul ne perd pas un homme tel que moi.
Que toute sa grandeur s'arme pour mon supplice,
Tout l'État périra, s'il faut que je périsse.

D. ARIAS.

Quoi ! Vous craignez si peu le pouvoir souverain ?...

LE COMTE.

D'un sceptre qui sans moi tomberoit de sa main.
Il a trop d'intérêt lui-même en ma personne ;
Et ma tête en tombant feroit choir sa couronne.

D. ARIAS.

Souffrez que la raison remette vos esprits.
Prenez un bon conseil.

LE COMTE.

Le conseil en est pris.

D. ARIAS.

Que lui dirai-je, enfin ? je lui dois rendre compte.

LE COMTE.

Que je ne puis, du tout, consentir à ma honte.

D. ARIAS.

Mais songez que les Rois veulent être absolus.

LE COMTE.

Le sort en est jetté, Monsieur, n'en parlons plus.

D. ARIAS.

Adieu donc, puisqu'en vain je tâche à vous résoudre.
Tout couvert de lauriers, craignez encor la foudre.

LE COMTE.

Je l'attendrai sans peur.

D. ARIAS.

Mais non pas sans effet.

(*Il rentre.*)

LE COMTE.

Nous verrons donc par-là Don Diegue satisfait.
Qui ne craint point la mort, ne craint point les menaces!
J'ai le cœur au-dessus des plus fieres disgraces,
Et l'on peut me réduire à vivre sans bonheur;
Mais non pas me résoudre à vivre sans honneur.

SCENE II.

D. RODRIGUE, LE COMTE.

D. RODRIGUE.

A moi, Comte, deux mots.

LE COMTE.

Parle.

D. RODRIGUE.

Ote-moi d'un doute.
Connois-tu bien Don Diegue?

LE COMTE.

Oui.

D. RODRIGUE.

Parlons bas; écoute.
Sais-tu que ce vieillard fut la même vertu,
La vaillance et l'honneur de son tems; le sais-tu?

LE COMTE.

Peut-être.

D. RODRIGUE.

Cette ardeur que dans les yeux je porte,
Sais-tu que c'est son sang? Le sais-tu?

LE COMTE.

Que m'importe?

D. RODRIGUE.

A quatre pas d'ici je te le fais savoir.

LE COMTE.

Jeune présomptueux!

D. RODRIGUE.

D. RODRIGUE.

Parle sans t'émouvoir.
Je suis jeune, il est vrai; mais aux ames bien nées,
La valeur n'attend pas le nombre des années.

LE COMTE.

Te mesurer à moi! Qui t'a rendu si vain,
Toi qu'on n'a jamais vu les armes à la main?

D. RODRIGUE.

Mes pareils à deux fois ne se font pas connoître,
Et pour leur coup d'essai veulent des coups de maître.

LE COMTE.

Sais-tu bien qui je suis?

D. RODRIGUE.

Oui, tout autre que moi
Au seul bruit de ton nom pourroit trembler d'effroi.
Mille et mille lauriers dont ta tête est couverte,
Semblent porter écrit le destin de ma perte:
J'attaque en téméraire un bras toujours vainqueur;
Mais j'aurai trop de force, ayant assez de cœur.
A qui venge son pere il n'est rien d'impossible:
Ton bras est invaincu; mais non pas invincible.

LE COMTE.

Ce grand cœur qui paroît aux discours que tu tiens,
Par tes yeux chaque jour se découvroit aux miens;
Et, croyant voir en toi l'honneur de la Castille,
Mon ame, avec plaisir, te destinoit ma fille.
Je sais ta passion; je suis ravi de voir
Que tous ses mouvemens cedent à ton devoir,
Qu'ils n'ont point affoibli cette ardeur magnanime,
Que ta haute vertu répond à mon estime;

Et que, voulant pour gendre un chevalier parfait,
Je ne me trompois point au choix que j'avois fait.
Mais je sens que pour toi ma pitié s'intéresse :
J'admire ton courage, et je plains ta jeunesse.
Ne cherche point à faire un coup d'essai fatal :.
Dispense ma valeur d'un combat inégal ;
Trop peu d'honneur pour moi suivroit cette victoire :
A vaincre sans péril on triomphe sans gloire.
On te croiroit toujours abattu sans effort ;
Et j'aurois seulement le regret de ta mort.

D. RODRIGUE.

D'une indigne pitié ton audace est suivie !
Qui m'ose ôter l'honneurs, craint de m'ôter la vie ?

LE COMTE.

Retire-toi d'ici.

D. RODRIGUE.

Marchons, sans discourir.

LE COMTE.

Es-tu si las de vivre ?

D. RODRIGUE.

As-tu peur de mourir ?

LE COMTE.

Viens ; tu fais ton devoir, et le fils dégénere,
Qui survit un moment à l'honneur de son pere.

(*Ils sortent.*)

SCENE III.

L'INFANTE, CHIMENE, LÉONOR.

L'INFANTE.

APAISE, ma Chimene, apaise ta douleur;
Fais agir ta constance en ce coup de malheur.
Tu reverras le calme après ce foible orage;
Ton bonheur n'est couvert que d'un petit nuage,
Et tu n'as rien perdu pour le voir différer.

CHIMENE.

Mon cœur outré d'ennui n'ose rien espérer.
Un orage si prompt, qui trouble une bonace,
D'un naufrage certain nous porte la menace:
Je n'en saurois douter, je péris dans le port.
J'aimois, j'étois aimée, et nos peres d'accord;
Et je vous en contois la premiere nouvelle,
Au malheureux moment que naissoit leur querelle,
Dont le récit fatal, si-tôt qu'on vous l'a fait,
D'une si douce attente a ruiné l'effet.
Maudite ambition, détestable manie,
Dont les plus généreux souffrent la tyrannie!
Impitoyable honneur, mortel à mes plaisirs,
Que tu me vas coûter de pleurs et de soupirs!

L'INFANTE.

Tu n'as dans leur querelle aucun sujet de craindre;
Un moment l'a fait naître, un moment va l'éteindre:
Elle a fait trop de bruit pour ne pas s'accorder,

Puisque déja le Roi les veut accommoder ;
Et de ma part mon ame, à tes ennuis sensible,
Pour en tarir la source y fera l'impossible.

CHIMENE.

Les accommodemens ne font rien en ce point ;
Les affronts à l'honneur ne se réparent point.
En vain on fait agir la force ou la prudence,
Si l'on guérit le mal, ce n'est qu'en apparence :
La haine que les cœurs conservent au dedans,
Nourrit des feux cachés ; mais d'autant plus ardens.

L'INFANTE.

Le saint nœud qui joindra Don Rodrigue et Chimene,
Des peres ennemis dissipera la haine ;
Et nous verrons bientôt votre amour le plus fort,
Par un heureux hymen étouffer ce discord.

CHIMENE.

Je le souhaite ainsi plus que je ne l'espere ;
Don Diegue est trop altier, et je connois mon pere.
Je sens couler des pleurs que je veux retenir :
Le passé me tourmente, et je crains l'avenir.

L'INFANTE.

Que crains-tu ? d'un vieillard l'impuissante foiblesse ?

CHIMENE.

Rodrigue a du courage.

L'INFANTE.

Il a trop de jeunesse.

CHIMENE.

Les hommes valeureux le sont du premier coup.

L'INFANTE.

Tu ne dois pas pourtant le redouter beaucoup :

Il est trop amoureux pour te vouloir déplaire ;
Et deux mots de ta bouche arrêtent sa colere.

CHIMENE.

S'il ne m'obéit point, quel comble à mon ennui !
Et s'il peut m'obeir, que dira-t-on de lui ?
Etant né ce qu'il est, souffrir un tel outrage !
Soit qu'il cede ou résiste au feu qui me l'engage,
Mon esprit ne peut qu'être ou honteux, ou confus
De son trop de respect, ou d'un juste refus.

L'INFANTE.

Chimene est généreuse, et quoiqu'intéressée,
Elle ne peut souffrir une lâche pensée ;
Mais si jusques au jour de l'accommodement
Je fais mon prisonnier de ce parfait amant,
Et que j'empêche ainsi l'effet de son courage,
Ton esprit amoureux n'aura-t-il point d'ombrage ?

CHIMENE.

Ah ! Madame ! En ce cas je n'ai plus de souci.

SCENE IV.

L'INFANTE, CHIMENE, LÉONOR, UN PAGE.

L'INFANTE.

PAGE, cherchez Rodrigue, et l'amenez ici.

LE PAGE.

Le Comte de Gormas et lui. . .

CHIMENE.

Bon Dieu ! Je tremble.

L'INFANTE.

Parlez.

LE PAGE.

De ce palais ils sont sortis ensemble.

CHIMENE.

Seuls ?

LE PAGE.

Seuls, et qui sembloient tout bas se quereller.

CHIMENE.

Sans doute ils sont aux mains ; il n'en faut plus parler.
Madame, pardonnez à cette promptitude.

(*Chimene et le Page sortent.*)

SCENE V.

L'INFANTE, LÉONOR.

L'INFANTE.

HÉLAS ! que dans l'esprit je sens d'inquiétude !
Je pleure ses malheurs ; son amant me ravit,
Mon repos m'abandonne, et ma flamme revit.
Ce qui va séparer Rodrigue de Chimene,
Fait renaître à la fois mon espoir et ma peine ;
Et leur division, que je vois à regret,
Dans mon esprit charmé jette un plaisir secret.

LÉONOR.

Cette haute vertu, qui régne dans votre ame,
Se rend-elle si-tôt à cette lâche flamme ?

L'INFANTE.

Ne la nomme point lâche, à présent que chez moi,
Pompeuse et triomphante, elle me fait la loi.
Porte-lui du respect, puisqu'elle m'est si chere !
Ma vertu la combat ; mais malgré moi j'espere,
Et d'un si fol espoir mon cœur, mal défendu,
Vole après un amant que Chimene a perdu.

LÉONOR.

Vous laissez choir ainsi ce glorieux courage !
Et la raison chez vous perd ainsi son usage !

L'INFANTE.

Ah ! qu'avec peu d'effet on entend la raison,
Quand le cœur est atteint d'un si charmant poison !

Et lorsque le malade aime sa maladie,
Qu'il a peine à souffrir que l'on y remédie !

LÉONOR.

Votre espoir vous séduit, votre mal vous est doux ;
Mais enfin ce Rodrigue est indigne de vous.

L'INFANTE.

Je ne le sais que trop; mais, si ma vertu cede,
Apprends comme l'amour flatte un cœur qu'il possede.
Si Rodrigue une fois sort vainqueur du combat,
Si dessous sa valeur ce grand guerrier s'abat,
Je puis en faire cas, je puis l'aimer sans honte ;
Que ne fera-t-il point, s'il peut vaincre le Comte?
J'ose m'imaginer qu'à ses moindres exploits,
Les Royaumes entiers tomberont sous ses loix ;
Et mon amour flatteur déja me persuade
Que je le vois assis au trône de Grenade,
Les Mores subjugués trembler en l'adorant,
L'Aragon recevoir ce nouveau conquérant,
Le Portugal se rendre, et ses nobles journées
Porter de-là les mers ses hautes destinées,
Du sang des Africains arroser ses lauriers ;
Enfin tout ce qu'on dit des plus fameux guerriers,
Je l'attends de Rodrigue, après cette victoire,
Et fais de son amour un sujet de ma gloire.

LÉONOR.

Mais, Madame, voyez où vous portez son bras
Ensuite d'un combat qui, peut-être, n'est pas.

L'INFANTE.

Rodrigue est offensé, le Comte a fait l'outrage,
Ils sont sortis ensemble, en faut-il davantage ?

LÉONOR.

Je veux que ce combat demeure pour certain ;
Votre esprit va-t-il pas bien vîte pour sa main ?

L'INFANTE.

Que veux-tu ? Je suis folle, et mon esprit s'égare ;
Mais c'est le moindre mal que l'amour me prépare !....
Viens dans mon cabinet consoler mes ennuis,
Et ne me quitte point dans le trouble où je suis.

(*Elles sortent.*)

SCENE VI.

D. FERNAND, D. ARIAS, D. SANCHE, D. ALONSE.

D. FERNAND.

LE Comte est donc si vain et si peu raisonnable !
Ose-t-il croire encor son crime pardonnable ?

D. ARIAS.

Je l'ai, de votre part, long-tems entretenu :
J'ai fait mon pouvoir, Sire, et n'ai rien obtenu.

D. FERNAND.

Justes cieux ! ainsi donc un sujet téméraire
A si peu de respect et de soin de me plaire !
Il offense Don Diegue, et méprise son Roi !
Au milieu de ma cour, il me donne la loi !
Qu'il soit brave guerrier, qu'il soit grand capitaine,
Je saurai bien rabattre une humeur si hautaine :
Fût-il la valeur même, et le Dieu des combats,

Il verra ce que c'est que de n'obéir pas.
Quoi qu'ait pu mériter une telle insolence,
Je l'ai voulu d'abord traiter sans violence....
(*A Don Alonse.*)
Mais puisqu'il en abuse, allez, dès aujourd'hui,
Soit qu'il résiste, ou non, vous assurer de lui.
(*Don Alonse rentre.*)

SCENE VII.

D. FERNAND, D. SANCHE, D. ARIAS.

D. SANCHE.

Peut-être un peu de tems le rendroit moins rebelle:
On l'a pris tout bouillant encor de sa querelle,
Sire; dans la chaleur d'un premier mouvement,
Un cœur si généreux se rend mal-aisément:
Il voit bien qu'il a tort; mais une ame si haute
N'est pas si-tôt réduite à confesser sa faute.

D. FERNAND.

Don Sanche, taisez-vous; et soyez averti
Qu'on se rend criminel à prendre son parti.

D. SANCHE.

J'obéis et me tais; mais, de grace, encor, Sire,
Deux mots en sa défense!

D. FERNAND.

Et que pourrez-vous dire?

D. SANCHE.

Qu'une ame accoutumée aux grandes actions
Ne se peut abaisser à des soumissions :
Elle n'en conçoit point qui s'explique sans honte,
Et c'est à ce mot seul qu'a résisté le Comte.
Il trouve en son devoir un peu trop de rigueur,
Et vous obéiroit, s'il avoit moins de cœur.
Commandez que son bras, nourri dans les alarmes,
Répare cette injure à la pointe des armes :
Il satisfera, Sire; et, vienne qui voudra,
Attendant qu'il l'ait su, voici qui répondra.

D. FERNAND.

Vous perdez le respect; mais je pardonne à l'âge
Et j'estime l'ardeur en un jeune courage.
Un Roi, dont la prudence a de meilleurs objets,
Est meilleur ménager du sang de ses sujets :
Je veille pour les miens; mes soucis les conservent,
Comme le chef a soin des membres qui le servent.
Ainsi votre raison n'est pas raison pour moi :
Vous parlez en soldat, je dois agir en Roi;
Et, quoi qu'on veuille dire, et quoi qu'il ose croire,
Le Comte à m'obéir ne peut perdre sa gloire.
D'ailleurs, l'affront me touche : il a perdu d'honneur
Celui que de mon fils j'ai fait le Gouverneur.
S'attaquer à mon choix, c'est se prendre à moi-même,
Et faire un attentat sur le pouvoir suprême.
N'en parlons plus. Au reste, on a vu dix vaisseaux
De nos vieux ennemis arborer les drapeaux;
Vers la bouche du fleuve ils ont osé paroître :

D. ARIAS.

Les Mores ont appris, par force, à vous connoître;
Et, tant de fois vaincus, ils ont perdu le cœur
De se plus hasarder contre un si grand vainqueur.

D. FERNAND.

Ils ne verront jamais, sans quelque jalousie,
Mon sceptre, en dépit d'eux, régir l'Andalousie;
Et ce pays si beau, qu'ils ont trop possédé,
Avec un œil d'envie est toujours regardé.
C'est l'unique raison qui m'a fait dans Séville
Placer, depuis dix ans, le trône de Castille,
Pour les voir de plus près, et d'un ordre plus prompt
Renverser, aussi-tôt, ce qu'ils entreprendront.

D. ARIAS.

Sire, ils ont trop appris aux dépens de leurs têtes,
Combien votre présence assure vos conquêtes;
Vous n'avez rien à craindre.

D. FERNAND.

Et rien à négliger:
Le trop de confiance attire le danger;
Et le même ennemi que l'on vient de détruire,
S'il sait prendre son tems, est capable de nuire.
Toutefois j'aurois tort de jeter dans les cœurs,
L'avis étant mal sûr, de paniques terreurs:
L'effroi que produiroit cette alarme inutile,
Dans la nuit qui survient troubleroit trop la ville.
Faites doubler la garde aux murs et sur le port,
C'est assez pour ce soir.

SCENE VIII.

SCENE VIII.

D. FERNAND, D. SANCHE, D. ARIAS, D. ALONSE.

D. ALONSE.

SIRE, le Comte est mort.
Don Diegue, par son fils, a vengé son offense.

D. FERNAND.

Dès que j'ai su l'affront, j'ai prévu la vengeance;
Et j'ai voulu dès-lors prévenir ce malheur.

D. ALONSE.

Chimene à vos genoux apporte sa douleur;
Elle vient toute en pleurs vous demander justice.

D. FERNAND.

Bien qu'à ses déplaisirs mon ame compatisse,
Ce que le Comte a fait semble avoir mérité
Ce juste châtiment de sa témérité.
Quelque juste pourtant que puisse être sa peine,
Je ne puis sans regret perdre un tel capitaine.
Après un long service à mon État rendu,
Après son sang pour moi mille fois répandu,
A quelques sentimens que son orgueil m'oblige,
Sa perte m'affoiblit, et son trépas m'afflige.

SCENE IX.

D. FERNAND, D. DIEGUE, CHIMENE, D. SANCHE, D. ARIAS, D. ALONSE.

CHIMENE.

SIRE, Sire, justice!

D. DIEGUE.

Ah! Sire, écoutez-nous.

CHIMENE.

Je me jette à vos pieds.

D. DIEGUE.

J'embrasse vos genoux.

CHIMENE.

Je demande justice.

D. DIEGUE.

Entendez ma défense.

CHIMENE.

D'un jeune audacieux punissez l'insolence :
Il a de votre sceptre abattu le soutien ;
Il a tué mon pere.

D. DIEGUE.

Il a vengé le sien.

CHIMENE.

Au sang de ses sujets un Roi doit la justice.

D. DIEGUE.

Pour la juste vengeance il n'est point de supplice.

D. FERNAND.

Levez-vous l'un et l'autre, et parlez à loisir....
Chimene, je prends part à votre déplaisir.
D'une égale douleur je sens mon ame atteinte.
(*A Don Diegue.*)
Vous parlerez après; ne troublez pas sa plainte.

CHIMENE.

Sire, mon pere est mort. Mes yeux ont vu son sang
Couler à gros bouillons de son généreux flanc;
Ce sang qui tant de fois garantit vos murailles,
Ce sang qui tant de fois vous gagna des batailles,
Ce sang qui tout sorti fume encor de courroux
De se voir répandu pour d'autres que pour vous,
Qu'au milieu des hasards n'osoit verser la guerre,
Rodrigue en votre Cour vient d'en couvrir la terre;
Et, pour son coup d'essai, son indigne attentat,
D'un si ferme soutien a privé votre Etat,
De vos meilleurs soldats a battu l'assurance,
Et de vos ennemis relevé l'espérance.
J'ai couru sur le lieu sans force et sans couleur;
Je l'ai trouvé sans vie. Excusez ma douleur,
Sire; la voix me manque à ce récit funeste;
Mes pleurs et mes soupirs vous diront mieux le reste.

D. FERNAND.

Prends courage, ma fille, et sache qu'aujourd'hui
Ton Roi te veut servir de pere au lieu de lui.

CHIMENE.

Sire, de trop d'honneur ma misere est suivie.
Je vous l'ai déja dit, je l'ai trouvé sans vie;
Son flanc étoit ouvert, et, pour mieux m'émouvoir,

Son sang sur la poussiere écrivoit mon devoir ;
Ou plutôt sa valeur, en cet état réduite,
Me parloit par sa plaie, et hâtoit ma poursuite ;
Et, pour se faire entendre au plus juste des Rois,
Par cette triste bouche, elle empruntoit ma voix.
Sire, ne souffrez pas que sous votre puissance,
Regne devant vos yeux une telle licence,
Que les plus valeureux, avec impunité,
Soient exposés aux coups de la témérité ;
Qu'un jeune audacieux triomphe de leur gloire,
Se baigne dans leur sang, et brave leur mémoire.
Un si vaillant guerrier qu'on vient de vous ravir,
Eteint, s'il n'est vengé, l'ardeur de vous servir.
Enfin, mon pere est mort. J'en demande vengeance,
Plus pour votre intérêt que pour mon allégeance.
Vous perdez en la mort d'un homme de son rang :
Vengez-la par un autre, et le sang par le sang.
Immolez, non à moi ; mais à votre couronne,
Mais à votre grandeur, mais à votre personne ;
Immolez, dis-je, Sire, au bien de tout l'Etat,
Tout ce qu'enorgueillit un si grand attentat.
« Sacrifiez Don Diegue et toute sa famille,
» A vous, à votre Peuple, à toute la Castille ;
» Le soleil qui voit tout, ne voit rien sous les cieux
» Qui vous puisse payer un sang si précieux. »

D. FERNAND.

Don Diegue, répondez.

D. DIEGUE.

Qu'on est digne d'envie,
Lorsqu'en perdant la force, on perd aussi la vie.

Et qu'un long âge apprête aux hommes généreux,
Au bout de leur carriere, un destin malheureux!
Moi, dont les longs travaux ont acquis tant de gloire;
Moi, que jadis par-tout a suivi la victoire,
Je me vois aujourd'hui, pour avoir trop vécu,
Recevoir un affront, et demeurer vaincu!
Ce que n'a pu jamais, combat, siége, embuscade,
Ce que n'a pu jamais Aragon, ni Grenade,
Ni tous vos ennemis, ni tous mes envieux,
Le Comte en votre Cour l'a fait presqu'à vos yeux.
Jaloux de votre choix, et fier de l'avantage
Que lui donnoit sur moi l'impuissance de l'âge.
Sire, ainsi ces cheveux, blanchis sous le harnois,
Ce sang, pour vous servir prodigué tant de fois,
Ce bras, jadis l'effroi d'une armée ennemie,
Descendoient au tombeau tous chargés d'infamie,
Si je n'eusse produit un fils digne de moi,
Digne de son pays, et digne de son Roi.
Il m'a prêté sa main, il a tué le Comte;
Il m'a rendu l'honneur, il a lavé ma honte.
Si montrer du courage et du ressentiment,
Si venger un soufflet mérite un châtiment,
Sur moi seul doit tomber l'éclat de la tempête:
Quand le bras a failli, l'on en punit la tête.
Qu'on nomme crime ou non ce qui fait nos débats,
Sire, j'en suis la tête, il n'en est que le bras.
Si Chimene se plaint qu'il a tué son pere,
Il ne l'eût jamais fait, si je l'eusse pu faire.
Immolez donc ce chef que les ans vont ravir,
Et conservez pour vous le bras qui peut servir.

Aux dépens de mon sang satisfaites Chimene :
Je n'y résiste point ; je consens à ma peine,
Et, loin de murmurer d'un rigoureux décret,
Mourant sans deshonneur, je mourrai sans regret.

D. FERNAND.

L'affaire est d'importance, et bien considérée
Mérite, en plein conseil, d'être délibérée.
Don Sanche, remettez Chimene en sa maison ;
Don Diegue aura ma Cour et sa foi pour prison.
(*A Don Arias.*) (*A Chimene.*)
Qu'on me cherche son fils. Je vous ferai justice.

CHIMENE.

Il est juste, grand Roi, qu'un meurtrier périsse.

D. FERNAND.

Prends du repos, ma fille, et calme tes douleurs.

CHIMENE.

M'ordonner du repos, c'est croître mes malheurs.

Fin du second Acte.

ACTE III.

SCENE PREMIERE.

D. RODRIGUE, ELVIRE.

ELVIRE.

RODRIGUE, qu'as-tu fait ? Où viens-tu, misérable ?

D. RODRIGUE.

Suivre le triste cours de mon sort déplorable.

ELVIRE.

Où prends-tu cette audace et ce nouvel orgueil,
De paroître en des lieux que tu remplis de deuil ?
Quoi ! viens-tu jusqu'ici braver l'ombre du Comte ?
Ne l'as-tu pas tué ?

D. RODRIGUE.

Sa vie étoit ma honte :
Mon honneur, de ma main, a voulu cet effort.

ELVIRE.

Mais chercher ton asyle en la maison du mort
Jamais un meurtrier en fit-il son refuge ?

D. RODRIGUE.

Et je n'y viens aussi que m'offrir à mon juge
Ne me regarde plus d'un visage étonné ;
Je cherche le trépas, après l'avoir donné.

Mon juge est mon amour, mon juge est ma Chimene:
Je mérite la mort de mériter sa haine;
Et j'en viens recevoir, comme un bien souverain,
Et l'arrêt de sa bouche, et le coup de sa main.

ELVIRE.

Fuis plutôt de ses yeux, fuis de sa violence;
A ses premiers transports dérobe ta présence:
Va, ne t'expose point aux premiers mouvemens
Que poussera l'ardeur de ses ressentimens.

D. RODRIGUE.

Non, non: ce cher objet à qui j'ai pu déplaire,
Ne peut pour mon supplice avoir trop de colere;
Et d'un heur sans pareil je me verrai combler,
Si pour mourir plus tôt je puis la redoubler.

ELVIRE.

Chimene est au Palais, de pleurs toute baignée,
Et n'en reviendra point que bien accompagnée.
Rodrigue, fuis, de grace, ôte-moi de souci.
Que ne dira-t-on point si l'on te voit ici?
Veux-tu qu'un médisant, pour comble à sa misere,
L'accuse d'y souffrir l'assassin de son pere?
Elle va revenir.... Elle vient; je la voi:
Du moins, pour son honneur, Rodrigue, cache-toi.

(*Il se cache*)

SCENE II.

D. SANCHE, CHIMENE, ELVIRE.

D. SANCHE.

Oui, Madame, il vous faut de sanglantes victimes:
Votre colere est juste, et vos pleurs légitimes;
Et je n'entreprends pas, à force de parler,
Ni de vous adoucir, ni de vous consoler.
Mais si de vous servir je puis être capable,
Employez mon épée à punir le coupable;
Employez mon amour à venger cette mort:
Sous vos commandemens mon bras sera trop fort.

CHIMENE.

Malheureuse!

D. SANCHE.

De grace! acceptez mon service.

CHIMENE.

J'offenserois le Roi qui m'a promis justice.

D. SANCHE.

Vous savez qu'elle marche avec tant de langueur,
Qu'assez souvent le crime échappe à sa longueur.
Son cours lent et douteux fait trop perdre de larmes:
Souffrez qu'un chevalier vous venge par les armes;
La voie en est plus sûre et plus prompte à punir.

CHIMENE.

C'est le dernier remede; et s'il y faut venir,

Et que de mes malheurs cette pitié vous dure,
Vous serez libre alors de venger mon injure.

D. SANCHE.

C'est l'unique bonheur où mon ame prétend ;
Et, pouvant l'espérer, je m'en vais trop content.

(*Il sort.*)

SCENE III.

CHIMENE, ELVIRE.

CHIMENE.

ENFIN je me vois libre, et je puis, sans contrainte,
De mes vives douleurs te faire voir l'atteinte ;
Je puis donner passage à mes tristes soupirs,
Je puis t'ouvrir mon ame et tous mes déplaisirs.
Mon pere est mort, Elvire, et la premiere épée
Dont s'est armé Rodrigue, a sa trame coupée....
Pleurez, pleurez, mes yeux, et fondez-vous en eau !
La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau,
Et m'oblige à venger, après ce coup funeste,
Celle que je n'ai plus sur celle qui me reste.

ELVIRE.

Reposez-vous, Madame.

CHIMENE.

Ah ! que mal-à-propos,
Dans un malheur si grand, tu parles de repos !
Par où sera jamais ma douleur apaisée,
Si je ne puis haïr la main qui l'a causée ?

Et que puis-je espérer qu'un tourment éternel,
Si je poursuis un crime, aimant le criminel ?

ELVIRE.

Il vous prive d'un pere, et vous l'aimez encore !

CHIMENE.

C'est peu de dire aimer, Elvire, je l'adore !
Ma passion s'oppose à mon ressentiment :
Dedans mon ennemi je trouve mon amant ;
Et je sens qu'en dépit de toute ma colere,
Rodrigue dans mon cœur combat encor mon pere.
Il l'attaque, il le presse, il cede, il se défend,
Tantôt fort, tantôt foible, et tantôt triomphant ;
Mais, en ce dur combat de colere et de flamme,
Il déchire mon cœur sans partager mon ame,
Et quoique mon amour ait sur moi du pouvoir,
Je ne consulte point pour suivre mon devoir.
Je cours sans balancer où mon honneur m'oblige ;
Rodrigue m'est bien cher, son intérêt m'afflige :
Mon cœur prend son parti ; mais, malgré son effort,
Je sais ce que je suis, et que mon pere est mort.

ELVIRE.

Pensez-vous le poursuivre ?

CHIMENE.

Ah ! cruelle pensée,
Et cruelle poursuite où je me vois forcée !
Je demande sa tête, et crains de l'obtenir :
Ma mort suivra la sienne, et je le veux punir.

ELVIRE.

Quittez, quittez, Madame, un dessein si tragique ;
Ne vous imposez point de loi si tyrannique.

CHIMENE.

Quoi ! j'aurai vu mourir mon pere entre mes bras,
Son sang criera vengeance, et je ne l'aurai pas !
Mon cœur, honteusement surpris par d'autres charmes,
Croira ne lui devoir que d'impuissantes larmes !
Et je pourrai souffrir qu'un amour suborneur
Dans un lâche silence étouffe mon honneur !

ELVIRE.

Madame, croyez-moi, vous serez excusable
De conserver pour vous un homme incomparable,
Un amant si chéri : vous avez assez fait,
Vous avez vu le Roi, n'en pressez point d'effet ;
Ne vous obstinez point en cette humeur étrange.

CHIMENE.

Il y va de ma gloire, il faut que je me venge ;
Et, de quoi que nous flatte un desir amoureux,
Toute excuse est honteuse aux esprits généreux.

ELVIRE.

Mais vous aimez Rodrigue ; il ne vous peut déplaire.

CHIMENE.

Je l'avoue.

ELVIRE.

Après tout, que pensez-vous donc faire ?

CHIMENE.

Pour conserver ma gloire et finir mon ennui,
Le poursuivre, le perdre, et mourir après lui.

SCENE IV.

D. RODRIGUE, CHIMENE, ELVIRE.

D. RODRIGUE.

EH bien ! sans vous donner la peine de poursuivre,
Assurez-vous l'honneur de m'empêcher de vivre.

CHIMENE.

Elvire, où sommes-nous ? Et quest-ce que je voi ?
Rodrigue en ma maison ! Rodrigue devant moi !

D. RODRIGUE.

N'épargnez point mon sang ; goûtez, sans résistance,
La douceur de ma perte et de votre vengeance.

CHIMENE.

Hélas !

D. RODRIGUE.

Ecoute-moi.

CHIMENE.

Je me meurs.

D. RODRIGUE.

Un moment.

CHIMENE.

Va ! laisse-moi mourir.

D. RODRIGUE.

Quatre mots seulement,
Après ne me réponds qu'avecque cette épée.

CHIMENE.

Quoi ! du sang de mon pere encor toute trempée !

D. RODRIGUE.

Ma Chimene!

CHIMENE.

Ote-moi cet objet odieux,
Qui reproche ton crime et ta vie à mes yeux.

D. RODRIGUE.

Regarde-le plutôt pour exciter ta haine,
Pour croître ta colere, et pour hâter ma peine.

CHIMENE.

Il est teint de mon sang.

D. RODRIGUE.

Plonge-le dans le mien,
Et fais-lui perdre ainsi la teinture du tien.

CHIMENE.

Ah! quelle cruauté, qui tout en un jour tue,
Le pere par le fer, la fille par la vue!
Ote-moi cet objet; je ne le puis souffrir:
Tu veux que je t'écoute, et tu me fais mourir!

D. RODRIGUE.

Je fais ce que tu veux; mais sans quitter l'envie
De finir par tes mains ma déplorable vie;
Car, enfin, n'attends pas de mon affection
Un lâche repentir d'une bonne action.
De la main de ton pere un coup irréparable
Déshonoroit du mien la vieillesse honorable.
Tu sais comme un soufflet touche un homme de cœur;
J'avois part à l'affront, j'en ai cherché l'auteur:
Je l'ai vu; j'ai vengé mon honneur et mon pere:
Je le ferois encor, si j'avois à le faire.

Ce n'est pas qu'en effet, contre mon pere et moi,
Ma flamme assez long-tems n'ait combattu pour toi.
Juge de son pouvoir! Dans une telle offense,
J'ai pu douter encor si j'en prendrois vengeance.
Réduit à te déplaire, ou souffrir un affront,
J'ai retenu ma main, j'ai cru mon bras trop prompt.
Je me suis accusé de trop de violence;
Et ta beauté sans doute emportoit la balance,
Si je n'eusse opposé contre tous tes appas,
Qu'un homme sans honneur ne te méritoit pas;
Qu'après m'avoir chéri, quand je vivois sans blâme,
Qui m'aima généreux, me haïroit infâme;
Qu'écouter ton amour, obéir à sa voix,
C'étoit m'en rendre indigne, et diffamer ton choix.
Je te le dis encore, et veux, tant que j'expire,
Sans cesse le penser, et sans cesse le dire:
Je t'ai fait une offense, et j'ai dû m'y porter,
Pour effacer ma honte et pour te mériter.
Mais quitte envers l'honneur, et quitte envers mon pere.
C'est maintenant à toi que je viens satisfaire;
C'est pour t'offrir mon sang qu'en ce lieu tu me vois:
J'ai fait ce que j'ai dû; je fais ce que je dois.
Je sais qu'un pere mort t'arme contre mon crime;
Je ne t'ai pas voulu dérober ta victime:
Immole avec courage au sang qu'il a perdu,
Celui qui met sa gloire à l'avoir répandu.

CHIMENE.

Ah! Rodrigue, il est vrai, quoique ton ennemie,
Je ne puis te blâmer d'avoir fui l'infamie;
Et, de quelque façon qu'éclatent mes douleurs,

Je ne t'accuse point, je pleure mes malheurs.
Je sais ce que l'honneur, après un tel outrage,
Demandoit à l'ardeur d'un généreux courage.
Tu n'as fait le devoir que d'un homme de bien ;
Mais aussi, le faisant, tu m'as appris le mien.
Ta funeste valeur m'instruit par ta victoire ;
Elle a vengé ton pere et soutenu ta gloire :
Même soin me regarde, et j'ai, pour m'affliger,
Ma gloire à soutenir, et mon pere à venger.
Hélas ! ton intérêt ici me désespere !
Si quelqu'autre malheur m'avoit ravi mon pere,
Mon ame auroit trouvé dans le bien de te voir,
Tout le soulagement qu'elle eût pu recevoir ;
Et contre ma douleur j'aurois senti des charmes,
Quand une main si chere eût essuyé mes larmes.
Mais il me faut te perdre après l'avoir perdu :
Cet effort sur ma flamme à mon honneur est dû ;
Et cet affreux devoir dont l'ordre m'assassine,
Me force à travailler moi-même à ta ruine.
Car enfin n'attends pas de mon affection
De lâches sentimens pour ta punition.
De quoi qu'en ta faveur mon amour m'entretienne,
Ma générosité doit répondre à la tienne ;
Tu t'es, en m'offensant, montré digne de moi,
Je me dois, par ta mort, montrer digne de toi.

D. RODRIGUE.

Ne differe donc plus ce que l'honneur t'ordonne :
Il demande ma tête, et je te l'abandonne ;
Fais-en un sacrifice à ce noble intérêt :
Le coup m'en sera doux aussi-bien que l'arrêt.

Attendre après mon crime une lente justice,
C'est reculer ta gloire autant que mon supplice :
Je mourrai trop heureux, mourant d'un coup si beau.

CHIMENE.

Va, je suis ta partie, et non pas ton bourreau.
Si tu m'offres ta tête, est-ce à moi de la prendre ?
Je la dois attaquer ; mais tu dois la défendre :
C'est d'un autre que toi qu'il me faut l'obtenir ;
Et je dois te poursuivre, et non pas te punir.

D. RODRIGUE.

De quoi qu'en ma faveur notre amour t'entretienne,
Ta générosité doit répondre à la mienne ;
Et pour venger un pere emprunter d'autres bras,
Ma Chimene, crois-moi, c'est n'y répondre pas.
Ma main seule du mien a su venger l'offense ;
Ta main seule du tien doit prendre la vengeance.

CHIMENE.

Cruel ! à quel propos sur ce point t'obstiner ?
Tu t'es vengé sans aide, et tu m'en veux donner ?
Je suivrai ton exemple ; et j'ai trop de courage
Pour souffrir qu'avec toi ma gloire se partage.
Mon pere et mon honneur ne veulent rien devoir
Aux traits de ton amour, ni de ton désespoir.

D. RODRIGUE.

Rigoureux point d'honneur ! hélas ! quoi que je fasse,
Ne pourrai-je à la fin obtenir cette grace ?
Au nom d'un pere mort, ou de notre amitié,
Punis-moi, par vengeance, ou, du moins, par pitié !
Ton malheureux amant aura bien moins de peine
A mourir par ta main, qu'à vivre avec ta haine.

CHIMENE.

Va, je ne te hais point.

D. RODRIGUE.

Tu le dois.

CHIMENE.

Je ne puis.

D. RODRIGUE.

Crains-tu si peu le blâme, et si peu les faux bruits?
Quand on saura mon crime, et que ta flamme dure,
Que ne publieront point l'envie et l'imposture?
Force-les au silence; et, sans plus discourir,
Sauve ta renommée en me faisant mourir.

CHIMENE.

Elle éclate bien mieux en te laissant la vie;
Et je veux que la voix de la plus noire envie
Eleve au ciel ma gloire, et plaigne mes ennuis,
Sachant que je t'adore, et que je te poursuis.
Va-t-en, ne montre plus à ma douleur extrême
Ce qu'il faut que je perde encore que je l'aime.
Dans l'ombre de la nuit cache bien ton départ.
Si l'on te voit sortir, mon honneur court hasard
La seule occasion qu'aura la médisance,
C'est de savoir qu'ici j'ai souffert ta présence;
Ne lui donne point lieu d'attaquer ma vertu.

D. RODRIGUE.

Que je meure!

CHIMENE.

Va-t-en!

D. RODRIGUE.

A quoi te résous-tu?

CHIMENE.

Malgré des feux si beaux qui troublent ma colere,
Je ferai mon possible à bien venger mon pere;
Mais, malgré la rigueur d'un si cruel devoir,
Mon unique souhait est de ne rien pouvoir.

D. RODRIGUE.

O miracle d'amour!

CHIMENE.

O comble de miseres!

D. RODRIGUE.

Que de maux et de pleurs nous coûteroient nos peres!

CHIMENE.

Rodrigue, qui l'eût cru!

D. RODRIGUE.

Chimene, qui l'eût dit!

CHIMENE.

Que notre heur fût si proche, et si-tôt se perdît!

D. RODRIGUE.

Et que si près du port, contre toute apparence,
Un orage si prompt brisât notre espérance!

CHIMENE.

Ah! mortelles douleurs!

D. RODRIGUE.

Ah! regrets superflus!

CHIMENE.

Va-t-en, encore un coup! je ne t'écoute plus.

D. RODRIGUE.

Adieu. Je vais traîner une mourante vie,
Tant que, par ta poursuite, elle me soit ravie.

CHIMENE.

Si j'en obtiens l'effet, je t'engage ma foi
De ne respirer pas un moment après toi.
Adieu. Sors, et, sur-tout, garde bien qu'on te voie.

(*Rodrigue sort.*)

ELVIRE.

Madame, quelques maux que le ciel nous envoie...

CHIMENE.

Ne m'importune plus; laisse-moi soupirer:
Je cherche le silence et la nuit pour pleurer.

(*Elles sortent.*)

SCENE V.

D. DIEGUE, *seul.*

JAMAIS nous ne goûtons de parfaite alégresse;
Nos plus heureux succès sont mêlés de tristesse:
Toujours quelques soucis, en ces événemens,
Troublent la pureté de nos contentemens.
Au milieu du bonheur mon ame en sent l'atteinte.
Je nage dans la joie, et je tremble de crainte.
J'ai vu mort l'ennemi qui m'avoit outragé,
Et je ne saurois voir la main qui m'a vengé!
En vain je m'y travaille, et, d'un soin inutile,
Tout cassé que je suis, je cours toute la ville.
Ce peu que mes vieux ans m'ont laissé de vigueur,
Se consume sans fruit à chercher ce vainqueur.
A toute heure, en tous lieux, dans une nuit si sombre,
Je pense l'embrasser, et n'embrasse qu'une ombre,

Et mon amour déçu, par cet objet trompeur,
Se forme des soupçons qui redoublent ma peur.
Je ne découvre point de marques de sa fuite :
Je crains du Comte mort les amis et la suite ;
Leur nombre m'épouvante, et confond ma raison :
Rodrigue ne vit plus, ou respire en prison....
Justes cieux ! me trompai-je encore à l'apparence,
Ou si je vois enfin mon unique espérance ?
C'est lui ; n'en doutons plus : mes vœux sont exaucés ;
Ma crainte est dissipée, et mes ennuis cessés.

SCENE VI.

D. DIEGUE, D. RODRIGUE.

D. DIEGUE.

RODRIGUE, enfin, le ciel permet que je te voie !

D. RODRIGUE.

Hélas !

D. DIEGUE.

Ne mêle point de soupirs à ma joie ;
Laisse-moi prendre haleine afin de te louer.
Ma valeur n'a point lieu de te désavouer :
Tu l'as bien imitée ; et ton illustre audace
Fait bien revivre en toi les héros de ma race.
C'est d'eux que tu descends, c'est de moi que tu viens :
Ton premier coup d'épée égale tous les miens ;
Et d'une belle ardeur ta jeunesse animée,

Par cette grande épreuve atteint ma renommée.
Appui de ma vieillesse, et comble de mon heur,
Touche ces cheveux blancs à qui tu rends l'honneur;
Viens baiser cette joue, et reconnois la place
Où fut empreint l'affront que ton courage efface.

D. RODRIGUE.

L'honneur vous en est dû; je ne pouvois pas moins,
Etant sorti de vous et nourri par vos soins:
Je me tiens trop heureux, et mon ame est ravie
Que mon coup d'essai plaise à qui je dois la vie.
Mais, parmi vos plaisirs, ne soyez point jaloux,
Si j'ose satisfaire à moi-même, après vous.
Souffrez qu'en liberté mon désespoir éclate;
Assez et trop long-tems votre discours le flatte.
Je ne me repens pas de vous avoir servi;
Mais rendez-moi le bien que ce coup m'a ravi.
Mon bras pour vous venger, armé contre ma flamme,
Par ce coup glorieux m'a privé de mon ame;
Ne me dites plus rien, pour vous j'ai tout perdu:
Ce que je vous devois, je vous l'ai bien rendu.

D. DIEGUE.

Porte encore plus haut le fruit de ta victoire.
Je t'ai donné la vie, et tu me rends ma gloire;
Et d'autant que l'honneur m'est plus cher que le jour,
D'autant plus maintenant je te dois de retour.
Mais d'un cœur magnanime éloigne ces foiblesses:
Nous n'avons qu'un honneur; il est tant de maîtresses!
L'amour n'est qu'un plaisir; l'honneur est un devoir.

D. RODRIGUE.

Ah! que me dites-vous?

D. DIEGUE.

Ce que tu dois savoir.

D. RODRIGUE.

Mon honneur offensé sur moi-même se venge,
Et vous m'osez pousser à la honte du change!
L'infamie est pareille, et suit également
Le guerrier sans courage, et le perfide amant.
A ma fidélité ne faites point d'injure;
Souffrez-moi généreux, sans me rendre parjure:
Mes liens sont trop forts pour être ainsi rompus;
Ma foi m'engage encor, si je n'espere plus;
Et, ne pouvant quitter ni posséder Chimene,
Le trépas que je cherche est ma plus douce peine!

D. DIEGUE.

Il n'est pas tems encor de chercher le trépas;
Ton Prince et ton pays ont besoin de ton bras.
La flotte qu'on craignoit, dans le grand fleuve entrée,
Vient surprendre la ville, et piller la contrée:
Les Mores vont descendre; et le flux et la nuit
Dans une heure à nos murs, les amenent sans bruit.
La Cour est en désordre, et le Peuple en alarmes;
On n'entend que des cris, on ne voit que des larmes.
Dans ce malheur public mon bonheur a permis
Que j'ai trouvé chez moi cinq cents de mes amis,
Qui, sachant mon affront, poussés du même zele,
Se venoient tous offrir à venger ma querelle:
Tu les as prévenus; mais leurs vaillantes mains
Se tremperont bien mieux au sang des Africains.
Va marcher à leur tête, où l'honneur te demande;
C'est toi que veut pour chef leur généreuse bande.

De ces vieux ennemis va soutenir l'abord ;
Là, si tu veux mourir, trouve une belle mort :
Prends-en l'occasion, puisqu'elle t'est offerte ;
Fais devoir à ton Roi son salut à ta perte....
Mais reviens-en plutôt les palmes sur le front ;
Ne borne point ta gloire à venger un affront.
Porte-la plus avant : force, par ta vaillance,
La justice au pardon, et Chimene au silence.
Si tu l'aimes, apprends que revenir vainqueur,
C'est l'unique moyen de regagner son cœur....
Mais le tems est trop cher pour le perdre en paroles :
Je t'arrête en discours, et je veux que tu voles ;
Viens, suis-moi, va combattre, et montrer à ton Roi,
Que ce qu'il perd au Comte, il le recouvre en toi.

Fin du troisieme Acte.

ACTE IV.

ACTE IV.

SCENE PREMIERE.

CHIMENE, ELVIRE.

CHIMENE.

N'est-ce point un faux bruit? Le sais-tu bien, Elvire?

ELVIRE.

Vous ne croiriez jamais comme chacun l'admire,
Et porte jusqu'au ciel, d'une commune voix,
De ce jeune héros les glorieux exploits.
Les Mores devant lui n'ont paru qu'à leur honte;
Leur abord fut bien prompt, leur fuite encor plus prompte:
Trois heures de combat laissent à nos guerriers
Une victoire entiere, et deux Rois prisonniers;
La valeur de leur chef ne trouvoit point d'obstacles.

CHIMENE.

Et la main de Rodrigue a fait tous ces miracles?

ELVIRE.

De ses nobles efforts ces deux Rois sont le prix;
Sa main les a vaincus, et sa main les a pris.

CHIMENE.

De qui peux-tu savoir ces nouvelles étranges?

ELVIRE.

Du Peuple qui par-tout fait sonner ses louanges,
Le nomme de sa joie et l'objet et l'auteur,
Son ange tutélaire, et son libérateur.

CHIMENE.

Et le Roi, de quel œil voit-il tant de vaillance?

ELVIRE.

Rodrigue n'ose encor paroître en sa présence;
Mais Don Diegue ravi lui présente enchaînés,
Au nom de ce vainqueur, ces captifs couronnés,
Et demande pour grace à ce généreux Prince
Qu'il daigne voir la main qui sauve la Province.

CHIMENE.

Mais n'est-il point blessé?

ELVIRE.

Je n'en ai rien appris....
Vous changez de couleur! Reprenez vos esprits.

CHIMENE.

Reprenons donc aussi ma colere affoiblie.
Pour avoir soin de lui, faut-il que je m'oublie?
On le vante, on le loue, et mon cœur y consent!
Mon honneur est muet, mon devoir impuissant!
Silence, mon amour, laisse agir ma colere:
S'il a vaincu deux Rois, il a tué mon pere.
Ces tristes vêtemens, où je lis mon malheur,
Sont les premiers effets qu'ait produit sa valeur;
Et quoi qu'on dise ailleurs d'un cœur si magnanime,
Ici tous les objets me parlent de son crime.
Vous qui rendez la force à mes ressentimens,
Voiles, crêpes, habits, lugubres ornemens,

Pompe que me prescrit sa premiere victoire,
Contre ma passion soutenez bien ma gloire!
Et lorsque mon amour prendra trop de pouvoir,
Parlez à mon esprit de mon triste devoir;
Attaquez sans rien craindre une main triomphante!

ELVIRE.

Modérez ces transports, voici venir l'Infante.

SCENE II.

L'INFANTE, CHIMENE, LÉONOR, ELVIRE.

L'INFANTE.

JE ne viens pas ici consoler tes douleurs;
Je viens plutôt mêler mes soupirs à tes pleurs.

CHIMENE.

Prenez bien plutôt part à la commune joie,
Et goûtez le bonheur que le ciel vous envoie,
Madame; autre que moi n'a droit de soupirer:
Le péril dont Rodrigue a su nous retirer,
Et le salut public que vous rendent ses armes,
A moi seule aujourd'hui souffrent encor les larmes.
Il a sauvé la ville, il a servi son Roi,
Et son bras valeureux n'est funeste qu'à moi.

L'INFANTE.

Ma Chimene, il est vrai qu'il a fait des merveilles.

CHIMENE.

Déja ce bruit fâcheux a frappé mes oreilles;

Et je l'entends par-tout publier hautement,
Aussi brave guerrier que malheureux amant.

L'INFANTE.

Qu'a de fâcheux pour toi ce discours populaire?
Ce jeune Mars qu'il loue a su jadis te plaire:
Il possédoit ton ame, il vivoit sous tes loix;
Et vanter sa valeur, c'est honorer ton choix.

CHIMENE.

Chacun peut la vanter avec quelque justice;
Mais pour moi sa louange est un nouveau supplice:
On aigrit ma douleur en l'élevant si haut;
Je sens ce que je perds, quand je vois ce qu'il vaut.
Ah! cruels déplaisirs à l'esprit d'une amante!
Plus j'apprends son mérite, et plus mon feu s'augmente.
Cependant mon devoir est toujours le plus fort,
Et, malgré mon amour, va poursuivre sa mort.

L'INFANTE.

Hier ce devoir te mit en une haute estime:
L'effort que tu te fis parut si magnanime,
Si digne d'un grand cœur, que chacun à la Cour
Admiroit ton courage et plaignoit ton amour;
Mais croirois-tu l'avis d'une amitié fidelle?

CHIMENE.

Ne vous obéir pas me rendroit criminelle.

L'INFANTE.

Ce qui fut juste alors ne l'est plus aujourd'hui.
Rodrigue maintenant est notre unique appui,
L'espérance et l'amour d'un peuple qui l'adore,
Le soutien de Castille, et la terreur du More;
Ses faits nous ont rendu ce qu'ils nous ont ôté,

Et ton pere, en lui seul, se voit ressuscité ;
Et si tu veux enfin qu'en deux mots je m'explique,
Tu poursuis en sa mort la ruine publique.
Quoi ! pour venger un pere est-il jamais permis
De livrer sa patrie aux mains des ennemis ?
Contre nous ta poursuite est-elle légitime ?
Et, pour être punis, avons-nous part au crime ?
Ce n'est pas qu'après tout tu doives épouser
Celui qu'un pere mort t'obligeoit d'accuser ;
Je te voudrois moi-même en arracher l'envie :
Ote-lui ton amour ; mais laisse-nous sa vie.

CHIMENE.

Ah ! ce n'est pas à moi d'avoir tant de bonté ;
Le devoir qui m'aigrit n'a rien de limité.
Quoique mon cœur pour lui contre moi s'intéresse,
Quoiqu'un peuple l'adore, et qu'un Roi le caresse,
Qu'il soit environné des plus vaillans guerriers,
J'irai sous mes cyprès accabler ses lauriers.

L'INFANTE.

C'est générosité, quand, pour venger un pere,
Notre devoir attaque une tête si chere ;
Mais c'en est une encor d'un plus illustre rang,
Quand on donne au public les intérêts du sang.
Non, crois-moi, c'est assez que d'éteindre ta flamme :
Il sera trop puni, s'il n'est plus dans ton ame.
Que le bien du pays t'impose cette loi ;
Aussi-bien, que crois-tu que t'accorde le Roi ?

CHIMENE.

Il peut me refuser ; mais je ne puis me taire.

L'INFANTE.

Pense bien, ma Chimene, à ce que tu veux faire.
Adieu. Tu pourras seule y songer à loisir.

CHIMENE.

Après mon pere mort, je n'ai point à choisir.
(*Elles sortent.*)

SCENE III.

D. FERNAND, D. DIEGUE, D. ARIAS, D. RODRIGUE, D. SANCHE.

D. FERNAND.

GÉNÉREUX héritier d'une illustre famille,
Qui fut toujours la gloire et l'appui de Castille,
Race de tant d'ayeux, en valeur signalés,
Que l'essai de la tienne a si-tôt égalés,
Pour te récompenser ma force est trop petite,
Et j'ai moins de pouvoir que tu n'as de mérite.
Le pays délivré d'un si rude ennemi,
Mon sceptre dans ma main par la tienne affermi,
Et les Mores défaits, avant qu'en ces alarmes
J'eusse pu donner ordre à repousser leurs armes,
Ne sont point des exploits qui laissent à ton Roi
Le moyen ni l'espoir de s'acquitter vers toi.
Mais deux Rois tes captifs feront ta récompense:
Ils t'ont nommé tous deux leur Cid en ma présence;
Puisque Cid en leur langue est autant que Seigneur,

Je ne t'envierai pas ce beau titre d'honneur.
Sois désormais le Cid ; qu'à ce grand nom tout cede,
Qu'il comble d'épouvante et Grenade et Tolede ;
Et qu'il marque à tous ceux qui vivent sous mes loix,
Et ce que tu me vaux, et ce que je te dois.

D. RODRIGUE.

Que votre Majesté, Sire, épargne ma honte ;
D'un si foible service elle fait trop de compte,
Et me force à rougir, devant un si grand Roi,
De mériter si peu l'honneur que j'en reçoi.
Je sais trop que je dois au bien de votre Empire,
Et le sang qui m'anime, et l'air que je respire ;
Et quand je les perdrai pour un si digne objet,
Je ferai seulement le devoir d'un sujet.

D. FERNAND.

Tous ceux que ce devoir à mon service engage,
Ne s'en acquittent pas avec même courage ;
Et lorsque la valeur ne va point dans l'excès,
Elle ne produit point de si rares succès.
Souffre donc qu'on te loue, et de cette victoire
Apprends-moi plus au long la véritable histoire.

D. RODRIGUE.

Sire, vous avez su qu'en ce danger pressant
Qui jetta dans la ville un effroi si puissant,
Une troupe d'amis, chez mon pere assemblée,
Sollicita mon ame encor toute troublée....
Mais, Sire, pardonnez à ma témérité,
Si j'osai l'employer sans votre autorité :
Le péril approchoit ; leur brigade étoit prête :
Me montrant à la Cour, je hasardois ma tête ;

Et, s'il la falloit perdre, il m'étoit bien plus doux
De sortir de la vie en combattant pour vous.

D. FERNAND.

J'excuse ta chaleur à venger ton offense,
Et l'Etat défendu me parle en ta défense.
Crois que dorénavant Chimene a beau parler;
Je ne l'écoute plus que pour la consoler.
Mais poursuis.

D. RODRIGUE.

Sous moi donc cette troupe s'avance,
Et porte sur le front une mâle assurance.
Nous partîmes cinq cents; mais par un prompt renfort,
Nous nous vîmes trois mille en arrivant au port,
Tant à nous voir marcher en si bon équipage,
Les plus épouvantés reprenoient du courage!
J'en cache les deux tiers, aussi-tôt qu'arrivés
Dans le fond des vaisseaux qui lors furent trouvés;
Le reste, dont le nombre augmentoit à toute heure,
Brûlant d'impatience autour de moi demeure,
Se couche contre terre, et, sans faire aucun bruit,
Passe une bonne part d'une si belle nuit.
Par mon commandement la garde en fait de même,
Et se tenant cachée, aide à mon stratagême;
Et je feins hardiment d'avoir reçu de vous
L'ordre qu'on me voit suivre, et que je donne à tous.
Cette obscure clarté qui tombe des étoiles,
Enfin, avec le flux, nous fait voir trente voiles:
L'onde s'enfle dessous; et, d'un commun effort,
Les Mores et la mer montent jusques au port.
On les laisse passer; tout leur paroît tranquille,

Point de soldats au port, point aux murs de la ville;
Notre profond silence abusant leurs esprits,
Ils n'osent plus douter de nous avoir surpris;
Ils abordent sans peur; ils ancrent, ils descendent,
Et courent se livrer aux mains qui les attendent.
Nous nous levons alors; et tous, en même tems,
Poussons jusques au ciel mille cris éclatans.
Les nôtres à ces cris de nos vaisseaux répondent:
Ils paroissent armés; les Mores se confondent:
L'épouvante les prend à demi descendus;
Avant que de combattre ils s'estiment perdus:
Ils couroient au pillage, et rencontrent la guerre.
Nous les pressons sur l'eau, nous les pressons sur terre,
Et nous faisons courir des ruisseaux de leur sang,
Avant qu'aucun résiste ou reprenne son rang.
Mais bientôt, malgré nous, leurs Princes les rallient;
Leur courage renaît, et leurs terreurs s'oublient;
La honte de mourir sans avoir combattu
Arrête leur désordre, et leur rend leur vertu.
Contre nous, de pied ferme, ils tirent leurs épées;
Des plus braves soldats les trames sont coupées,
Et la terre et le fleuve, et leur flotte et le port,
Sont des champs de carnage où triomphe la mort.
O combien d'actions, combien d'exploits célebres
Sont demeurés sans gloire au milieu des ténebres,
Où chacun, seul témoin des grands coups qu'il donnoit,
Ne pouvoit discerner où le sort inclinoit!
J'allois de tous côtés encourager les nôtres,
Faire avancer les uns, et soutenir les autres,
Ranger ceux qui venoient, les pousser à leur tour,

Et ne l'ai pu savoir jusques au point du jour.
Mais enfin sa clarté montre notre avantage :
Le More voit sa perte, et perd soudain courage ;
Et, voyant un renfort qui nous vient secourir,
L'ardeur de vaincre cede à la peur de mourir.
Ils gagnent leurs vaisseaux, ils en coupent les cables,
Poussent jusques aux cieux des cris épouvantables,
Font retraite, en tumulte, et sans considérer
Si leurs Rois avec eux peuvent se retirer.
Ainsi leur devoir cede à la frayeur plus forte ;
Le flux les apporta, le reflux les remporte :
Cependant que leurs Rois, engagés parmi nous,
Et quelque peu des leurs tout percés de nos coups,
Disputent vaillamment, et vendent bien leur vie ;
A se rendre moi-même en vain je les convie :
Le cimeterre au poing, ils ne m'écoutent pas.
Mais, voyant à leurs pieds tomber tous leurs soldats,
Et que seuls désormais en vain ils se défendent,
Ils demandent le chef : je me nomme ; ils se rendent.
Je vous les envoyai tous deux en même-tems.
Et le combat cessa faute de combattans.
C'est de cette façon que pour votre service...

SCENE IV.

D. FERNAND, D. DIEGUE, D. RODRIGUE, D. ARIAS, D. ALONSE, D. SANCHE.

D. ALONSE.

SIRE, Chimene vient vous demander justice.

D. FERNAND.

La fâcheuse nouvelle, et l'importun devoir!
Va, je ne la veux pas obliger à te voir:
Pour tous remercîmens, il faut que je te chasse;
Mais, avant que sortir, viens que ton Roi t'embrasse.
(*D. Rodrigue rentre.*)

D. DIEGUE.

Chimene le poursuit, et voudroit le sauver!

D. FERNAND.

On m'a dit qu'elle l'aime, et je vais l'éprouver.
Montrez un œil plus triste.

SCENE V.

D. FERNAND, D. DIEGUE, D. ARIAS, D. SANCHE, D. ALONSE, CHIMENE, ELVIRE.

D. FERNAND.

ENFIN, soyez contente,
Chimene ; le succès répond à votre attente.
Si de nos ennemis Rodrigue a le dessus,
Il est mort à nos yeux des coups qu'il a reçus ;
Rendez graces au ciel qui vous en a vengée.
(*A D. Diegue.*)
Voyez comme déja sa couleur est changée !

D. DIEGUE.

Mais, voyez qu'elle pâme ! et d'un amour parfait,
Dans cette pamoison, Sire, admirez l'effet.
Sa douleur a trahi les secrets de son ame,
Et ne vous permet plus de douter de sa flamme.

CHIMENE.

Quoi ! Rodrigue est donc mort ?

D. FERNAND.

Non, non, il voit le jour,
Et te conserve encore un immuable amour ;
Tu le posséderas, reprends ton alégresse.

CHIMENE.

Sire, on pâme de joie, ainsi que de tristesse :

Un

Un excès de plaisir nous rend tout languissans ;
Et, quand il surprend l'ame, il accable les sens.

D. FERNAND.

Tu veux qu'en ta faveur nous croyions l'impossible,
Chimene ; ta douleur a paru trop visible.

CHIMENE.

Eh bien ! Sire, ajoutez ce comble à mon malheur,
Nommez ma pamoison l'effet de ma douleur :
Un juste déplaisir à ce point m'a réduite ;
Son trépas déroboit sa tête à ma poursuite.
S'il meurt des coups reçus pour le bien du pays,
Ma vengeance est perdue, et mes desseins trahis.
Une si belle fin m'est trop injurieuse :
Je demande sa mort ; mais non pas glorieuse,
Non pas dans un éclat qui l'éleve si haut,
Non pas au lit d'honneur ; mais sur un échaffaud.
Qu'il meure pour mon pere, et non pour la patrie ;
Que son nom soit taché, sa mémoire flétrie :
Mourir pour le pays n'est pas un triste sort ;
C'est s'immortaliser par une belle mort.
J'aime donc sa victoire, et je le puis sans crime :
Elle assure l'Etat, et me rend ma victime ;
Mais noble, mais fameuse entre tous les guerriers,
Le chef, au lieu de fleurs, couronné de lauriers ;
Et, pour dire en un mot ce que j'en considere,
Digne d'être immolée aux mânes de mon pere.
Hélas ! à quel espoir me laissé-je emporter !
Rodrigue, de ma part, n'a rien à redouter.
Que pourroient, contre lui, des larmes qu'on méprise ?
Pour lui tout votre Empire est un lieu de franchise ;

Là, sous votre pouvoir, tout lui devient permis :
Il triomphe de moi comme des ennemis.
Dans leur sang répandu la justice étouffée,
Au crime du vainqueur, sert d'un nouveau trophée.
Nous en croissons la pompe, et le mépris des loix
Nous fait suivre son char au milieu de deux Rois.

D. FERNAND.

Ma fille, ces transports ont trop de violence ;
Quand on rend la justice on met tout en balance.
On a tué ton pere : il étoit l'agresseur ;
Et la même équité m'ordonne la douceur.
Avant que d'accuser ce que j'en fais paroître,
Consulte bien ton cœur, Rodrigue en est le maître ;
Et ta flamme, en secret, rend graces à ton Roi
Dont la faveur conserve un tel amant pour toi.

CHIMENE.

Pour moi ! mon ennemi ! l'objet de ma colere !
L'auteur de mes malheurs ! l'assassin de mon pere !
De ma juste poursuite on fait si peu de cas,
Qu'on me croit obliger, en ne m'écoutant pas !
Puisque vous refusez la justice à mes larmes,
Sire, permettez-moi de recourir aux armes ;
C'est par-là seulement qu'il a su m'outrager,
Et c'est aussi par-là que je me dois venger.
A tous vos Chevaliers je demande sa tête ;
Oui, qu'un d'eux me l'apporte, et je suis sa conquête :
Qu'ils le combattent, Sire ; et, le combat fini,
J'épouse le vainqueur, si Rodrigue est puni.
Sous votre autorité souffrez qu'on le publie.

D. FERNAND.

Cette vieille coutume, en ces lieux établie,
Sous couleur de punir un injuste attentat,
Des meilleurs combattans affoiblit un Etat.
Souvent de cet abus le succès déplorable
Opprime l'innocent, et soutient le coupable.
J'en dispense Rodrigue : il m'est trop précieux
Pour l'exposer aux coups d'un sort capricieux;
Et, quoi qu'ait pu commettre un cœur si magnanime,
Les Mores, en fuyant, ont emporté son crime.

D. DIEGUE.

Quoi ! Sire, pour lui seul vous renversez des loix
Qu'a vu toute la Cour observer tant de fois !
Que croira votre peuple, et que dira l'envie,
Si sous votre défense il ménage sa vie,
Et s'en fait un prétexte a ne paroître pas
Où tous les gens d'honneur cherchent un beau trépas ?
De pareilles faveurs terniroient trop sa gloire ;
Qu'il goûte, sans rougir, les fruits de sa victoire.
Le Comte eut de l'audace ; il l'en a su punir :
Il l'a fait en brave homme, et le doit maintenir.

D. FERNAND.

Puisque vous le voulez, j'accorde qu'il le fasse ;
Mais d'un guerrier vaincu mille prendroient la place,
Et le prix que Chimene au vainqueur a promis,
De tous mes Chevaliers feroit ses ennemis.
L'opposer seul à tous seroit trop d'injustice ;
Il suffit qu'une fois il entre dans la lice.
Choisis qui tu voudras, Chimene, et choisis bien ;
Mais après ce combat ne demande plus rien.

D. DIEGUE.

N'excusez point par-là ceux que son bras étonne ;
Laissez un champ ouvert où n'entrera personne.
Après ce que Rodrigue a fait voir aujourd'hui,
Quel courage assez vain s'oseroit prendre à lui ?
Qui se hasarderoit contre un tel adversaire ?
Qui seroit ce vaillant, ou bien ce téméraire ?

D. SANCHE.

Faites ouvrir le champ, vous voyez l'assaillant ;
Je suis ce téméraire, ou plutôt ce vaillant.
(*A Chimene.*)
Accordez cette grace à l'ardeur qui me presse,
Madame ; vous savez quelle est votre promesse.

D. FERNAND.

Chimene, remets-tu ta querelle en sa main ?

CHIMENE.

Sire, je l'ai promis.

D. FERNAND.

Soyez prêt à demain.

D. DIEGUE.

Non, Sire, il ne faut pas différer davantage ;
On est toujours tout prêt quand on a du courage.

D. FERNAND.

Sortir d'une bataille et combattre à l'instant ?

D. DIEGUE.

Rodrigue a pris haleine en vous la racontant.

D. FERNAND.

Du moins, une heure ou deux je veux qu'il se délasse.
Mais, de peur qu'en exemple un tel combat ne passe,
Pour témoigner à tous qu'à regret je permets

Un sanglant procédé qui ne me plut jamais,
De moi, ni de ma Cour il n'aura la présence.
(*A Don Arias.*)
Vous seul des combattans jugerez la vaillance :
Ayez soin que tous deux fassent en gens de cœur ;
Et, le combat fini, m'amenez le vainqueur.
Quel qu'il soit, même prix est acquis à sa peine :
Je le veux de ma main présenter à Chimene ;
Et que, pour récompense, il reçoive sa foi.

CHIMENE.

Quoi ! Sire, m'imposer une si rude loi !

D. FERNAND.

Tu t'en plains; mais ton feu, loin d'avouer ta plainte,
Si Rodrigue est vainqueur, l'accepte sans contrainte.
Cesse de murmurer contre un arrêt si doux :
Qui que ce soit des deux, j'en ferai ton époux.

Fin du quatrieme Acte.

ACTE V.

SCENE PREMIERE.

D. RODRIGUE, CHIMENE.

CHIMENE.

Quoi, Rodrigue, en plein jour ! D'où te vient cette audace ?
Va, tu me perds d'honneur ; retire-toi, de grace.

D. RODRIGUE.

Je vais mourir, Madame, et vous viens en ce lieu,
Avant le coup mortel, dire un dernier adieu.
Mon amour vous le doit, et mon cœur qui soupire,
N'ose, sans votre aveu, sortir de votre empire.

CHIMENE.

Tu vas mourir !

D. RODRIGUE.

Je cours à ces heureux momens,
Qui vont livrer ma vie à vos ressentimens.

CHIMENE.

Tu vas mourir ! Don Sanche est-il si redoutable,
Qu'il donne l'épouvante à ce cœur indomptable ?
Qui t'a rendu si foible, et qui le rend si fort ?
Rodrigue va combattre, et se croit déja mort !

Celui qui n'a pas craint les Mores, ni mon pere,
Va combattre Don Sanche, et déja désespere!
Ainsi donc au besoin ton courage s'abat?

D. RODRIGUE.

Je cours à mon supplice, et non pas au combat;
Et ma fidelle ardeur sait bien m'ôter l'envie,
Quand vous cherchez ma mort, de défendre ma vie.
J'ai toujours même cœur; mais je n'ai point de bras,
Quand il faut conserver ce qui ne vous plaît pas;
Et déja cette nuit m'auroit été mortelle,
Si j'eusse combattu pour ma seule querelle.
Mais défendant mon Roi, son peuple et mon pays,
A me défendre mal, je les aurois trahis.
Mon esprit généreux ne hait pas tant la vie,
Qu'il en veuille sortir par une perfidie.
Maintenant qu'il s'agit de mon seul intérêt,
Vous demandez ma mort, j'en accepte l'arrêt:
Votre ressentiment choisit la main d'un autre;
Je ne méritois pas de mourir de la vôtre.
On ne me verra point en repousser les coups:
Je dois plus de respect à qui combat pour vous;
Et, ravi de penser que c'est de vous qu'ils viennent,
Puisque c'est votre honneur que ses armes soutiennent,
Je vais lui présenter mon estomac ouvert,
Adorant en sa main la vôtre qui me perd.

CHIMENE.

Si d'un triste devoir la juste violence,
Qui me fait, malgré moi, poursuivre ta vaillance,
Prescrit à ton amour une si forte loi,
Qu'il te rend sans défense à qui combat pour moi,

En cet aveuglement ne perds pas la mémoire,
Qu'ainsi que de ta vie, il y va de ta gloire;
Et que dans quelque éclat que Rodrigue ait vécu,
Quand on le saura mort, on le croira vaincu.
Ton honneur t'est plus cher que je ne te suis chere,
Puisqu'il trempe tes mains dans le sang de mon pere,
Et te fait renoncer, malgré ta passion,
A l'espoir le plus doux de ma possession.
Je t'en vois cependant faire si peu de compte,
Que, sans rendre combat, tu veux qu'on te surmonte!
Quelle inégalité ravale ta vertu?
Pourquoi ne l'as-tu plus, ou pourquoi l'avois-tu?
Quoi! n'es-tu généreux que pour me faire outrage?
S'il ne faut m'offenser, n'as-tu point de courage?
Et traites-tu mon pere avec tant de rigueur,
Qu'après l'avoir vaincu tu souffres un vainqueur?
Non, sans vouloir mourir, laisse-moi te poursuivre;
Et défends ton honneur, si tu ne veux plus vivre.

D. RODRIGUE.

Après la mort du Comte et les Mores défaits,
Faudroit-il à ma gloire encor d'autres effets?
Elle peut dédaigner le soin de me défendre;
On sait que mon courage ose tout entreprendre,
Que ma valeur peut tout, et que dessous les cieux,
Auprès de mon honneur, rien ne m'est précieux.
Non, non, en ce combat, quoi que vous veuillez croire,
Rodrigue peut mourir sans hasarder sa gloire,
Sans qu'on l'ose accuser d'avoir manqué de cœur,
Sans passer pour vaincu, sans souffrir un vainqueur.

On dira seulement : Il adoroit Chimene ;
Il n'a pas voulu vivre et mériter sa haine :
Il a cédé lui-même à la rigueur du sort
Qui forçoit sa maîtresse à poursuivre sa mort :
Elle vouloit sa tête, et son cœur magnanime,
S'il l'en eût refusée, eût pensé faire un crime.
Pour venger son honneur, il perdit son amour ;
Pour venger sa maîtresse, il a quitté le jour,
Préférant, quelque espoir qu'eût son ame asservie,
Son honneur à Chimene, et Chimene à sa vie.
Ainsi donc vous verrez ma mort en ce combat,
Loin d'obscurcir ma gloire en rehausser l'éclat ;
Et cet honneur suivra mon trépas volontaire,
Que tout autre que moi n'eût pu vous satisfaire.

CHIMENE.

Puisque pour t'empêcher de courir au trépas,
Ta vie et ton honneur sont de foibles appas,
Si jamais je t'aimai, cher Rodrigue, en revanche,
Défends-toi maintenant pour m'ôter à Don Sanche.
Combats pour m'affranchir d'une condition
Qui me livre à l'objet de mon aversion.
Te dirai-je encor plus ? Va, songe à ta défense,
Pour forcer mon devoir, pour m'imposer silence ;
Et, si tu sens pour moi ton cœur encor épris,
Sors vainqueur d'un combat dont Chimene est le prix,
Adieu. Ce mot lâché me fait rougir de honte.

(*Elle sort.*)

SCENE II.

D. RODRIGUE, *seul.*

Est-il quelque ennemi qu'à présent je ne dompte ?
Paroissez Navarrois, Mores et Castillans,
Et tout ce que l'Espagne a nourri de vaillans ;
Unissez-vous ensemble, et faites une armée
Pour combattre une main de la sorte animée :
Joignez tous vos efforts contre un espoir si doux ;
Pour en venir à bout, c'est trop peu que de vous.

(*Il sort.*)

SCENE III.

L'INFANTE, *seule.*

T'écouterai-je encor, respect de ma naissance,
Qui fais un crime de mes feux ?
T'écouterai-je, amour, dont la douce puissance
Contre ce fier tyran fais révolter mes vœux ?
Pauvre Princesse, auquel des deux
Dois-tu prêter obéissance ?
Rodrigue, ta valeur te rend digne de moi ;
Mais pour être vaillant, tu n'es pas fils de Roi.

Impitoyable sort, dont la rigueur sépare
Ma gloire d'avec mes desirs,
Est-il dit que le choix d'une vertu si rare
Coûte à ma passion de si grands déplaisirs ?
O cieux ! à combien de soupirs
Faut-il que mon cœur se prépare,

Si jamais il n'obtient sur un si long tourment,
Ni d'éteindre l'amour, ni d'accepter l'amant ?

Mais c'est trop de scrupule, et ma raison s'étonne
Du mépris d'un si digne choix ;
Bien qu'aux Monarques seuls ma naissance me donne,
Rodrigue avec honneur je vivrai sous tes loix :
Après avoir vaincu deux Rois,
Pourrois-tu manquer de couronne ?
Et ce grand nom de Cid que tu viens de gagner,
Ne fait-il pas trop voir sur qui tu dois régner ?

Il est digne de moi ; mais il est à Chimene :
Le don que j'en ai fait me nuit.
Entr'eux la mort d'un pere a si peu mis de haine,
Que le devoir du sang à regret le poursuit ;
Ainsi n'espérons aucun fruit
De son crime ni de ma peine,
Puisque pour me punir le destin a permis
Que l'amour dure même entre deux ennemis.

SCENE IV.

L'INFANTE, LÉONOR.

L'INFANTE.

OU viens-tu, Léonor ?

LÉONOR.

Vous applaudir, Madame,
Sur le repos qu'enfin a retrouvé votre ame.

L'INFANTE.

D'où viendroit ce repos dans un comble d'ennui ?

LÉONOR.

Si l'amour vit d'espoir, et s'il meurt avec lui,
Rodrigue ne peut plus charmer votre courage;
Vous savez le combat où Chimene l'engage.
Puisqu'il faut qu'il y meure, ou qu'il soit son mari,
Votre espérance est morte, et votre esprit guéri.

L'INFANTE.

Ah! qu'il s'en faut encor!

LÉONOR.

Que pouvez-vous prétendre?

L'INFANTE.

Mais plutôt, quel espoir me pourrois-tu défendre?
Si Rodrigue combat sous ces conditions,
Pour en rompre l'effet j'ai trop d'inventions.
L'amour, ce doux auteur de mes cruels supplices,
Aux esprits des amans apprend trop d'artifices.

LÉONOR.

Pourrez-vous quelque chose, après qu'un pere mort
N'a pu dans leurs esprits allumer de discord?
Car Chimene aisément montre par sa conduite,
Que la haine aujourd'hui ne fait pas sa poursuite.
Elle obtient un combat, et pour son combattant,
C'est le premier offert qu'elle accepte à l'instant.
Elle n'a point recours à ces mains généreuses,
Que tant d'exploits fameux rendent si glorieuses:
Don Sanche lui suffit, et mérite son choix,
Parce qu'il va s'armer pour la premiere fois.
Elle aime en ce duel son peu d'expérience:
Comme il est sans renom, elle est sans défiance,
Et sa facilité vous doit bien faire voir

Qu'elle

Qu'elle cherche un combat qui force son devoir ;
Et, livrant à Rodrigue une victoire aisée,
Puisse l'autoriser à paroître apaisée.

L'INFANTE.

Je le remarque assez, et toutefois mon cœur
A l'envi de Chimene adore ce vainqueur.
A quoi me résoudrai-je, amante infortunée ?

LÉONOR.

A vous mieux souvenir de qui vous êtes née.
Le ciel vous doit un Roi, vous aimez un sujet.

L'INFANTE.

Mon inclination a bien changé d'objet.
Je n'aime plus Rodrigue, un simple Gentilhomme ;
Non, ce n'est plus ainsi que mon amour le nomme.
Si j'aime, c'est l'auteur de tant de beaux exploits,
C'est le valeureux Cid, le maître de deux Rois.
Je me vaincrai pourtant, non de peur d'aucun blâme ;
Mais pour ne troubler pas une si belle flamme ;
Et, quand pour m'obliger on l'auroit couronné,
Je ne veux point reprendre un bien que j'ai donné.
Puisqu'en un tel combat sa victoire est certaine,
Allons encore un coup le donner à Chimene ;
Et toi, qui vois les traits dont mon cœur est percé,
Viens me voir achever comme j'ai commencé.

(*Elles sortent.*)

SCENE V.

CHIMENE, ELVIRE.

CHIMENE.

ELVIRE, que je souffre, et que je suis à plaindre !
Je ne sais qu'espérer, et je vois tout à craindre.
Aucun vœu ne m'échappe où j'ose consentir:
Je ne souhaite rien sans un prompt repentir ;
A deux rivaux pour moi je fais prendre les armes:
Le plus heureux succès me coûtera des larmes;
Et, quoi qu'en ma faveur en ordonne le sort,
Mon pere est sans vengeance, ou mon amant est mort.

ELVIRE.

D'un et d'autre côté je vous vois soulagée,
Ou vous avez Rodrigue, ou vous êtes vengée;
Et quoi que le destin puisse ordonner de vous,
Il soutient votre gloire, et vous donne un époux.

CHIMENE.

Quoi ! l'objet de ma haine, ou bien de ma colere,
L'assassin de Rodrigue, ou celui de mon pere!
De tous les deux côtés on me donne un mari,
Encor tout teint du sang que j'ai le plus chéri.
De tous les deux côtés mon ame se rebelle ;
Je crains plus que la mort la fin de ma querelle.
Allez, vengeance, amour, qui troublez mes esprits,
Vous n'avez point pour moi de douceurs à ce prix.
Et toi, puissant moteur du destin qui m'outrage,

Termine ce combat sans aucun avantage,
Sans faire aucun des deux ni vaincu ni vainqueur.

ELVIRE.

Ce seroit vous traiter avec trop de rigueur.
Ce combat pour votre ame est un nouveau supplice,
S'il vous laisse obligée à demander justice;
A témoigner toujours ce haut ressentiment,
Et poursuivre toujours la mort de votre amant.
Madame, il vaut bien mieux que sa rare vaillance
Lui couronnant le front, vous impose silence;
Que la loi du combat étouffe vos soupirs,
Et que le Roi vous force à suivre vos desirs.

CHIMENE.

Quand il sera vainqueur, crois-tu que je me rende?
Mon devoir est trop fort, et ma perte trop grande;
Et ce n'est pas assez pour leur faire la loi,
Que celle du combat et le vouloir du Roi.
Il peut vaincre Don Sanche avec fort peu de peine;
Mais non pas avec lui la gloire de Chimene,
Et, quoi qu'à sa victoire un Monarque ait promis,
Mon honneur lui fera mille autres ennemis.

ELVIRE.

Gardez, pour vous punir de cet orgueil étrange,
Que le ciel à la fin ne souffre qu'on vous venge.
Quoi! vous voulez encor refuser le bonheur
De pouvoir maintenant vous taire avec honneur?
Que prétend ce devoir, et qu'est-ce qu'il espere?
La mort de votre amant vous rendra-t-elle un pere?
Est-ce trop peu pour vous que d'un coup de malheur?
Faut-il perte sur perte, et douleur sur douleur?

Allez, dans le caprice où votre humeur s'obstine,
Vous ne méritez pas l'amant qu'on vous destine;
Et nous verrons du ciel l'équitable courroux
Vous laisser, par sa mort, Don Sanche pour époux.

CHIMENE.

Elvire, c'est assez des peines que j'endure;
Ne les redouble point par ce funeste augure.
Je veux, si je le puis, les éviter tous deux,
Sinon en ce combat Rodrigue a tous mes vœux.
Non, qu'une folle ardeur de son côté me penche;
Mais s'il étoit vaincu, je serois à Don Sanche.
Cette appréhension fait naître mon souhait....
Que vois-je, malheureuse? Elvire, c'en est fait!

SCENE VI.

D. SANCHE, CHIMENE, ELVIRE.

D. SANCHE.

MADAME, à vos genoux j'apporte cette épée....

CHIMENE.

Quoi! du sang de Rodrigue encor toute trempée!
Perfide, oses-tu bien te montrer à mes yeux,
Après m'avoir ôté ce que j'aimois le mieux?
Eclate, mon amour, tu n'as plus rien à craindre;
Mon pere est satisfait, cesse de te contraindre.
Un même coup a mis ma gloire en sûreté,
Mon ame au désespoir, ma flamme en liberté.

D. SANCHE.

D'un esprit plus rassis....

CHIMENE.

Tu me parles encore,
Exécrable assassin d'un héros que j'adore ?
Va, tu l'as pris en traître : un guerrier si vaillant
N'eût jamais succombé sous un tel assaillant.
N'espere rien de moi, tu ne m'as point servie :
En croyant me venger, tu m'as ôté la vie.

D. SANCHE.

Etrange impression, qui loin de m'écouter....

CHIMENE.

Veux-tu que de sa mort je t'écoute vanter ?
Que j'entende à loisir avec quelle insolence
Tu peindras son malheur, mon crime et ta vaillance ?

SCENE VII.

D. FERNAND, D. DIEGUE, D. ARIAS, D. SANCHE, D. ALONSE, CHIMENE, ELVIRE.

CHIMENE.

SIRE, il n'est plus besoin de vous dissimuler
Ce que tous mes efforts ne vous ont pu céler.
J'aimois : vous l'avez su ; mais, pour venger mon pere,
J'ai bien voulu proscrire une tête si chere.
Votre Majesté, Sire, elle-même a pu voir
Comme j'ai fait céder mon amour au devoir.

Enfin Rodrigue est mort, et sa mort m'a changée
D'implacable ennemie en amante affligée.
J'ai dû cette vengeance à qui m'a mise au jour,
Et je dois maintenant ces pleurs à mon amour.
Don Sanche m'a perdue en prenant ma défense;
Et du bras qui me perd je suis la récompense!
Sire, si la pitié peut émouvoir un Roi,
De grace, révoquez une si dure loi;
Pour prix d'une victoire où je perds ce que j'aime,
Je lui laisse mon bien, qu'il me laisse à moi-même;
Qu'en un cloître sacré je pleure incessamment
Jusqu'au dernier soupir mon pere et mon amant.

D. DIEGUE.

Enfin elle aime, Sire, et ne croit plus un crime
D'avouer par sa bouche un amour légitime.

D. FERNAND.

Chimene, sors d'erreur, ton amant n'est pas mort,
Et Don Sanche vaincu t'a fait un faux rapport.

D. SANCHE.

Sire, un peu trop d'ardeur malgré moi l'a déçue;
Je venois du combat lui raconter l'issue.
Ce généreux guerrier dont son cœur est charmé:
Ne crains rien, m'a-t il dit, quand il m'a désarmé;
Je laisserois plutôt la victoire incertaine,
Que de répandre un sang hasardé pour Chimene;
Mais, puisque mon devoir m'appelle auprès du Roi,
Va de notre combat l'entretenir pour moi:
De la part du vainqueur lui porter ton épée.
Sire, j'y suis venu: cet objet l'a trompée;
Elle m'a cru vainqueur, me voyant de retour,

Et soudain sa colere a trahi son amour,
Avec tant de transport et tant d'impatience,
Que je n'ai pu gagner un moment d'audience.
Pour moi, bien que vaincu, je me répute heureux;
Et, malgré l'intérêt de mon cœur amoureux,
Perdant infiniment, j'aime encor ma défaite,
Qui fait le beau succès d'un amour si parfaite.

D. FERNAND.

Ma fille, il ne faut point rougir d'un si beau feu,
Ni chercher les moyens d'en faire un désaveu:
Une louable honte en vain t'en sollicite;
Ta gloire est dégagée, et ton devoir est quitte:
Ton pere est satisfait; et c'étoit le venger,
Que mettre tant de fois ton Rodrigue en danger.
Tu vois comme le ciel autrement en dispose:
Ayant tout fait pour lui, fais pour toi quelque chose;
Et ne sois point rebelle à mon commandement
Qui te donne un époux aimé si chérement.

SCENE VIII et derniere.

D. FERNAND, L'INFANTE, D. DIEGUE, D. ARIAS, D. RODRIGUE, D. ALONZE, D. SANCHE, CHIMENE, LÉONOR, ELVIRE.

L'INFANTE.

SECHE tes pleurs, Chimene, et reçois sans tristesse
Ce généreux vainqueur des mains de ta Princesse.

D. RODRIGUE.

Ne vous offensez point, Sire, si devant vous
Un respect amoureux me jette à ses genoux.
Je ne viens point ici demander ma conquête;
Je viens tout de nouveau vous apporter ma tête,
Madame; mon amour n'emploîra point pour moi
Ni la loi du combat, ni le vouloir du Roi.
Si tout ce qui s'est fait est trop peu pour un pere,
Dites par quels moyens il vous faut satisfaire.
Faut-il combattre encor mille et mille rivaux,
Aux deux bouts de la terre étendre mes travaux,
Forcer moi seul un camp, mettre en fuite une armée,
Des héros fabuleux passer la renommée?
Si mon crime par-là se peut enfin laver,
J'ose tout entreprendre, et puis tout achever.
Mais si ce fier honneur, toujours inexorable,
Ne se peut apaiser sans la mort du coupable,
N'armez plus contre moi le pouvoir des humains;
Ma tête est à vos pieds, vengez-vous par vos mains.

Vos mains seules ont droit de vaincre un invincible :
Prenez une vengeance à tout autre impossible ;
Mais du moins que ma mort suffise à me punir :
Ne me bannissez point de votre souvenir ;
Et puisque mon trépas conserve votre gloire,
Pour vous en revancher, conservez ma mémoire,
Et dites quelquefois, en déplorant mon sort :
S'il ne m'avoit aimée, il ne seroit pas mort.

CHIMENE.

Releve-toi, Rodrigue.... Il faut l'avouer, Sire,
Je vous en ai trop dit pour m'en pouvoir dédire ;
Rodrigue a des vertus que je ne puis haïr,
Et quand un Roi commande, on lui doit obéir.
Mais à quoi que déja vous m'ayiez condamnée,
Pourrez-vous à vos yeux souffrir cet hyménée ?
Et quand de mon devoir vous voulez cet effort,
Toute votre justice en est-elle d'accord ?
Si Rodrigue à l'État devient si nécessaire,
De ce qu'il fait pour vous dois-je être le salaire,
Et me livrer moi-même au reproche éternel
D'avoir trempé mes mains dans le sang paternel ?

D. FERNAND.

Le tems, assez souvent, a rendu légitime
Ce qui sembloit d'abord ne se pouvoir sans crime.
Rodrigue t'a gagnée, et tu dois être à lui ;
Mais quoique sa valeur t'ait conquise aujourd'hui,
Il faudroit que je fusse ennemi de ta gloire
Pour lui donner si-tôt le prix de sa victoire.
Cet hymen différé ne rompt point une loi
Qui, sans marquer de tems, lui destine ta foi ;

Prends un an, si tu veux, pour essuyer tes larmes.
Rodrigue, cependant, il faut prendre les armes :
Après avoir vaincu les Mores sur nos bords,
Renversé leurs desseins, repoussé leurs efforts ;
Va jusqu'en leur pays leur reporter la guerre,
Commander mon armée, et ravager leur terre.
A ce seul nom du Cid ils trembleront d'effroi ;
Ils t'ont nommé Seigneur, et te voudront pour Roi.
Mais parmi tes hauts faits sois-lui toujours fidele :
Reviens-en, s'il se peut, encor plus digne d'elle ;
Et par tes grands exploits fais-toi si bien priser,
Qu'il lui soit glorieux alors de t'épouser.

D. RODRIGUE.

Pour posséder Chimene, et pour votre service,
Que peut-on m'ordonner que mon bras n'accomplisse ?
Quoi qu'absent de ses yeux il me faille endurer,
Sire, ce m'est trop d'heur de pouvoir espérer.

D. FERNAND.

Espere en ton courage, espere en ma promesse ;
Et, possédant déja le cœur de ta maîtresse,
Pour vaincre un point d'honneur qui combat contre toi,
Laisse faire le tems, ta vaillance et ton Roi.

FIN.

OBSERVATIONS
DE MONSIEUR
DE SCUDÉRY,
SUR LE CID.

OBSERVATIONS

OBSERVATIONS

SUR

LE CID.

Il est de certaines pieces comme de certains animaux qui sont en la nature, qui de loin semblent des étoiles, et qui de près ne sont que des vermisseaux. Tout ce qui brille n'est pas toujours précieux ; on voit des beautés d'illusion comme des beautés effectives, et souvent l'apparence du bien se fait prendre pour le bien même. Aussi ne m'étonnai-je pas beaucoup que le peuple qui porte le jugement dans les yeux, se laisse tromper par celui de tous les sens le plus facile à décevoir ; mais que cette vapeur grossiere qui se forme dans le parterre, ait pu s'élever jusqu'aux galeries, et qu'un fantôme ait abusé le savoir comme l'ignorance, et la cour aussi-bien que le bourgeois, j'avoue que ce prodige m'étonne, et que ce n'est qu'en ce bisarre événement que je trouve LE CID merveilleux. Mais comme autrefois un Macédonien appella de Philippe préoccupé à Philippe mieux informé, je conjure les honnêtes gens de suspendre un peu leur jugement, et de ne condamner pas, sans les ouir, les SOPHONISBES, les CÉSARS, les CLÉOPATRES, les HERCULES, les MARIANES, les CLÉOMÉDONS, et tant d'autres illustres HÉROS qui les ont charmés sur le Théatre. Pour moi, quelque éclatante que me parût la gloire du Cid, je la regardois

comme ces belles couleurs qui s'effacent en l'air presque aussi-tôt que le soleil en a fait la riche et trompeuse impression sur la nue ; je n'avois garde de concevoir aucune envie pour ce qui me faisoit pitié, ni de faire voir à personne les taches que j'appercevois en cet ouvrage. Au contraire, comme sans vanité je suis bon et généreux, je donnois des sentimens à tout le monde que je n'avois pas moi-même ; je faisois croire aux autres ce que je ne croyois point du tout, et je me contentois de connoître l'erreur, sans la réfuter, et la vérité, sans m'en rendre l'évangéliste. Mais quand j'ai vu que cet ancien qui nous a dit, que la prospérité trouve moins de personnes qui la sachent souffrir, que les infortunes, et que la modération est plus rare que la patience, sembloit avoir fait le portrait de l'auteur du Cid ; quand j'ai vu, dis-je, qu'il se déifioit d'autorité privée, qu'il parloit de lui comme nous avons accoutumé de parler des autres, qu'il faisoit même imprimer les sentimens avantageux qu'il a de soi, et qu'il semble croire qu'il fait trop d'honneur aux plus grands esprits de son siecle, de leur présenter la main gauche, j'ai cru que je ne pouvois, sans injustice et sans lâcheté, abandonner la cause commune, et qu'il étoit à propos de lui faire lire cette inscription tant utile, qu'on voyoit autrefois gravée sur la porte de l'un des temples de la Grece :

CONNOIS-TOI TOI-MÊME.

Ce n'est pas que je veuille combattre ses mépris par des outrages : cette espece d'armes ne doit être em-

ployée que par ceux qui n'en ont point d'autres ; et quelque nécessité que nous ayions de nous défendre, je ne tiens pas qu'il soit glorieux d'en user. J'attaque le Cid, et non pas son Auteur ; j'en veux à son ouvrage, et non point à sa personne. Et comme les combats et la civilité ne sont pas incompatibles, je veux baiser le fleuret, dont je prétends lui porter une botte franche. Je ne fais ni une satyre, ni un libelle diffamatoire ; mais de simples OBSERVATIONS, et hors les paroles qui seront de l'essence de mon sujet, il ne m'en échappera pas une où l'on remarque de l'aigreur. Je le prie d'en user avec la même retenue, s'il me répond ; parce que je ne saurois dire ni souffrir d'injures. Je prétends donc prouver, contre cette piece du CID.

Que le sujet n'en vaut rien du tout.
Qu'il choque les principales regles du poëme dramatique.
Qu'il manque de jugement en sa conduite.
Qu'il a beaucoup de méchans vers.
Que presque tout ce qu'il a de beautés sont dérobées.
Et qu'ainsi l'estime qu'on en fait est injuste.

Mais après avoir avancé cette proposition, étant obligé de la soutenir, voici par où j'entreprends de le faire avec honneur.

Ceux qui veulent abattre quelqu'un de ces superbes édifices que la vanité des hommes éleve si haut, ne s'amusent point à briser des colonnes ou rompre des balustrades ; mais ils vont droit en sapper les fondemens, afin que toute la masse du bâtiment croule et

UNIVERSITAS O. M. L.

tombe en une même heure. Comme j'ai le même dessein, je veux les imiter en cette occasion ; et pour en venir à bout, je veux dire que le sentiment d'Aristote et celui de tous les Savans qui l'ont suivi, établit pour maxime indubitable, que l'invention est la principale partie et du Poëte et du Poëme. Cette vérité est si assurée, que le nom même de l'un et de l'autre tire son étymologie d'un verbe Grec, qui ne veut rien dire que fiction. De sorte que le sujet du Cid étant d'un Auteur Espagnol, si l'invention en étoit bonne, la gloire en appartiendroit à Guillen de Castro, et non pas à son Traducteur François. Mais tant s'en faut que j'en demeure d'accord, que je soutiens qu'elle ne vaut rien du tout. La Tragédie, composée selon les regles de l'art, ne doit avoir qu'une action principale, à laquelle tendent et viennent aboutir toutes les autres, ainsi que les lignes se vont rendre de la circonférence d'un cercle à son centre ; et l'argument en devant être tiré de l'histoire ou des fables connues selon les préceptes qu'on nous a laissés, on n'a pas dessein de surprendre le Spectateur, puisqu'il sait déja ce qu'on doit représenter ; mais il n'en va pas ainsi de la Tragi-Comédie, car bien qu'elle n'ait presque pas été connue de l'antiquité, néanmoins, puisqu'elle est comme un composé de la Tragédie et de la Comédie, et qu'à cause de sa fin elle semble même pencher plus vers la derniere, il faut que le premier Acte dans cette espece de Poëme, embrouille une intrigue qui tienne toujours l'esprit en suspens, qui ne se démêle qu'à la fin de tout l'ouvrage. Ce nœud gordien n'a pas

besoin d'avoir un Alexandre dans le Cid pour le dénouer. Le pere de Chimene y meurt presque dès le commencement : dans toute la piece, elle, ni Rodrigue ne poussent et ne peuvent pousser qu'un seul mouvement : on n'y voit aucune diversité, aucune intrigue, aucun nœud, et le moins clairvoyant des Spectateurs devine, ou plutôt voit la fin de cette aventure aussitôt qu'elle est commencée. Et, par ainsi, je pense avoir montré bien clairement que le sujet n'en vaut rien du tout, puisque j'ai fait connoître qu'il manque de ce qui pouvoit le rendre bon, et qu'il a tout ce qui pouvoit le rendre mauvais. Je n'aurai pas plus de peine à prouver qu'il choque les principales regles dramatiques, et j'espere le faire avouer à tous ceux qui voudront se souvenir après moi, qu'entre toutes les regles dont je parle, celle qui, sans doute, est la plus importante, et comme la fondamentale de tout l'ouvrage, est celle de la vraisemblance. Sans elle, on ne peut être surpris par cette agréable tromperie, qui fait que nous semblons nous intéresser aux bons ou mauvais succès de ces Héros imaginaires. Le Poëte qui se propose, pour sa fin, d'émouvoir les passions de l'Auditeur, par celles des Personnages, quelque vives, fortes et bien poussées qu'elles puissent être, n'en peut jamais venir à bout, s'il est judicieux, lorsque ce qu'il veut imprimer en l'ame n'est pas vraisemblable. Aussi ces grands Maîtres anciens, qui m'ont appris ce que je montre ici à ceux qui l'ignorent, nous ont toujours enseigné que le Poëte et l'Historien ne doivent pas suivre la même route, et qu'il vaut mieux que le premier

traite un sujet vraisemblable, qui ne soit pas vrai, qu'un vrai qui ne soit pas vraisemblable. Je ne pense pas qu'on puisse choquer une maxime que ces grands hommes ont établie, et qui satisfait si bien le jugement : c'est pourquoi j'ajoute, après l'avoir fondée en l'esprit de ceux qui la lisent, qu'il est vrai que Chimene épousa le Cid ; mais qu'il n'est point vraisemblable qu'une fille d'honneur épouse le meurtrier de son pere. Cet événement étoit bon pour l'Historien ; mais il ne valoit rien pour le Poëte, et je ne crois pas qu'il suffise de donner des répugnances à Chimene, de faire combattre le devoir contre l'amour, de lui mettre en la bouche mille antitheses sur ce sujet, ni de faire intervenir l'autorité d'un Roi ; car enfin, tout cela n'empêche pas qu'elle ne se rende parricide, en se résolvant d'épouser le meurtrier de son pere : et bien que cela ne s'acheve pas sur l'heure, la volonté, qui seule fait le mariage, y paroît tellement portée, qu'enfin Chimene est une parricide. Ce sujet ne peut être vraisemblable, et par conséquent il choque une des principales regles du Poëme. Mais, pour appuyer ce raisonnement de l'autorité des anciens, je me souviens encore que le mot de fable dont Aristote s'est servi pour nommer le sujet de la Tragédie, quoiqu'il ne signifie dans Homere qu'un simple discours, par-tout ailleurs est pris pour le récit de quelque chose fausse, et qui pourtant conserve une espece de vérité. Telles sont les fables des Poëtes, dont, au tems d'Aristote, et même devant lui, les Tragiques se servoient souvent pour le sujet de leurs Poëmes, n'ayant nul égard à ce

qu'elles n'étoient pas vraies ; mais les considérant seulement comme vraisemblables. C'est pourquoi ce Philosophe remarque que les premiers Tragiques ayant accoutumé de prendre des sujets par-tout, sur la fin, ils s'étoient retranchés à certains, qui étoient, ou pouvoient être rendus vraisemblables, et qui, presque pour cette raison, ont été tous traités, et même par divers Auteurs, comme Médée, Alcméon, Œdipe, Oreste, Méléagre, Thyeste et Théléphe. Si bien qu'on voit qu'ils pouvoient changer ces fables comme ils vouloient, et les accommoder à la vraisemblance. Ainsi Sophocle, Æschyle et Euripide ont traité la fable de Philoctete bien diversement ; ainsi celle de Médée, chez Séneque, Ovide et Euripide, n'étoit pas la même. Mais il étoit quasi de la religion, et ne leur étoit pas permis de changer l'histoire quand ils la traitoient, ni d'aller contre la vérité. Tellement que, ne trouvant pas toutes les histoires vraisemblables, quoique vraies, et ne pouvant pas les rendre telles, ni changer leur nature, ils s'attachoient fort peu à les traiter à cause de cette difficulté, et prenoient, pour la plupart, des choses fabuleuses, afin de les pouvoir disposer vraisemblablement. De-là ce Philosophe montre que le métier du Poëte est bien plus difficile que celui de l'Historien, parce que celui-ci raconte simplement les choses comme en effet elles sont arrivées : au lieu que l'autre les représente, non pas comme elles sont ; mais bien comme elles ont dû être. C'est en quoi l'Auteur du Cid a failli ; qui, trouvant dans l'histoire d'Espagne, que cette fille avoit épousé le

meurtrier de son pere, devoit considérer que ce n'étoit pas un sujet d'un Poëme accompli, parce qu'étant historique, et par conséquent vrai; mais non pas vraisemblable, d'autant qu'il choque la raison et les bonnes mœurs, il ne pouvoit pas le changer, ni le rendre propre au Poëme Dramatique. Mais comme une erreur en appelle une autre, pour observer la regle des vingt-quatre heures, excellente quand elle est bien entendue, l'Auteur François bronche plus lourdement que l'Espagnol, et fait mal en pensant bien faire. Ce dernier donne au moins quelque couleur à sa faute, parce que son Poëme étant irrégulier, la longueur du tems qui rend toujours les douleurs moins vives, semble, en quelque façon, rendre la chose plus vraisemblable. Mais faire arriver en vingt-quatre heures la mort d'un pere, et les promesses de mariage de sa fille avec celui qui l'a tué, et non pas encore sans le connoître, non pas dans une rencontre inopinée; mais dans un duel dont il étoit l'appellant; c'est, comme a dit bien agréablement un de mes amis, ce qui, loin d'être bon dans les vingt-quatre heures, ne seroit pas supportable dans les vingt-quatre ans. Et par conséquent, je le redis encore une fois, la regle de la vraisemblance n'est point observée, quoiqu'elle soit absolument nécessaire. Et, véritablement, toutes ces belles actions que fit le Cid en plusieurs années, sont tellement assemblées, par force, en cette Piece, pour la mettre dans les vingt-quatre heures, que les personnages y semblent des Dieux de machine qui tombent du ciel en terre; car enfin, dans le court espace d'un

jour naturel, on élit un Gouverneur au Prince de Castille, il se fait une querelle et un combat entre Don Diégue et le Comte, autre combat de Rodrigue et du Comte, un autre de Rodrigue contre les Mores, un autre contre Don Sanche, et le mariage se conclut entre Rodrigue et Chimene. Je vous laisse à juger si ne voilà pas un jour bien employé, et si l'on n'auroit pas grand tort d'accuser tous ces personnages de paresse ? Il en est du sujet du Poëme Dramatique comme de tous les corps physiques, qui, pour être parfaits, demandent une certaine grandeur, qui ne soit ni trop vaste, ni trop resserrée. Ainsi, lorsque nous observons un ouvrage de cette nature, il arrive ordinairement à la mémoire ce qui arrive aux yeux qui regardent un objet. Celui qui voit un corps d'une diffuse grandeur, s'attachant à en remarquer les parties, ne peut pas regarder à la fois ce grand tout qu'elles composent : de même, si l'action du Poëme est trop grande, celui qui la contemple ne sauroit la mettre tout ensemble dans sa mémoire ; comme au contraire, si un corps est trop petit, les yeux qui n'ont pas loisir de le considérer, parce que presque en même tems l'aspect se forme et s'évanouit, n'y trouvent point de volupté. Ainsi, dans le Poëme qui est l'objet de la mémoire, comme tous les corps le sont des yeux, cette partie de l'ame ne se plaît non plus à remarquer ce qui n'admet pas son office, que ce qui l'excéde. Et certainement, comme les corps, pour être beaux, ont besoin de deux choses, à savoir, de l'ordre et de la grandeur, et que, pour cette raison, Aristote nie qu'on puisse appeller les petits

hommes beaux ; mais oui bien agréables, parce que, quoiqu'ils soient bien proportionnés, ils n'ont pas néanmoins cette taille avantageuse, nécessaire à la beauté ; de même, ce n'est pas assez que le Poëme ait toutes ses parties disposées avec soin, s'il n'a encore une grandeur si juste, que la mémoire la puisse comprendre sans peine. Or, quelle doit être cette grandeur? Aristote, dont nous suivons autant le jugement, que nous nous moquons de ceux qui ne le suivent point, l'a déterminé dans cet espace de tems qu'on voit qu'enferment deux solcils, en sorte que l'action qui se représente ne doit ni excéder, ni être moindre que ce tems qu'il nous prescrit. Voilà pourquoi autrefois Aristophane, Comique Grec, se moquoit d'Æschyle, Poëte Tragique, qui, dans la Tragédie de Niobé, pour conserver la gravité de cette Héroïne, l'introduisit assise au sépulcre de ses enfans l'espace de trois jours sans dire une seule parole. Et voilà pourquoi le docte Héinsius a trouvé que Buchanan avoit fait une faute dans sa Tragédie de Jephté, où, dans le période des vingt-quatre heures, il renferme une action qui, dans l'histoire, demandoit deux mois : ce tems avant été donné à la fille pour pleurer sa virginité, dit l'écriture ; mais l'Auteur du Cid porte bien son erreur plus avant, puisqu'il renferme plusieurs années dans ses vingt-quatre heures, et que le mariage de Chimene, et la prise de ces Rois Mores, qui, dans l'histoire d'Espagne, ne se fait que deux ou trois ans après la mort de son pere, se fait ici le même jour : car, quoique ce mariage ne se consomme pas si-tôt, Chimene et Rodrigue y consentent, et dès-

là ils sont mariés, puisque, selon les Jurisconsultes, il n'est requis que le consentement pour les noces, et qu'outre cela, Chimene est à lui par la victoire qu'il obtient sur Don Sanche, et par l'arrêt qu'en donne le Roi. Mais ce n'est pas la seule loi qu'on voit enfreinte en cet endroit de ce Poëme; il en omet une autre bien plus importante, puisqu'elle choque les bonnes mœurs, comme les regles de la Poésie dramatique. Et pour connoître cette vérite, il faut savoir que le poëme de Théatre fut inventé pour instruire en divertissant, et que c'est sous cet agréable habit que se déguise la philosophie, de peur de paroître trop austere aux yeux du monde, et par lui, s'il faut ainsi dire, qu'elle semble dorer les pilules, afin qu'on les prenne sans répugnance, et qu'on se trouve guéri presque sans avoir connu le remede. Aussi ne manque-t-elle jamais de nous montrer sur la scene la vertu récompensée, et le vice toujours puni. Que si quelquefois l'on y voit les méchans prospérer, et les gens de bien persécutés, la face des choses ne manquant point de changer à la fin de la représentation, ne manque point aussi de faire voir le triomphe des innocens et le supplice des coupables; et c'est ainsi qu'insensiblement on nous imprime en l'ame l'horreur du vice et l'amour de la vertu. Mais tant s'en faut que la Piece du Cid soit faite sur ce modele, qu'elle est de très-mauvais exemple. L'on y voit une fille dénaturée ne parler que de ses folies, lorsqu'elle ne doit parler que de son malheur; plaindre la perte de son amant, lorsqu'elle ne doit songer qu'à celle de son pere; aimer encore ce qu'elle doit

abhorrer ; souffrir en même tems et en même maison ce meurtrier et ce pauvre corps ; et pour achever son impiété, joindre sa main à celle qui dégoutte encore du sang de son pere. Après ce crime qui fait horreur, le Spectateur n'a-t-il pas raison de penser qu'il va partir un coup de foudre du ciel, représenté sur la scene, pour châtier cette Danaïde ? Ou s'il sait cette autre regle qui défend d'ensanglanter le Théatre, n'a-t-il pas sujet de croire qu'aussi-tôt qu'elle en sera partie, un messager viendra pour le moins lui apprendre ce châtiment ? Mais, cependant, ni l'un, ni l'autre n'arrive ; au contraire, un Roi caresse cette impudique, son vice y paroît récompensé, la vertu semble bannie de la conclusion de ce Poëme : il est une instruction au mal, un aiguillon pour nous y pousser, et par ces fautes remarquables et dangereuses, directement opposé aux principales regles dramatiques. C'étoit pour de semblables ouvrages que Platon n'admettoit point dans sa République toute la Poésie ; mais principalement il en bannissoit cette partie, laquelle imite en agissant, et par représentation, d'autant qu'elle offroit à l'esprit toutes sortes de mœurs, les vices et les vertus, les crimes et les actions généreuses, et qu'elle introduisoit aussi-bien Atrée comme Nestor. Or, ne donnant pas plus de plaisir en l'expression des bonnes actions que des mauvaises, puisque dans la poésie, comme dans la peinture, on ne regarde que la ressemblance, et que l'image de Thersite, bien faite, plaît autant que celle de Narcisse ; il arrivoit de-là que les esprits des Spectateurs étoient débauchés par cette volupté,

volupté, qu'ils trouvoient autant de plaisir à imiter les mauvaises actions, qu'ils voyoient représentées avec grace, et où notre nature incline, que les bonnes, qui nous semblent difficiles, et que le Théatre étoit aussi-bien l'école des vices que des vertus : cela, dis-je, l'avoit obligé d'exiler les Poëtes de sa République ; et, quoiqu'il couronnât Homere de fleurs, il n'avoit pas laissé de le bannir. Mais, pour modérer sa rigueur, Aristote, qui connoissoit l'utilité de la Poésie, et principalement de la Dramatique, d'autant qu'elle nous imprime beaucoup mieux les bons sentimens que les deux autres especes, et que ce que nous voyons touche bien davantage l'ame, que ce que nous entendons simplement, comme depuis l'a dit Horace : Aristote, dis-je, veut en sa poétique, que les mœurs représentées dans l'action de Théatre soient la plupart bonnes, et que si il y faut introduire des personnes pleines de vices, le nombre en soit moindre que des vertueuses. Cela fait que les Critiques des derniers tems ont blâmé quelques anciennes Tragédies, où les bonnes mœurs étoient moindres que les mauvaises, ainsi qu'on peut voir, par exemple, dans l'Oreste d'Euripide, où tous les personnages, excepté Pylade, ont de méchantes inclinations. Si l'Auteur que nous examinons n'eût pas ignoré ces préceptes, comme les autres dont nous l'avons déja repris, il se fût bien empêché de faire triompher le vice sur son Théatre, et ses Personnages auroient eu de meilleures intentions que celles qui les font agir. Fernand y auroit été plus grand Politique, Urraque d'inclination moins basse, Don Gomez moins ambitieux et

moins insolent, Don Sanche plus généreux, Elvire de meilleur exemple pour les suivantes, et cet Auteur n'auroit pas enseigné la vengeance par la bouche même de la fille de celui dont on se venge; Chimene n'auroit pas dit :

Les accommodemens ne font rien en ce point :
Les affronts à l'honneur ne se réparent point.
En vain on fait agir la force ou la prudence,
Si l'on guérit le mal, ce n'est qu'en apparence.

Et le reste de la troisieme scene du second acte, où par-tout elle conclut à la confusion de son Amant, s'il n'attente à la vie de son pere. Comme quoi peut-il excuser le vers, où cette dénaturée s'écrie, parlant de Rodrigue :

Souffrir un tel affront, étant né Gentilhomme !

Et ceux-ci, où elle avoue qu'elle auroit de la honte pour lui, si, après lui avoir commandé de ne pas tuer son pere, il lui pouvoit obéir :

Et s'il peut m'obéir, que dira-t-on de lui ?....
Soit qu'il cede ou résiste au feu qui le consomme,
Mon esprit ne peut qu'être ou honteux, ou confus
De son trop de respect, ou d'un juste refus.

Mais je découvre encore des sentimens plus cruels et plus barbares dans la quatrieme scene du troisieme acte, qui me font horreur : c'est où cette fille; mais plutôt ce monstre, ayant devant ses yeux Rodrigue, encore tout couvert d'un sang qui la devoit si fort

toucher, et entendant qu'au lieu de s'excuser et de reconnoître sa faute, il l'autorise par ces vers :

Car, enfin, n'attends pas de mon affection
Un lâche repentir d'une bonne action....

Elle répond : (ô bonnes mœurs !)

Tu n'as fait le devoir que d'un homme de bien.

Si autrefois quelques-uns, comme Marcelin, au livre vingt-septieme, ont mis entre les corruptions des Républiques, la lecture de Juvénal, parce qu'il enseigne le vice, quoiqu'il le reprenne, et que pour flageller l'impureté, il la montre toute nue ; que dirons-nous de ce Poëme, où le vice est si puissamment appuyé ? où l'on en fait l'apologie ? où l'on le pare des ornemens de la vertu ? et enfin où il foule aux pieds les sentimens de la nature, et les préceptes de la morale ?

De ces deux preuves assez claires, je passe à la troisieme, qui regarde le jugement, la conduite et la bienséance des choses ; et, dès la premiere scene, je trouve de quoi m'occuper. Il faut que j'avoue que je ne vis jamais un si mauvais physionomiste que le pere de Chimene, lorsqu'il dit à la suivante de sa fille, parlant de Don Sanche, aussi-bien que de Don Rodrigue :

Jeunes ; mais qui font lire aisément dans leurs yeux
L'éclatante vertu de leurs braves ayeux.

Il n'étoit point nécessaire d'une si fausse conjecture, puisque ce malheureux Don Sanche devoit être battu, désarmé, sans blesser, ni sans être blessé ; et, pour sauver sa vie, contraint d'accepter cette honteuse condition,

qui l'oblige à porter lui-même son épée à sa Maîtresse, de la part de son ennemi : cette procédure trop romanesque dément ce premier discours, étant certain que jamais un homme de cœur ne voudra vivre par cette voie. Mais ce n'est pas la seule faute de jugement que je remarque en cette scene, et ces vers qui suivent m'en découvrent encore une autre.

L'heure à présent m'appelle au Conseil qui s'assemble.
Le Roi doit à son fils choisir un Gouverneur,
Ou plutôt m'élever à ce haut rang d'honneur....
Ce que pour lui mon bras chaque jour exécute,
Me défend de penser qu'aucun me le dispute.

Il falloit, avec plus d'adresse, faire savoir à l'Auditeur le sujet de la querelle qui va naître, et non pas le faire dire, hors de propos, à cette suivante qui sert dans la maison du Comte. Cette familiarité n'a point de rapport avec l'orgueil qu'il donne par-tout à ce personnage ; mais il seroit à souhaiter pour lui qu'il eût corrigé de cette sorte tout ce qu'il fait dire à ce Comte de Gormas, afin que d'un Capitan ridicule, il eût fait un honnête homme : tout ce qu'il dit étant plus digne d'un fanfaron, que d'une personne de valeur et de qualité. Et pour ne vous donner pas la peine d'aller vous en éclaircir dans son livre, voyez en quels termes il fait parler ce Capitaine Fracasse.

Enfin vous l'emportez, et la faveur du Roi
Vous éleve en un rang qui n'étoit dû qu'à moi....
Les exemples vivans ont bien plus de pouvoir :
Un Prince dans un livre apprend mal son devoir....

Et qu'a fait, après tout, ce grand nombre d'années,
Que ne puisse égaler une de mes journées!
Si vous fûtes vaillant, je le suis aujourd'hui,
Et ce bras du Royaume est le plus ferme appui;
Grenade et l'Aragon tremblent quand ce fer brille;
Mon nom sert de rempart à toute la Castille;
Sans moi vous passeriez bientôt sous d'autres loix,
Et si vous ne m'aviez, vous n'auriez plus de Rois.
Chaque jour, chaque instant entasse, pour ma gloire,
Laurier dessus laurier, victoire sur victoire.
Le Prince, pour essai de générosité,
Gagneroit des combats, marchant à mon côté:
Loin des froides leçons qu'à mon bras on préfere,
Il apprendroit à vaincre, en me regardant faire....
Et par-là cet honneur n'étoit dû qu'à mon bras....
Un jour seul ne perd pas un homme tel que moi....
Que toute sa grandeur s'arme pour mon supplice,
Tout l'Etat périra, s'il faut que je périsse....
D'un scepire qui sans moi tomberoit de sa main....
Il a trop d'intérêt lui-même en ma personne,
Et ma tête en tombant feroit choir sa couronne....
Mais t'attaquer à moi! qui t'a rendu si vain!
Sais-tu bien qui je suis! . . . . . .
Mais je sens que pour toi ma pitié s'intéresse;
J'admire ton courage et je plains ta jeunesse.
Ne cherche point à faire un coup d'essai fatal:
Dispense ma valeur d'un combat inégal;
Trop peu d'honneur pour moi suivroit cette victoire:
A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire....
On te croiroit toujours abattu sans effort,

Et j'aurois seulement le regret de ta mort....
Retire-toi d'ici ! . . . . . .
. . . . . Es-tu si las de vivre ?

Je croirois assurément qu'en faisant ce rôle, l'Auteur auroit cru faire parler Matamore et non pas le Comte, si je ne voyois que presque tous ses personnages ont le même style, et qu'il n'est pas jusqu'aux femmes qui ne s'y piquent de bravoure. Il s'est, à mon avis, fondé sur l'opinion commune qui donne de la vanité aux Espagnols; mais il l'a fait avec assez peu de raison, ce me semble, puisque par-tout il se trouve d'honnêtes gens. Et ce seroit une chose bien plaisante, si parce que les Allemands et les Gascons ont la réputation d'aimer à boire et à dérober, il alloit un jour, avec une égale injustice, nous faire voir sur la scene un Seigneur de l'une de ces nations qui fût ivre, et l'autre coupeur de bourses. Les Espagnols sont nos ennemis, il est vrai; mais on n'est pas moins bon François pour ne les croire pas tous hypocondriaques; et nous avons parmi nous un exemple si illustre, et qui nous fait si bien voir que la profonde sagesse et la haute vertu peuvent naître en Espagne, qu'on n'en sauroit douter sans crime. Je parlerois plus clairement de cette divine personne, si je ne craignois de profaner son nom sacré, et si je n'avois peur de commettre un sacrilege, en pensant faire un acte d'adoration. Mais étant encore si éloigné des dernieres fautes de jugement que je connois et que je dois montrer en cet ouvrage, je m'arrête trop à ces premieres que vous verrez suivies de beaucoup d'autres plus grandes. La seconde scene du Cid n'est

pas plus judicieuse que celle qui la précede, car cette Suivante n'y fait que redire ce que l'Auditeur vient à l'heure même d'apprendre. C'est manquer d'adresse, et faire une faute, que les préceptes de l'art nous enseignent d'éviter toujours, parce que ce n'est qu'ennuyer le Spectateur, et qu'il est inutile de raconter ce qu'il a vu. Si bien que le Poëte doit prendre des tems derriere les rideaux pour en instruire les personnages, sans persécuter ainsi ceux qui les écoutent. La troisieme scene est encore plus défectueuse, en ce qu'elle attire en son erreur toutes celles où parlent l'Infante ou Don Sanche; je veux dire, qu'outre la bienséance mal observée en un amour si peu digne d'une fille de Roi, et l'une et l'autre tiennent si peu dans le corps de la Piece, et sont si peu nécessaires à la représentation, qu'on voit clairement que Dona Urraque n'y est que pour faire jouer la Beau-Château, et le pauvre Don Sanche, pour s'y faire battre par Don Rodrigue. Et cependant il nous est enjoint par les Maîtres de ne mettre rien de superflu dans la scene. Ce n'est pas que j'ignore que les épisodes font une partie de la beauté d'un Poëme; mais il faut, pour être bons, qu'ils soient plus attachés au sujet. Celui qu'on prend pour un Poëme Dramatique est de deux façons, car il est ou simple, ou mixte. Nous appellons simple celui qui étant un et continué, s'acheve en un manifeste changement, au contraire de ce qu'on attendoit, et sans aucune reconnoissance. Nous en avons un exemple dans l'Ajax de Sophocle, où le Spectateur voit arriver tout ce qu'il s'étoit proposé. Ajax, plein de courage, ne

pouvant endurer d'être méprisé, se met en furie, et, après qu'il est revenu à soi, rougissant des actions que la rage lui avoit fait faire, et vaincu de honte, il se tue. En cela il n'y a rien d'admirable, ni de nouveau. Le sujet mêlé, ou non simple, s'achemine à sa fin, avec quelque changement opposé à ce qu'on attendoit, ou quelque reconnoissance, ou tous les deux ensemble. Celui-ci, étant assez intrigué de soi, ne recherche presqu'aucun embellissement; au lieu que l'autre, étant trop nu, a besoin d'ornemens étrangers. Ces amplifications qui ne sont pas tout-à-fait nécessaires; mais qui ne sont pas aussi hors de la chose, s'appellent épisodes chez Aristote, et l'on donne ce nom à tout ce que l'on peut insérer dans l'argument, sans qu'il soit de l'argument même. Ces épisodes, qui sont aujourd'hui fort en usage, sont trouvés bons lorsqu'ils aident à faire quelque effet dans le Poëme: comme anciennement le discours d'Agamemnon, de Teucer, de Menelaüs et d'Ulysse, dans l'Ajax de Sophocle, servoit pour empêcher qu'on ne privât ce Héros de sépulture; ou bien lorsqu'ils sont nécessaires, ou vraisemblablement attachés au Poëme qu'Aristote appelle épisodique, quand il péche contre cette derniere regle. Notre Auteur sans doute ne savoit pas cette doctrine, puisqu'il se fût bien empêché de mettre tant d'épisodes dans son Poëme, qui, étant mixte, n'en avoit pas besoin; ou si sa stérilité ne lui permettoit pas de le traiter sans cette aide, il y en devoit mettre qui ne fussent pas irréguliers: il auroit sans doute banni Dona Urraque, Don Sanche et Don Arias; et n'auroit pas eu tant de feu à leur faire dire des pointes,

ni tant d'ardeur à la déclamation, qu'il ne se fût souvenu que pas un de ces personnages ne servoit aux incidens de son Poëme, et n'y avoit aucun attachement nécessaire. Je vois bien, pour parler aussi des modernes, que dans la belle Mariane, ce discours des songes que M. Tristan a mis en la bouche de Phérore, n'étoit pas absolument nécessaire ; mais étant si bien lié avec la vision que vient d'avoir Hérode, il y ajoute une beauté merveilleuse : vision, dis-je, qui fait elle-même une partie du sujet, et dont les présages qu'on en tire, sont fondés sur une que ce Prince avoit eue autrefois au bord du Jourdain. Il n'en est pas ainsi de nos bouches inutiles : ce qu'elles disent n'est pas seulement superflu ; mais les personnages le sont eux-mêmes. Depuis cette derniere cascade, le jugement de l'Auteur ne bronche point jusqu'à l'ouverture du second acte ; mais en cet endroit, s'il m'est permis d'user de ce mot, il fait encore une disparate. Il vient un certain Don Arias, de la part du Roi, qui, à vrai dire, n'y vient que pour faire des pointes sur les lauriers et sur la foudre, et pour donner sujet au Comte de Gormas de pousser une partie des rodomontades que je vous ai montrées. On ne sait ce qui l'amene : il n'explique point quelle est sa commission ; et, pour conclusion de ce beau discours, il s'en retourne comme il est venu. L'Auteur me permettra de lui dire, qu'on voit bien qu'il n'est pas homme d'éclaircissement, ni de procédé. Quand deux Grands ont querelle, et que l'un est offensé à l'honneur, ce sont des oiseaux qu'on ne laisse point aller sur leur foi ; le Prince leur donne des

gardes à tous deux, qui lui répondent de leurs personnes, et qui ne souffriroient pas que le fils de l'un vînt faire un appel à l'autre : aussi voyons-nous bien la dangereuse conséquence dont cette erreur est suivie, et, par les maximes de la conscience, le Roi ou l'Auteur sont coupables de la mort du Comte, s'ils ne s'excusent, en disant qu'ils n'y pensoient pas, puisque le commandement que fait après le Roi de l'arrêter, n'est plus de saison. Dans la troisieme scene de ce même acte, les délicats trouveront encore que le jugement péche, lorsque Chimene dit que Rodrigue n'est pas Gentilhomme, s'il ne se venge de son pere : ce discours est plus extravagant que généreux dans la bouche d'une fille, et jamais aucune ne le diroit, quand même elle en auroit la pensée. Les plus critiques trouveroient peut-être aussi que la bienséance voudroit que Chimene pleurât enfermée chez elle, et non pas aux pieds du Roi, si-tôt après cette mort; mais donnons ce transport à la grandeur de ses ressentimens et à l'ardent desir de se venger, que nous savons pourtant bien qu'elle n'a point, quoiqu'elle le dût avoir. Insensiblement nous voici arrivés au troisieme acte, qui est celui qui a fait battre des mains à tant de monde, crier miracle à tous ceux qui ne savent pas discerner le bon or d'avec l'alchymie, et qui seul a fait la fausse réputation du Cid. Rodrigue y paroît d'abord chez Chimene, avec une épée qui fume encore du sang tout chaud qu'il vient de faire répandre à son pere; et, par cette extravagance si peu attendue, il donne de l'horreur à tous les judicieux qui le voient, et qui sa-

vent que ce corps est encore dans la maison. Cette épouvantable procédure choque directement le sens commun ; et quand Rodrigue prit la résolution de tuer le Comte, il devoit prendre celle de ne revoir jamais sa fille. Car de nous dire qu'il vient pour se faire tuer par Chimene, c'est nous apprendre qu'il ne vient que pour faire des pointes. Les filles bien nées n'usurpent jamais l'office de bourreaux : c'est une chose qui n'a point d'exemple, et qui seroit supportable dans une élégie à Philis, où le Poëte peut dire qu'il veut mourir d'une belle main ; mais non pas dans le grave Poëme dramatique, qui représente sérieusement les choses comme elles doivent être. Je remarque dans la troisieme scene, que notre nouvel Homere s'endort encore, et qu'il est hors d'apparence qu'une fille de la condition de Chimene n'ait pas une de ses amies chez elle, après un si grand malheur que celui qui vient de lui arriver, et qui les obligeoit toutes de s'y rendre, pour adoucir sa douleur par quelques consolations. Il eut évité cette faute de jugement, s'il n'eût pas manqué de mémoire, pour ces deux vers qu'Elvire dit peu auparavant.

Chimene est au Palais, de pleurs toute baignée,
Et n'en reviendra point que bien accompagnée.

Mais, sans nous amuser davantage à cette contradiction, voyons à quoi sa solitude est employée. A faire des pointes exécrables, des antitheses parricides ; à dire effrontément qu'elle aime, ou plutôt qu'elle

adore, ce sont ses mots, ce qu'elle doit tant haïr, et, par un galimathias qui ne conclut rien, dire qu'elle veut perdre Rodrigue, et qu'elle souhaite ne le pouvoir pas. Ce méchant combat de l'honneur et de l'amour auroit au moins quelque prétexte, si le tems, par son pouvoir ordinaire, avoit comme assoupi les choses; mais dans l'instant qu'elles viennent d'arriver, que son pere n'est pas encore dans le tombeau, qu'elle a ce funeste objet, non-seulement dans l'imagination; mais devant les yeux, la faire balancer entre ces deux mouvemens, ou plutôt pencher tout-à-fait vers celui qui la perd et la deshonore, c'est se rendre digne de cette épitaphe d'un homme en vie; mais endormi, qui dit :

Sous cette casaque noire,
Repose paisiblement
L'Auteur d'heureuse mémoire,
Attendant le jugement.

Ensuite de cette conversation de Chimene avec Elvire, Rodrigue sort de derriere une tapisserie, et se présente effrontément à celle qu'il vient de faire orpheline : en cet endroit l'un et l'autre se piquent de beaux mots, de dire des douceurs, et semblent disputer la vivacité d'esprit en leurs reparties, avec aussi peu de jugement qu'en auroit un homme qui se plaindroit en musique dans une affliction, ou qui, se voyant boiteux, voudroit clocher en cadence. Mais, tout-à-coup, ce beau discoureur, Rodrigue, devient unpudent,

et

et dit à Chimene, parlant de ce qu'il a tué celui dont elle tenoit la vie :

Qu'il le feroit encor, s'il avoit à le faire.

A quoi cette bonne fille répond, qu'elle ne le blâme point, qu'elle ne l'accuse point, et qu'enfin il a fort bien fait de tuer son pere. O jugement de l'Auteur ! à quoi songez-vous ? O raison de l'Auditeur ! qu'êtes-vous devenue ? Toute cette scene est d'égale force ; mais, comme les Géographes marquent, par un point, toute une Province, le peu que j'en ai dit suffira pour la faire concevoir entiere. Celle qui suit nous fait voir le pere de Rodrigue, qui parle seul comme un fou, qui s'en va la nuit courir les rues, qui embrasse je ne sais quelle ombre fantastique, et qui, le plus incivil de tous les mortels, a laissé cinq cents Gentilshommes chez lui qui venoient lui offrir leur épée. Mais, outre que la bienséance est mal observée, j'y remarque une faute de jugement assez grande, et pour la voir avec moi, il faut se souvenir que Fernand étoit le premier Roi de Castille ; c'est-à-dire, Roi de deux ou trois petites Provinces. De sorte qu'outre qu'il est assez étrange que cinq cents Gentilshommes se trouvent à la fois chez un de leurs amis qui a querelle, la coutume étant, en ces occasions, qu'après avoir offert leur service et leur épée, les uns sortent à mesure que les autres entrent ; il est encore plus hors d'apparence qu'une aussi petite Cour que celle de Castille étoit alors, pût fournir cinq cents Gentilshommes à Don Diegue, et pour le moins autant au Comte de Gormas, si grand Seigneur

et tant en réputation, sans ceux qui demeuroient neutres, et ceux qui restoient auprès de la personne du Roi. C'est une chose entiérement éloignée du vraisemblable, et qu'à peine pourroit faire la Cour d'Espagne en l'état où sont les choses maintenant. Aussi voit-on bien que cette grande troupe est moins pour la querelle de Rodrigue, que pour lui aider à chasser les Mores; et quoique les bons Seigneurs n'y songeassent pas, l'Auteur qui fait leur destinée, les a bien su forcer, malgré qu'ils en eussent, à s'assembler, et sait lui seul à quel usage on les doit mettre. Le quatrieme acte commence par une scene où Chimene, aimant son pere à l'accoutumée, s'informe soigneusement du succès des armes de Rodrigue, et demande s'il n'est point blessé. Cette scene est suivie d'une autre, qu'il suffit de dire que fait l'Infante, pour dire qu'elle est inutile. Mais en cet endroit il faut que je dise que jamais Roi ne fut si mal obéi que Don Fernand, puisqu'il se trouve que, malgré l'ordre qu'il avoit donné, dès le second acte, de munir le port, sur l'avis qu'il avoit que les Mores venoient l'attaquer, il se trouve, dis-je, que Séville étoit prise, son trône renversé, et sa personne et celles de ses enfans perdues, si le hasard n'eût assemblé ces bienheureux amis de Don Diegue, qui aident Rodrigue à le sauver. Et, certes, le Roi, qui témoigne qu'il n'ignore point ce désordre, a grand tort de ne punir pas ces coupables, puisque c'est par leur seule négligence que l'Auteur fait:

. . . . . *Que d'un commun effort,*
Les Mores et la mer entrent dedans le port.

Mais il me permettra de lui dire que cela n'a pas grande apparence, vu que la nuit on ferme les havres d'une chaîne, principalement ayant la guerre, et de plus des avis certains que les ennemis approchent. Ensuite il dit, parlant encore des Mores :

. . . . . *Ils ancrent, ils descendent.*

Ce n'est pas savoir le métier dont il parle ; car, en ces occasions où l'événement est douteux, on ne mouille point l'ancre, afin d'être plus en état de faire retraite si l'on s'y voit forcé. Mais je ne suis pas encore à la fin de ses fautes ; car, pour découvrir le crime de Chimene, le Roi s'y sert de la plus méchante finesse du monde ; et, malgré ce que le Théatre demande de sérieux en cette occasion, il fait agir ce sage Prince comme un enfant qui seroit bien enjoué, en la quatrieme scene du quatrieme acte. Là, dans une action de telle importance, où sa justice devoit être balancée avec la victoire de Rodrigue, au lieu de la rendre à Chimene, qui feint de la lui demander, il s'amuse à lui faire piece, veut éprouver si elle aime son amant ; et, en un mot, le Poëte lui ôte sa couronne de dessus la tête pour le coëffer d'une marotte. Il devoit traiter avec plus de respect la personne des Rois, que l'on nous apprend être sacrée, et considérer celui-ci dans le trône de Castille, et non pas comme sur le Théatre de Mondori. Mais toute grossiere qu'est cette fourbe, elle fait pourtant donner cette criminelle dans le piege qu'on lui tend, et découvrir aux yeux de toute la Cour, par un évanouissement, l'infâme passion qui la possede. Il ne

lui sert de rien de vouloir cacher sa honte, par une finesse aussi mauvaise que la premiere, étant certain que malgré ce quolibet qui dit :

Qu'on se pâme de joie, ainsi que de tristesse.

La cause de la sienne est si visible, que tous ceux qui ont l'ame grande, desireroient qu'elle fût morte, et non pas seulement évanouie : ainsi le quatrieme acte s'acheve après que Fernand a fait la plus injuste ordonnance que Prince imagina jamais. Le dernier n'est pas plus judicieux que ceux qui l'ont devancé. Dès l'ouverture du Théatre, Rodrigue vient, en plein jour, revoir Chimene, avec autant d'effronterie que s'il n'en avoit pas tué le pere, et la perd d'honneur absolument dans l'esprit de tout un Peuple qui le voit entrer chez elle. Mais si je ne craignois de faire le plaisant mal-à-propos, je lui demanderois volontiers, s'il a donné de l'eau bénite en passant à ce pauvre mort, qui vraisemblablement est dans la salle. Leur seconde conversation est de même style que la premiere : elle lui dit cent choses dignes d'une prostituée, pour l'obliger à battre ce pauvre sot Don Sanche ; et, pour conclusion, elle ajoute, avec une impudence épouvantable :

Te dirai-je encor plus ? Va, songe à ta défense,
Pour forcer mon devoir, pour m'imposer silence ;
Et, si jamais l'amour échauffa tes esprits,
Sors vainqueur d'un combat dont Chimene est le prix.
Adieu ; ce mot lâché me fait rougir de honte.

Elle a bien raison de rougir et de se cacher, après une action qui la couvre d'infamie, et qui la rend indigne de voir la lumiere. La seconde et troisieme scene n'est qu'une continuelle extravagance de notre Infante superflue. La quatrieme qui se passe entre Elvire et Chimene ne sert pas plus au sujet. La cinquieme, qui fait arriver Don Sanche, me fait aussi vous avertir que vous preniez garde, que dans le petit espace de tems qui s'écoule à réciter cent quarante vers, l'Auteur fait aller Rodrigue s'armer chez lui, se rendre au lieu du combat, se battre, être vainqueur, désarmer Don Sanche, lui rendre son épée, lui ordonner de l'aller porter à Chimene, et le tems qu'il faut à Don Sanche pour venir de la place chez elle; tout cela se fait pendant qu'on récite cent quarante vers, ce qui est absolument impossible, et qui doit passer pour une grande faute de conduite. Quand nous voulons prendre ainsi des tems au Théatre, il faut que la musique ou les chœurs, qui font la distinction des actes, nous en donnent le moyen dans cet intervalle; car autrement les choses ne doivent être représentées que de la même façon qu'elles peuvent arriver naturellement. Dans toute cette scene dont je parle, Chimene joue le personnage d'une furie, sur l'opinion qu'elle a que Rodrigue est mort, et dit au misérable Don Sanche tout ce qu'elle devoit raisonnablement dire à l'autre quand il eut tué son pere. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelque chose d'agréable en cette erreur; mais elle n'est pas judicieusement traitée : il en falloit moins pour être bonne, parce qu'il est hors d'apparence qu'au milieu

de ce grand flux de paroles, Don Sanche, pour la désabuser, ne puisse pas prendre le tems de lui crier : Il n'est pas mort. Comme ils en sont là, le Roi et toute la Cour arrivent; et c'est devant cette grande assemblée que Dame Chimene leve le masque, qu'elle confesse ingénuement ses folies dénaturées, et que, pour les achever, voyant que Rodrigue est en vie, elle prononce enfin un *oui* si criminel, qu'à l'instant même le remords de sa conscience la force de dire :

Sire, quelle apparence en ce triste hyménée !
Qu'un même jour commence et finisse mon deuil,
Mette en mon lit Rodrigue, et mon pere au cercueil !
C'est trop d'intelligence avec son homicide ;
Vers ses mânes sacrés, c'est me rendre perfide,
Et souiller mon honneur d'un reproche éternel,
D'avoir trempé mes mains dans le sang paternel.

Demeurons-en d'accord avec elle, puisque c'est la seule chose raisonnable qu'elle a dite; et, avant que de passer de la conduite de ce Poëme, à la censure des vers, disons encore que le Théatre en est si mal entendu, qu'un même lieu représentant l'appartement du Roi, celui de l'Infante, la maison de Chimene et la rue, sans presque changer de face, le Spectateur ne sait le plus souvent où sont les Acteurs. Maintenant pour la versification, j'avoue qu'elle est la meilleure de cet Auteur ; mais elle n'est point assez parfaite pour avoir dit lui-même qu'il quitte la terre, que son vol le cache dans les cieux, qu'il y rit du désespoir de tous ceux qui l'envient, et qu'il n'a point

de rivaux qui ne soient fort honorés quand il daigne les traiter d'égal. Si Malherbe en avoit dit autant, je doute même si ce ne seroit point trop. Mais voyons un peu si ce soleil, qui croit être aux cieux, est sans tache ; ou si, malgré son éclat prétendu, nous aurons la vue assez forte pour le regarder fixement, et pour les appercevoir. Je commence par le premier vers de la Piece.

Entre tous ses Amans dont la jeune ferveur.

C'est parler François en Allemand, que de donner de la jeunesse à la ferveur. Cette épithete n'est pas en son lieu, et fort improprement nous dirions : Ma jeune peine, ma jeune douleur, ma jeune inquiétude, ma jeune crainte, et mille autres semblables termes impropres.

Ce n'est pas que Chimene écoute leurs soupirs,
Ou d'un regard propice anime leurs desirs.

Cela manque de construction ; et, pour qu'elle y fût, il falloit dire, à mon avis : ce n'est pas que Chimene écoute leurs soupirs, ni que, d'un regard propice, elle anime leurs desirs.

Tant qu'a duré sa force, a passé pour merveille....

Ici, tout de même, il falloit dire : a passé pour une merveille.

L'heure à présent m'appelle au conseil qui s'assemble.

Ce mot d'à présent est trop bas pour les vers, et qui

s'assemble, est superflu; il suffit de dire : l'heure m'appelle au conseil.

Deux mots, dont tous vos sens doivent être charmés....

Il n'est point vrai qu'une bonne nouvelle charme tous les sens, puisque la vue, l'odorat, le goût, ni l'attouchement n'y peuvent avoir aucune part. Cette figure qui fait prendre une partie pour le tout, et qui chez les savans s'appelle synecdoche, est ici trop hyperbolique.

Et je vous vois pensive et triste chaque jour,
L'informer avec soin comme va son amour....

Cela n'est pas bien dit; il devoit y avoir, et je vous vois pensive et triste chaque jour, vous informer, et non pas l'informer comme quoi va son amour, et non pas comme va son amour.

Que je meurs, s'il s'acheve, et ne s'acheve pas....

Pour la construction, il falloit dire : que je meure, s'il s'acheve et s'il ne s'acheve pas.

Elle rendra le calme à vos esprits flottans....

Je ne tiens pas que cette façon de faire flotter les esprits soit bonne, joint qu'il falloit dire l'esprit, parce que les esprits, en pluriel, s'entendent des vitaux et des animaux, et non pas de cette haute partie de l'ame, où réside la volonté.

Ma plus douce espérance est de perdre l'espoir....

Ce vers, si je ne me trompe, n'est pas loin du galimathias.

Le Prince, pour essai de générosité.

Ce mot d'essai, et celui de générosité, étant si près l'un de l'autre, font une fausse rime dans le vers, bien désagréable, et que l'on doit toujours éviter.

Gagneroit des combats, marchant à mon côté.

On dit bien : gagner une bataille ; mais on ne dit point gagner un combat.

Parlons-en mieux ; le Roi fait honneur à votre âge....

La césure manque à ce vers.

Le premier dont ma race ait vu rougir le front....

Je trouve que le front d'une race est une assez étrange chose ; il ne falloit plus que dire : les bras de ma lignée, et les cuisses de ma postérité.

Qui tombe sur son chef, rejaillit sur mon front....

Cette façon de dire le chef, pour la tête, est hors de mode, et l'Auteur du Cid a tort d'en user si souvent.

Au surplus, pour ne te point flatter....

Ce mot de surplus est de chicane, et non de Poésie, ni de la Cour.

Se faire un beau rempart de mille funérailles....

J'aurois bâti ce rempart de corps morts et d'armes

brisées, et non pas de funérailles : cette phrase est extravagante, et ne veut rien dire.

Plus l'offenseur est cher. . . . . .

Ce mot d'offenseur n'est point François; et, quoique son Auteur se croie assez grand homme pour enrichir la langue, et qu'il use souvent de ce terme nouveau, je pense qu'on le renverra avec Isnel.

A mon aveuglement rendez un peu de jour....

On ne peut rendre le jour à l'aveuglement; mais oui bien à l'aveugle.

Allons, mon ame, et puisqu'il faut mourir....

J'aimerois autant dire : allons, moi-même, et puisqu'il faut mourir; cette exclamation n'a point de sens.

Respecter une amour dont mon ame égarée
. . . . . Voit la perte assurée....

Ce mot d'égarer n'est mis que pour rimer, et n'a nulle signification en cet endroit.

Je rendrai mon sang pur, comme je l'ai reçu....

Je ne sais dans quel aphorisme d'Hippocrate l'Auteur a remarqué qu'une mauvaise action corrompe le sang; mais, contre ce qu'il dit, je crois plus raisonnablement que Rodrigue l'a tout brûlé par cette noire mélancolie qui le posséde.

. . . . . Ce grand courage céde....
. . . . . Il y prend grande part....

. . . . . *Un si grand crime....*
. . . . . *Et quelque grand qu'il fût....*

Pour un grand Poëte, voilà bien des grandeurs qui se touchent.

Pour le faire abolir, sont plus que suffisans....

Sont plus que suffisans, est une façon de parler basse et populaire, et qui ne veut rien dire, non plus qu'une autre dont il se sert quand il dit:

Faire l'impossible. . . . . . .

A le bien prendre, c'est ne vouloir rien faire, que de vouloir faire ce qu'on ne peut faire. On pardonne ces fautes aux petites gens qui s'en servent; mais non pas aux grands Auteurs, tel que le croit être celui du Cid. Il dit, en parlant de la querelle de Diegue:

Elle a fait trop de bruit pour ne pas s'accorder....

Il faut dire, pour n'être pas accordée, car elle ne s'accorde point elle-même.

Les hommes valeureux le sont du premier coup....

Ce premier coup est une phrase trop basse pour la Poésie.

Vous laissez choir ainsi ce généreux courage....

Faire choir un courage, n'est pas proprement parler.

Si, dessous sa valeur, ce grand guerrier s'abat....

Outre que cette parole de s'abat, a le son trop appro-

chant de celui du sabat, il falloit dire : est abattu, et non pas s'abat.

Le Portugal se rend, et ses nobles journées,
Porter de-là les mers ses hautes destinées.....

Il falloit dire ses grands exploits, car ses nobles journées ne disent rien qui vaille.

Au milieu de l'Afrique, arborer ses lauriers....

Le mot d'arborer, fort bon pour les étendards, ne vaut rien pour les arbres; il falloit y mettre : planter.

Pleurez, pleurez, mes yeux, et fondez-vous en eau,
La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau,
Et m'oblige à venger, après ce coup funeste,
Celle que je n'ai plus, sur celle qui me reste....

Ces quatre vers, que l'on a trouvés si beaux, ne sont pourtant qu'une happelourde; car, premiérement, ces yeux fondus donnent une vilaine idée à tous les esprits délicats. On dit bien : fondre en larmes; mais on ne dit point : fondre les yeux. De plus, on appelle bien une maîtresse, la moitié de sa vie; mais on ne nomme point un pere ainsi. Et puis, dire : que la moitié d'une vie a tué l'autre moitié, et qu'on doit venger cette moitié sur l'autre moitié, et parler et marcher avec une troisieme vie, après avoir perdu ces deux moitiés; tout cela n'est qu'une fausse lumiere, qui éblouit l'esprit de ceux qui se plaisent à la voir briller.

Il déchire mon cœur, sans partager mon ame....

Ce vers n'est encore, à mon avis, qu'un galimathias pompeux;

pompeux ; car le cœur et l'ame sont tous deux pris, en ce sens, pour la partie où résident les passions.

Quoi ! du sang de mon pere encor toute trempée !....

Ce vers me fait souvenir qu'il y en a un autre tout pareil qui dit :

Quoi ! du sang de Rodrigue encor toute trempée !....

Cette conformité de mots, de rime et de pensée, montre une grande stérilité.

Mais sans quitter l'envie. . . . . .

Il falloit dire : sans perdre l'envie ; ce mot de quitter n'est pas en son lieu.

Aux traits de ton amour, ni de ton désespoir....

Ce mot de trait, en cette signification, est populaire, et s'il eût dit : aux effets, la phrase eût été bien plus noble.

Vigueur, vainqueur, trompeur, peur....

Ce sont quatre fausses rimes, qui se touchent, et qu'un esprit exact ne doit pas mettre si près.

Ma crainte est dissipée, et mes ennuis cessés....

Ce n'est point parler François ; on dit : finis, ou terminés, et le mot de cessés ne se met jamais comme il est là.

Où fut jadis l'affront que ton courage efface....

Ce jadis ne vaut rien du tout, en cet endroit, parce qu'il marque une chose faite il y a long-tems, et nous

savons qu'il n'y a que quatre ou cinq heures que Don Diegue a reçu le soufflet dont il entend parler.

. . . . . *Et le sang qui m'anime....*

L'Auteur n'est pas bon Anatomiste : ce n'est point le sang qui anime, car il a besoin lui-même d'être animé par les esprits vitaux qui se forment au cœur, et dont il n'est, pour user du terme de l'art, que le véhicule.

. . . . . *Leur brigade étoit prête....*

Cinq cents hommes est un trop grand nombre pour ne l'appeller qu'une brigade : il y a des régimens entiers qui n'en ont pas davantage ; et quand on se pique de vouloir parler des choses suivant les termes de l'art, il en faut savoir la véritable signification, autrement on paroît ridicule en voulant paroître savant.

Tant a nous voir marcher en si bon équipage....

C'est encore parler de la guerre en bon bourgeois qui va à la garde ; au lieu de ce vilain mot d'équipage, qui ne vaut rien là, il falloit dire : en si bon ordre.

Sortir d'une bataille, et combattre a l'instant....

Tout de même ; ce combat des Mores, fait de nuit, n'étoit point une bataille.

Que ce jeune Seigneur endosse le harnois....

Ce jeune Seigneur qui endosse le harnois, est du tems de Moult, de Pieça et d'Ainçois.

. . . . . *Et leurs terreurs s'oublient....*

Cela ne vaut rien ; on doit dire : finissent, cessent,

ou se dissipent ; car ces terreurs qui s'oublient elles-mêmes, ne sont qu'un pur galimathias.

. . . . . *Contrefaites le triste....*

Ce mot de contrefaites est trop bas pour la Poésie ; on doit dire : feignez d'être triste. Il y a encore cent fautes pareilles dans cette Piece, soit pour la phrase, ou pour la construction ; mais, sans m'arrêter davantage, je veux passer de l'examen des vers à la preuve des larcins, aussi-tôt que pour montrer comme cet Auteur est stérile, j'aurai fait remarquer combien de fois dans son Poëme il a mis les pauvres lauriers si communs ; voyez-le, je vous en supplie.

Ils y prennent naissance au milieu des lauriers....
Laurier dessus laurier, victoire sur victoire....
Que pour voir en un jour flétrir tant de lauriers....
Tout couvert de lauriers, craignez encor la foudre....
Mille et mille lauriers, dont sa tête est couverte....
Au milieu de l'Afrique arborer ses lauriers....
J'irai, sous mes cyprès, accabler ses lauriers....
Le chef, au lieu de fleurs, couronné de lauriers....
Lui gagnant un laurier, vous impose silence....

La derniere partie de mon Ouvrage ne me donne pas plus de peine que les autres. Le Cid est une Comédie Espagnole, dont presque tout l'ordre, scene pour scene, et toutes les pensées de la Françoise, sont tirés ; et, cependant, ni Mondori, ni les affiches, ni l'impression n'ont appellé ce Poëme, ni traduction, ni paraphrase, ni seulement imitation ; mais bien en ont-

ils parlé comme d'une chose qui seroit purement à celui qui n'en est que le Traducteur, et lui-même a dit, comme un autre a déja remarqué,

Qu'il ne doit qu'à lui seul toute sa renommée.

Mais, sans perdre une chose si précieuse que le tems, trouvez bon que je m'acquitte de ma promesse, et que je fasse voir que j'entends aussi l'Espagnol.

De mis hasagnas escritas,
Dare al principe un translado,
Y a prendera en lo que hise
Sino aprende en lo que hago.

Pour s'instruire d'exemple, en dépit de l'envie,
Il lira seulement l'histoire de ma vie.

Esse sentimiento adoro,
Essa colera me agrenda ?

. . . . . *Agréable colere !*
Digne ressentiment a ma douleur bien doux !

Lava, lava con sangre,
Porque el honor que se lava,
Con sangre se ha de lavar.

Ce n'est que dans le sang qu'on lave un tel outrage.

Poderoso es el contarrio.

Je te donne à combattre un homme à redouter.

A qui offensa y a illi espada.

Enfin tu sais l'affront, et tu tiens la vengeance.

No tengo mas que de zirte.

Je ne te dis plus rien. . . . . .

Y voy allorar affrentas.

Accablé de malheurs où le destin me range,
Je m'en vais les pleurer. . . . . .

Mi padre el offendido (estragna pena)
Y el offensor, el padre de Ximena.

. . . . . *O Dieu ! l'étrange peine !*
En cet affront mon pere est l'offensé,
Et l'offenseur le pere de Chimene.

Confieso que fua locura,
Ma no la quiero emendar.

Je l'avoue entre nous, quand je lui fis l'affront,
J'eus le sang un peu chaud, et le bras un peu prompt;
Mais puisque c'en est fait, le coup est sans remede.

Que los hombres como yo,
Tienne mucho que perder.

Un jour seul ne perd pas un homme tel que moi.

Y a de perderse Castilla
Antesque yo.

Tout l'Etat périra, s'il faut que je périsse.

R.

Conde.

G.

Qui en es ?

R.

A esta parte,
Quiero dezirte qui en soi.

G.

Que me quieres?

R.

Quiero ablatte.
A quel vicio que esta a parte,
Sabes qui en es?

G.

Y a lo se.
Porque los dises?

R.

Porque?
Hablo blaxo, escucha.

G.

Di.

R.

No sabes que fue despoio
De horra, y vallon?

G.

Si seria.

R.

Y que es sangre suya, y mia
La que yo tengo en el oio,
Sabes.

G.

Y el sabellos,
Que ha de importar.

R.

Si vamos à otro lugar,
Sabras lo mucho que importa.

R.

A moi, Comte, deux mots.

G.

Parle.

R.

Ote-moi de doute.

Connois-tu bien D. Diegue!

G.

Oui.

R.

Parlons bas; écoute.

Sais-tu que ce vieillard fut la même vertu,
La vaillance et l'honneur de son tems; le sais-tu!

G.

Peut-être.

R.

Cette ardeur que dans les yeux je porte,
Sais-tu que c'est son sang; le sais-tu!

G.

Que m'importe!

R.

A quatre pas d'ici, je te le fais savoir.

Como la offensa sabia,
Luogo cay en la venganea.

Dès que j'ai su l'affront, j'ai prévu la vengeance.

Justicia, justicia pido.

Sire, Sire, justice. . . . . .

Seignor, mi padre he perdido.

Il a tué mon pere.

Seignor, mi honor he cobrado.

Il a vengé le sien.

Que mo hablo
Por la boca de la herida.

. . . . . *Me parloit par sa plaie ;*
Par cette triste bouche, il empruntoit ma voix.

Y escrivio,
Consangre my obligacion.

Son sang, sur la poussiere, écrivoit mon devoir.

Castigar en la cabeca,
Los de litos de la mano.

Quand le bras a failli, l'on en punit la tête.

Que mi sangre saladra limpio.

Je rendrai mon sang pur. . . . . .

Sossiegate Ximena.

Prends du repos, ma fille. . . . . .

My llanto crece.

. . . . . *C'est croître mes malheurs.*

Que has hecho, Rodrigo ?

. . . . . *Rodrigue, qu'as-tu fait !*

No mataste al conde ?

Quoi ! Viens-tu jusqu'ici braver l'ombre du Comte ?
Ne l'as-tu pas tué ! . . . . . .

Importavale a my honor.

Mon honneur, de ma main, a voulu cet effort.

Quando fue casa del muerto,
Sagrado del matador !

Mais chercher ton asyle en la maison du mort !
Jamais un meurtrier en fit-il son refuge !

Ximena esta.
Cerca palatio, y vendra
Accompagnada.

Chimene est au Palais. . . . . .
Et n'en reviendra point que bien accompagnée.

Hay afflicida,
Que la mitad de my vida,
Ha muerto la otra mitad.
Al vengar,
De my vida la una parte,
Sin las dos he de quedar.

Pleurez, pleurez, mes yeux, et fondez-vous en eau !
La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau,
Et m'oblige à venger, après ce coup funeste,
Celle que je n'ai plus sur celle qui me reste.

Te de el gusto de matarme,
Sin la pena del seguirme.

Eh bien ! sans vous donner la peine de poursuivre,
Saoulez-vous du plaisir de m'empêcher de vivre.

Rodrigo, Rodrigo, en my casa !

Rodrigue en ma maison ! Rodrigue devant moi !

Escuca.

. . . . . *Ecoute-moi.*

Muero.

. . . . . *Je me meurs.*

Solo quiero,
Que en oyendo lo que digo
Respondans con este azero.

Quatre mots seulement. . . . . .
Après ne me réponds qu'avecque cette épée.

Con tal fuerca que tu amor,
Puso en duda my venganca,
Mas en tan gran desventura,
Lucaron à my despecho,
Contra puestos en my pecho,
My affrenta con tu germosura,
Y tu Segnora vencieras.
A no haver imaginado,
Que affrentado,
Por infame aborrecieras,
Quien quisiste por honrado.

Ma flamme, assez long-tems, n'ait combattu pour toi :
Juge de son pouvoir dans une telle offense,
J'ai pu douter encor si j'en prendrois vengeance ;
Réduit a te déplaire, ou souffrir un affront,

J'ai retenu ma main, j'ai cru mon bras trop prompt;
Je me suis accusé de trop de violence,
Et ta beauté, sans doute, emportoit la balance,
Si je n'eusse opposé contre tous tes appas
Qu'un homme sans honneur ne te méritoit pas;
Qu'après m'avoir chéri quand je vivois sans blâme,
Qui m'aima généreux, me haïroit infâme.

Ne te doy la culpa a ti,
De que desdichada soi.

Je ne t'accuse point; je pleure mes malheurs.

Que en venganca a tu affrenta,
Como Cavallero hisiste.

Tu n'as fait le devoir que d'un homme de bien.

Disculpara my decoro.
Con quien piensa que te adoro,
El saberque te persigo.

Et je veux que la voix de la plus noire envie
Eleve au ciel ma gloire et plaigne mes ennuis,
Sachant que je t'adore, et que je te poursuis.

Mas soy parte,
Para solo per seguir te,
Pero no para matar te.

Va, je suis ta partie, et non pas ton bourreau.

Pues te rigor que hazer quiere?

A quoi te résous-tu! . . . . . .

Por my honor he de hazer,

Contra ti quanto pudiere,
Deseando no poder.

Malgré des feux si beaux, qui rompent ma colere,
Je ferai mon possible a bien venger mon pere ;
Mais, malgré la rigueur d'un si cruel devoir,
Mon unique souhait est de ne rien pouvoir.

Hay Rodrigo quien pensara !

Rodrigue, qui l'eût cru !

Hay Ximena quien dixera !

Chimene, qui l'eût dit !

Quì my dicha se acabara.

Que notre heur fût si proche, et si-tôt se perdît.

Vete, y mira a la salida
No te vean :

Adieu ; sors, et, sur-tout, garde bien qu'on te voie,

Que date y veme muriendo.

Adieu ; je vais traîner une mourante vie.

Aliendo tomo.
Para entus alabanças ample allo.

Laisse-moi prendre haleine, afin de te louer.

Bravament provaste, bien lo hisiste.
Bien mi passados brios imitaste.

Ma valeur n'a point lieu de te désavouer ;
Tu l'as bien imitée. . . . . . .

Toca

Toca las blancas canas que me hontaste,
Lega la tierna boca à la mexilla
Donde la mancha de my honor quitaste.

Touche ces cheveux blancs à qui tu rends l'honneur;
Viens baiser cette joue, et reconnois la place
Où fut jadis l'affront que ton courage efface.

A quien como la causa se attribuya,
Si hay en my algun valor y fortallesa.

L'honneur vous en est dû; les cieux me sont témoins
Qu'étant sorti de vous, je ne pouvois pas moins.

Tanto a tribulo un plazer
Como congoxo un pezar.

On se pâme de joie ainsi que de tristesse.

Après ce que vous venez de voir, jugez, Lecteur, si un ouvrage dont le sujet ne vaut rien, qui choque les principales regles du Poëme Dramatique, qui manque de jugement en sa conduite, qui a beaucoup de méchans vers, et dont presque toutes les beautés sont dérobées, peut légitimement prétendre à la gloire de n'avoir point été surpassé, que lui attribue son Auteur, avec si peu de raison? Peut-être sera-t-il assez vain, pour penser que l'envie m'aura fait écrire; mais je vous conjure de croire qu'un vice si bas n'est point en mon ame, et qu'étant ce que je suis, si j'avois de l'ambition, elle auroit un plus haut objet que la renommée de cet Auteur. Au reste, on m'a dit qu'il prétend, en ses réponses, examiner les Œuvres des autres, au lieu de tâcher de justifier les siennes; mais,

outre que cette procédure n'est pas bonne, nos erreurs ne le pouvant pas rendre innocent, je veux le relever de cette peine pour ce qui me regarde, en avouant ingénuement que je crois qu'il y a beaucoup de fautes dans mes ouvrages que je ne vois point, et confessant même à ma honte, qu'il y en a beaucoup que je vois, et que ma négligence y laisse. Aussi ne prétends-je pas faire croire que je suis parfait, et je ne me propose autre fin que de montrer qu'il ne l'est pas tant qu'il le croit être. Et certainement comme je n'aime point cette guerre de plume, j'aurois caché ses fautes comme je cache son nom et le mien, si pour la réputation de tous ceux qui font des vers, je n'avois cru que j'étois obligé de faire voir à l'Auteur du CID, qu'il se doit contenter de l'honneur d'être Citoyen d'une si belle République, sans s'imaginer, mal-à-propos, qu'il en peut devenir le Tyran.

Fin des Observations sur le Cid.

LETTRE

APOLOGÉTIQUE,

OU

RÉPONSE DU SIEUR P. CORNEILLE, AUX OBSERVATIONS DU SIEUR DE SCUDÉRY, SUR LE CID.

MONSIEUR,

IL ne vous suffit pas que votre libelle me déchire en public ; vos lettres me viennent quereller jusques dans mon cabinet, et vous m'envoyez d'injustes accusations, lorsque vous me devez pour le moins des excuses. Je n'ai point fait la Piece que vous m'imputez et qui vous pique ; je l'ai reçue de Paris avec une lettre qui m'a appris le nom de son Auteur : il l'adresse à un de nos amis qui vous en pourra donner

plus de lumiere. Pour moi, bien que je n'aie guere de jugement, si l'on s'en rapporte à vous, je n'en ai pas si peu que d'offenser une personne de si haute condition, et de craindre moins ses ressentimens que les vôtres : tout ce que je vous puis dire, c'est que je ne doute ni de votre noblesse, ni de votre vaillance, et qu'aux choses de cette nature, où je n'ai point d'intérêt, je crois le monde sur sa parole : ne mêlons point de pareilles difficultés parmi nos différens. Il n'est pas question de savoir de combien vous êtes plus noble ou plus vaillant que moi, pour juger de combien le Cid est meilleur que l'Amant Libéral. Les bons esprits trouvent que vous avez fait un chef-d'œuvre de doctrine et de raisonnement en vos observations. La modestie et la générosité que vous y témoignez, leur semblent des pieces rares, et sur-tout votre procédé merveilleusement sincere et cordial envers un ami. Vous protestez de ne me point dire d'injures, incontinent après vous m'accusez d'ignorance en mon métier, et de manque de jugement en la conduite de mon chef-d'œuvre : appellez-vous cela des civilités d'Auteur ? Je n'aurois besoin que du texte de votre libelle, et des contradictions qui s'y rencontrent, pour vous convaincre de l'un et de l'autre de ces défauts. Ne vous êtes-vous pas souvenu que le Cid a été représenté trois fois au Louvre, et deux fois à l'Hôtel de Richelieu, quand vous avez traité la pauvre Chimene d'impudique, de prostituée, de parricide, de monstre ? Ne vous êtes-vous pas souvenu que la Reine, les Princesses et les plus vertueuses Dames

de la Cour et de Paris l'ont reçue et caressée en fille d'honneur ? Quand vous m'avez reproché mes vanités, et nommé le Comte de Gormas un Capitan de Comédie, vous ne vous êtes pas souvenu que vous avez mis un *A qui lit* au-devant de Ligdamon, ni des autres chaleurs poétiques et militaires qui font rire le Lecteur presque dans tous vos livres. Pour me faire croire ignorant, vous avez tâché d'imposer aux simples, et avez avancé des maximes de Théatre, de votre seule autorité, dont, quand elles seroient vraies, vous ne pourriez tirer les conséquences que vous en tirez : vous vous êtes fait tout blanc d'Aristote, et d'autres Auteurs que vous ne lûtes et n'entendîtes peut-être jamais, et qui vous manquent tous de garantie ; vous avez fait le Censeur moral, pour m'imputer de mauvais exemples : vous avez épluché les vers de ma Piece, jusqu'à en accuser un de manque de césure. Si vous eussiez su les termes de l'art, vous eussiez dit qu'il manquoit de repos en l'hémistiche. Vous m'avez voulu faire passer pour simple Traducteur, sous ombre de soixante et douze vers que vous marquez sur un ouvrage de deux mille, et que ceux qui s'y connoissent n'appelleront jamais de simples traductions. Vous avez déclamé contre moi, pour avoir tû le nom de l'Auteur Espagnol, bien que vous ne l'ayiez appris que de moi, et que vous sachiez fort bien que je ne l'ai célé à personne, et que même j'en ai porté l'original, en sa langue, à Monseigneur le Cardinal, votre Maître et le mien. Enfin, vous m'avez voulu arracher, en ce jour, ce que près de trente ans d'étude m'ont acquis : il n'a pas

tenu à vous que du premier lieu, où beaucoup d'honnêtes gens me placent, je ne sois descendu au-dessous de Claveret ; et, pour réparer des offenses si sensibles, vous croyez faire assez de m'exhorter à vous répondre sans outrage, de peur, dites-vous, de nous repentir après tous deux de nos folies. Vous me mandez impérieusement, que, malgré nos gaillardises passées, je sois encore votre ami, afin que vous soyiez encore le mien : comme si votre amitié me devoit être fort précieuse après cette incartade, et que je dusse prendre garde seulement au peu de mal que vous m'avez fait, et non pas à celui que vous m'avez voulu faire. Vous vous plaignez d'une lettre à Ariste, où je ne vous ai point fait de tort de vous traiter d'égal : vous nommez folies les travers d'Auteur où vous vous êtes laissé emporter, et effectivement le repentir que vous en faites paroître marque la honte que vous en avez. Ce n'est pas assez de dire : soyez encore mon ami, pour recevoir une amitié si indignement violée. Je ne suis point homme d'éclaircissement ; vous êtes en sûreté de ce côté-là. Traitez-moi dorénavant en inconnu, comme je vous veux laisser pour tel que vous êtes, maintenant que je vous connois ; mais vous n'aurez pas sujet de vous plaindre, quand je prendrai le même droit sur vos Ouvrages, que vous avez pris sur les miens. Si un volume d'observations ne vous suffit, faites-en encore cinquante. Tant que vous ne m'attaquerez pas avec des raisons plus solides, vous ne me mettrez point en nécessité de me défendre. De mon côté, je verrai avec mes amis, si ce que votre libelle

vous a laissé de réputation, vaut la peine que j'acheve de la ruiner. Quand vous me demanderez mon amitié avec des termes plus civils, j'ai assez de bonté pour ne vous la refuser pas, et pour me taire sur les défauts de votre esprit que vous étalez dans vos livres. Jusques-là je suis assez glorieux pour vous dire que je ne vous crains, ni ne vous aime. Après tout, pour vous parler sérieusement, et vous montrer que je ne suis pas si piqué que vous pourriez vous l'imaginer, il ne tiendra pas à moi que nous ne reprenions la bonne intelligence du passé. Mais après une offense si publique, il y faut un peu plus de cérémonie. Je ne vous la rendrai pas mal-aisée : je donnerai tous mes intérêts à qui vous voudrez de vos amis, et je m'assure que si un homme se pouvoit faire satisfaction à lui-même du tort qu'il s'est fait, il vous condamneroit à vous la faire à vous-même, plutôt qu'à moi qui ne vous en demande point, et à qui la lecture de vos observations n'a donné aucun mouvement que de compassion ; et, certes, on me blâmeroit avec justice, si je vous voulois mal pour une chose qui a été l'accomplissement de ma gloire, et dont le Cid a reçu cet avantage, que de tant de Poëmes qui ont paru jusqu'à présent, il a été le seul dont l'éclat ait obligé l'envie à prendre la plume. Je me contente, pour toute apologie, de ce que vous avouez, *qu'il a eu l'approbation des Savans et de la Cour.* Cet éloge véritable, par où vous commencez vos censures, détruit tout ce que vous pouvez dire après. Il suffit que vous ayiez fait une folie, sans que j'en fasse une à vous répondre

comme vous m'y conviez; et, puisque les plus courtes sont les meilleures, je ne ferai point revivre la vôtre par la mienne. Résistez aux tentations de ces gaillardises qui font rire le public à vos dépens, et continuez à vouloir être mon ami, afin que je me puisse dire le vôtre, &c.

PREUVES

DES PASSAGES ALLÉGUÉS DANS LES OBSERVATIONS SUR LE CID, PAR M. DE SCUDÉRY.

ADRESSÉES

A MESSIEURS DE L'ACADÉMIE Françoise, pour servir de réponse à la Lettre apologétique de M. Corneille.

M. CORNEILLE témoigne, par sa réponse aux Observations sur le Cid, qu'il est très-éloigné de la modération d'un Auteur, qui, persuadé de la bonté de son Ouvrage, attend un jugement favorable de l'intégrité de ses Juges, puisqu'au lieu de se donner l'humilité d'un accusé, il occupe la place des Juges, et se loge lui-même à ce premier lieu, où personne n'oseroit seulement dire qu'il prétend. C'est de cette haute région que sa plume, qu'il croit aussi foudroyante que l'éloquence de Périclès, lui a fait croire que des injures étoient assez fortes pour détruire tout mon Ouvrage, et que, sans combattre mes raisons par d'autres, il lui suffiroit seulement de dire que j'ai cité faux. Mais

sans repartir à ses invectives, je me veux toujours conserver cette froideur qui donne aisément les victoires, et qui fait que le jugement conduisant la main, l'avantage du combat est chose indubitable. Je me tairai donc pour le vaincre et pour laisser parler Aristote, qui lui veut répondre pour moi.

J'ai dit en mes Observations que le Poëme dramatique ne doit avoir qu'une action principale; ce Philosophe me l'enseigne en sa Poétique, aux chapitres 9, 24 et 26. J'ai avancé qu'il faut nécessairement que le sujet soit vraisemblable; ce même Aristote me l'enseigne en trois lieux différens du vingt-cinquieme chapitre du même livre, et je pense avoir montré bien clairement que le Cid choque par-tout cette regle. J'ai soutenu que le Poëte et l'Historien ne doivent pas suivre la même route. Ce Philosophe me l'apprend au chap. 10 de son Art poétique; et, ensuite, j'ai montré que le sujet du Cid étoit bon pour l'Historien, et qu'il ne valoit rien pour le Poëte. J'ai donné la définition du mot de fable, après l'avoir apprise d'Aristote au chap. 6, vers le commencement, et d'Héinsius, au livre de la constitution de la Tragédie, chap. 3. J'ai dit ensuite que les Anciens s'étoient retranchés dans un petit nombre de sujets qu'ils avoient presque tous traités, pour éviter les fautes qu'a faites l'Auteur du Cid. Aristote m'en assure, au chap. 14 de sa poétique, et, après lui, Héinsius est mon garant, au chapitre 9 du livre que j'ai déja cité de lui. J'ai dit qu'ils avoient traité ces sujets diversement; mais je ne l'ai dit qu'après Aristote et Héinsius, l'un au chap. 17, l'autre au chap. 3. Pour mon-

trer la disproportion du Cid en toutes ses parties, je me suis servi de la comparaison de tous les corps physiques; mais je n'ai fait que l'emprunter d'Aristote, qui s'en sert au chap. 8 de son Art poétique. J'ai montré que le Poëme dramatique ne doit contenir que ce qui peut vraisemblablement arriver dans vingt-quatre heures; c'est l'opinion de ce grand Stagirite, au chap. 8; et, ensuite, j'ai fait voir que l'Auteur du Cid avoit eu tort d'enfermer dans vingt-quatre heures des choses qui dans l'Histoire n'arrivent que dans quatre ans. Je me suis servi de l'exemple des Tragédies de Niobé et de Jephté, pour montrer l'imperfection du Cid; mais je les ai prises d'Héinsius, au chap. 16, vers la fin. J'ai dit que c'étoit pour des Ouvrages de la nature du Cid, que Platon n'admettoit point la poésie; il me l'apprend lui-même, au livre de sa République, et Héinsius le rapporte, au traité de la satyre d'Horace, livre second. J'ai dit que ce Philosophe, qui a mérité le nom de divin, bannissoit toute la poésie pour celle qui, comme le Cid, fait voir les méchantes actions sans les punir, et les bonnes sans les récompenser. Aristote me l'enseigne, au chap. 4 de sa poétique, et, après lui, Héinsius, au livre de la constitution de la Tragédie, chap. 2 et 14. J'ai dit que Platon bannissoit Homere, encore qu'il l'eût couronné. On le peut voir, au livre 10 de sa République, ou dans Héinsius, au traité de la satyre d'Horace, livre second. J'ai dit, en passant, qu'il y a trois especes de poésies; c'est Héinsius qui me l'apprend, au chap. 2 de la constitution tragique. J'ai dit que ce qu'on voit

touche plus que ce qu'on ne fait qu'entendre ; c'est Horace qui l'assure, en son Art poétique. J'ai soutenu qu'il faut que les actions soient la plupart bonnes dans un Poème de Théatre : Aristote l'enseigne ainsi, au chap. 18 de sa Poétique ; et, après, j'ai fait voir que toutes celles du Cid ne valent rien. J'ai rapporté l'exemple d'Euripide ; Héinsius l'a fait devant moi, au chap. 14 de la constitution tragique. J'ai cité Marcellin, au livre 27 : on le peut voir, ou bien Héinsius, au traité de la satyre d'Horace, livre 2 ; et c'est en cet endroit que j'ai montré que le Cid choque directement les bonnes mœurs. J'ai dit sur ce sujet que la volonté fait le mariage ; mais je ne l'ai dit qu'après les Canonistes et les Jurisconsultes, au titre des noces. Tout ce que j'ai avancé touchant le sujet simple ou mixte, est rapporté d'Aristote, au chap. 11 de son Art poétique, dans lequel on voit la condamnation du Cid. J'ai soutenu qu'il ne faut rien de superflu dans la scene. Ce Philosophe me l'enseigne, au chap. 9 du même livre ; et, ensuite, j'ai montré les fautes de cette nature qu'on peut remarquer au Cid. Je me suis servi de l'exemple de l'Ajax de Sophocle : on peut voir ce que j'en ai dit, dans la traduction qu'en a faite Joseph Scaliger, ou dans Héinsius, chap. 6 de sa constitution tragique. J'ai fait voir quels doivent être les épisodes ; mais ce n'est qu'après Aristote, qui me l'enseigne, aux chap. 10 et 16 de sa Poétique, et c'est par lui que j'ai montré bien clairement que ceux du Cid ne valent rien du tout. Je me suis fortifié de l'exemple de Teucer et de Ménélaüs, après Heinsius, au chap. 6 de la

constitution

constitution de la Tragédie, et Scaliger le fils, dans ses Poésies. Il n'est pas jusqu'aux chœurs et à la musique dont j'ai parlé, que je ne prouve par Hcinsius, aux chap. 17 et 26. Enfin on peut lire tout ce que j'ai cité, dans ces Auteurs, et dans ces passages que je marque, et l'on verra que la réponse de M. Corneille est aussi foible que ses injures, et que, s'il ne se défend pas mieux que cela, je n'aurai pas besoin de toutes mes forces pour l'empêcher de se relever.

LETTRE
DE M. DE SCUDÉRY
A L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

MESSIEURS,

PUISQUE M. Corneille m'ôte le masque, et qu'il veut que l'on me connoisse, j'ai trop accoutumé de paroître parmi les personnes de qualité, pour vouloir encore me cacher : il m'oblige peut-être en pensant me nuire ; et, si mes Observations ne sont pas mauvaises, il me donne lui-même une gloire dont je voulois me priver. Enfin, Messieurs, puisqu'il veut que tout le monde sache que je m'appelle SCUDÉRY, je l'avoue. Mon nom, que d'assez honnêtes gens ont porté avant moi, ne me fera jamais rougir, vu que je n'ai rien fait, non plus qu'eux, indigne d'un homme d'honneur. Mais comme il n'est pas glorieux de frapper un ennemi que nous avons jetté par terre, bien qu'il nous dise des injures, et qu'il est comme juste de laisser la plainte aux affligés, quoiqu'ils soient coupables, je ne veux point répartir à ses outrages par d'autres, ni faire, comme lui, d'une dispute Académique, une que-

relle de crocheteur, ni du Lycée un marché public. Il suffit qu'on sache que le sujet qui m'a fait écrire est équitable, et qu'il n'ignore pas lui-même que j'ai raison d'avoir écrit. Car de vouloir faire croire que l'envie a conduit ma plume, c'est ce qui n'a non plus d'apparence que de vérité, puisqu'il est impossible que je sois atteint de ce vice, pour une chose où je remarque tant de défauts, qui n'avoient de beautés que celles que ces agréables trompeurs qui la représentoient lui avoient prêtées, et que Mondori, la Villiers et leurs compagnons n'étant pas dans le livre comme sur le théatre, le Cid imprimé n'étoit plus le Cid que l'on a cru voir. Mais puisque je suis sa partie, j'aurois tort de vouloir être son juge, comme il n'a pas raison de vouloir être le mien. De quelque nature que soient les disputes, il y faut toujours garder les formes. Je l'attaque : il doit se défendre ; mais vous nous devez juger. Votre illustre corps, dont nous ne sommes ni l'un, ni l'autre, est composé de tant d'excellens hommes, que sa vanité seroit bien plus insupportable que celle dont il m'accuse, s'il ne vouloit pas s'y soumettre comme je fais. Que si l'un de nous deux devoit récuser quelques-uns de vous autres, ce seroit moi qui le devrois faire, puisque je n'ignore pas, malgré l'ingratitude qu'il a fait paroître pour vous, en disant,

Qu'il ne doit qu'à lui seul toute sa renommée,

que trois ou quatre de cette célebre Compagnie lui ont corrigé plusieurs fautes qui parurent aux premieres

représentations de son Poëme, et qu'il ôta depuis par vos conseils. Et, sans doute, vos divins esprits qui virent toutes celles que j'ai remarquées en cette Tragi-Comédie, qu'il appelle son chef-d'œuvre, m'auroient ôté, en le corrigeant, le moyen et la volonté de le reprendre, si vous n'eussiez été forcés d'imiter adroitement ces Médecins, qui voyant un corps dont toute la masse du sang est corrompue, et toute la constitution mauvaise, se contentent d'user de remedes palliatifs, et de faire languir et vivre ce qu'ils ne sauroient guérir. Mais, Messieurs, comme vous avez fait voir votre bonté pour lui, j'ai droit d'espérer en votre justice. Que M. Corneille paroisse donc devant le Tribunal où je le cite, puisqu'il ne peut lui être suspect ni d'injustice, ni d'ignorance : qu'il s'y défende de plus de mille choses dont je l'accuse en mes Observations ; et, lorsque vous nous aurez entendus, si vous me condamnez, je me condamnerai moi-même : je le croirai ce qu'il se croit, je l'appellerai mon maître ; et, par un livre de rétractations, je ferai savoir à toute la France que je sais que je ne sais rien. Mais, à dire vrai, j'ai bien de la peine à croire qu'il veuille descendre du premier rang, où beaucoup, dit-il, l'ont placé, jusqu'au pied du trône que je vous éleve, et reconnoître pour Juges ceux qu'il appelle ses inférieurs, par la bouche de ces honnêtes gens qui n'ont point de nom, et qui ne parlent que par la sienne. Il se contentera peut-être d'avoir dit en général que j'ai cité faux, et que je l'ai repris sans raison ; mais je l'avertis que ce n'est point par un effort si foible qu'il peut se relever, puisque

dans peu de jours une nouvelle édition de mon Ouvrage me donnera lieu de le faire rougir de la fausseté qu'il m'impose, en marquant tous les Auteurs et tous les passages que j'ai allégués, et que vous, qui savez ce qu'il ignore, savez bien être véritables. Ce n'est pas que je ne souhaitasse qu'il dît vrai, parce que mes censures étant fortes et solides, j'aurois en moi-même les lumieres que je n'ai fait qu'emprunter de ces grands Hommes de l'antiquité, et, sans la métempsycose de Pythagore, Scudéry auroit eu l'esprit d'Aristote, dont il confesse qu'il est plus éloigné que le ciel ne l'est de la terre. Mais, quelque foiblesse qui soit en moi, qu'il vienne, qu'il voie et qu'il vainque, s'il peut : soit qu'il m'attaque en soldat, soit qu'il m'attaque en Écrivain, et il verra que je me sais défendre de bonne grace; et que, si ce n'est en injures, dont je ne me mêle point, il aura besoin de toutes ses forces. Mais s'il ne se défend que par des paroles outrageuses, au lieu de payer de raisons, prononcez, Messieurs, un arrêt digne de vous, qui fasse voir à toute l'Europe que le Cid n'est point le chef-d'œuvre du plus grand homme de France; mais oui bien la moins judicieuse Piece de M. Corneille. Vous le devez, et pour votre gloire en particulier, et pour celle de notre Nation en général, qui s'y trouve intéressée; vu que les étrangers qui pourroient voir ce beau chef-d'œuvre, eux qui ont eu des Tasses et des Guarini, croiroient que nos plus grands Maîtres ne sont que des apprentis. C'est la plus importante et la plus belle action pu-

blique par où votre illustre Académie puisse commencer les siennes : tout le monde l'attend de vous, et c'est pour l'obtenir, que je vous présente cette juste requête.

LES SENTIMENS
DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE,
SUR
LA TRAGI-COMÉDIE
DU CID.

LES SENTIMENS
DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE,
SUR
LA TRAGI-COMÉDIE
DU CID.

CEUX qui, par quelque desir de gloire, donnent leurs ouvrages au Public, ne doivent pas trouver étrange que le Public s'en fasse le Juge. Comme le présent qu'ils lui font ne procéde pas d'une volonté tout-à-fait désintéressée, et qu'il n'est pas tant un effet de leur libéralité que de leur ambition, il n'est pas aussi de ceux que la bienséance veut qu'on reçoive sans en considérer le prix. Puisqu'ils font une espece de commerce de leur travail, il est bien raisonnable que celui auquel ils l'exposent, ait la liberté de le prendre ou de le rebuter, selon qu'il le reconnoît bon ou mauvais. Ils ne peuvent avec justice desirer de lui qu'il fasse même estime des fausses beautés que des vraies, ni qu'il paye de louange ce qui sera digne de blâme : ce n'est pas qu'il ne paroisse plus de bonté à louer ce qui est bon, qu'à reprendre ce qui est mauvais; mais il n'y a pas moins de justice en l'un qu'en l'autre. On peut même mériter de la louange en donnant du blâme, pourvu

que les repréhensions partent du zele de l'utilité commune, et qu'on ne prétende pas élever sa réputation sur les ruines de celles d'autrui. Il faut que les remarques des défaurs d'un Auteur ne soient pas des reproches de sa foiblesse; mais des avertissemens qui lui donnent de nouvelles forces, et que, si l'on coupe quelques branches de ses lauriers, ce ne soit que pour les faire pousser davantage en une autre saison. Si la censure demeuroit dans ces bornes, on pourroit dire qu'elle ne seroit pas moins utile dans la république des lettres, qu'elle le fut autrefois dans celle de Rome, et qu'elle ne feroit pas moins de bons Ecrivains dans l'une, qu'elle a fait de bons Citoyens dans l'autre. Car c'est une vérité reconnue, que la louange a moins de force pour nous faire avancer dans le chemin de la vertu, que le blâme pour nous retirer de celui du vice. Il y a beaucoup de personnes qui ne se laissent point emporter à l'ambition; mais il y en a peu qui ne craignent de tomber dans la honte. D'ailleurs, la louange nous fait souvent demeurer au-dessous de nous-mêmes, en nous persuadant que nous sommes déja au-dessus des autres, et nous retient dans une médiocrité vicieuse qui nous empêche d'arriver à la perfection. Au contraire, le blâme qui ne passe point les termes de l'équité, dessille les yeux de l'homme, que l'amour-propre lui avoit fermés, et lui faisant voir combien il est éloigné du bout de la carriere, l'excite à redoubler ses efforts pour y parvenir. Ces avis si utiles en toutes choses, le sont principalement pour les productions de l'esprit, qui ne sauroit

assembler sans secours tant de diverses beautés, dont se forme cette beauté universelle qui doit plaire à tout le monde. Il faut qu'il compose ses ouvrages de tant d'excellentes parties, qu'il soit impossible qu'il n'y en ait toujours quelqu'une qui manque, ou qui soit défectueuse, et que, par conséquent, ils n'aient toujours besoin ou d'aides, ou de réformateurs. Il est même à souhaiter que, sur des propositions indécises, il naisse des contestations honnêtes, dont la chaleur découvre en peu de tems ce qu'une froide recherche n'auroit pu découvrir en plusieurs années, et que l'entendement humain faisant un effort pour se délivrer de l'inquiétude des doutes, s'acquiere promptement, par l'agitation de la dispute, cet agréable repos qu'il trouve dans la certitude des connoissances. Celles qui sont estimées les plus belles, sont presque toutes sorties de la contention des esprits; et il est souvent arrivé que, par cette heureuse violence, on a tiré la vérité du fond des abîmes, et que l'on a forcé le tems d'en avancer la production. C'est une espece de guerre qui est avantageuse pour tous, lorsqu'elle se fait civilement, et que les armes empoisonnées y sont défendues. C'est une course où celui qui emporte le prix semble ne l'avoir poursuivi que pour en faire un présent à son Rival. Il seroit superflu de faire en ce lieu une longue déduction des innocentes et profitables querelles qu'on a vu naître dans tout le cercle des sciences entre ces rares hommes de l'antiquité. Il suffira de dire que, parmi les modernes, il s'en est ému de très-favorables pour les Lettres, et que la Poésie seroit aujourd'hui bien moins

parfaite qu'elle n'est, sans les contestations qui se sont formées sur les ouvrages des plus célebres Auteurs des derniers tems. En effet, nous en avons la principale obligation aux agréables différens qu'ont produit la Hierusalem et le Pastor Fido; c'est-à-dire, les chef-d'œuvres des deux plus grands Poëtes de delà les Monts, après lesquels peu de gens auroient bonne grace de murmurer contre la censure, et de s'offenser d'avoir une aventure pareille à la leur. Ces raisons et ces expériences eussent bien pu convier l'Académie Françoise à dire son sentiment du Cid; c'est-à-dire, d'un Poëme qui tient encore les esprits divisés, et qui n'a pas plus causé de plaisir que de trouble. Elle eût pu croire qu'on ne l'eût pas accusée de trop entreprendre, quand elle eût prétendu donner sa voix en un jugement où les ignorans donnoient la leur aussi hardiment que les doctes, et qu'on n'eût pas dû trouver mauvais qu'une compagnie usât d'un droit dont les particuliers même sont en possession depuis tant de siecles. Mais elle se souvenoit qu'elle avoit renoncé à ce privilege par son institution, qu'elle ne s'étoit permis d'examiner que ses ouvrages, et qu'elle ne pouvoit reprendre les fautes d'autrui, sans faillir elle-même contre ses regles. Parmi le bruit confus de la louange et du blâme, elle n'écoutoit que ses loix qui lui commandoient de se taire. Elle eût bien voulu approcher en quelque sorte de la perfection, avant que de faire voir combien les autres en sont éloignés; elle cherchoit les moyens d'instruire par ses exemples, plutôt que par ses censures. Lors même que l'Observateur du Cid l'a conjurée par une lettre publique,

publique, et par plusieurs particulieres, de prononcer sur ses remarques, et que son Auteur a témoigné de son côté qu'il en espéroit toute justice, bien loin de se vouloir rendre juge de leur différent, elle ne se pouvoit seulement résoudre d'en être l'arbitre. Mais enfin elle a considéré qu'une Académie ne pouvoit honnêtement refuser son avis à deux personnes de mérite, sur une matiere purement académique, et qui étoit devenue illustre par tant de circonstances. Elle a fait céder, bien qu'avec regret, son inclination et ses regles aux instantes prieres qui lui ont été faites sur ce sujet, et s'est aucunement consolée, voyant que la violence qu'on lui faisoit s'accordoit avec l'utilité publique. Elle a pensé qu'en un siecle où les hommes courent au Théatre, comme au plus agréable divertissement qu'ils puissent prendre, elle auroit occasion de leur remettre devant les yeux la fin la plus noble et la plus parfaite que se sont proposée ceux qui en ont donné les préceptes. Comme les observations des Censeurs de cette Tragi-Comédie ne l'ont pu préoccuper, le grand nombre de ces Partisans n'a point été capable de l'étonner. Elle a bien cru qu'elle pouvoit être bonne; mais elle n'a pas cru qu'il fallût conclure qu'elle le fût, à cause seulement qu'elle avoit été agréable. Elle s'est persuadée qu'étant question de juger de la justice, et non pas de la force de son parti, il falloit plutôt peser les raisons, que compter les hommes qu'elle avoit de son côté, et ne regarder pas tant si elle avoit plu, que si en effet elle avoit dû plaire. La nature et la vérité ont mis un certain prix aux choses,

qui ne peut être changé par celui que le hasard ou l'opinion y mettent ; et c'est se condamner soi-même, que d'en juger selon ce qu'elles paroissent, et non pas selon ce qu'elles sont. Il est vrai qu'on pourroit croire que les Maîtres de l'art ne sont pas bien d'accord sur cette matiere. Les uns, trop amis, ce semble, de la volupté, veulent que le délectable soit le vrai but de la Poésie dramatique ; les autres, plus avares du tems des hommes, et l'estimant trop cher pour le donner à des divertissemens qui ne fissent que plaire sans profiter, soutiennent que l'utile en est la véritable fin. Mais bien qu'ils s'expriment en termes si différens, on trouvera qu'ils ne disent que la même chose, si l'on y veut regarder de près, et si, jugeant d'eux aussi favorablement que l'on doit, on vient à penser que ceux qui ont tenu le parti du plaisir, étoient trop raisonnables pour en autoriser un qui ne fût pas conforme à la raison. Il faut croire, si l'on ne veut leur faire injustice, qu'ils ont entendu parler du plaisir qui n'est point l'ennemi ; mais l'instrument de la vertu, qui purge l'homme sans dégoût, et insensiblement de ses habitudes vicieuses ; qui est utile, parce qu'il est honnête, et qui ne peut jamais laisser de regret ni en l'esprit pour l'avoir surpris, ni en l'ame pour l'avoir corrompue. Ainsi ils ne combattent les autres qu'en apparence, puisqu'il est vrai que si ce plaisir n'est l'utilité même, au moins est-il la source d'où elle coule nécessairement ; que, quelque part qu'il se trouve, il ne va jamais sans elle, et que tous deux se produisent par les mêmes voies. De cette sorte, ils sont

d'accord et avec eux et avec nous, et nous pouvons dire tous ensemble qu'une Piece de Théatre est bonne, quand elle produit un contentement raisonnable. Mais comme dans la musique et dans la peinture nous n'estimerions pas que tous les concerts et tous les tableaux fussent bons, encore qu'ils plussent au vulgaire, si les préceptes de ces arts n'y étoient bien observés, et si les experts qui en sont les vrais juges, ne confirmoient par leur approbation celle de la multitude; de même nous ne dirons pas, sur la foi du Peuple, qu'un ouvrage de Poésie soit bon, parce qu'il l'aura contenté, si les Doctes aussi n'en sont contens. Et, certes, il n'est pas croyable qu'un plaisir puisse être contraire au bon sens, si ce n'est le plaisir de quelque goût dépravé, comme est celui qui fait aimer les aigreurs et les amertumes. Il n'est pas ici question de satisfaire les libertins et les vicieux, qui ne font que rire des adulteres et des incestes, et qui ne se soucient pas de voir violer les loix de la nature, pourvu qu'ils se divertissent. Il n'est pas question de plaire à ceux qui regardent toutes choses avec un œil ignorant ou barbare, et qui ne seroient pas moins touchés de voir affliger une Clytemnestre qu'une Pénélope. Les mauvais exemples sont contagieux, même sur les Théatres; les feintes représentations ne causent que trop de véritables crimes, et il y a grand péril à divertir le Peuple par des plaisirs qui peuvent produire un jour des douleurs publiques. Il nous faut bien garder d'accoutumer ni ses yeux, ni ses oreilles à des actions qu'il doit ignorer, et de lui apprendre tantôt la cruauté, et

tantôt la perfidie, si nous ne lui en apprenons en même tems la punition, et si, au retour de ces Spectacles, il ne remporte du moins un peu de crainte parmi beaucoup de contentement. D'ailleurs, il est comme impossible de plaire à qui que ce soit par le désordre et par la confusion, et s'il se trouve que les Pieces irrégulieres contentent quelquefois, ce n'est que pour ce qu'elles ont quelque chose de régulier, ce n'est que pour quelques beautés véritables et extraordinaires, qui emportent si loin l'esprit, que de long-tems après il n'est capable d'appercevoir les difformités dont elles sont suivies, et qui font couler insensiblement les défauts, pendant que les yeux de l'entendement sont encore éblouis par l'éclat de ses lumieres. Que si, au contraire, quelques Pieces régulieres donnent peu de satisfaction, il ne faut pas croire que ce soit la faute des regles; mais bien celles des Auteurs, dont le stérile génie n'a pu fournir à l'art une matiere qui fût assez riche. Toutes ces vérités étant supposées, nous ne pensons pas que les questions qui se sont émues sur le sujet du Cid soient encore bien décidées, ni que les jugemens qui en ont été faits, doivent empêcher que nous ne contentions l'Observateur, et ne donnions notre avis sur ses remarques.

Il faut avouer que d'abord nous nous sommes étonnés que l'Observateur, ayant entrepris de convaincre cette Piece d'irrégularité, se soit formé, pour cela, une méthode différente de celle que tient Aristote, quand il enseigne la maniere de faire des Poëmes épiques et dramatiques. Il nous a semblé, qu'au lieu de

l'ordre qu'il a tenu pour examiner celui-ci, il eût fait plus réguliérement de considérer, l'un après l'autre, la fable qui comprend l'invention et la disposition du sujet; les mœurs qui embrassent les habitudes de l'ame et ses diverses passions; les sentimens auxquels se réduisent les pensées nécessaires à l'expression du sujet, et la diction qui n'est autre chose que le langage poétique : car nous trouvons que pour en avoir usé d'autre sorte, ses raisonnemens en paroissent moins solides, et que ce qu'il y a de plus fort dans ses objections en est affoibli. Toutefois, nous n'aurions point remarqué en ce lieu cette nouvelle méthode, si nous n'eussions appréhendé de l'autoriser en quelque façon par notre silence. Mais, quoi qu'il en soit, qu'il ait failli ou non en l'établissant, nous ne pouvons faillir quand nous la suivons, puisque nous examinons son ouvrage; et quelque chemin qu'il ait pris, nous ne saurions nous en écarter, sans lui donner occasion de se plaindre que nous prenons une autre route, afin de le mettre en défaut.

Il pose donc premiérement, que le sujet du Cid ne vaut rien; mais, à notre avis, il tâche plus de le prouver qu'il ne le prouve en effet, lorsqu'il dit : *Que l'on n'y trouve aucun nœud, ni aucune intrigue, et qu'on en devine la fin aussi-tôt qu'on en a vu le commencement.* Car le nœud des Pieces de Théatre étant un accident inopiné, qui arrête le cours de l'action représentée, et le dénouement un autre accident imprévu qui en facilite l'accomplissement, nous trouvons que ces deux parties du Poëme dramatique sont manifestes en celui du Cid,

et que son sujet ne seroit pas mauvais, nonobstant cette objection, s'il n'y en avoit point de plus forte à lui faire.

Il ne faut que se souvenir que le mariage de Chimene avec Rodrigue ayant été résolu dans l'esprit du Comte, la querelle qu'il a incontinent après avec Don Diegue met l'affaire aux termes de se rompre, et qu'ensuite la mort que lui donne Rodrigue en éloigne encore plus la conclusion. Et dans ces continuelles traverses, l'on connoîtra facilement le nœud ou l'intrigue. Le dénouement aussi ne sera pas moins évident, si l'on considere qu'après beaucoup de poursuites contre Rodrigue, Chimene s'étant offerte pour femme à quiconque lui en apporteroit la tête, Don Sanche se présente, et que le Roi non-seulement n'ordonne point de plus grande peine à Rodrigue pour la mort du Comte, que de se battre une fois; mais encore contre l'attente de tous, oblige Chimene d'épouser celui des deux qui sortira vainqueur du combat. Maintenant si ce dénouement est selon l'art ou non, c'est une autre question qui se vuidra en son lieu. Tant y a qu'il se fait avec surprise, et qu'ainsi l'intrigue, ni le démêlement ne manquent point à cette Piece. Aussi l'Observateur même est contraint de le reconnoître, peu de tems après, lorsqu'en blâmant les épisodes détachés, il dit que l'Auteur a eu d'autant moins de raison d'en mettre un si grand nombre dans le Cid, que *le sujet en étant mixte, il n'en avoit aucun besoin*, conformément à ce qu'il venoit de dire, parlant du sujet mixte, *qu'étant assez intrigué de soi, il ne recherche*

presque aucun embellissement. Si donc le sujet du Cid se peut dire mauvais, nous ne croyons pas que ce soit pour ce qu'il n'a pas de nœud ; mais pour ce qu'il n'est pas vraisemblable. L'Observateur, à la vérité, a bien touché cette raison ; mais ç'a été hors de sa place, quand il a voulu prouver *qu'il choquoit les principales regles dramatiques.*

A ce que nous pouvons juger des sentimens d'Aristote sur la matiere du vraisemblable, il n'en reconnoît que de deux genres, le commun et l'extraordinaire. Le commun comprend les choses qui arrivent ordinairement aux hommes, selon leurs conditions, leurs âges, leurs mœurs et leurs passions ; comme il est vraisemblable qu'un marchand cherche le gain, qu'un enfant fasse des imprudences, qu'un prodigue tombe en misere, et qu'un homme en colere coure à la vengeance, et tous les effets qui ont accoutumé d'en procéder. L'extraordinaire embrasse les choses qui arrivent rarement, et outre le vraisemblable ordinaire, comme qu'un habile méchant soit trompé, qu'un homme fort soit vaincu. Dans cet extraordinaire, entre tous les accidens qui surprennent, et qu'on attribue à la fortune, pourvu qu'ils naissent de l'enchaînement des choses qui arrivent d'ordinaire. Telle est l'aventure d'Hécube, qui, par une rencontre extraordinaire, vit jeter par la mer le corps de son fils sur le rivage, où elle étoit allée pour laver celui de sa fille. Or, qu'une mere aille laver le corps de sa fille sur le rivage, et que la mer y en jette un autre, ce sont deux choses qui, considérées séparément, n'ont rien qui ne soit ordinaire ; mais qu'au même lieu et au même tems qu'une mere

lave le corps de sa fille, elle voie arriver celui de son fils, qu'elle croyoit plein de vie et en sûreté, c'est un accident tout-à-fait étrange, et dans lequel deux choses communes en produisent une extraordinaire et merveilleuse. Hors de ces deux genres il ne se fait rien qu'on puisse ranger sous le vraisemblable; et s'il arrive quelque événement qui ne soit pas compris sous eux, il s'appelle simplement possible; comme il est possible que celui qui a toujours vécu en homme de bien, commette un crime volontairement. Et une telle action ne peut servir de sujet à la poésie narrative, ni à la représentative, puisque si le possible est leur propre matiere, il ne l'est pourtant que lorsqu'il est vraisemblable ou nécessaire. Mais le vraisemblable, tant le commun que l'extraordinaire, doit avoir cela de particulier, que soit par la premiere notion de l'esprit, soit par réflexion sur toutes les parties dont il résulte, lorsque le Poëte l'expose aux Auditeurs et aux Spectateurs, ils se portent à croire, sans autre preuve, qu'il ne contient rien que de vrai, pour ce qu'ils ne voient rien qui y répugne. Quant à la raison qui fait que le vraisemblable, plutôt que le vrai, est assigné pour partage à la poésie épique et dramatique, c'est que cet Art ayant pour fin le plaisir utile, il y conduit bien plus facilement les hommes par le vraisemblable, qui ne trouve point de résistance en eux, que par le vrai, qui pourroit être si étrange et si incroyable, qu'ils refuseroient de s'en laisser persuader, et de suivre leur guide, sur sa seule foi. Mais comme plusieurs choses sont requises pour rendre une action vraisem-

blable, et qu'il y faut garder la biensćance du tems, du lieu, des conditions, des âges, des mœurs et des passions, la principale, entre toutes, est que dans le Poëme chacun agisse conformément aux mœurs qui lui ont été attribuées, et que, par exemple, un méchant ne fasse point de bons desseins. Ce qui fait desirer une si exacte observation de ces loix, est qu'il n'y a point d'autre voie pour produire le merveilleux, qui ravit l'ame d'étonnement et de plaisir, et qui est le parfait moyen dont la bonne poésie se sert pour être utile.

Sur ce fondement, nous disons que le sujet du Cid est défectueux en sa plus essentielle partie, pour ce qu'il manque de l'un et de l'autre vraisemblable, et du commun et de l'extraordinaire. Car, ni la biensćance des mœurs d'une fille, introduite comme vertueuse, n'y est gardée par le Poëte, lorsqu'elle se résout à épouser celui qui a tué son pere, ni la fortune, par un accident imprévu, et qui naisse de l'enchaînement des choses vraisemblables, n'en fait point le démêlement. Au contraire, la fille consent à ce mariage par la seule violence que lui fait son amour, et le dénouement de l'intrigue n'est fondé que sur l'injustice inopinée de Fernand qui vient ordonner un mariage, que par raison il ne devoit pas seulement proposer. Nous avouons bien que la vérité de cette aventure combat en faveur du Poëte, et le rend plus excusable que si c'étoit un sujet inventé ; mais nous maintenons que toutes les vérités ne sont pas bonnes pour le Théatre, et qu'il en est de quelques-unes comme de ces

crimes énormes dont les Juges font brûler les procès avec les criminels. Il y a des vérités monstrueuses, ou qu'il faut supprimer pour le bien de la société, ou que si on ne les peut tenir cachées, il faut se contenter de remarquer comme des choses étranges. C'est principalement en ces rencontres que le Poete a droit de préférer la vraisemblance à la vérité, et de travailler plutôt sur un sujet feint et raisonnable, que sur un véritable qui ne soit pas conforme à la raison. Que s'il est obligé de traiter une matiere historique de cette nature, c'est alors qu'il la doit réduire aux termes de la bienséance, sans avoir égard à la vérité, et qu'il la doit plutôt changer toute entiere, que de lui laisser rien qui soit incompatible avec les regles de son art, lequel se proposant l'idée universelle des choses, les épure des défauts et des irrégularités particulieres que l'Histoire, par la sévérité de ses loix, est contrainte d'y souffrir. De sorte qu'il y auroit eu, sans comparaison, moins d'inconvénient dans la disposition du Cid, de feindre, contre la vérité, ou que le Comte ne se fût pas trouvé, à la fin, véritable pere de Chimene, ou que, contre l'opinion de tout le monde, il ne fût pas mort de sa blessure, ou que le salut du Roi et du Royaume eût absolument dépendu de ce mariage, pour compenser la violence que souffroit la nature en cette occasion, par le bien que le Prince et son État en recevroient. Tout cela, disons-nous, auroit été plus pardonnable, que de porter sur la scene l'événement tout pur et tout scandaleux, comme l'Histoire le fournissoit. Mais le plus expédient eût été de n'en point faire

de Poëme dramatique, puisqu'il étoit trop connu pour l'altérer en un point si essentiel, et de trop mauvais exemple pour l'exposer à la vue du peuple, sans l'avoir auparavant rectifié. Au reste, l'Observateur, qui avec raison trouve à redire au peu de vraisemblance du mariage de Chimene, ne confirme pas sa bonne cause, comme il le croit, par la signification prétendue du terme de Fable, duquel se sert Aristote, pour nommer le sujet des Poëmes dramatiques. Et cette erreur lui est commune avec quelques-uns des Commentateurs de ce Philosophe, qui se sont figurés que, par ce mot de Fable, la vérité est entiérement bannie du Théatre, et qu'il est défendu au Poëte de toucher à l'Histoire, et de s'en servir pour matiere, à cause qu'elle ne souffre point qu'on l'altere pour la réduire à la vraisemblance. En cela nous estimons qu'ils n'ont pas assez considéré quel est le sens d'Aristote, qui, sans doute, par ce mot de Fable, n'a voulu dire autre chose que le sujet, et n'a point entendu ce qui nécessairement devoit être fabuleux; mais seulement ce qu'il n'importoit pas qui fût vrai, pourvu qu'il fût vraisemblable. Sa Poétique nous en fournit la preuve, dans ce passage exprès, où il dit: *Que le Poëte, pour traiter des choses avenues, ne seroit pas estimé moins Poëte, pour ce que rien n'empêche que quelques-unes de ces choses ne soient telles qu'il est vraisemblable qu'elles soient avenues;* et encore en plusieurs autres lieux où il a voulu que le sujet tragique ou épique fût véritable en gros, ou estimé tel, et n'y a desiré, ce me semble, autre chose, sinon que le détail n'en fût point connu,

afin que le Poëte le pût suppléer par son invention, et du moins, en cette partie, mériter le nom de Poete. Et, certes, ce seroit une doctrine bien étrange, si, pour demeurer dans la signification littérale du mot de Fable, on vouloit faire passer pour choses fabuleuses ces aventures des Médées, des Œdipes, des Orestes, &c. que toute l'antiquité nous donne pour de véritables histoires, en ce qui regarde le gros de l'événement; bien que dans le détail il y puisse avoir des opinions différentes! De celles-là qui sont estimées pures Fables, il n'y en a pas une, quelque bizarre et extravagante qu'elle soit, qui n'ait été déguisée de la sorte, par les Sages du vieux tems, pour la rendre plus utile aux peuples; et c'est ce qui nous fait dire, dans un sentiment contraire à celui de l'Observateur, que le Poëte ne doit pas craindre de commettre un sacrilége en changeant la verité de l'Histoire. Nous sommes confirmés dans cette créance par le plus religieux des Poëtes, qui, corrompant l'Histoire, a fait Didon peu chaste, sans autre nécessité que d'embellir son Poëme d'un épisode admirable, et d'obliger les Romains, aux dépens des Carthaginois, et qui, pour la constitution essentielle de son Ouvrage, a feint son Enée zélé pour le salut de sa Patrie, et victorieux de tous les Héros du pays Latin, quoiqu'il se trouve des Historiens qui rapportent que ce fut l'un des traîtres qui vendirent Troie aux Grecs, et que d'autres assurent encore que Mézence le tua et en remporta les dépouilles. Ainsi l'Observateur, selon notre avis, ne conclut pas bien, quand il dit : *Que le Cl[illegible] est pas*

un bon sujet de Poëme dramatique, pour ce qu'étant historique, et par conséquent véritable, il ne pouvoit être changé, ni rendu propre au Théatre, d'autant que si Virgile, par exemple, a bien fait d'une honnête femme une femme impudique, sans qu'il fût nécessaire, il auroit bien pu être permis à un autre de faire, pour l'utilité publique, d'un mariage extravagant, un fait qui fût raisonnable, en y apportant les ajustemens, et y prenant les biais qui en pouvoient corriger les défauts. Nous savons bien que quelques-uns ont blâmé Virgile d'en avoir usé de la sorte ; mais outre que nous doutons si l'opinion de ces Censeurs est recevable, et s'ils connoissoient autant que lui jusqu'où s'étend la jurisdiction de la Poésie, nous croyons encore que s'ils l'ont blâmé, ce n'a pas été d'avoir simplement altéré l'Histoire ; mais de l'avoir altérée de bien en mal : de maniere qu'ils ne l'ont pas accusé proprement d'avoir péché contre l'Art en changeant la vérité ; mais contre les bonnes mœurs, en diffamant une personne qui avoit mieux aimé mourir que de vivre diffamée. Il en fût arrivé tout au contraire dans le changement qu'on eût pu faire au sujet du Cid, puisqu'on eût corrigé les mauvaises mœurs qui se trouvent dans l'Histoire, et qu'on les eût rendues bonnes pour la Poésie, pour l'utilité du public.

L'objection que fait l'Observateur, ensuite, nous semble très-considérable ; car un des principaux préceptes de la Poésie imitatrice, est de ne se point charger de tant de matieres, qu'elles ne laissent pas le moyen d'employer les ornemens qui lui sont né-

cessaires, et de donner à l'action qu'elle se propose d'imiter toute l'étendue qu'elle doit avoir. Et, certes, l'Auteur ne peut nier ici que l'Art ne lui ait manqué, lorsqu'il a compris tant d'actions remarquables dans l'espace de vingt-quatre heures, et qu'il n'a pu autrement fournir les cinq actes de sa Piece, qu'en entassant tant de choses l'une sur l'autre, en si peu de tems. Mais si nous estimons qu'on l'ait bien repris pour la multitude des actions employées dans ce Poëme, nous croyons qu'il y a eu encore plus de sujet de le reprendre, pour avoir fait consentir Chimene à épouser Rodrigue, le jour même qu'il avoit tué le Comte. Cela surpasse toute sorte de créance, et ne peut vraisemblablement tomber dans l'ame, non-seulement d'une fille sage; mais d'une qui seroit la plus dépouillée d'honneur et d'humanité. En ceci il ne s'agit pas simplement d'assembler plusieurs aventures diverses et grandes en un si petit espace de tems; mais de faire entrer dans un même esprit, et dans moins de vingt-quatre heures, deux pensées si opposées l'une à l'autre, comme sont la poursuite de la mort d'un pere, et le consentement d'épouser son meurtrier, et d'accorder en un même jour deux choses qui ne se pouvoient souffrir dans toute une vie. L'Auteur Espagnol a moins péché en cet endroit contre la bienséance, faisant passer quelques jours entre cette poursuite et ce consentement. Et le François, qui a voulu se renfermer dans la regle des vingt-quatre heures, pour éviter une faute, est tombé dans une autre; et de crainte de pécher contre les

regles de l'Art, a mieux aimé pécher contre celles de la nature.

Tout ce que l'Observateur dit après ceci, de la juste grandeur que doit avoir un Poëme, pour donner du plaisir à l'esprit, sans lui donner de la peine, contient une bonne et solide doctrine, fondée sur l'autorité d'Aristote, ou, pour mieux dire, sur celle de la raison. Mais l'application ne nous en semble pas juste, lorsqu'il explique cette grandeur plutôt du tems que des matieres, et qu'il veut que le Cid soit d'une grandeur excessive, parce qu'il comprend en un jour des actions qui se sont faites dans le cours de plusieurs années; au lieu d'essayer à faire voir qu'il comprend plu d'actions que l'esprit n'en peut regarder d'une vue. Ainsi, tant qu'il ait prouvé que le Sujet du Cid est trop diffus pour n'embarrasser pas la mémoire, nous n'estimons point qu'il péche en excès de grandeur, pour avoir ramassé en un seul jour les actions de plusieurs années, s'il est vraisemblable qu'elles puissent être avenues en un jour. Mais que ce soit l'abondance des matieres, plutôt que l'étendue du tems, qui travaille l'esprit, et fasse le Poëme dramatique trop grand, il est aisé à le juger par l'épique, qui peut embrasser une entiere révolution solaire, et la suite des quatre saisons, sans que la mémoire ait de la peine à le concevoir distinctement, et qui néanmoins pourroit lui sembler trop vaste, si le nombre des aventures y engendroit confusion, et ne le laissoit pas voir d'une seule vue. A la vérité Aristote a prescrit le tems des Pieces de Théatre, et n'a donné aux actions qui en font le sujet, que

l'espace compris entre le lever et le coucher du soleil. Néanmoins, quand il a établi une regle si judicieuse, il l'a fait pour des raisons bien éloignées de celles qu'allegue en ce lieu l'Observateur. Mais comme c'est une des plus curieuses questions de la Poésie, et qu'il n'est point nécessaire de la vuider en cette occasion, nous remettons à la traiter dans l'art poétique que nous avons dessein de faire. Quant à celle qui a éré proposée par quelques-uns, si le Poëte est condamnable pour avoir fait arriver en un même tems des choses avenues en des tems différens; nous estimons qu'il ne l'est point, s'il le fait avec jugement, et en des matieres, ou peu connues, ou peu importantes. Le Poëte ne considere dans l'histoire que la vraisemblance des événemens, sans se rendre esclave des circonstances qui en accompagnent la vérité. De maniere que pourvu qu'il soit vraisemblable que plusieurs actions se soient aussi-bien pu faire conjointement que séparément, il est libre au Poëte de les rapprocher, si par ce moyen il peut rendre son ouvrage plus merveilleux. Il ne faut point d'autre preuve de cette doctrine, que l'exemple de Virgile dans sa Didon, qui, selon tous les Chronologistes, naquit plus de deux cents ans après Énée, si l'on ne veut encore ajouter celui du Tasse dans le Renaud de sa Hiérusalem, lequel ne pouvoit être né qu'à peine, lorsque mourut Godefroi de Bouillon. Les fautes d'Æschyle et de Buchanan, bien remarquées par Héinsius, dans la Niobé et dans le Jephté, ne concluent rien contre ce que nous maintenons; car si nous croyons que le Poëte, comme maître du tems, peut alonger ou ac-

courcir celui des actions qui composent son sujet, c'est toujours à condition qu'il demeure dans les termes de la vraisemblance, et qu'il ne viole point le respect dû aux choses sacrées. Nous ne lui permettons de rien faire qui répugne au sens commun et à l'usage, comme de supposer Niobé attachée trois jours entiers, sans dire une seule parole, sur le tombeau de ses enfans. Moins encore approuvons-nous qu'il entreprenne contre le texte de l'écriture, dont les moindres syllabes sont trop saintes pour souffrir aucun des changemens que le Poëte auroit droit de faire dans les histoires profanes, comme d'abréger, d'autorité privée, les deux mois que la fille du Galaadite avoit demandés pour aller pleurer sa virginité dans les montagnes.

L'Observateur, après cela, passe à l'examen des mœurs attribuées à Chimene, et les condamne : en quoi nous sommes entiérement de son côté ; car, au moins, ne peut-on nier qu'elle ne soit contre la bienséance de son sexe, amante trop sensible, et fille trop dénaturée. Quelque violence que lui pût faire sa passion, il est certain qu'elle ne devoit point se relâcher dans la vengeance de la mort de son pere, et moins encore se résoudre à épouser celui qui l'avoit fait mourir. En ceci, il faut avouer que ses mœurs sont du moins scandaleuses, si, en effet, elles ne sont dépravées. Ces pernicieux exemples rendent l'ouvrage notablement défectueux, et s'écartent du but de la Poésie, qui veut être utile. Ce n'est pas que cette utilité ne se puisse produire par des mœurs qui soient mauvaises ; mais pour la produire par des mauvaises mœurs, il faut qu'à la fin

elles soient punies, et non récompensées comme elles le sont en cet ouvrage. Nous parlerions ici de leur irégalité, qui est un vice dans l'art, qui n'a point été remarqué par l'Observateur, s'il ne suffisoit de ce qu'il a dit pour nous faire approuver sa censure. Nous n'entendons pas néanmoins condamner Chimene de ce qu'elle aime le meurtrier de son pere, puisque son engagement avec Rodrigue avoit précédé la mort du Comte, et qu'il n'est pas en la puissance d'une personne de cesser d'aimer quand il lui plaît. Nous la blâmons seulement de ce que son amour l'emporte sur son devoir, et qu'en même tems qu'elle poursuit Rodrigue, elle fait des vœux en sa faveur. Nous la blâmons de ce qu'ayant fait, en son absence, un bon dessein de

Le poursuivre, le perdre, et mourir après lui,

si-tôt qu'il se présente à elle, quoique teint du sang de son pere, elle le souffre en son logis et dans sa chambre même, ne le fait point arrêter, l'excuse de ce qu'il a entrepris contre le Comte, lui témoigne que pour cela elle ne laisse pas de l'aimer, lui donne presque à entendre qu'elle ne le poursuit que pour en être plus estimée, et enfin souhaite que les Juges ne lui accordent pas la vengeance qu'elle leur demande. C'est trop clairement trahir ses obligations naturelles en faveur de sa passion; c'est trop ouvertement chercher une couverture à ses desirs, et c'est faire bien moins le personnage de fille que d'amante. Elle pouvoit, sans doute, aimer encore Rodrigue après ce malheur, puisque son

crime n'étoit que d'avoir réparé le déshonneur de sa maison. Elle le devoit même en quelque sorte, pour relever sa propre gloire, lorsqu'après une longue agitation, elle eût donné l'avantage à son honneur, sur une amour si violente et si juste que la sienne; et la beauté qu'eût produite dans l'ouvrage une si belle victoire de l'honneur sur l'amour, eût été d'autant plus grande, qu'elle eût été plus raisonnable. Aussi n'est-ce pas le combat de ces deux mouvemens que nous désapprouvons : nous n'y trouvons à dire, sinon qu'il se termine autrement qu'il ne devroit, et qu'au lieu de tenir au moins ces deux intérêts en balance, celui à qui le dessus demeure, est celui qui raisonnablement devoit succomber. Que s'il eût pu être permis au Poëte de faire que l'un de ces deux amans préférât son amour à son devoir, on peut dire qu'il eût été plus excusable d'attribuer cette faute à Rodrigue qu'à Chimene. Rodrigue étoit un homme, et son sexe qui est comme en possession de fermer les yeux à toutes considérations pour se satisfaire en matiere d'amour, eût rendu son action moins étrange et moins insupportable. Mais au contraire, Rodrigue, lorsqu'il y va de la vengeance de son pere, témoigne que son devoir l'emporte absolument sur son amour, et oublie Chimene, ou ne la considere plus. Il ne lui suffit pas de vouloir vaincre le Comte, pour venger l'affront fait à sa race, il agit encore comme ayant dessein de lui ôter la vie, bien que sa mort ne fût pas nécessaire pour sa satisfaction. Il pouvoit respecter le Comte en faveur de sa fille, sans rien diminuer de la haine qu'il étoit désormais obligé

d'avoir pour lui. Et puisque, par cette même loi d'honneur qui l'engageoit au ressentiment, il y avoit plus de gloire à le vaincre qu'à le tuer, il devoit aller au combat avec le seul desir d'en remporter l'avantage, et le dessein de l'épargner autant qu'il lui seroit possible, afin que, dans la chaleur de la vengeance qu'il ne pouvoit refuser à son pere, il rendît ce respect à Chimene de considérer encore le sien, et que par ce moyen il conservât l'espérance de la pouvoir un jour épouser. Cependant ce même Rodrigue, devenu ennemi de sa maîtresse, ennemi de soi-même, et plus aveugle de colere que d'amour, ne voit plus rien que son affront, et ne songe plus qu'à sa vengeance. Dans son transport, il fait des choses qu'il n'étoit pas obligé de faire, et, sans nécessité, cesse d'être amant, pour paroître seulement homme d'honneur. Chimene, au contraire, quoique pour venger la mort de son pere, elle dût faire plus que Rodrigue n'avoit fait pour venger l'affront du sien, puisque son sexe exigeoit d'elle une sévérité plus grande et qu'il n'y avoit que la mort de Rodrigue qui pût expier celle du Comte, poursuit lâchement cette mort, craint d'en obtenir l'arrêt, et le soin qu'elle devoit avoir de son honneur, cede entiérement au souvenir qu'elle a de son amour. Si maintenant on nous allégue pour sa défense, que cette passion de Chimene a été le principal agrément de la Piece, et ce qui lui a excité le plus d'applaudissement, nous répondrons que ce n'est pas pour ce qu'elle est bonne; mais pour ce que, quelque mauvaise qu'elle soit, elle est heureusement exprimée. Ses puissans

mouvemens, joints à ses vives et naïves expressions, ont bien pu faire estimer ce qui en effet seroit plus estimable, si c'étoit une piece séparée, et qui ne fût point une partie d'un tout qui ne la peut souffrir; et, en un mot, elle a assez d'éclat et de charmes, pour avoir fait oublier les regles à ceux qui ne les savent guere bien, ou à qui elles ne sont guere présentes.

Ensuite de cet examen, l'Observateur fait l'anatomie du Poëme, pour en montrer les particuliers défauts et les divers manquemens de bienséance. Mais il nous semble qu'il ouvre mal cette carriere, et nous croyons que sa premiere remarque n'est pas juste, lorsqu'il trouve à redire que le Comte juge avantageusement de Sanche; car Rodrigue et Sanche ayant été tous deux supposés du plus noble sang de Castille, le Comte avoit raison de penser qu'ils imiteroient également la valeur de leurs ancêtres : il n'étoit pas obligé de prévoir que l'un d'eux seroit assez lâche pour vouloir racheter sa vie, en acceptant la condition de la part de son vainqueur. Ce n'est pas ici le lieu de reprocher au Poëte la faute qu'il fait faire à Don Sanche vers la fin de la Piece; et cette faute ayant été postérieure à ce que dit maintenant le Comte, nous l'estimons vainement alléguée, pour condamner la bonne opinion que raisonnablement il devoit avoir de Don Sanche, avant qu'il l'eût commise.

La seconde objection nous semble considérable, et nous croyons, avec l'Observateur, qu'Elvire, simple suivante de Chimene, n'étoit pas une personne avec qui le Comte dût avoir cet entretien, principalement

en ce qui regardoit l'élection que l'on alloit faire d'un Gouverneur pour l'Infant de Castille, et la part qu'il y pensoit avoir. En cela le Poëte a montré, sinon peu d'invention, au moins beaucoup de négligence, puisque s'il l'eût feinte parente du Comte, et compagne de sa fille, il eût pu rendre plus excusable le discours que le Comte lui fait. Nous trouvons encore que l'Observateur l'eût pu raisonnablement reprendre d'avoir fait l'ouverture de toute la Piece par une suivante, ce qui nous semble peu digne de la gravité du Sujet, et seulement supportable dans le Comique.

Quant à la troisieme, nous pourrions croire d'un côté que le Comte, de quelque sorte qu'il parle de lui-même, ne devroit point passer pour fanfaron, puisque l'histoire, et la propre confession de Don Diegue, lui donnent le titre de l'un des vaillans hommes qui fussent alors en Espagne. Ainsi, du moins, n'est-il pas fanfaron, si l'on prend ce mot au sens que l'Observateur l'a pris, lorsqu'il l'a accompagné de celui de Capitan de la farce, de qui la valeur est toute sur la langue. Si bien que les discours où il s'emporte seroient plutôt des effets de la présomption d'un vieux soldat, que des fanfaronneries d'un Capitan de farce, et des vanités d'un homme vaillant, que des artifices d'un poltron, pour couvrir le défaut de son courage. D'autre côté, les hyperboles excessives, et qui sont véritablement de Théatre, dont tout le rôle de ce Comte est rempli, et l'insupportable audace avec laquelle il parle du Roi son maître, qui, à le bien considérer, ne l'avoit pas trop maltraité en préférant Don Diegue à lui, nous font

croire que le nom de fanfaron lui est bien dû, que l'Observateur le lui a donné avec justice. En effet, il le mérite, si nous prenons ce mot dans l'autre signification où il est reçu parmi nous, c'est-à-dire, homme de cœur; mais qui ne fait de bonnes actions que pour en tirer avantage, et qui méprise chacun, et n'estime que soi-même.

La Scene qui suit nous semble condamnée sans fondement; car la relation qu'Elvire y fait à Chimene, de ce qu'elle vient d'entreprendre, est très-succinte, et ne tombe point sous le genre de celles qui se doivent plutôt faire *derriere les rideaux* que sur la Scene. Elle est même nécessaire pour faire paroître Chimene dès le commencement de la Piece, pour faire connoître au Spectateur la passion qu'elle a pour Rodrigue, et pour faire entendre que Don Diegue la doit demander en mariage pour son fils.

Quant à la troisieme, nous sommes entiérement de l'avis de l'Observateur, et tenons tout l'épisode de l'Infante condamnable. Car ce personnage n'y contribue rien, ni à la conclusion, ni à la rupture de ce mariage, et ne sert qu'à représenter une passion niaise, qui, d'ailleurs, est peu séante à une Princesse, étant conçue pour un jeune homme qui n'avoit encore donné aucun témoignage de sa valeur. Ce n'est pas que nous ignorions que tous les épisodes, quoique non nécessaires, ne sont pas pour cela bannis de la Poésie; mais nous savons aussi qu'ils ne sont estimés que dans la poésie épique, que la dramatique ne souffre que fort courts, et qu'elle n'en reçoit point de cette nature qui regnent dans toute la Piece. La plupart de ce que l'Observateur

dit ensuite pour appuyer sa censure, touchant la liaison des épisodes avec le sujet principal, est pure doctrine d'Aristote, et très-conforme au bon sens; mais nous sommes bien éloignés de croire avec lui, que Don Sanche soit du nombre de ces personnes épisodiques, qui ne font aucun effet dans le Poëme. Et, certes, il est mal-aisé de s'imaginer quelle raison il a eu de prendre une telle opinion, ayant pu remarquer que Don Sanche est rival de Don Rodrigue en l'amour de Chimene, qu'après la mort du Comte il la sert auprès du Roi, pour essayer d'acquérir ses bonnes graces, et qu'enfin il se bat pour elle contre Podrigue, et demeure vaincu: si bien que les actions de Don Sanche sont mêlées dans toutes les principales du Poëme; et la derniere, qui est celle du combat, ne se fait pas simplement, afin qu'il soit battu, comme prétend l'Observateur; mais afin que, par le désavantage qu'il y reçoit, Rodrigue puisse être purgé de la mort du Comte, et en même tems obtenir Chimene. L'objection semble plus forte contre Arias, qui, sans doute, a moins de part dans le sujet, que Don Sanche. Toutefois on ne peut pas dire absolument que ce personnage y soit aussi peu nécessaire que l'Infante; car en le bannissant, il faudroit bannir des Tragédies tous les Conseillers des Princes, et condamner généralement tous les Poetes anciens et modernes, qui les y ont introduits: outre que sur la fin il sert de juge de camp, lorsque les deux Rivaux se battent; ainsi, il ne peut passer pour être entiérement inutile, comme l'Observateur l'assure. Il est vrai, qu'encore qu'on entende bien ce qui l'amene dans la

premiere

premiere Scene du second Acte, et que cela ne mérite point censure, l'Observateur toutefois, selon notre avis, ne laisse pas de reprendre en ce lieu le Poëte avec raison; car, au lieu que le Roi envoie Arias vers le Comte, pour le porter à satisfaire Don Diegue, il falloit qu'il lui envoyât des Gardes, pour empêcher la suite que pourroit causer le ressentiment de cette offense, et pour l'obliger de puissance absolue à la réparer, avec une satisfaction digne de la personne offensée.

La faute de jugement que l'Observateur remarque dans la troisieme Scene, nous semble bien remarquée; et encore qu'à considérer l'endroit favorablement, Chimene n'y veuille pas dire que Rodrigue n'est pas Gentilhomme, s'il ne se venge du Comte; mais seulement qu'elle a grand sujet de craindre, qu'étant né Gentilhomme, il ne se puisse résoudre à souffrir un tel affront, sans en rechercher la vengeance : il faut avouer néanmoins que le Poëte se fût bien passé de faire dire à Chimene, qu'elle seroit honteuse pour Rodrigue s'il lui obéissoit. Elle ne devoit pas balancer les sentimens de son amour avec ceux de la nature, ni la part qu'elle prenoit à l'honneur de son amant, avec l'intérêt qu'elle devoit prendre à la vie de son pere. Quelque honte qu'il y eût pour Rodrigue à ne se point venger, ce n'étoit point à elle à la considérer, puisqu'il y avoit plus à perdre pour elle, s'il entreprenoit cette vengeance, que s'il ne l'entreprenoit pas. En l'un, son pere pouvoit être tué; en l'autre, son amant pouvoit être

blâmé. Ces deux choses étoient trop inégales pour entrer en comparaison dans l'esprit de Chimene ; et elle ne devoit point songer à la conservation de l'honneur de Rodrigue, lorsqu'il ne se pouvoit conserver que par la perte de la vie, ou de l'honneur du Comte. D'ailleurs, si elle avoit jugé Rodrigue digne de son affection, elle l'avoit sans doute cru généreux, et, par conséquent, elle devoit penser qu'il eût fait une action plus grande et plus difficile, de sacrifier ses ressentimens à la passion qu'il avoit pour elle, que de les contenter au préjudice de cette même passion. Ainsi il ne lui auroit point été honteux, au moins à l'égard de Chimene, d'observer la défense qu'elle lui eût pu faire de se battre. Peut-être que la Cour n'en eût pas jugé si favorablement. Mais Chimene ayant tant d'intérêt à desirer qu'il fît en apparence une lâcheté, ne devoit point alors avoir assez de tranquillité d'esprit pour en considérer les suites. Dans le péril où étoit son pere, sa premiere pensée devoit être, que si son amant l'aimoit assez, il respecteroit celui à qui elle étoit obligée de la naissance, et relâcheroit plutôt quelque chose de cette vaine ombre d'honneur, que de se résoudre à perdre son affection, et l'espérance de la posséder en le tuant. La réflexion qu'elle fait sur ce qu'étant né Gentilhomme, il ne pouvoit, sans honte, manquer à poursuivre sa vengeance, ayant semblé belle au Poëte ; il l'a employée en deux endroits de cette Piece ; mais moins à propos en l'un qu'en l'autre. Elle étoit excellente dans la bouche de Rodrigue, lorsqu'il veut

justifier son action envers Chimene, disant qu'*un homme sans honneur ne la méritoit pas*; mais elle nous semble mauvaise dans celle de Chimene, laquelle se doutant que Rodrigue préféroit l'honneur de sa maison à son amour, devoit plutôt dire, qu'*un homme sans amour ne la méritoit pas*. Nous croyons donc que le Poëte a principalement failli, en ce qu'il fait entrer, sans nécessité et sans utilité, parmi la juste crainte de Chimene, la considération de la part qu'elle devoit prendre au déshonneur de Rodrigue.

Quant à l'objection suivante, qu'elle devoit pleurer enfermée chez elle, au lieu d'aller demander justice, nous ne l'approuvons point, et estimons que le Poëte eût manqué s'il lui eût fait verser des larmes inutiles dans sa chambre, étant même si proche du logis du Roi, où elle pouvoit obtenir la vengeance de la mort de son pere. Si elle eût tardé un moment à l'aller demander, on eût eu raison de soupçonner qu'elle prenoit du tems pour délibérer si elle la demanderoit, et qu'ainsi l'intérêt de son amant lui étoit autant ou plus considérable que celui de son pere. Aussi l'Observateur n'insistant point sur cette censure, semble la condamner lui-même tacitement. En un mot, soit qu'elle ne le voulût pas, elle étoit toujours obligée de témoigner qu'elle en avoit l'intention, et de partir au même instant, afin de le poursuivre. Maintenant, si elle avoit ce desir ou non, c'est une question qui se vuidera dans la suite; mais en ce lieu il a été inutile de la mettre en avant, et quelque chose que l'Ob-

servateur en puisse ailleurs conclure, il n'en conclut rien ici qui lui soit avantageux.

La premiere Scene du troisieme Acte doit être examinée avec plus d'attention, comme celle qui est attaquée avec plus d'apparence de justice. Et, certes, il n'est pas peu étrange que Rodrigue, après avoir tué le Comte, aille dans sa maison, de propos délibéré, pour voir sa fille, ne pouvant douter que désormais sa vue ne lui dût être en horreur, et que se présenter volontairement à elle en tel lieu, ne fût comme tuer son pere une seconde fois. Ce dessein, néanmoins, n'est pas ce que nous y trouvons de moins vraisemblable. Car un amant peut être agité d'une passion si violente, qu'encore qu'il ait fort offensé sa maîtresse, il ne pourra pas s'empêcher de la voir, ou pour se contenter lui-même, ou pour essayer de lui faire satisfaction de la faute qu'il aura commise contre elle. Ce qui nous y semble plus difficile à croire, est que ce même amant, sans être accompagné de personne, et sans avoir alors intelligence avec la suivante, entre dans le logis de celui qu'il vient de tuer, passe jusqu'à la chambre de sa fille, et ne rencontre aucun de ses domestiques qui l'arrête en chemin. Cela toutefois se pourroit encore excuser sur le trouble où étoit la famille après la mort du Comte, sur l'obscurité de la nuit, qui empêchoit de connoître ceux qui, vraisemblablement, venoient chez Chimene pour l'assister dans son affliction, et sur l'imprudence naturelle aux amans qui suivent aveuglément leurs passions, sans vouloir regarder les inconvéniens qui en

peuvent arriver ; et, en effet, nous serions aucunement satisfaits, si le Poëte, pour sa décharge, avoit fait couler dans le discours que Rodrigue tient à Elvire quelques-unes de ces considérations, sans les laisser deviner au Spectateur. Mais ce qui nous en semble inexcusable, est que Rodrigue vient chez sa Maîtresse, non pas pour lui demander pardon de ce qu'il a été contraint de faire pour son honneur ; mais pour lui en demander la punition de sa main. Car s'il croyoit l'avoir mérité, et qu'en effet il fût venu en ce lieu, à dessein de mourir pour la satisfaire, puisqu'il n'y avoit point d'apparence de s'imaginer sérieusement que Chimene se résolût à faire cette vengeance avec ses mains propres, il ne devoit point différer à se donner lui-même le coup qu'elle lui auroit si raisonnablement refusé. C'étoit montrer évidemment qu'il ne vouloit pas mourir, de prendre un si mauvais expédient pour mourir, et de ne s'aviser pas que la mort qu'il se fût donnée lui-même dans les termes d'amant de Théatre, comme elle lui eût été plus facile, lui eût été aussi plus glorieuse. Il pouvoit lui demander la mort ; mais il ne la pouvoit pas espérer ; et se la voyant déniée, il ne se devoit point retirer de devant elle, sans faire au moins quelque démonstration de se la vouloir donner, et prévenir au moins en apparence celle qu'il dit assez lâchement qu'il va attendre de la main du bourreau. Nous estimons donc que cette Scene, et la quatrieme du même Acte, qui en est une suite, sont principalement défectueuses, en ce que Rodrigue va chez Chimene, dans

la créance déraisonnable de recevoir par sa main la punition de son crime, et en ce que ne l'ayant pu obtenir d'elle, il aime mieux la recevoir de la main du ministre de la justice, que de la sienne même. S'il fût allé vers Chimene, dans la résolution de mourir en sa présence, de quelque sorte que ce pût être, nous croyons que non-seulement ces deux Scenes seroient fort belles pour tout ce qu'elles contiennent de pathétique; mais encore que ce qui manque à la conduite, seroit sinon fort régulier, au moins fort supportable.

Quant à ce qui suit, nous tombons d'accord qu'il eût été bienséant que Chimene, en cette occasion, eût eu quelques Dames de ses amies auprès d'elle pour la consoler. Mais comme cette assistance eût empêché ce qui se passe dans les Scenes suivantes, nous ne croyons pas aussi qu'elle fût nécessaire absolument; car une personne autant affligée que l'étoit Chimene, pouvoit aussi-tôt desirer la solitude, que souffrir la compagnie. Et ce qu'Elvire dit : *qu'elle reviendra du Palais bien accompagnée*, ne donne point de lieu à la contradiction que prétend l'Observateur, pour ce que *revenir accompagnée*, n'est pas *demeurer accompagnée*; et supposé qu'elle voulût demeurer seule, il n'y a pas d'apparence que ceux qui l'auroient reconduite du Palais chez elle, y voulussent passer la nuit contre sa volonté. Mais c'est encore une de ces choses que le Poëte devoit adroitement faire entendre, afin de lever tout scrupule de ce côté-là, et de ne donner pas la peine au Spectateur de la suppléer pour lui. Ce que nous estimons de plus répréhensible, et que l'Observateur n'a

pas voulu reprendre, est qu'Elvire n'ait point suivi Chimene au logis du Roi, et que Chimene en soit revenue avec D. Sanche, sans aucunes femmes.

La troisieme et quatrieme Scenes nous semblent fort belles, si l'on excepte ce que nous y avons remarqué touchant la conduite. Les pointes et les traits dont elles sont semées, pour la plupart, ont leur source dans la nature de la chose, et nous trouvons que Rodrigue n'y fait qu'une faute notable, lorsqu'il dit à Chimene avec tant de rudesse, qu'il ne se repent point d'avoir tué son pere, au lieu de s'en excuser avec humilité sur l'obligation qu'il avoit de venger l'honneur du sien. Nous trouvons aussi que Chimene n'y en fait qu'une; mais qui est grande, de ne tenir pas ferme dans la belle résolution de *perdre Rodrigue, et de mourir après lui*, et de se relâcher jusqu'à dire que dans la poursuite qu'elle fait de sa mort, elle souhaite de ne rien pouvoir. Elle eût pu confesser à Elvire et à Rodrigue même qu'elle avoit une violente passion pour lui; mais elle leur devoit dire en même tems qu'elle lui étoit moins obligée qu'à son honneur; que dans la plus grande véhémence de son amour elle agiroit contre lui avec plus d'ardeur, et qu'après qu'elle auroit satisfait à son devoir, elle satisferoit à son affection, et trouveroit bien le moyen de le suivre. Sa passion n'eût pas été moins tendre, et eût été plus généreuse.

L'Observateur reprend dans la cinquieme Scene, *que D. Diegue sorte seul de nuit pour aller chercher son fils par la ville, laissant force Gentilshommes chez lui,*

et leur manquant de civilité. Mais en ce qui regarde l'incivilité, nous croyons que la répréhension n'est pas juste, pour ce que les mouvemens naturels et les sentimens de pere, dans une occasion comme celle-ci, ne considerent point ces petits devoirs de bienséance extérieure, et emportent violemment ceux qui en sont possédés, sans que l'on s'avise d'y trouver à redire. Nous croyons bien que cette sortie de D. Diegue eût été justement reprise, par une autre raison, si l'on eût dit qu'il n'y avoit aucune apparence que ce grand nombre d'amis étant chez D. Diegue, ils le dussent laisser sortir seul, et à telle heure, pour aller chercher son fils; car l'ordre vouloit que ne rencontrant pas Rodrigue en son logis, ils empêchassent ce vieillard de sortir, et le relevassent de la peine que le Poëte lui faisoit prendre. De sorte qu'on peut dire avec raison que ce n'est pas D. Diegue qui manque de civilité envers ces Gentilshommes; mais que ce sont eux-mêmes qui en manquent envers lui. Quant à la supputation que l'Observateur fait ensuite du nombre excessif de ces Gentilshommes, elle est bien introduite avec grace et esprit; mais sans solidité, à notre avis, et seulement pour rendre ridicule ce qui ne l'est pas: car, premierement, ces *cinq cents amis* pouvoient n'être pas tous *Gentilshommes*, et c'étoit assez qu'ils fussent soldats, pour être compris sous le nom d'amis, ainsi que D. Diegue les appelle, et non pas Gentilshommes. En second lieu, vouloir qu'il y en eût une bonne quantité de neutres, et une quatrieme partie de ceux qui ne bougeoient d'auprès de la personne du Roi,

ce n'est pas se souvenir qu'en matiere de querelles de Grands, la Cour se partage toujours, sans qu'il en demeure guere de neutres, que ceux qui sont méprisables à l'un et à l'autre parti : si bien que la Cour de Fernand pouvoit être plus petite que celle des Rois d'Espagne d'à présent, et ne laisser pas d'être composée, à un besoin, de mille Gentilshommes, principalement en un tems où il y avoit guerre avec les Mores, ainsi que, peu après, l'Observateur même le dit. Et quoiqu'il soit vrai, comme il le remarque fort bien, que ces cinq cents amis de Rodrigue étoient plutôt assemblés, par le Poëte, contre les Mores, que contre le Comte, nous croyons que n'y ayant nulle répugnance qu'ils soient employés contre tous les deux, le Poëte seroit plutôt digne de louange que de blâme, d'avoir inventé cette assemblée de gens en apparence contre le Comte, et en effet contre les Mores ; car une des beautés du Poëme dramatique, est que ce qui a été imaginé et introduit pour une chose, serve, à la fin, pour une autre.

La premiere Scene du quatrieme Acte nous semble reprise avec peu de fondement, puisqu'il est vrai que ni l'amour de Chimene, ni l'inquiétude qu'il lui cause, ne sont pas ce qu'il y a de répréhensible en elle ; mais seulement le témoignage qu'elle donne en quelques autres lieux du Poëme, que son amour l'emporte sur son devoir : or, en celui-ci le contraire paroît, et l'agitation de ses pensées finit comme elle doit.

La seconde a le défaut que remarque l'Observateur, touchant l'inutilité de l'Infante, et l'on ne peut pas

dire qu'elle y est utile en quelque sorte, comme celle qui flatte la passion de Chimene, et qui sert à lui faire montrer de plus en plus combien elle est affermie dans la résolution de perdre son amant. Car Chimene eût pu témoigner aussi-bien cette résolution en parlant à Elvire, qu'en parlant à l'Infante, laquelle agit en cette occasion sans aucune nécessité.

Dans la troisieme, l'Observateur s'étonne que les commandemens du Roi aient été mal exécutés. Mais comme il est assez ordinaire que les bons ordres sont mal suivis, il n'y avoit rien de si raisonnable que de supposer, en faveur de Rodrigue, qu'en cette occasion Fernand eût été servi avec négligence. Toutefois ce n'est pas par cette raison que le Poëte se peut défendre, la véritable étant que le Roi n'avoit point donné d'ordres pour résister aux Mores, de peur de mettre la Ville en trop grande alarme. Il est vrai que l'excuse est pire que la faute, pour ce qu'il y auroit moins d'inconvénient que le Roi fût mal obéi, ayant donné de bons ordres, que non pas qu'il périt faute d'en avoir donné aucun : si bien qu'encore que l'objection par-là demeure nulle en ce lieu ; il nous semble néanmoins qu'elle eût été bonne et solide dans la sixieme Scene du second Acte, où l'on pouvoit reprocher à Fernand, avec beaucoup de justice, qu'il savoit mal garder ses places, de négliger ainsi les bons avis qui lui étoient donnés, et de prendre le parti le moins assuré dans une nouvelle qui ne lui importoit pas moins que de sa ruine.

Ce qui suit du mauvais soin de Don Fernand qui de-

voit tenir le port fermé avec une chaîne, seroit une répréhension fort judicieuse, supposé que Séville eût un port si étroit d'embouchure, qu'une chaîne l'eût pu clorre aisément, ce qu'il semble aussi que l'Auteur estime, faisant dire en un lieu :

Les Mores et la mer entrerent dans le port ;

et en un autre, distinguant le fleuve du port :

Et la terre et le fleuve, et leur flotte et le port ;

mais Séville étant assez avant dans la terre, et n'ayant pour havre que le Guadalquivir, qui ne se peut commodément fermer d'une chaîne, à cause de sa grande largeur, on peut dire que c'étoit assez que Rodrigue fît la garde au port, et qu'en ce lieu l'Observateur desire une chose peu possible, quoique l'Auteur lui en ait donné sujet par son expression. Pour le reste, nous croyons que la flotte des Mores a pu ancrer, afin que leur descente se fît avec ordre, parce qu'en cas de retraite, si elle eût été si pressée qu'ils n'eussent pas eu le loisir de lever les ancres, en coupant les cables, ils se mettoient en état de la faire avec autant de promptitude que s'ils ne les eussent point jettés. C'est ainsi, ou avec peu de différence, qu'Énée en use, quand il coupe le cable qui tenoit son vaisseau attaché au rivage, plutôt que de l'envoyer détacher, dans la crainte qu'il avoit qu'en retardant un peu sa sortie du port, Didon n'eût assez de tems pour le retenir par force dans Carthage.

Pour la cinquieme Scene, il nous semble qu'elle peut

être justement reprise; mais ce n'est pas absolument, comme dit l'Observateur, parce que le Roi y fait un personnage moins sérieux qu'on ne devoit attendre de sa dignité et de son âge, lorsque, pour reconnoître le sentiment de Chimene, il lui assure que Rodrigue est mort au combat, car cela se pourroit bien défendre par l'exemple de plusieurs grands Princes qui n'ont pas fait difficulté d'user de feinte dans leurs jugemens, quand ils ont voulu découvrir une vérité cachée. Nous tenons cette Scene principalement répréhensible, en ce que Chimene y veut déguiser au Roi la passion qu'elle a pour Rodrigue, quoiqu'il n'y eût pas sujet de le faire, et qu'elle-même eût témoigné déja auparavant avoir une contraire intention. Cela se justifie clairement par la quatrieme Scene du troisieme Acte, où elle dit à son amant, qu'elle veut bien qu'on sache son inclination, *afin que sa gloire en soit plus élevée, quand on verra qu'elle le poursuit, encore qu'elle l'adore.* Ce discours nous paroît contredire à celui que le Poëte lui fait tenir maintenant pour céler son amour au Roi : *qu'on se pâme de joie ainsi que de tristesse*; et c'étoit sur cette contradiction que nous estimons que l'Observateur eut été bien fondé de le reprendre en ce lieu. En effet, il eût beaucoup mieux valu la faire persévérer dans la résolution de laisser connoître son amour, et lui faire dire que la mort de Rodrigue lui pouvoit bien être sensible, puisqu'elle avoit de l'affection pour lui; mais qu'elle lui étoit agréable, puisque son devoir l'avoit obligée à la poursuivre, et que maintenant elle n'avoit plus rien à desirer que le tombeau, après avoir obtenu

des

des Mores ce que le Roi sembloit ne lui vouloir pas accorder.

Quant à l'ordonnance de Fernand pour le matiage de Chimene avec celui de ses deux amans qui sortiroit vainqueur du combat, on ne sauroit nier qu'elle ne soit très-inique, et que Chimene fasse une très-grande faute de ne refuser pas ouvertement d'y obéir. Rodrigue lui-même n'eût osé porter jusques-là ses prétentions, et ce combat ne pouvoit servir, au plus, qu'à lui faire obtenir l'abolition de la mort du Comte : que si le Roi le vouloit récompenser du grand service qu'il venoit d'en recevoir, il falloit que ce fût du sien, et non pas d'une chose qui n'étoit point à lui, et que les loix de la nature avoient mises hors de sa puissance. En tout cas, s'il vouloit lui faire épouser Chimene, il falloit qu'il employât envers elle la persuasion plutôt que le commandement. Or, cette ordonnance déraisonnable et précipitée, et par conséquent peu vraisemblable, est d'autant plus digne de blâme, qu'elle fait le dénouement de la Piece, et qu'elle le fait mauvais et contre l'art. En tous les autres lieux du Poëme, cette bizarrerie eût fait un fâcheux effet ; mais en celui-ci elle en gâte l'édifice, et le rend défectueux en sa partie la plus essentielle, le mettant sous le genre de ceux qu'Aristote condamne, pour ce *qu'ils se nouent bien et se dénouent mal.*

La premiere Scene du cinquieme Acte nous semble très-digne de censure, parce que Rodrigue retourne chez Chimene, non plus de nuit, comme l'autre fois que les ténébres favorisoient aucunement sa témérité ;

mais en plein jour, avec bien plus de péril et de scandale. Elle nous semble encore digne de répréhension, parce que l'entretien qu'ils y ont ensemble est si ruineux pour l'honneur de Chimene, et découvre tellement l'avantage que sa passion a pris sur elle, que nous n'estimons pas qu'il y ait guere de chose plus blâmable en toute la Piece. Il est vrai que Rodrigue y fait ce qu'un amant désespéré étoit obligé de faire, et qu'il y demeure bien plus dans les termes de la bienséance qu'il n'avoit fait la premiere fois. Mais Chimene, au contraire, y abandonne tout ce qui lui restoit de pudeur; et, oubliant son devoir pour contenter sa passion, persuade clairement Rodrigue de vaincre celui qui s'exposoit volontairement à la mort pour sa querelle, et qu'elle avoit accepté pour son défenseur; et ce qui la rend plus coupable encore, est qu'elle ne l'exhorte pas tant à bien combattre pour la crainte qu'il ne meure, que pour l'espérance de l'épouser s'il ne mouroit point. Nous laissons à part l'ingratitude et l'inhumanité qu'elle fait paroître en sollicitant le déshonneur de Don Sanche, qui sont de mauvaises qualités pour un principal personnage. Cette Scene donc a toute l'imperfection qu'elle sauroit avoir, si l'on considere la matiere comme faisant une partie essentielle de ce Poëme. Mais en récompense, la considérant à part et détachée du Suiet, la passion qu'elle contient nous semble fort bien touchée et fort bien conduite, et les expressions dignes de beaucoup de louanges.

La seconde et troisieme Scenes ont leur défaut accou-

tumé de la superfluité de l'Infante, et font languir le Théatre par le peu qu'elles contribuent à la principale aventure ; il est vrai pourtant qu'elles ne manquent pas de beaux mouvemens, et que si elles n'étoient nécessaires, elles se pourroient dire belles.

Nous croyons la quatrieme moins inutile que ne le prétend l'Observateur, puisqu'elle découvre l'inquiétude de Chimene durant le combat de ses amans, et qu'elle sert à lui faire regagner un peu la réputation qu'elle avoit perdue dans la premiere.

Pour la cinquieme, outre qu'elle donne juste sujet à l'Observateur de remarquer le peu de tems que Rodrigue a eu pour ce combat, lequel se devant faire dans la place publique, et par la permission du Roi, demandoit beaucoup de cérémonies, elle a encore le défaut de l'action que Don Sanche y vient faire de présenter son épée à Chimene, suivant la condition que lui a imposée le vainqueur. Puis, pour achever de la rendre tout-à-fait mauvaise, au lieu que la surprise qui trouble Chimene devoit être courte, le Poëte l'a étendue jusques à dégoûter les Spectateurs les plus patiens, qui ne se peuvent assez étonner de ce que Don Sanche ne l'éclaircisse pas du succès de son combat avec une parole, laquelle il lui pouvoit bien dire, puisqu'il lui peut bien demander audience deux ou trois fois pour l'en éclaircir : à quoi l'on peut ajouter qu'il y a beaucoup d'injustice dans le transport de Chimene contre lui qui l'avoit servie et obligée, et que si elle eût fait paroître sa douleur avec plus de tendresse et de civilité, elle eût plus excité de compassion qu'elle

ne fait par sa violence. D'ailleurs, il y pourroit avoir encore à redire, à ce qu'ayant promis solemnellement d'épouser celui qui la vengeroit de Rodrigue, maintenant qu'elle croit que Don Sanche l'en a vengée, elle tranche nettement qu'elle ne lui tiendra point parole, et le paye d'injures et de refus; au lieu de se plaindre de sa mauvaise fortune qui lui a ravi, par son propre ministere, celui qu'elle aimoit, et qui la livre à celui qu'elle ne pouvoit souffrir.

Dans la sixieme Scene, où elle avoue au Roi qu'elle aime Rodrigue, nous ne la blâmons pas, comme fait l'Observateur, de ce qu'elle l'avoue; mais de ce qu'oubliant la résolution qu'elle avoit faite dans la quatrieme Scene du troisieme Acte, de ne point céler sa passion pour sa plus grande gloire, elle semble l'avoir voulu dissimuler jusqu'alors, et par conséquent l'avoir jugée criminelle. Par cette inégalité de Chimene, le Poëte fait douter s'il a connu l'importance de ce qu'il lui avoit fait dire lui-même :

Voyant que je l'adore et que je le poursuis,

et laisse soupçonner qu'il ait mis cette généreuse pensée dans sa bouche, plutôt comme une fleur, non nécessaire, que comme la plus essentielle chose qui servît à la constitution de son Sujet.

Dans la suivante, nous trouvons qu'il lui fait faire une faute bien plus remarquable, en ce que, sans autre raison que celle de son amour, elle consent à l'injuste ordonnance de Fernand; c'est-à-dire, à épouser celui qui avoit tué son pere. Le Poëte voulant que ce Poëme

finît heureusement, pour suivre les regles de la Tragi-Comédie, fait encore en cet endroit que Chimene foule aux pieds celles que la nature a établies, et dont le mépris et la transgression doivent donner de l'horreur aux ignorans et aux habiles.

Quant au Théatre, il n'y a personne à qui il ne soit évident qu'il est mal entendu dans ce Poëme, et qu'une même Scene y représente plusieurs lieux. Il est vrai que c'est un défaut que l'on trouve en la plupart de nos Poëmes dramatiques, et auquel il semble que la négligence des Poëtes ait accoutumé les Spectateurs; mais l'Auteur de celui-ci s'étant mis si à l'étroit pour y faire rencontrer l'unité du jour, devoit bien aussi s'efforcer d'y faire rencontrer celle du lieu, qui est bien autant nécessaire que l'autre, et, faute d'être observée avec soin, produit dans l'esprit des Spectateurs autant ou plus de confusion et d'obscurité.

A l'examen de ce que l'Observateur appelle conduite, succede celui de la versification, laquelle ayant été reprise sans grand fondement en beaucoup de lieux, et passée pour bonne en beaucoup d'autres, où il y avoit grand sujet de la condamner, nous avons jugé nécessaire, pour la satisfaction du Public, de montrer en quoi la censure des vers a été bonne ou mauvaise, et en quoi l'Observateur eût eu encore juste raison de les reprendre. Toutefois nous n'avons pas cru qu'il nous fallût arrêter à tous ceux qui n'ont d'autre défaut que d'être foibles et rampans, le nombre desquels est trop grand et trop facile à connoître pour y employer notre tems.

SENTIMENS SUR LES VERS.

ACTE PREMIER.

SCENE PREMIERE.

ENTRE tous ces amans dont la jeune ferveur....

Ce mot de *ferveur* est plus propre pour la dévotion que pour l'amour ; mais, supposé qu'il fût aussi bon en cet endroit qu'*ardeur* ou *desir*, *jeune* s'y accommoderoit fort bien contre l'avis de l'Observateur.

Ce n'est pas que Chimene écoute leurs soupirs,
Ou d'un regard propice anime leurs desirs.

La remarque de l'Observateur n'est pas considérable, qui juge qu'il falloit dire : *ou que d'un regard propice elle anime*, &c. parce que ces deux vers ne contiennent pas deux sens différens, pour obliger à dire : *ou qu'elle anime.*

Elle n'ôte à pas un, ni donne d'espérance.

Il falloit : *ni ne donne*, et l'omission de ce *ne*, avec la

transposition de *pas un*, qui devoit être à la fin, font que la phrase n'est pas françoise.

Don Rodrigue, sur-tout, n'a trait en son visage,
Qui d'un homme de cœur, ne soit la haute image.

C'est une hyperbole excessive de dire que chaque trait d'un visage soit une image, et *haute*, n'est pas une épithete propre en ce lieu, outre que *sur-tout* est mal placé; ce qui l'a fait paroître bas à l'Observateur.

. . . . . *A passé pour merveille.*

Cette façon de parler a été mal reprise par l'Observateur.

Ses rides sur son front ont gravé ses exploits.

Les rides marquent les années; mais ne gravent point les exploits.

L'heure à présent m'appelle au Conseil qui s'assemble.

A présent est bas et inutile, comme a remarqué l'Observateur; et *qui s'assemble*, n'est pas inutile comme il a cru.

SCENE SECONDE.

Et que tout se dispose à leurs contentemens.

Il eût été mieux : *à leur contentement.*

Deux mots dont tous vos sens doivent être charmés.

Cela est mal repris par l'Observateur, parce qu'en Poésie tous les sens signifient le sens intérieur, c'est-à-

dire, de l'ame, et que dans une extrême joie, les sens extérieurs même sont comme charmés.

Puis-je à de tels discours donner quelque croyance ?

Il valoit mieux dire : *à ce discours ;* car n'ayant dit que *deux mots*, on ne peut pas dire qu'elle ait fait des discours.

SCENE TROISIEME.

L'informer avec soin comme va son amour.

L'Observateur a bien repris cet endroit ; il falloit dire : *vous informer d'elle.*

. . . . . *Madame, toutefois....*

En cet hémistiche, *toutefois* est mal placé.

. . . . . *Mets la main sur mon cœur,*
Et vois comme il se trouble au nom de son vainqueur.

En tout cet endroit, le nom de Rodrigue n'a point été prononcé. Elle veut peut-être entendre son nom par : *ce jeune Chevalier ;* mais il le désigne seulement, et ne le nomme pas.

Mais je n'en veux point suivre où ma gloire s'engage.

Ce dernier mot ne dit pas assez, pour signifier : *ma gloire court fortune.*

A pousser des soupirs pour ce que je dédaigne.

Dédaigne dit trop pour sa passion ; car en effet elle l'estimoit : elle vouloit dire : *pour ce que je devrois dédaigner.*

. . . . . *Je le crains et souhaite.*

L'usage veut que l'on répete l'article *le*, d'autant plus que les deux verbes sont de signification fort différente, et qu'autrement le mot de *souhaite*, sans l'article, fait entendre quelque chose ensuite.

Ma gloire et mon amour ont tous deux tant d'appas,
Que je meurs s'il s'acheve, et ne s'acheve pas.

Le premier vers ne s'entend point, et le second est bien repris par l'Observateur; il falloit dire: *s'il s'acheve, et s'il ne s'acheve pas*, parce que cet *et* conjoint ce qui se doit séparer.

. . . . . *A vos esprits flottans.*

L'Observateur a mal repris cet endroit, pour ce que les passions sont comme les vents qui agitent l'esprit, et donnent lieu à la métaphore; et quant au pluriel *esprits*, il se peut fort bien mettre en Poésie, pour signifier l'*esprit*.

Pour souffrir la vertu si long-tems au supplice.

Cette expression n'est pas achevée; on ne dit point: *souffrir quelqu'un au supplice*; mais bien *souffrir que quelqu'un soit au supplice*, outre qu'*être au supplice*, laisse une fâcheuse image à l'esprit.

Ma plus douce espérance est de perdre l'espoir.

Ce vers est beau, et l'Observateur l'a mal repris, pour ce qu'elle ne pouvoit rien espérer de plus avantageux pour sa guérison, que de voir Rodrigue telle-

ment lié à Chimene, qu'elle n'eût plus lieu d'espérer sa possession.

Par vos commandemens, Chimene vous vient voir.

Ce vers est bas, et la façon de parler n'est pas françoise, pour ce qu'on ne dit point : *un tel vous vient voir, par vos commandemens.*

Cet hyménée à trois également importe.

Ce vers est mal tourné, et *à trois* après *hyménée* dans le repos du vers, fait un fort mauvais effet.

SCENE QUATRIEME.

. . . . . *Vous éleve en un rang....*

Cela n'est pas françois ; il faut dire : *élever à un rang.*

Mais le Roi m'a trouvé plus propre à son desir.

Ce n'est pas bien parler de dire : *plus propre à son desir.* Il falloit dire : *plus propre a son service*, ou bien : *plus selon son desir.*

. . . . . *Instruisez-le d'exemple.*

Cela n'est pas françois : il falloit dire, *instruisez-le par l'exemple de*, &c.

Ressouvenez et enseignez, ne sont pas bonnes rimes ;

. . . . . *Ordonner une armée.*

Ce n'est pas bien parler françois, quelque sens qu'on lui veuille donner, et ne signifie point, ni mettre une armée en bataille, ni établir dans une armée l'ordre qui y est nécessaire.

Sans moi vous passeriez bientôt sous d'autres loix,
Et si vous ne m'aviez, vous n'auriez plus de Rois.

Il y a contradiction en ces deux vers; car, par la même raison qu'ils passeroient sous d'autres loix, ils pourroient avoir d'autres Rois.

Le Prince pour essai de générosité....

L'Observateur reprend mal cet endroit, en ce qu'il dit qu'il y a quelque consonance d'*essai* avec *générosité*; car il n'y en a point.

. . . . . *Gagner des combats.*

L'Observateur a repris cette façon de parler avec quelques fondemens, pour ce qu'on ne sauroit dire qu'improprement : *gagner des combats*.

Parlons-en mieux, le Roi. . . . . . .

L'Observateur a repris ce vers avec trop de rigueur, pour avoir la césure mauvaise; car cela se souffre quelquefois aux vers de Théatre, et même, en quelques lieux, a de la grace dans les interlocutions, pourvu que l'on en use rarement.

Le premier dont la race a vu rougir son front.

L'Observateur a eu raison de remarquer qu'on ne peut dire : *le front d'une race.*

. . . . . ; *Mon ame est satisfaite.*
Et mes yeux à ma main reprochent ta défaite.

Il y a contradiction en ces deux vers, de dire en même tems que son ame soit satisfaite, et que ses yeux repro-

chent à sa main une défaite honteuse, et qui, par conséquent, lui doit donner du plaisir.

SCENE CINQUIEME.

Nouvelle dignité fatale à mon bonheur,
Faut-il de votre éclat voir triompher le Comte?

Triompher de l'éclat d'une dignité, ce sont de belles paroles qui ne signifient rien.

. . . . . *Qui tombe sur mon chef.*

L'Observateur est trop rigoureux de reprendre ce mot de *chef*, qui n'est point tant hors d'usage qu'il dit.

SCENE SIXIEME.

Je le remets au tien, pour venger et punir.

Venger et punir est trop vague; car on ne sait qui doit être vengé, ni qui doit être puni.

Au surplus. . . . . . .

Ce terme est bien repris par l'Observateur pour être bas; mais la faute est légere.

Se faire un rempart de funérailles. . . . .

L'Observateur a bien repris cet endroit, car le mot de *funérailles* ne signifie point des corps morts.

Plus l'offenseur est cher. . . . . . .

L'Observateur a quelque fondement en sa répréhension, de dire que ce mot *offenseur* n'est pas en usage, toutefois

toutefois étant à souhaiter qu'il y fût, pour opposer à *offensé*, cette hardiesse n'est pas condamnable.

SCENE SEPTIEME.

L'un échauffe mon cœur, l'autre retient mon bras.

Echauffer, est un verbe trop commun à toutes les deux passions : il en falloit un qui fût propre à la vengeance, et qui le distinguât de l'amour ; et même le mot de *flamme* qui suit, semble le desirer plutôt pour la maîtresse que pour le pere.

A mon aveuglement rendez un peu de jour.

L'Observateur n'a pas bien repris en cet endroit, pour ce que l'on peut dire *l'aveuglement, pour l'esprit aveuglé.*

Je dois à ma maîtresse, aussi-bien qu'à mon pere.

Je dois est trop vague : il devoit être déterminé à quelque chose qui exprimât ce qu'il doit.

Allons, mon ame. . . . . . .

L'Observateur n'a pas eu raison de blâmer cette façon de parler, pour ce qu'elle est en usage, et que l'on parle souvent à soi, en s'adressant à une des principales parties de soi-même, comme l'*ame* et le *cœur.*

. . . . . *Et puisqu'il faut mourir.*

Ces paroles ne sont pas une exclamation, comme le remarque l'Observateur, et ont un fort bon sens, puisqu'elles veulent dire que Rodrigue étant réduit à

la nécessité de mourir, quoi qu'il pût arriver, il aime mieux mourir sans offenser Chimene, qu'après l'avoir offensée.

. . . . . *Dont mon ame égarée....*

L'Observateur n'a pas bien repris ce mot *égarée*, qui n'est point inutile, marquant le trouble de l'esprit.

Allons, mon bras. . . . . . .

L'Observateur devoit plutôt reprendre : *Allons, mon bras*, qu'*allons, mon ame ;* pour ce qu'encore que le bras se puisse quelquefois prendre pour la personne, il ne s'accorde pas bien avec *aller.*

Dois-je pas à mon pere avant qu'à ma maîtresse !

Il fait la même faute qu'auparavant ; il devoit déterminer ce qu'il devoit.

Je rendrai mon sang pur, comme je lai reçu.

L'Observateur n'a pas bien repris cet endroit ; car, métaphoriquement, le sang qui a été reçu des ayeux, est souillé par les mauvaises actions, et ce vers est fort beau.

ACTE II.

SCENE PREMIERE.

. . . . . *Quand je lui fis l'affront.*

Il n'a pu dire : *je lui fis*, car l'action vient d'être faite ; il falloit dire : *quand je lui ai fait*, puisqu'il ne s'étoit point passé de nuit entre deux.

Ce grand courage, grandeur de l'offense, grand crime,
Et quelque grand qu'il fût. . . . . . .

L'Observateur est trop rigoureux de reprendre ces répétitions, dont la premiere n'est pas considérable, étant éloignée de cinq vers ; et en la seconde, la répétition de *quelque grand qu'il soit*, est entiérement nécessaire, et a même de la grace.

Qui passent le commun des satisfactions.

Cette façon de parler est des plus basses, et peu françoise.

. . . . . *Sont plus que suffisans.*

L'Observateur l'a bien repris ; non pas en ce qu'il dit que cette façon de parler ne signifie rien, car elle est aisément entendue ; mais en ce qu'elle est basse.

SCENE SECONDE.

Sais-tu que ce vieillard fut la même vertu,
La vaillance et l'honneur de son tems ; le sais-tu !

On ne doit parler ainsi que d'un homme mort ; car Don Diegue étant vivant, son fils devoit croire qu'il étoit encore la vertu et l'honneur de son tems ; il devoit dire : *est la même vertu*, &c.

Le Comte répond : *peut-être ;* mais c'est mal répondu, car absolument on doit savoir, ou non, quelque chose.

Cette ardeur que dans les yeux je porte,
Sais-tu que c'est son sang ?

Une ardeur ne peut être appellée sang, par métaphore, ni autrement.

A quatre pas d'ici, je te le fais savoir.

Après avoir dit ces mots, le grand discours qui suit jusqu'à la fin de la Scene, est hors de saison.

SCENE TROISIEME.

Elle a fait trop de bruit pour ne pas s'accorder.

L'Observateur a mal repris cet endroit, car on dit : *S'accorder* pour *être accordé.*

Et de ma part mon ame. . . . . .

Cela est mal dit ; mais pour, *fera l'impossible*, l'Observateur l'a mal repris ; car l'usage a reçu *faire l'impossible*, pour dire, *faire tout ce qui est possible.*

Les hommes valeureux le sont du premier coup.

L'Observateur n'a pas eu sujet de reprendre la bassesse du vers, ni la phrase *du premier coup* : mais il le devoit reprendre comme impropre en ce lieu, puisqu'il se dit d'une action, et non d'une habitude.

Les affronts a l'honneur ne se réparent point.

On dit bien : *faire affront a quelqu'un* ; mais non pas : *faire affront a l'honneur de quelqu'un.*

. . . . . *Quel comble à mon ennui !*

Cette phrase n'est pas françoise.

SCENE CINQUIEME.

Vous laissez choir ainsi ce glorieux courage.

Contre l'opinion de l'Observateur, ce mot de *choir* n'est point si fort impropre en ce lieu qu'il ne se puisse supporter: celui d'*abattre* eût été sans doute meilleur, et plus dans l'usage.

Si dessous sa valeur ce grand guerrier s'abat.

L'Observateur a mal repris *s'abat*, et il n'y a point d'équivoque vicieuse avec *Sabbat*; mais il devoit remarquer qu'il falloit dire *est abattu*, et non pas *s'abat*.

. . . . . *Et ses nobles journées,*
Porter delà les mers ses hautes destinées.

L'Observateur a bien repris *ses nobles journées*; car on ne dit point *les journées d'un homme*, pour exprimer les combats qu'il a faits; mais on dit bien: *la journée d'un tel lieu*, pour dire la bataille qui s'y est donnée: et il devroit encore ajouter que les nobles journées qui portent les hautes destinées au-delà des mers, font une confusion de belles paroles qui n'ont aucun sens raisonnable.

. . . . . *Arborer ses lauriers,*

Est bien repris par l'Observateur, pour ce que l'on ne peut pas dire: *arborer un arbre*; le mot d'*arborer* ne se prend que pour des choses que l'on plante figurément, en façon d'arbres, comme des étendards.

Mais, Madame, voyez où vous portez son bras.

Cette façon de parler est si hardie, qu'elle en est obscure.

Je veux que ce combat demeure pour certain.

Outre que cette phrase est basse, elle est mauvaise, et l'Auteur n'exprime pas bien par-là : *je veux que ce combat se soit fait.*

Votre esprit va-t-il point bien vîte pour sa main !

Cette pointe est mauvaise.

Que veux-tu? je suis folle, et mon esprit s'égare ;
Mais c'est le moindre mal que l'amour me prepare.

Il y a de la contradiction dans le sens de ces vers; car, comment l'amour lui peut-il préparer un mal qu'elle ent déja? Elle pouvoit bien dire : *C'est un petit mal, en comparaison de ceux que l'amour me prépare.*

SCENE SIXIEME.

Je l'ai, de votre part, long-tems entretenu.

On dit bien : *je lui ai parlé, de votre part ;* ou bien : *je l'ai entretenu de ce que vous m'avez commandé de lui dire, de votre part ;* mais on ne peut dire : *je l'ai entretenu de votre part.*

On l'a pris tout bouillant encor de sa querelle.

On ne peut dire : *bouillant d'une querelle*, comme on dit : *bouillant de colere.*

J'obéis et me tais ; mais de grace encor, Sire,
Deux mots en sa défense. . . . . .

Après avoir dit : *j'obéis et me tais*, il ne devoit point continuer de parler : car ce n'est pas se vouloir taire, que de demander à dire deux mots en sa défense.

Et c'est contre ce mot qu'a résisté le Comte.

Résister contre un mot n'est pas parler françois ; il eût pu dire : *s'obstiner sur un mot.*

Il trouve en son devoir un peu trop de rigueur,
Et vous obéiroit, s'il avoit moins de cœur.

Don Sanche péche fort contre le jugement en cet endroit, d'oser dire au Roi que le Comte trouve trop de rigueur à lui rendre le respect qu'il lui doit ; et encore plus quand il ajoute, qu'il y auroit de la lâcheté à lui obéir.

Commandez que son bras, nourri dans les alarmes.

On ne peut dire : *un bras nourri dans les alarmes* ; et il a mal pris en ce lieu la partie pour le tout.

Vous perdez le respect ; mais je pardonne à l'âge,
Et j'estime l'ardeur en un jeune courage.

Le Roi estime, sans raison, cette ardeur qui fait perdre le respect à Don Sanche ; c'étoit beaucoup de lui pardonner.

A quelque sentiment que son orgueil m'oblige,
Sa perte m'affoiblit, et son trépas m'afflige.

Toutes les parties de ce raisonnement sont mal rangées ; car il falloit dire : *A quelque ressentiment que son*

ergueil m'ait obligé, son trépas m'afflige à cause que sa perte m'affoiblit.

SCENE SEPTIEME.

Par cette triste bouche elle empruntoit ma voix.

Chimene paroît trop subtile en tout cet endroit pour une affligée.

Moi, dont les longs travaux ont acquis tant de gloire;
Moi, que jadis par-tout a suivi la victoire.

Don Diegue devoit exprimer ses sentimens devant son Roi avec plus de modestie.

L'orgueil dans votre Cour l'a fait presqu'à vos yeux,
Et souillé sans respect l'honneur de ma vieillesse.

Il falloit dire : *et a souillé*, car *l'a fait* ne peut pas régir *souillé*.

Du crime glorieux qui cause nos débats,
Sire, j'en suis la tête, il n'en est que le bras.

On peut bien donner une tête et des bras à quelques corps figurés, comme, par exemple, à une armée; mais non pas à des actions comme des crimes, qui ne peuvent avoir ni têtes, ni bras.

Et loin de murmurer d'un injuste décret,
Mourant sans déshonneur, je mourrai sans regret.

Il offense le Roi, le croyant capable de faire un décret injuste; mais il pouvoit dire : *loin d'accuser d'injustice le décret de ma mort.*

. . . . . *Qu'un meurtrier périsse.*

Ce mot de *meurtrier*, qu'il répete souvent, le faisant de trois syllabes, n'est que de deux.

ACTE III.

SCENE PREMIERE.

ELVIRE.

Jamais un meurtrier en fit-il son refuge!

RODRIGUE.

Jamais un meurtrier s'offrit-il à son Juge!

Soit que Rodrigue veuille consentir au sens d'Elvire, soit qu'il y veuille contrarier, il y a grande obscurité en ce vers; et il semble qu'il conviendroit mieux au discours d'Elvire qu'au sien.

SCENE SECONDE.

Employez mon épée à punir le coupable.
Employez mon amour à venger cette mort.

La bienséance eût été mieux observée, s'il se fût mis en devoir de venger Chimene, sans lui en demander la permission.

SCENE TROISIEME.

Pleurez, pleurez, mes yeux, &c.

Cet endroit n'est pas bien repris par l'Observateur; car cette phrase: *fondez-vous en eau*, ne donne aucune vilaine idée comme il dit. Il eût été mieux, à la vérité, de dire, *fondez-vous en larmes*; et, à bien considérer ce

ce qui suit, encore qu'il semble y avoir quelque confusion, toutefois il ne s'y trouve point trois moitiés comme il l'estime.

Si je pleure ma perte, et la main qui l'a faite.

On ne peut dire : *la main qui a fait la perte*, pour dire : *la main qui la causée*; car c'est Chimene qui a fait la perte, et non pas la main de Rodrigue. Ce n'est pas bien dit aussi : *je pleure la main*, pour dire : *je pleure de ce que c'est cette main qui a fait le mal.*

. . *En ce dur combat de colere et de flamme....*

Flamme, en ce lieu, est trop vague pour désigner l'*amour*, l'opposant à *colere*, où il y a du feu aussi-bien qu'en l'amour.

Il déchire mon cœur, sans partager mon ame.

L'Observateur l'a bien repris; car cela ne veut dire, sinon : *il déchire mon cœur, sans le déchirer.*

. . *Quoique mon amour ait sur moi du pouvoir....*

Cette façon de parler n'est pas françoise; il falloit dire : *quelque pouvoir que mon amour ait sur moi.*

Rodrigue m'est bien cher, son intérêt m'afflige.

Ce mot d'*intérêt* étant commun au bien et au mal, ne s'accorde pas justement avec *afflige*, qui n'est que pour le mal; il falloit dire : *son intérêt me touche*, ou *sa peine m'afflige.*

Mon cœur prend son parti; mais, contre leur effort,
Je sais que je suis fille, et que mon pere est mort.

C'est mal parler de dire : *contre leur effort, je sais que je suis fille*, pour dire : *j'oppose à leur effort la considération que je suis fille, et que mon pere est mort.*

. . . . . *N'en pressez point d'effet.*

Il falloit dire, *l'effet.*

Quoi ! j'aurai vu mourir mon pere entre mes bras....

Elle avoit dit auparavant, qu'il étoit mort quand elle arriva sur le lieu.

SCENE QUATRIEME.

Saoulez-vous du plaisir de m'empêcher de vivre.

Cette phrase : *empêcher de vivre*, est trop foible pour dire : *de me faire mourir*, principalement en lui présentant son épée, afin qu'elle le tue.

Quoi ! du sang de mon pere encor toute trempée ?

L'Observateur est trop rigoureux de reprendre ce vers, à cause du semblable qui est dans un autre lieu : ce n'est point stérilité, si l'on n'en veut accuser Homere et Virgile, qui répétent plusieurs fois de mêmes vers.

. . . . . *Sans quitter l'envie.*

L'Observateur ne devoit point reprendre cette phrase, qui se peut souffrir.

. . . . . *Et veux tant que j'expire.*

Cela n'est pas françois, pour dire : *jusqu'à tant que j'expire.*

. . . . . *D'avoir fui l'infamie.*

Fui est de deux syllabes.

Perdu et éperdu ne peuvent rimer, à cause que l'un est le simple, et l'autre le composé.

Aux traits de ton amour, ni de ton désespoir.

Ce vers est beau, et a été mal repris par l'observateur, et *effets* au lieu de *traits*, n'y seroit pas bien, comme il pense.

Va, je ne te hais point. . . . . .

RODRIGUE.

Tu le dois.

Ces termes, *tu le dois*, sont équivoques; on pourroit entendre, *tu dois ne me point haïr*; toutefois la passion est si belle en cet endroit, que l'esprit se porte de lui-même au sens de l'Auteur.

Malgré des feux si beaux qui rompent ma colere....

Il passe mal d'une métaphore à une autre; et ce verbe *rompre* ne s'accommode pas avec *feux*.

Vigueur, vainqueur, trompeur et *peur.*

L'Observateur a tort d'accuser ces rimes d'être fausses. Il vouloit dire seulement qu'elles sont trop proches les unes des autres; ce qui n'est pas considérable.

SCENE

SCENE CINQUIEME.

. . . . . *Mes ennuis cessés.*

L'Observateur a mal repris cet endroit : *cessés* est bien dit en Poëme, pour *apaisés* ou *finis.*

SCENE SIXIEME.

. . . . . *Où fut jadis l'affront.*

L'Observateur a bien repris en ce lieu le mot *jadis*, qui marque un tems trop éloigné.

L'honneur vous en est dû, les Cieux me sont témoins,
Qu'étant sorti de vous, je ne pouvois pas moins.

Il prend hors de propos *les Cieux à témoins*, en ce lieu.

L'amour n'est qu'un plaisir, et l'honneur un devoir.

Il falloit dire : *l'amour n'est qu'un plaisir, l'honneur est un devoir;* car *n'est que*, ici ne régit pas *un devoir ;* autrement il sembleroit que, contre son intention, il les voulût mépriser l'un et l'autre.

Et vous m'osez pousser à la honte du change.

Ce n'est point bien parler, que de dire, *vous me conseillez de changer ;* on ne dit point *pousser a la honte.*

La flotte, &c. *vient surprendre la ville.*

Il falloit dire, *vient pour surprendre*, pour ce que celui qui parle est dans la ville, et est assuré qu'il ne sera point surpris, puisqu'il fait l'entreprise, sans être d'intelligence avec les ennemis.

. . . . . *Et le Peuple en alarmes.*

Il falloit dire : *en alarme*, au singulier.

Venoient m'offrir leur vie à venger ma querelle.

Il eût été bon de dire : *venoient s'offrir à venger ma querelle ;* mais disant :

Venoient m'offrir leur vie. . . . . . .

Il falloit dire : *pour venger ma querelle.*

ACTE IV.

SCENE TROISIEME.

. . . . *L'effroi de Grenade et Tolede.*

Il falloit répéter le *de*, et dire : *de Grenade et de Tolede.*

. . . . . *Epargne ma honte.*

Cela ne signifie rien ; car *honte* n'est pas bien pour *pudeur*, ou *modestie.*

. . . . . *Et le sang qui m'anime.*

L'Observateur n'a pas bien repris cet endroit, puisque tous les Poëtes ont usé de cette façon de parler, qui est belle.

Sollicita mon ame encor toute troublée.

Sollicita mon ame seulement, n'est pas assez dire. Il falloit ajouter de quoi elle avoit été sollicitée.

. . . . . *Leur brigade étoit prête.*

Contre l'avis de l'Observateur, le mot de *brigade* se peut prendre pour un plus grand nombre que *cinq cents.* Il est vrai qu'en terme de guerre, on n'appelle *brigade*, que ce qui est pris d'un plus grand corps : et quelquefois on peut appeller *brigade* la moitié d'une armée que l'on détache pour quelque effet; mais en terme de poésie, on prend *brigade* pour *troupe*, de quelque façon que ce soit.

Et paroître à la Cour, eût hasardé ma tête.

Il falloit dire : *c'eût été hasarder ma tête ;* car on ne peut faire un substantif de paroître, pour régir *eût hasardé.*

. . . . *Marcher en si bon équipage.*

L'Observateur a eu raison de dire qu'il eût été mieux de mettre *en bon ordre*, qu'en *bon équipage*, car ils alloient au combat, et non pas en voyage. Mais il a tort de dire que le mot d'*équipage* soit vilain.

J'en cache les deux tiers, aussi-tôt qu'arrivés.

Cette façon de parler n'est pas françoise. Il falloit dire; *aussi-tôt qu'ils furent arrivés*, ou *ils furent cachés aussi-tôt qu'arrivés.*

Les autres au signal de nos vaisseaux répondent.

Ce vers est si mal rangé, qu'on ne sait si c'est le *signal des vaisseaux*, ou si *des vaisseaux on répond au signal.*

. . . . . *Et leurs terreurs s'oublient.*

L'Observateur n'a pas plus de raison de condamner

s'oublient que *s'accorder*, comme il a été remarqué auparavant.

. . . . . *Rétablit leur désordre.*

On ne dit point *rétablir le désordre ;* mais bien *rétablir l'ordre.*

Nous laissent pour adieux des cris épouvantables.

On ne dit point : *laisser un adieu*, ni *laisser des cris ;* mais bien, *dire adieu*, et *jeter des cris ;* outre que les vaincus ne disent jamais adieu aux vainqueurs.

SCENE QUATRIEME.

. . . . . *Contrefaites le triste.*

L'Observateur n'a pas eu raison de reprendre cette façon de parler, qui est en usage ; mais il est vrai qu'elle est basse dans la bouche du Roi.

. . . . . *Au milieu des lauriers.*

L'Observateur n'a pas eu sujet de blâmer l'Auteur d'avoir parlé huit ou dix fois de *lauriers*, dans un Poëme de si longue étendue.

SCENE CINQUIEME.

Si de nos ennemis Rodrigue a le dessus,
Il est mort à nos yeux des coups qu'il a reçus.

Quand un homme est mort, on ne peut dire *qu'il a le dessus* des ennemis ; mais bien *il a eu.*

. . . . . *Reprends ton alégresse.*

Le Roi proposeroit mal-à-propos à Chimene, quelle

reprît son alégresse, si elle n'avoit fait paroître plus d'amour pour Rodrigue, que de ressentiment pour la mort de son pere.

Sire, ôtez ces faveurs qui terniroient sa gloire.

Cela n'est pas bien dit pour signifier : *ne lui faites point de ces faveurs qui terniroient sa gloire ;* car on ne peut dire : *ôter des faveurs*, que celles que peut donner ou ôter une maîtresse ; mais ce n'est pas ainsi que s'entendent *les faveurs* en ce lieu.

ACTE V.

SCENE PREMIERE.

Mon amour vous le doit, et mon cœur qui soupire,
N'ose, sans votre aveu, sortir de votre empire.

Cette expression, *qui soupire*, est imparfaite. Il falloit dire : *qui soupire pour vous ;* et par le second vers, il semble qu'il demande plutôt permission de changer d'amour, que de mourir.

Va combattre Don Sanche, et déja désespere.

Il eût été plus à propos d'ajouter à *désespérer*, ou *de la victoire*, ou *de vaincre ;* car le mot *désespere* semble ne dire pas assez tout seul.

. . . . . *Quand mon honneur y va.*

Cette phrase a déja été reprise ; il falloit dire : *quand il y va de mon honneur.*

SCENE SECONDE.

Mon cœur ne peut obtenir dessus mon sentiment.

Cela est mal dit pour exprimer : *mon cœur ne peut obtenir de lui-même ;* car il distingue le cœur du sentiment, qui, en ce lieu, ne sont qu'une même chose.

SCENE TROISIEME.

Que ce jeune Seigneur endosse le harnois.

L'Observateur ne devoit pas reprendre cette phrase, qui n'est point hors d'usage, comme les termes qu'il allégue.

Puisse l'autoriser à paroître apaisée.

Ce vers ne signifie pas bien : *puisse lui donner lieu de s'apaiser, sans qu'il y aille de son honneur.*

SCENE QUATRIEME.

Et mes plus doux souhaits sont pleins d'un repentir.

Il falloit mettre plutôt : *pleins de repentir*, car le mot de *pleins* ne s'accorde pas avec *un*, et puis le repentir n'est pas dans les souhaits ; mais il peut suivre les souhaits. Il falloit dire : *sont suivis de repentir.*

Mon devoir est trop fort, et ma perte trop grande.
Et ce n'est pas assez pour leur faire la loi.

On peut dire : *faire la loi à un devoir*, pour dire *le surmonter ;* et non pas *a une perte.*

Et le Ciel ennuyé de vous être si doux.

Cela dit trop pour une personne, dont on a tué le pere le jour précédent.

. . . . . *De son côté me penche.*

Il falloit dire : *me fasse pencher ;* ce verbe n'est point actif, mais neutre.

SCENE CINQUIEME.

Madame, à vos genoux j'apporte cette épée.

On peut bien *apporter une épée aux pieds* de quelqu'un, mais non pas *aux genoux.*

Ministre déloyal de mon rigoureux sort.

Don Sanche n'étoit point *déloyal*, puisqu'il n'avoit fait que ce qu'elle lui avoit permis de faire, et qu'il ne lui avoit manqué de foi en nulle chose.

Le cinquieme article des observations comprend les larcins de l'Auteur, qui sont ponctuellement ceux que l'Observateur a remarqués ; mais il faut tomber d'accord, que ces traductions ne font pas toute la beauté de la Piece, car, outre que nous remarquerons qu'en bien peu de choses imitées, il est demeuré au-dessous de l'original et qu'il en a rendu quelques-unes meilleures qu'elles n'étoient, nous trouvons encore qu'il y a ajouté beaucoup de pensées qui ne cédent en rien à celles du premier Auteur.

Tels sont les sentimens de l'Académie Françoise, qu'elle met au jour, plutôt pour rendre témoignage de ce qu'elle pense sur le Cid, que pour donner aux

autres des regles de ce qu'ils en doivent croire. Elle s'imagine bien qu'elle n'a pas absolument satisfait ni l'Auteur, dont elle marque les défauts, ni l'Observateur, dont elle n'approuve pas toutes les censures, ni le Peuple dont elle combat les premiers suffrages; mais elle s'est résolue, dès le commencement, à n'avoir point d'autre but que de satisfaire à son devoir : elle a bien voulu renoncer à la complaisance, pour ne pas trahir la vérité; et, de peur de tomber dans la faute dont elle accuse ici le Poëte, elle a moins songé à plaire qu'à profiter. Son équitable sévérité ne laissera pas de contenter ceux qui aimeront mieux le plaisir d'une véritable connoissance, que celui d'une douce illusion, et qui n'apporteront pas tant de soin pour s'empêcher d'être utilement trompés, qu'ils semblent en avoir pris, jusques à cette heure, pour se laisser tromper agréablement. S'il est ainsi, elle se croit assez récompensée de son travail. Comme elle cherche leur instruction, et non pas sa gloire, elle ne demande pas qu'ils prononcent en Public contre eux-mêmes : il lui suffit qu'ils se condamnent en particulier, et qu'ils se rendent en secret à leur propre raison. Cette même raison leur dira ce que nous leur disons, si-tôt qu'elle pourra reprendre sa premiere liberté, et, secouant le joug qu'elle s'étoit laissé mettre par surprise, elle éprouvera qu'il n'y a que les fausses et imparfaites beautés qui soient proprement de courtes tyrannies; car les passions violentes, bien exprimées, font souvent en ceux qui les voient une partie de l'effet qu'elles font en ceux qui les ressentent véritablement. Elles ôtent à tous la liberté de

l'esprit, et font que les uns se plaisent à voir représenter les fautes que les autres se plaisent à commettre. Ce sont ces puissans mouvemens qui ont tiré des Spectateurs du Cid cette grande approbation, et qui doivent aussi la faire excuser. L'Auteur s'est facilement rendu maître de leur ame, après y avoir excité le trouble et l'émotion; leur esprit, flatté par quelques endroits agréables, est devenu aisément flatteur de tout le reste; et les charmes éclatans de quelques parties, leur ont donné de l'amour pour tout le corps. S'ils eussent été moins ingénieux, ils eussent été moins sensibles : ils eussent vu les défauts que nous voyons en cette Piece, s'ils ne se fussent point trop arrêtés à en regarder les beautés, et si on leur peut faire quelque reproche, au moins n'est-ce pas celui qu'un ancien Poëte faisoit aux Thébains, quand il disoit qu'ils étoient trop grossiers pour être trompés; et, sans mentir, les Savans mêmes doivent souffrir, avec quelque indulgence, les irrégularités d'un ouvrage qui n'auroit pas eu l'honneur d'agréer si fort au commun, s'il n'avoit des graces qui ne sont pas communes. Il devoit penser que l'abus étant si grand dans la plûpart de nos Poëmes dramatiques, il y auroit peut-être trop de rigueur à condamner absolument un homme, pour n'avoir pas surmonté la foiblesse, ou la négligence de son siecle, et à estimer qu'il n'auroit rien fait du tout, parce qu'il n'auroit point fait de miracles. Toutefois ce qui l'excuse ne le justifie pas, et les fautes mêmes des anciens qui semblent devoir être respectées pour leur vieillesse, ou, si on l'ose dire, pour leur immortalité, ne peuvent

pas défendre les siennes. Il est vrai que celles-là ne sont presque considérées qu'avec révérence, d'autant que les unes étant faites devant les regles, sont nées libres, et hors de leur jurisdiction ; et que les autres, par une longue durée, ont comme acquis une prescription légitime. Mais cette faveur, qui, à peine, met à couvert ces grands hommes, ne passe point jusqu'à leurs successeurs. Ceux qui viennent après eux héritent bien de leurs richesses ; mais non pas de leurs privileges, et les vices d'Euripide ou de Séneque ne sauroient faire approuver ceux de Guillen de Castro. L'exemple de cet Auteur Espagnol seroit peut-être plus favorable à notre Auteur François, qui, s'étant comme engagé à marcher sur ses pas, sembloit le devoir suivre également parmi les épines et parmi les fleurs, et ne le pouvoir abandonner, quelque bon ou mauvais chemin qu'il tînt, sans une espece d'infidélité ; mais, outre que les fautes sont estimées volontaires, quand on se les rend nécessaires volontairement, et que lorsqu'on choisit une servitude, on la doit au moins choisir belle, il a bien fait voir lui-même, par la liberté qu'il s'est donnée de changer plusieurs endroits de ce Poëme, qu'en ce qui regarde la Poésie, on demeure encore libre après cette sujétion. Il n'en est pas de même dans l'histoire qu'on est obligé de rendre telle qu'on la reçoit. Il faut que la créance qu'on lui donne soit aveugle, et la déférence que l'Historien doit à la vérité, le dispense de celle que le Poëte doit à la bienséance. Mais, comme cette vérité a peu de crédit dans l'art des beaux mensonges, nous pensons qu'à son

tour elle y doit céder à la bienséance ; qu'être inventeur et imitateur n'est ici qu'une même chose, et que le Poëte François qui nous a donné le Cid, est coupable de toutes les fautes qu'il n'y a pas corrigées. Après tout, il faut avouer qu'encore qu'il ait fait choix d'une matiere défectueuse, il n'a pas laissé de faire éclater en beaucoup d'endroits de si beaux sentimens et de si belles paroles, qu'il a en quelque sorte imité le Ciel, qui, en la dispensation de ses trésors et de ses graces, donne indifféremment la beauté du corps aux méchantes ames et aux bonnes. Il faut confesser qu'il y a semé un bon nombre de vers excellens, et qui sembient, avec quelque justice, demander grace pour ceux qui ne le sont pas. Aussi les aurions-nous remarqués particuliérement, comme nous avons fait les autres, n'étoit qu'ils se découvrent assez d'eux-mêmes, et que d'ailleurs nous craindrions, qu'en les ôtant de leur situation, nous ne leur ôtassions une partie de leur grace, et que, commettant une espece d'injustice pour vouloir être trop justes, nous ne diminuassions leurs beautés, à force de les vouloir faire paroître. Ce qu'il y a de mauvais dans l'ouvrage n'a pas laissé même de produire de bons effets, puisqu'il a donné lieu aux observations qui ont été faites dessus, et qui sont remplies de beaucoup de savoir et d'élégance. De sorte que l'on peut dire que ses défauts ont été utiles, et que, sans y penser, il a profité aux lieux où il n'a su plaire. Enfin, nous concluons, qu'encore que le sujet du Cid ne soit pas bon, qu'il péche dans son dénouement, qu'il soit chargé d'épisodes inutiles, que la bienséance y manque

en beaucoup de lieux, aussi-bien que la bonne disposition du Théatre, et qu'il y ait beaucoup de vers bas, et de façons de parler impures; néanmoins la naïveté et la véhémence de ses passions, la force et la délicatesse de plusieurs de ses pensées, et cet agrément inexplicable qui se mêle dans tous ses défauts, lui ont acquis un rang considérable entre les Poëmes François de ce genre. Si son Auteur ne doit pas toute sa réputation à son mérite, il ne la doit pas toute à son bonheur, et la nature lui a été assez libérale pour excuser la fortune, si elle lui a été prodigue.

EXAMEN
DU CID.

CE Poëme a tant d'avantages du côté du sujet, et des pensées brillantes dont il est semé, que la piûpart de ces Auditeurs n'ont pas voulu voir les défauts de sa conduite, et ont laissé enlever leurs suffrages au plaisir que leur a donné sa représentation. Bien que ce soit celui de tous mes Ouvrages réguliers où je me suis permis le plus de licence, il passe encore pour le plus beau, auprès de ceux qui ne s'attachent pas à la derniere sévérité des regles, et depuis vingt-trois ans qu'il tient sa place sur nos Théatres, l'histoire, ni l'effort de l'imagination n'y ont rien fait voir qui en ait effacé l'éclat. Aussi a-t-il les deux grandes conditions que demande Aristote aux Tragédies parfaites, et dont l'assemblage se rencontre si rarement chez les Anciens et les Modernes. Il les assemble même plus fortement et plus noblement, que les especes que pose ce Philosophe.

Une Maîtresse que son devoir force à poursuivre la mort de son Amant, qu'elle tremble d'obtenir, a les passions plus vives et plus allumées, que tout ce qui peut se passer entre un mari et sa femme, une mere et son fils, un frere et sa sœur; et la haute vertu dans un naturel sensible à ces passions, qu'elle dompte sans les affoiblir,

et à qui elle laisse toute leur force, pour en triompher plus glorieusement, a quelque chose de plus touchant, de plus élevé et de plus aimable, que cette médiocre bonté, capable d'une foiblesse, et même d'un crime où nos Anciens étoient contraints d'arrêter le caractere le plus parfait des Rois et des Princes, dont ils faisoient leurs Héros, afin que ces taches et ces forfaits, défigurant ce qu'ils leur laissoient de vertu, s'accommodassent au goût et aux souhaits de leurs Spectateurs, et fortifiassent l'horreur qu'ils avoient conçue de leur domination et de la monarchie.

Rodrigue suit ici son devoir, sans rien relâcher de sa passion : Chimene fait la même chose à son tour, sans laisser ébranler son dessein par la douleur où elle se voit abîmée par-là ; et si la présence de son Amant lui fait faire quelque faux pas, c'est une glissade dont elle se releve à l'heure même, et non-seulement elle connoît si bien sa faute, qu'elle nous en avertit; mais elle fait un prompt désaveu de tout ce qu'une vue si chere lui a pu arracher. Il n'est point besoin qu'on lui reproche qu'il lui est honteux de souffrir l'entretien de son Amant, après qu'il a tué son pere ; elle avoue que c'est la seule prise que la médisance aura sur elle. Si elle s'emporte jusqu'à lui dire qu'elle veut bien qu'on sache qu'elle l'adore et le poursuit, ce n'est point une résolution si ferme, qu'elle l'empêche de cacher son amour de tout son possible, lorsqu'elle est en la présence du Roi. S'il lui échappe de l'encourager au combat contre Don Sanche, par ces paroles,

Sors vainqueur d'un combat dont Chimene est le prix,

elle ne se contente pas de s'enfuir de honte au même moment; mais si-tôt qu'elle est avec Elvire, à qui elle ne déguise rien de ce qui se passe dans son ame, et que la vue de ce cher objet ne lui fait plus de violence, elle forme un souhait plus raisonnable, qui satisfait sa vertu et son amour tout ensemble, et demande au Ciel que le combat se termine,

Sans faire aucun des deux ni vaincu, ni vainqueur.

Si elle ne dissimule point qu'elle penche du côté de Rodrigue, de peur d'être à Don Sanche, pour qui elle a de l'aversion, cela ne détruit point la protestation qu'elle a faite un peu auparavant, que, malgré la loi de ce combat et les promesses que le Roi a faites à Rodrigue, elle lui fera mille autres ennemis, s'il en sort victorieux. Ce grand éclat même qu'elle laisse faire à son amour, après qu'elle le croit mort, est suivi d'une opposition rigoureuse à l'exécution de cette loi qui la donne à son Amant; et elle ne se tait qu'après que le Roi l'a différée, et lui a laissé lieu d'espérer qu'avec le tems il y pourra survenir quelque obstacle. Je sais bien que le silence passe d'ordinaire pour une marque de consentement; mais quand les Rois parlent, c'en est une de contradiction. On ne manque jamais à leur applaudir, quand on entre dans leurs sentimens; et le seul moyen de leur contredire avec le respect qui leur est dû, c'est de se taire, quand leurs ordres ne sont pas si pressans, qu'on ne puisse remettre à s'excuser

de leur obéir, lorsque le tems en sera venu, et conserver cependant une espérance légitime d'un empêchement qu'on ne peut encore déterminément prévoir.

Il est vrai que dans ce sujet il faut se contenter de tirer Rodrigue de péril, sans le pousser jusqu'à son mariage avec Chimene. Il est historique, et a plu en son tems; mais bien sûrement il déplairoit au nôtre, et j'ai peine à voir que Chimene y consente chez l'Auteur Espagnol, bien qu'il donne plus de trois ans de durée à la Comédie qu'il en a faite. Pour ne pas contredire l'histoire, j'ai cru ne me pouvoir dispenser d'en jeter quelque idée; mais avec incertitude de l'effet; et ce n'étoit que par-là que je pouvois accorder la bienséance du Théatre avec la vérité de l'événement.

Les deux visites que Rodrigue fait à sa Maîtresse, ont quelque chose qui choque la bienséance, de la part de celle qui les souffre. La rigueur du devoir vouloit qu'elle refusât de lui parler, et s'enfermât dans son cabinet, au lieu de l'écouter; mais permettez-moi de dire, avec un des premiers esprits de notre siecle, *Que leur conversation est remplie de si beaux sentimens, que plusieurs n'ont pas connu ce défaut, et que ceux qui l'ont connu, l'ont toléré.* J'irai plus outre, et dirai que presque tous ont souhaité que ces entretiens se fissent, et j'ai remarqué aux premieres représentations, qu'alors que ce malheureux Amant se présentoit devant elle, il s'élevoit

un certain frémissement dans l'assemblée, qui marquoit une curiosité merveilleuse et un redoublement d'attention pour ce qu'ils avoient à se dire dans un état si pitoyable. Aristote dit, *qu'il y a des absurdités qu'il faut laisser dans un Poëme, quand on peut espérer qu'elles seront bien reçues; et il est du devoir du Poëte, en ce cas, de les couvrir de tant de brillans, qu'elles puissent éblouir.* Je laisse au jugement de nos Auditeurs, si je me suis assez bien acquitté de ce devoir, pour justifier par-là ces deux Scenes. Les pensées de la premiere des deux sont quelquefois trop spirituelles pour partir de personnes fort affligées; mais outre que je n'ai fait que la paraphraser de l'Espagnol, si nous ne nous permettions quelque chose de plus ingénieux que le cours ordinaire de la passion, nos Poëmes ramperoient souvent, et les grandes douleurs ne mettroient dans la bouche de nos Acteurs que des exclamations et des hélas. Pour ne déguiser rien, cette offre que fait Rodrigue de son épée à Chimene, et cette protestation de se laisser tuer par Don Sanche, ne me plairoient pas maintenant. Ces beautés étoient de mise en ce tems-là, et ne le seroient plus en celui-ci. La premiere est dans l'original Espagnol, et l'autre est tirée sur ce modele. Toutes les deux ont fait leur effet en ma faveur; mais je ferois scrupule d'en étaler de pareilles à l'avenir, sur notre Théatre.

J'ai dit ailleurs ma pensée touchant l'Infante et le Roi; il reste néanmoins quelque chose à examiner sur la maniere dont ce dernier agit, qui ne paroît pas assez vigoureuse, en ce qu'il ne fait pas arrêter le

Comte, après le soufflet donné, et n'envoie pas des gardes à Don Diegue et à son fils. Sur quoi on peut considérer que Don Fernand étant le premier Roi de Castille, et ceux qui en avoient été maîtres auparavant lui, n'ayant eu titre que de Comtes, il n'étoit peut-être pas assez absolu sur les grands Seigneurs de son Royaume pour le pouvoir faire. Chez Don Guillen de Castro qui a traité ce sujet avant moi, et qui devoit mieux connoître que moi quelle étoit l'autorité de ce premier Monarque de son pays, le soufflet se donne en sa présence, et en celle de deux Ministres d'Etat, qui lui conseillent, après que le Comte s'est retiré fièrement et avec bravade, et que Don Diegue a fait la même chose en soupirant, de ne le pousser point à bout, parce qu'il a quantité d'amis dans les Asturies, qui se pourroient révolter, et prendre parti avec les Mores, dont son Etat est environné. Ainsi il se résout d'accommoder l'affaire sans bruit, et recommande le secret à ces deux Ministres, qui ont été seuls témoins de l'action. C'est sur cet exemple que je me suis cru bien fondé à le faire agir plus mollement qu'on ne feroit en ce tems-ci, où l'autorité royale est plus absolue. Je ne pense pas non plus qu'il manque beaucoup à ne jeter point l'alarme de nuit dans sa ville, sur l'avis incertain qu'il a du dessein des Mores, puisqu'on faisoit bonne garde sur les murs et sur le port; mais il est inexcusable de n'y donner aucun ordre après leur arrivée et de laisser tout faire à Rodrigue. La loi du combat qu'il propose à Chimene avant que de le permettre à Don Sanche contre Rodrigue, n'est pas si

injuste que quelques-uns ont voulu le dire, parce qu'elle est plutôt une menace pour la faire dédire de la demande de ce combat, qu'un arrêt qu'il lui veuille faire exécuter. Cela paroît, en ce qu'après la victoire de Rodrigue, il n'en exige pas précisément l'effet de sa parole, et la laisse en état d'espérer que cette condition n'aura point de lieu.

Je ne puis dénier que la regle des vingt-quatre heures presse trop les incidens de cette Piece. La mort du Comte et l'arrivée des Mores s'y pouvoient entresuivre d'aussi près qu'elles font, parce que cette arrivée est une surprise qui n'a point de communication, ni de mesure à prendre avec le reste; mais il n'en va pas ainsi du combat de Don Sanche, dont le Roi étoit le maître, et pouvoit lui choisir un autre tems que deux heures après la fuite des Mores. Leur défaite avoit assez fatigué Rodrigue toute la nuit, pour mériter deux ou trois jours de repos; et même il y avoit quelque apparence qu'il n'en étoit pas échappé sans blessures, quoique je n'en aie rien dit, parce qu'elles n'auroient fait que nuire à la conclusion de l'action.

Cette même regle presse aussi trop Chimene de demander justice au Roi la seconde fois. Elle l'avoit fait le soir d'auparavant, et n'avoit aucun sujet d'y retourner le lendemain matin, pour en importuner le Roi, dont elle n'avoit encore aucun lieu de se plaindre, puisqu'elle ne pouvoit encore dire qu'il lui eût manqué de promesse. Le roman lui auroit donné sept ou huit

jours de patience avant que de l'en presser de nouveau ; mais les vingt-quatre heures ne l'ont pas permis. C'est l'incommodité de la regle. Passons à celle de l'unité de lieu, qui ne m'a pas donné moins de gêne en cette Piece.

Je l'ai placé dans Séville, bien que Don Fernand n'en ait jamais été le maître, et j'ai été obligé à cette falsification, pour former quelque vraisemblance à la descente des Mores, dont l'armée ne pouvoit venir si vîte par terre que par eau. Je ne voudrois pas assurer toutefois que le flux de la mer monte effectivement jusques-là ; mais comme dans notre Seine il fait encore plus de chemin qu'il ne lui en faut faire sur le Guadalquivir pour battre les murailles de cette ville, cela peut suffire à fonder quelque probabilité parmi nous, pour ceux qui n'ont point été sur le lieu même.

Cette arrivée des Mores ne laisse pas d'avoir ce défaut que j'ai marqué ailleurs, qu'ils se présentent d'eux-mêmes, sans être appellés dans la Piece directement, ni indirectement, par aucun Acteur du premier Acte. Ils ont plus de justesse dans l'irrégularité de l'Auteur Espagnol. Rodrigue n'osant plus se montrer à la Cour, les va combattre sur la frontiere, et ainsi le premier Acteur les va chercher, et leur donne place dans le Poëme ; au contraire de ce qui arrive ici, où ils semblent se venir faire de fête exprès pour en être battus, et lui donner moyen de rendre à son Roi un service d'importance qui lui fasse obtenir sa grace. C'est

une seconde incommodité de la regle dans cette Tragédie.

Tout s'y passe donc dans Séville, et garde ainsi quelque espece d'unité de lieu en général; mais le lieu particulier change de Scene en Scene, et tantôt c'est le palais du Roi, tantôt l'appartement de l'Infante, tantôt la maison de Chimene, et tantôt une rue, ou place publique. On le détermine aisément pour les Scenes détachées; mais pour celles qui ont leur liaison ensemble, comme les quatre dernieres du premier Acte, il est mal-aisé d'en choisir un qui convienne à toutes. Le Comte et Don Diegue se querellent au sortir du Palais: cela se peut passer dans une rue; mais après le souffiet reçu, Don Diegue ne peut pas demeurer en cette rue à faire ses plaintes, attendant que son fils survienne, qu'il ne soit tout aussi-tôt environné de Peuple, et ne reçoive l'offre de quelques amis. Ainsi, il seroit plus à propos qu'il se plaignît dans sa maison où le met l'Espagnol, pour laisser aller ses sentimens en liberté; mais, en ce cas, il faudroit délier les Scenes comme il a fait. En l'état où elles sont ici, on peut dire qu'il faut quelquefois aider au Théatre, et suppléer favorablement ce qui ne s'y peut représenter. Deux personnages s'y arrêtent pour parler, et quelquefois il faut présumer qu'ils marchent, ce qu'on ne peut exposer sensiblement à la vue, parce qu'ils échapperoient aux yeux, avant que d'avoir pu dire ce qu'il est nécessaire qu'ils fassent savoir à l'Auditeur. Ainsi, par une fiction de Théatre, on peut s'imaginer que Don

Diegue et le Comte sortant du Palais du Roi, avancent toujours en se querellant, et sont arrivés devant la maison de ce premier, lorsqu'il reçoit le soufflet, qui l'oblige à y entrer pour y chercher du secours. Si cette fiction poétique ne vous satisfait point, laissons-le dans la place publique, et disons que le concours du Peuple autour de lui après cette offense, et les offres de service que lui font les premiers amis qui s'y rencontrent, sont des circonstances que le roman ne doit pas oublier; mais que ces menues actions ne servant de rien à la principale, il n'est pas besoin que le Poëte s'en embarrasse sur la Scene. Horace l'en dispense par ces vers :

Hoc amet, hoc spernat promissi carminis autor....

. . . . . .

Plerique differat.

Et ailleurs :

Semper ad eventum festinat.

C'est ce qui m'a fait négliger au troisieme Acte de donner à Don Diegue, pour aide, à chercher son fils, aucun des cinq cents amis qu'il avoit chez lui. Il y a grande apparence que quelques-uns d'eux l'y accompagnoient, et même que quelques autres le cherchoient pour lui d'un autre côté; mais ces accompagnemens inutiles de personnages qui n'ont rien à dire, puisque celui qu'ils accompagnent a seul tout l'intérêt de l'action : ces sortes d'accompagnemens, dis-je, ont toujours mauvaise grace au Théatre, et d'autant plus que les Comédiens n'emploient à ces personnages muets que leurs

moucheurs de chandelles et leurs valets, qui ne savent quelle posture tenir.

Les funérailles du Comte étoient encore une chose fort embarrassante, soit qu'elles se soient faites avant la fin de la Piece, soit que le corps ait demeuré en présence de son hôtel, attendant qu'on y donnât ordre. Le moindre mot que j'en eusse laissé dire, pour en prendre soin, eût rompu toute la chaleur de l'attention, et rempli l'Auditeur d'une fâcheuse idée. J'ai cru plus à propos de les dérober à son imagination par mon silence, aussi-bien que le lieu précis de ces quatre Scenes du premier Acte dont je viens de parler, et je m'assure que cet artifice m'a si bien réussi, que peu de personnes ont pris garde à l'un, ni à l'autre, et que la plupart des Spectateurs laissant emporter leurs esprits à ce qu'ils ont vu et entendu de pathétique en ce Poëme, ne se sont point avisés de réfléchir sur ces deux considérations.

J'achève par une remarque sur ce que dit Horace, que ce qu'on expose à la vue, touche bien plus que ce qu'on n'apprend que par récit.

C'est sur quoi je me suis fondé pour faire voir le soufflet que reçoit Don Diegue, et cacher aux yeux la mort du Comte, afin d'acquérir et de conserver à mon premier Acteur l'amitié des Auditeurs, si nécessaire pour réussir au Théatre. L'indignité d'un affront fait à un vieillard, chargé d'années et de victoires, les jette

aisément dans le parti de l'offensé, et cette mort qu'on vient dire au Roi tout simplement, sans aucune narration touchante, n'excite point en eux la commisération qu'y eût fait naître le spectacle de son sang, et ne leur donne aucune aversion pour ce malheureux Amant, qu'ils ont vu forcé, parce qu'il devoit à son honneur, d'en venir à cette extrémité, malgré l'intérêt et la tendresse de son amour.

FIN.

DE L'IMPRIMERIE DE LA VEUVE VALADE.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Echéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The
Universit

Da

For failure to r
fore the last date
will be a fine of fi
charge of one cent
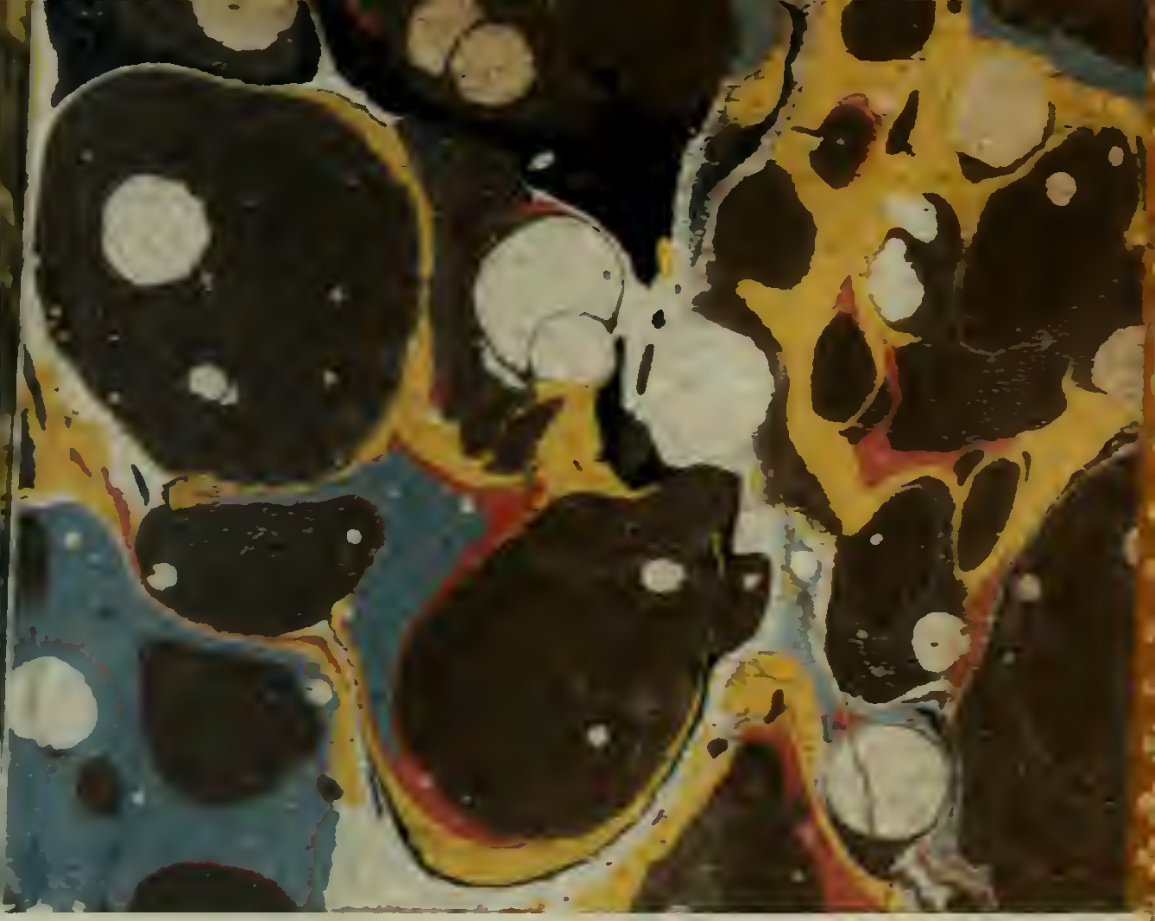
e/6-1-52